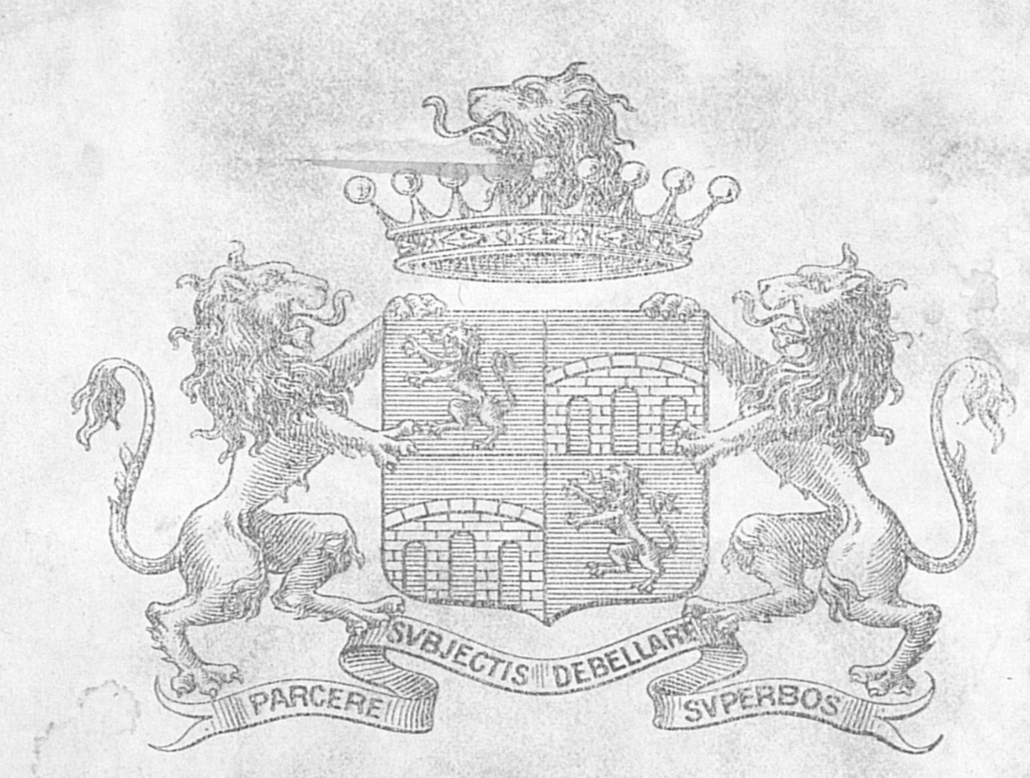

EXCLU
DU
PRÊT

1702 **Fréminville** (le chevalier de). Antiquités de la Bretagne. — Côtes du Nord. *Brest, Lefourn*..., 1837, in-8, cart. demi-perc. bl... tête dor., non rog., couv. con... 20 fr.

Première éd... ...ant ouvrage archéol... recueil de pièces in... ...s anciennes, relatives à l'hi... ...agne. Rare. — Bel exemplaire.




SVBJECTIS DEBELLARE
PARCERE
SVPERBOS




ANTIQUITÉS

DE

LA BRETAGNE,

PAR

M. LE CH[er] DE FRÉMINVILLE.

Côtes-du-Nord.



Brest,
CHEZ J.-B. LEFOURNIER, IMP.-LIB., ÉDITEUR, RUE ROYALE, 8

1837.




Cet Ouvrage se trouve chez les Libraires ci-après :

PARIS, *chez*	DENTU, Galerie d'Orléans, Palais Royal. BELIN LEPRIEUR, rue Pavée Saint-André, 5. Isidore PESRON, rue Pavée Saint-André, 13. LE DENTU, Quai des Augustins, 31.
NANTES.	FOREST. – MELLINET.
LORIENT.	CARIS. – LE ROUX CASSARD. – PELTER.
VANNES.	LA MARZELLE. – GALLES.
PONTIVY.	LE MAITRE, Père.
RENNES.	VATAR. – MARTEVILLE. – HAMELIN. MOLLIEX. – DUCHESNE. – VERDIER. JAUSIONS. – BLIN.
VITRÉ.	MENAGER.
ST.-MALO.	MACÉ. – CARUEL.
ST.-SERVAN.	BASSET. – DUVAL.
DINAN.	HUART.
ST.-BRIEUC.	GELINEAU. – GUYON. PRUD'HOMME. – CONOR-GRENET.
GUINGAMP.	TANGUY. – HAMON. – JOLLIVET.
LANNION.	LE MONNIER.
MORLAIX.	GUILMER. – LÉDAN. – PETIT.
ST.-POL-DE-LÉON.	LABBÉ.
LANDERNEAU.	DESMOULINS.
QUIMPER.	Ve CHAPALAIN. – LE FEBVRE.
QUIMPERLÉ.	Mme IMBERT.

ANTIQUITÉS

DE

LA BRETAGNE.

ANTIQUITÉS
DE
LA BRETAGNE,

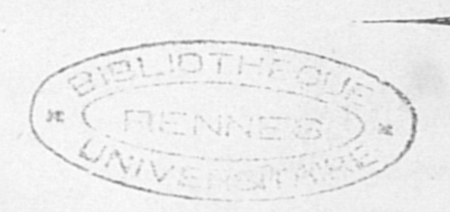
PAR

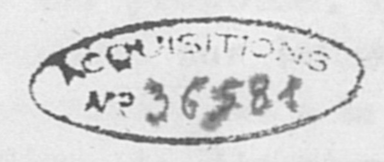
M. le Cher de Fréminville,

Ancien Capitaine des frégates du Roi et commandant en second de la compagnie des élèves de la marine royale au département de Brest, Chevalier de l'ordre royal et militaire de S.t-Louis, de l'ordre militaire et hospitalier de S.t-Jean de Jérusalem et de celui du Christ de Portugal; membre de la Société Royale des Antiquaires de France.

O Pierres! de concert avec les chants des Bardes,
préserverez-vous mon nom de l'oubli? *Ossian.*

CÔTES-DU-NORD.





BREST,
CHEZ J.-B. LEFOURNIER, IMP.-LIBRAIRE, ÉDITEUR,
RUE ROYALE, 86.

1837.

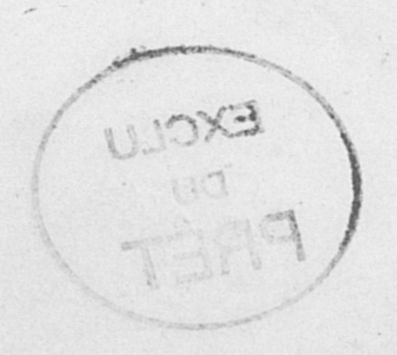


Tout exemplaire de cet ouvrage devra être revêtu de la Signature de l'auteur, sous peine d'être considéré comme contrefait, et on poursuivrait en conséquence.

Chr. de fréminville



Brest, Imprimerie de J.-B. Lefournier.



DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

En terminant la publication de mes *Antiquités du Finistère*, j'ai annoncé que j'allais immédiatement m'occuper de la rédaction de la partie de mes travaux relative aux anciens monuments des *Côtes-du-Nord*, rédaction pour laquelle j'avais depuis longtemps déjà réuni des matériaux nombreux.

J'acquitte aujourd'hui ma promesse, et j'offre au public un nouveau volume sur les *Antiquités de la Bretagne*, spécialement consacré à la description de celles que renferme le département des Côtes-du-Nord, le plus étendu des cinq qui subdivisent cette province, et qui est au moins aussi riche que les autres en monuments de l'antiquité historique, principalement dans ceux qui regardent le moyen âge.

Si la publication de ce volume n'a pas suivi celle du précédent d'aussi près que je l'aurais désiré, c'est que le nombre et l'importance des matériaux que j'avais à traiter, méritaient un mûr examen, un travail réfléchi et qui demandait du temps. De plus, quelques monuments remarquables me restaient à examiner dans le département dont il s'agit. Je n'avais pu les voir dans mes précédentes excursions, il m'a donc fallu y faire encore deux voyages assez longs pour être en mesure de présenter aux personnes qui se livrent à l'étude de l'archéologie, un ensemble plus complet de ce que renferme, sous ce rapport, son vaste territoire.

Dans la rédaction des *Antiquités des Côtes-du-Nord*, j'ai suivi, pour la coordonnation des matières, le même ordre que celui que j'avais adopté dans mes précédents volumes, en traitant des *Antiquités du Morbihan et du Finistère*, c'est-à-dire que j'ai décrit les monuments selon l'ordre dans lequel ils se sont présentés, lors de mes voyages, à mes investigations. Ce n'est qu'après un examen longtemps discuté et mûrement réfléchi, que j'ai cru devoir suivre cette marche ; et quoiqu'un certain Aristarque de Quimper ait dit que je ne paraissais pas avoir eu dans la rédaction de mes ouvrages sur la Bretagne, aucun plan arrêté, que tout y était jeté pêle-mêle et en confusion,

on va voir qu'il est d'aussi mauvaise foi dans cette critique que dans toutes celles qu'il s'est permis de faire d'ailleurs.

En effet, dans la rédaction d'un ouvrage de la nature de celui-ci, il n'y avait que deux partis à prendre, deux plans à suivre :

Le premier consistait à classer les monuments par ordre d'ancienneté, en suivant rigoureusement dans leur description, l'ordre chronologique.

Le second était de les décrire comme je l'ai fait, sous la forme d'une espèce de voyage archéologique, c'est-à-dire au fur et mesure que dans mes excursions, ils se sont présentés à mon examen.

Le premier de ces deux plans était incontestablement le plus rationnel, le plus scientifique et en même temps le plus naturel. C'est celui que j'aurais désiré adopter dans l'intérêt de l'étude, à cause des avantages réels qu'il présente sous ce rapport; je l'eusse en un mot infiniment préféré, si mon ouvrage n'avait dû être lu ou consulté que par les personnes qui s'occupent d'études sérieuses et qui se livrent à celle de l'archéologie, de la même manière que d'autres s'adonnent à l'étude des sciences exactes; mais ces lecteurs n'eussent été que le plus petit nombre. La grande majorité demande que l'amusement, l'intérêt, la variété se mêlent à ce qui est strictement instructif, et

il m'a fallu me conformer à un désir qui est celui de la multitude.

En suivant l'ordre chronologique dans le classement de mes matériaux, il m'eût fallu débuter, dès le principe, par une longue et monotone nomenclature des monuments celtiques, lesquels, par leur analogie entr'eux, leur simplicité grossière et le peu de lumières qu'on possède à leur égard, m'eussent mis dans la nécessité de fatiguer d'abord mon lecteur par des répétitions continuelles de descriptions sèches et arides, capables de lui faire tomber le livre des mains.

Ensuite de longues lacunes se fussent trouvées entre les monuments des époques druïdiques et ceux du treizième siècle principalement. Car la Basse-Bretagne est infiniment pauvre en monuments des premiers siècles de notre histoire. A peine si elle en possède quatre ou cinq des sixième et septième siècles, et encore dans quel état! Elle n'en a ni du huitième, ni du neuvième siècles; à peine trois ou quatre du dixième, et fort peu des onzième et douzième. Ce n'est donc qu'au treizième siècle qu'on commence à trouver dans cette contrée, une série monumentale un peu suivie et se continuant sans lacune, jusqu'aux époques modernes.

Ces raisons m'ont fait, quoiqu'à regret je le

répète, renoncer à l'ordre de dates, lequel ne pouvant présenter aucune suite, perdait dès lors par là son principal mérite et eût rebuté beaucoup de monde par la monotonie qu'il devait naturellement entraîner, en me mettant dans le cas de répéter souvent coup sur coup, à peu près les mêmes choses.

En adoptant pour mes descriptions, l'ordre dans lequel les objets se sont offerts à ma vue, j'évite cette monotonie. Un Dolmen celtique se trouve suivi d'une forteresse du treizième siècle ou d'un manoir du quinzième. Une fontaine gauloise sacrée est à côté d'une chapelle chrétienne; une église, une abbaye y succèdent au tombeau ou à l'armure d'un chevalier, etc. Je mets ainsi sous les yeux du lecteur, des contrastes variés, piquants et qui rompent une fastidieuse uniformité. En le promenant avec moi dans les diverses localités que j'ai parcourues, j'alimente sa curiosité, je fixe son intérêt par le récit des faits historiques qui s'y rattachent ainsi qu'aux monuments qui s'y rencontrent. Par là je répands sur l'ouvrage un intérêt susceptible de captiver toutes les classes de la société.

On voit donc que ce n'est pas sans de justes raisons, ni sans y avoir préalablement réfléchi, que j'ai suivi le plan adopté dans mes ouvrages

sur *les Antiquités de la Bretagne*. Ces raisons étaient faciles à discerner par tout homme judicieux et de bonne foi, et il était absurde de prétendre insinuer que j'eusse entrepris de tels travaux, sans en avoir d'abord conçu et arrêté le plan. Aussi ne le croyait-on pas, mais le dépit inspirait cette petite méchanceté à la haineuse envie excitée encore par l'esprit de parti.

Sans doute, mes *Antiquités des Côtes-du-Nord* vont être comme celles des autres départements l'objet de la critique des hommes du mouvement, de leurs clameurs, de leurs sarcasmes, de leurs assertions de mauvaise foi, de leurs allégations fausses ou tronquées. Mais ce sera toujours la même chose; le même esprit les inspirera, le même sentiment les dictera; au reste qu'importe l'opinion qu'exprimera quelque folliculaire dans ces journaux, aujourd'hui l'accessoire obligé du comptoir de l'épicier ou du marchand de chandelles[1], dont ils font la plus chère lecture et règlent invariablement le jugement. — De quel poids sera cette opinion en matière scientifique, quelle sera sa valeur aux yeux des hommes éclairés? — Nulle, parfaitement nulle, absolument nulle. Ne nous en occupons donc pas.

En terminant mes Antiquités des Côtes-du-Nord,

[1] Voyez la note placée à la fin de ce discours.

j'ai achevé l'archéologie des trois départements[1] qui constituent l'ancienne basse Bretagne, *la Bretagne bretonnante*. Contrée qui par le style de ses monuments, les mœurs et la langue de ses habitants, semble former en France un pays tout à fait à part. Mes travaux sur ce pays peuvent donc présenter un corps d'ouvrage complet. Je suis loin de prétendre pourtant qu'il soit parfait. La basse Bretagne qui possède tant d'objets d'antiquité, est en même temps si étendue qu'il faudrait la vie entière d'un homme pour les aller visiter sans en omettre un seul, les dessiner et les décrire. Je ne prétends donc pas les avoir mentionnés en totalité absolue, mais j'en ai décrit le plus grand nombre, ceux surtout qui sont de quelque importance. Si mes travaux paraissent insuffisants au public, je réclamerai son indulgence en le priant de considérer, qu'un individu isolé tel que je le suis, ne pouvait guère faire plus. J'ose me flatter même que tout lecteur impartial trouvera que pour un seul homme j'ai fait beaucoup, et que mon ouvrage sur les *Antiquités de la Bretagne* a dû me couter un temps considérable, des recherches et des fatigues infinies.

Avant la publication de cet ouvrage, on n'avait sur les Antiquités du Morbihan, que quelques

[1] Le Morbihan, le Finistère et les Côtes-du-Nord.

mémoires particuliers, isolés ou dispersés dans des recueils volumineux et rares qu'on ne peut aisément se procurer. Le livre de M. l'abbé Mahé a paru, il est vrai, en même temps que la première édition du mien sur cette matière; mais ce livre ne traite que des monuments celtiques exclusivement, et laisse de côté tout le moyen âge que je n'ai pas dû oublier.

Je puis dire la même chose sur les Antiquités du département des Côtes-du-Nord. Il n'a été publié jusqu'ici, à leur égard, que quelques notices partielles devenues rares aujourd'hui et difficiles à trouver.

Quant au département du Finistère, je suis le premier, comme je l'ai dit ailleurs, qui ait fait connaître au public les monuments d'antiquité de tous les âges qu'il possède encore aujourd'hui, et personne avant moi n'avait rien dit, rien publié sur ce sujet, ni d'une manière partielle, ni d'une manière collective.[1]

[1] Cette priorité m'a, dit-on, été contestée par un certain particulier, un journaliste je crois, qui me la dispute, *parce qu'il a été visiter au sommet du Menez-c'hom, un Cromlec'h désigné sur une carte de Cassini, bien avant la publication de mes Antiquités du Finistère.* Voilà ce qui s'appelle un argument vigoureux. . . . . et de bonne foi surtout! – à la manière de ces Messieurs. Il est certain que plus d'un promeneur, plus d'un chasseur, plus d'un voyageur ont pu visiter quelques-uns des monuments que

On peut donc voir d'après cela, combien était grande la tâche que je m'étais imposée en entreprenant un tel ouvrage, juger des peines et des obstacles que j'ai eu à surmonter pour l'accomplir et concevoir jusqu'à quel point il eût été possible à un seul observateur de faire plus.

Qu'il me soit permis de terminer ces préliminaires par l'expression d'un vœu que j'ai formé depuis longtemps et que je désire vivement de voir s'accomplir : ce serait qu'il fut créé dans une des principales villes de la Bretagne une *société des Antiquaires Bretons*, composée d'archéologues instruits, et dont le but serait de s'occuper spécialement de rechercher, décrire, dessiner et expliquer les monuments anciens de tous les âges que la province possède encore en

j'ai décrits bien avant que je ne les eusse vus moi-même, avant même que je ne fusse venu au monde. Mais cela ne m'ôte pas le droit de dire que je suis le seul antiquaire, (s'il m'est permis de prendre ce titre,) qui en ait le premier fait une investigation spéciale dans l'esprit et dans l'intérêt de la science et je persisterai à soutenir cette prétention jusqu'à ce que la publication des savantes recherches de l'archéologue occulte qui me la dispute, soit venu démontrer au public qu'elle lui appartient mieux qu'à moi.

Je n'insiste sur ce point que parce que je ne dois pas me laisser dépouiller de ce qui m'appartient par de certains auteurs qui sont trop heureux de pouvoir puiser eux-mêmes dans mes ouvrages, *et qui y puisent largement*, quand ils veulent écrire quelque chose sur la Bretagne.

grand nombre, malgré les ravages de la démagogie et ceux pires encore des industriels, des spéculateurs et des *faiseurs* de l'époque actuelle. Une pareille société pourrait seule entreprendre avec succès un travail général et complet sur l'archéologie Armoricaine, et ses travaux régulièrement publiés chaque année, seraient appréciés non-seulement de tous les savants de l'Europe, mais encore de tous les Bretons amis de l'histoire de leurs pays, et ils sont assurément en très-grand nombre. Car les habitants de la Bretagne ont reçu de leurs ancêtres un vif sentiment de patriotisme, qu'on ne trouve pas dans ceux des autres parties de la France.

Mais je voudrais que cette réunion d'Antiquaires ne fut pas semblable à ces sociétés bannales, ces soi-disant *sociétés savantes*, dont la France fourmille aujourd'hui, dont on trouve au moins un échantillon dans chaque ville, même presque dans chaque bourg, et dont le premier venu peut faire partie moyennant finance. Pour être admis comme membre de *la société des Antiquaires Bretons*, je voudrais que l'on fit ses preuves; il faudrait que chaque candidat fut auteur d'un ouvrage ou de quelques bons mémoires relatifs aux antiquités Bretonnes, qu'il enverrait à l'appui de sa demande d'admission, qui seraient examinés par une com-

mission nommée *ad hoc*, et sur le rapport de laquelle on prononcerait sur l'admission du pétitionnaire ou sur son rejet, selon le mérite de ses œuvres. C'est ainsi que cela a lieu dans les véritables sociétés savantes.

Par conséquent, je ne voudrais pas non plus de ces nominations de pure déférence, qui introduisent dans toutes les sociétés scientifiques une foule de membres inutiles, lesquels n'y paraissent le plus souvent que pour y étaler leur morgue et leur suffisance, ou même pour y tyranniser l'opinion. Ainsi M. le Préfet, M. le Sous-Préfet, M. le Maire, M. le Général commandant la division militaire, M. le Receveur général, etc., ne seraient pas membres nés de *la société des Antiquaires Bretons*, comme ils le sont d'ordinaire de tant d'autres, où on les admet de droit en considération de leurs hautes fonctions. Si ces Messieurs se présentaient pour être reçus dans l'association que je propose, je voudrais que comme tous autres particuliers, ils fussent obligés de produire la preuve qu'ils sont susceptibles de coopérer utilement aux travaux de la société.

Toutefois il serait essentiel qu'elle s'adjoignit, outre un certain nombre de correspondants, quelques bons dessinateurs capables de dessiner consciencieusement et non pas *artistiquement*, comme

le disent certains barbouilleurs de mauvaises lithographies, les monuments dont elle voudrait publier les figures.

Déjà une des provinces les plus étendues du royaume, nous a montré un bel exemple à suivre. *La société des Antiquaires de Normandie*, établie à Caen, et composée de savants d'un mérite reconnu, se signale chaque jour par ses découvertes, par ses utiles publications. Les intéressants travaux de MM. de Caumont, Deville etc., ont obtenu un suffrage universel. Puisse la Bretagne se piquer d'une noble émulation et mener de front avec la Normandie, l'archéologie nationale. Elle le peut avec d'autant plus d'espérance de succès, qu'elle possède un grand nombre d'hommes instruits, qui se sont spécialement occupés de l'historique monumentale ou politique de leur province natale; mais qui dispersés, isolés, ne peuvent produire ni mettre en lumière les matériaux précieux que chacun d'eux a recueilli. De quel avantage donc leur réunion, le concours unanime de leurs travaux ne seraient-ils pas dans l'intérêt de la science et des arts et dans celui de l'histoire de la patrie!

Au moment où l'on achève l'impression de ce volume, je reçois par la poste une lettre anonyme, timbrée de Brest; elle est tellement curieuse, que je ne puis me refuser la satisfaction de la rendre publique. Elle fera d'ailleurs connaître à mes lecteurs, cent fois mieux que je n'eusse jamais pu le faire moi-même, à quelle espèce d'adversaires j'ai affaire. – La voici :

« M. le Chevalier, digne émule de tous nos écrivains » ineptes. Votre ouvrage sur *le Finistère* est un tissu d'ab- » surdités, d'insultes contre le clergé et vos bons compa- » triotes qui vous ont malheureusement donné l'hospitalité. » Enfin c'est un monument de sottise qui ne peut tourner » qu'à votre honte et déshonneur dans ce pays comme dans » toute la France.

» Ainsi permettez-moi de vous dire que vous n'êtes qu'un » pauvre imbécile, un homme sans foi et sans mœurs, » et que votre ouvrage ne mérite pas d'être lu ni même » refuté. Aussi je ne suis plus surpris d'apprendre que vous » vous métamorphosez en femme; mais métamorphosez- » vous en *bête* et vous écrirez mieux.

» Tous les gens honnêtes vous préviennent de cesser vos » courses dans le Finistère, et d'aller porter votre honte » dans des pays où vous n'êtes pas connu. Nous ne craignons » pas votre plume inepte, mais *vous* vous devez craindre » l'indignation publique.

» Ainsi M. le Chevalier sans-Culotte, ayez recours à la » métamorphose pour échapper au danger qui vous menace. »

Point de signature ni de date.

D'après le style de cette épitre, j'ai cru d'abord qu'elle m'était adressée par quelque misérable de la plus basse

classe de la société, mais en considérant la netteté de son écriture et la pureté de son orthographe, je me suis convaincu qu'elle partait d'un point plus élevé.

Je prie d'ailleurs les personnes, qui ne me connaissent pas, de croire que, malgré ce que dit cet *honnête* anonyme, je ne suis pas si mal dans l'esprit des honnêtes gens et qu'ils ne m'ont pas si légèrement retiré leur estime. Cette estime qu'il a fallu mériter longtemps avant de l'obtenir, de quel prix serait-elle au reste si elle ne pouvait me défendre un seul instant contre les outrages d'un lâche? Je les supplie aussi d'être bien persuadées que malgré ses menaces, je ne quitterai aucunement ce pays, que j'y demeurerai dans une sécurité profonde, et que je continuerai, comme par le passé, mes courses dans le Finistère, tant dans le but d'être utile aux sciences, que dans celui tout simple de me promener quand l'envie m'en prendra, et ce sans me cacher ni me *métamorphoser*.

Quant aux personnes qui me connaissent, elles peuvent attester à tous, jusqu'à quel point je suis homme à m'effrayer pour des menaces, *de quelque part qu'elle puissent m'arriver*.

Je conserve très-précieusement dans mes papiers l'original de la lettre qu'on vient de lire. Il pourra m'être utile un jour.

ANTIQUITÉS

DE LA BRETAGNE.

CÔTES-DU-NORD.

Le département des Côtes-du-Nord, le plus étendu de toute la Bretagne, n'est pas moins riche que ceux du Morbihan et du Finistère en monuments de l'antiquité. Il ne possède pas à la vérité autant ni de si gigantesques monuments druïdiques que ces deux derniers, surtout que celui du Morbihan, mais il est mieux partagé qu'eux sous le rapport de ceux du moyen âge. Les forteresses, châteaux, monastères, chapelles, etc. y sont et plus nombreux et en meilleur état de conservation. De plus, on y trouve de véritables antiquités Romaines, ici bien caractérisées, et qui ne peuvent laisser matière à aucun doute. Situé sur les limites des anciens territoires des Ossismiens et des Curiosolites, le département

des Côtes-du-Nord devait naturellement offrir de nombreux vestiges du séjour des Romains chez la seconde de ces peuplades qui lui fut long-temps soumise. En outre, on y rencontre plusieurs monuments Gallo-Romains, monuments précieux, en ce qu'ils se rattachent à une époque de notre histoire aussi intéressante sous le point de vue politique que sous le rapport de l'art. Sous le premier aspect cette époque forme le passage de la domination Romaine s'écroulant avec l'empire, à la domination Franque appuyée par les victoires de Clovis et de ses enfants ; sous le second elle nous montre celui de l'architecture et de la sculpture de l'Italie antique au style barbare et grossier appelé communément Gothique-Lombard ou à *pleins ceintres*, mais que notre savant confrère, M. de Caumont, désigne avec plus de raison sous la dénomination d'*architecture romane* puisqu'elle n'est en effet qu'une défectueuse imitation de celle que les Romains avaient introduite dans les Gaules.

Le département des Côtes-du-Nord n'est pas moins fertile non plus en souvenirs historiques que les autres parties de l'ancienne Bretagne. Théâtre de grands événements, patrie de héros immortels, ses localités, ses monuments nous en rappellent à chaque instant le souvenir ; et à chaque pas qu'y fait le voyageur, une foule de

circonstances retracent à sa mémoire les grands noms des Penthièvre, des de la Roche, des d'Avaugour, des Coetquen, des Coetlogon, des Montfort, mais surtout celui de Du Guesclin.

Une contrée si richement partagée en sujets du domaine de l'histoire, était donc bien digne, à tous égards, d'attirer l'attention d'un antiquaire de France, et de devenir l'objet spécial de ses investigations et de ses recherches; aussi m'y suis-je livré avec tout le zèle et toute l'attention qui m'ont été possible, en le parcourant et le visitant à plusieurs reprises. J'offre aujourd'hui au public le résultat de mes observations et de mes travaux; ils pourront, je l'espère, compléter ce que j'ai déjà publié sur la même matière relativement aux départements du Finistère et du Morbihan.

Lorsqu'on passe du Finistère dans les Côtes-du-Nord, en suivant le littoral que baignent les flots de la Manche, on trouve d'abord une vaste plage de sable appelée communément la *lieue de grève*. Cette dénomination est ici plus exacte que celle, toute semblable, que porte la plage de sable que traverse la route de Lanveoc à Quimper sur la baie de Douarnenez, et qui n'a à peine que mille toises d'étendue. La lieue de grève, dont nous parlons ici, a bien réellement une lieue de l'Ouest à l'Est depuis la fontaine

1. Grève de S.t-Michel, et traditions de S.t Efflam et du roi Artus

de S.[t]-Efflam jusqu'au village de S.[t] Michel-en-grève, situé à l'extrémité opposée. Ses rivages nous rappellent des traditions importantes et qui doivent nécessairement trouver leur place dans cet ouvrage.

Ce fut en ce lieu qu'aborda, venant d'Irlande, S.[t] Efflam, l'un des premiers anachorètes chrétiens dans l'Armorique; sa légende, très-curieuse, présente, ainsi que toutes celles des Saints Bretons de la même époque, un singulier mélange de la vérité avec le merveilleux; on voudrait sans doute pouvoir écrire l'histoire d'après de meilleurs documents, mais il n'en existe pas de plus authentiques pour les annales des premiers siècles de la Bretagne, et faute de mieux on doit considérer ces légendes comme des matériaux précieux, puisqu'ils sont les seuls qui puissent jeter quelques lumières sur des temps éloignés et des traditions qui deviennent chaque jour plus vagues, plus incomplètes et plus obscures.

S.[t] Efflam, fils et unique héritier d'un roi d'Irlande au cinquième siècle, naquit, à ce que l'on croit, en l'an 448. Son aïeul et son père soutenaient, depuis long-temps, une guerre sanglante et opiniâtre contre un des rois Saxons de l'Heptarchie; les succès étant balancés de part et d'autre, l'avantage ne demeurait à aucun des deux partis, et la lutte se continuait entre

les deux princes avec un égal acharnement et une égale effusion de sang humain.

Lassés enfin d'en répandre inutilement, et touchés des maux qu'attirait sur leurs sujets ce long état d'hostilités, le roi d'Irlande et son adversaire résolurent de mettre un terme à ces calamités en concluant une paix durable. On convint qu'elle serait cimentée par l'union du jeune prince Efflam avec la princesse Honora, fille du roi Saxon, et tous deux furent fiancés en attendant qu'ils eussent atteints l'âge nubile.

Mais le jeune Efflam, malgré sa grande jeunesse, manifestait déjà des inclinations sérieuses et un penchant à la dévotion méditative, qui ne le disposaient guère à répondre aux vues politiques qu'on avait conçues à son égard. Edifié par l'exemple de quelques pieux cénobites chrétiens qui, depuis un demi-siècle environ, avaient pénétré dans l'Hybernie, il se plaisait comme eux à la prière, à l'abstinence, à faire l'aumône et autres exercices de piété. Non seulement il s'y livrait avec ardeur, mais encore il sut inspirer les mêmes penchants aux jeunes seigneurs compagnons de ses jeux et de ses études.

Cependant il atteignit, ainsi que sa fiancée, l'âge d'adolescence ; le roi son père, envoya chercher en Angleterre la princesse Honora, et dès qu'elle fut arrivée à sa cour, il déclara à

son fils qu'il eût à se disposer à recevoir sa main, comme gage du traité de paix qui devait garantir désormais le repos de son royaume et le bonheur de ses sujets. Efflam qui avait résolu de consacrer sa vie à Dieu, fut consterné de cette déclaration, mais il n'osa désobéir à son père.

Il prit, pour éluder ses ordres, un parti difficile mais dont il se tira avec succès. Il consentit à épouser la belle Honora : leurs nôces furent célébrées avec toute la pompe et le luxe que l'époque permettait de déployer en pareilles circonstances. Mais Efflam déterminé à suivre sa vocation et à conserver sa virginité, se décida à prendre la fuite avec ses compagnons les plus dévoués, s'il ne pouvait faire résoudre son épouse à suivre le même parti, se vouer au culte des autels et vivre chastement ensemble ainsi qu'un frère avec une sœur. Il fit en conséquence préparer secrètement un vaisseau pour s'y embarquer au besoin et fuir la cour du roi son père.

Conduit au lit nuptial, près de sa jeune épouse, il chercha à lui persuader qu'il fallait vivre saintement ensemble, en se bornant l'un envers l'autre à une affection toute fraternelle; mais Honora, que la bonne mine et les grâces de son époux avaient touché tout différemment, se trouva fort peu disposée à consentir à un pareil genre de vie. L'éloquence du pieux Efflam

ne la persuadait nullement. Elle l'écoutait avec distraction, et son long sermon finit par l'endormir. Le prince voyant alors l'inutilité de sa faconde, craignant aussi de finir par succomber à une tentation trop forte, se leva sans bruit, se déroba du palais, courut au port où l'attendaient ses disciples et s'embarqua promptement avec eux, faisant voile aussitôt, sans tenir d'autre route que celle où il plairait à Dieu de les guider.

La providence les conduisit sur les côtes du diocèse de Tréguier en Bretagne, et ils abordèrent sur une vaste plage de sable (la lieue de grève), de la paroisse de Plestin, ils mirent pied à terre sous une roche escarpée appelée encore aujourd'hui Roc'h hyr glas.[1] A peine la troupe dévote avait-elle débarqué, qu'elle fut épouvantée à l'aspect d'un horrible dragon, qui sortit tout-à-coup d'une caverne située au pied du rocher. La chronique dit que ce monstre faisait la désolation de la contrée, que personne n'avait osé le combattre, et que pour dérouter ceux qui seraient tentés de lui donner la chasse, il avait la ruse de marcher à reculons, de sorte qu'en suivant ses traces on prenait une direction toute opposée à celle qu'il avait prise, et qu'on s'éloignait de lui au lieu d'aller à sa rencontre.

[1] Ce qui signifie, en Celto-Breton, *la grande roche bleue*, à cause de la couleur d'un gris bleuâtre que ce rocher présente d'un peu loin.

Voici donc encore un de ces *dragons* dont toutes nos anciennes traditions font si fréquemment mention. Nous avons déduit, dans la 1.re partie de nos Antiquités du Finistère, les raisons qui nous portent à penser qu'il ne faut pas les considérer absolument comme des êtres chimériques ou fabuleux; nous y renvoyons nos lecteurs.

Quoi qu'il en soit, l'apparition subite d'un pareil monstre causa un grand effroi à Efflam et à ses compagnons, plus dévots que guerriers; ils ne se sentaient guère d'humeur à le combattre, et on ne sait trop ce qui leur fût advenu, si le ciel ne leur eût envoyé à point nommé un valeureux champion.

Ici nous allons voir paraître un personnage renommé et dont l'histoire réelle est mêlée à une foule de traditions fabuleuses, ce qui l'a, quoiqu'à tort, fait considérer comme un être très-problématique.

Le célèbre roi Artus, chef fameux de la table ronde, et qui régnait à la fois sur le pays de Galles et sur une partie de la Bretagne Armorique[1], vint à passer sur la grève, il reconnut

[1] Ce fait nous paraît établi d'après la concordance des noms actuels des localités de ces deux contrées, avec ceux cités dans les chroniques de la table ronde qui, quoique mises en *roman* (c'est-à-dire en langue Romane du 12.e siècle), ne sont, nous ne cessons de le répéter, que des chroniques historiques relatives aux deux Bretagnes.

Efflam, dont il était parent, et en voyant le danger qui le menaçait il n'hésita pas à attaquer le dragon, quoiqu'il n'eut d'autres armes que sa massue et son bouclier. Le combat fut long et opiniâtre, et pendant sa durée le prince d'Irlande et ses compagnons adressaient au ciel des vœux pour leur vaillant défenseur. Ils furent exaucés : Artus enfin terrassa son hideux adversaire et le laissa sans vie. Cette victoire lui acquit une grande réputation dans le pays et lui valut le surnom de *uter pen dragon*, ce qui signifie, en langue celtique, *vainqueur du dragon.* Après son combat, le héros se sentant épuisé de fatigue et très-altéré, Efflam après une fervente oraison fit le signe de la croix, et frappant de son bourdon un rocher voisin, en fit jaillir à l'instant une fontaine limpide où Artus étancha sa soif. Cette fontaine miraculeuse se voit encore au lieu nommé *Toul-Efflam*, à l'extrémité occidentale de la lieue de grève.

Suivant une autre version, adoptée par Albert Legrand, le combat d'Artus contre le dragon eut une issue différente. Après avoir lutté une journée entière sans pouvoir obtenir d'avantages l'un sur l'autre, le roi et le reptile épuisés de fatigue se séparèrent *d'un commun consentement* et revinrent à la charge le lendemain, mais réciproquement avec aussi peu de succès. Alors

Efflam voyant les efforts d'Artus inutiles, et craignant qu'il ne finit par succomber enfin, eut recours aux armes spirituelles, qu'il savait mieux employer que toutes autres; il invoqua le secours du ciel, et aussitôt le dragon, montant sur un rocher, se précipita de lui-même dans la mer et s'abîma dans les flots. Cette version est trop évidemment analogue à celle de l'histoire de S[t]. Pol et du dragon de l'île de Baz, pour que nous ne l'ayons pas rejetée, et d'ailleurs elle est moins vraisemblable que la première.

Artus ayant délivré son cousin du péril qui le menaçait, prit congé de lui et s'enfonça dans une épaisse forêt qui bordait le rivage pour y chercher de nouvelles aventures. Cette forêt, dont parle la légende, n'existe plus aujourd'hui, mais on ne peut révoquer en doute son existence passée. Engloutie jadis par quelque marée extraordinaire, elle a été en effet retrouvée en 1812 par M. le comte de la Fruglaye qui, traversant cette plage à la suite d'un violent ouragan qui en avait balayé le sable, la trouva toute bordée d'amas de troncs d'arbres et de détritus de différents végétaux, noircis de vétusté, mais dont on reconnaissait encore parfaitement les formes; on pouvait même encore distinguer, par la nature de leur écorce, les différentes

espèces d'arbres dont la plupart étaient des chênes et des bouleaux.[1]

Efflam, en mémoire de sa délivrance, planta une croix de pierre sur le lieu du combat et fonda un ermitage près de la fontaine miraculeuse dont nous avons parlé : il s'y établit avec ses disciples, mais tandis qu'ils se livrent paisiblement en ce lieu à leurs exercices de dévotion, retournons en Irlande auprès de la princesse Honora, nouvelle Ariane, qu'Efflam avait si froidement abandonnée la première nuit de ses nôces.

Cette épouse infortunée, devinant le motif de son abandon, résolut de rejoindre son mari à tout prix, et quoiqu'elle ne sut de quel côté se diriger pour le retrouver, elle se flatta que la providence la guiderait. S'embarquant donc dans un de ces légers bateaux de cuirs cousus dont les Celtes faisaient un si fréquent usage,[2] elle s'abandonna au gré du vent et des flots qui la poussèrent sur les côtes de l'Armorique, à l'embouchure de la rivière du *Guer* (la rivière de Lannion). Elle aborda au lieu appelé le

[1] Il est fort remarquable que le bouleau, qui alors se trouvait si abondamment dans cette forêt, ne croît plus aujourd'hui naturellement sur aucun point du Léonnais ni de la côte entre Morlaix et Lannion.

[2] On les appelait Curac'hs. Nous avons déjà parlé de ces bateaux.

Coz-Guéaudet, et s'étant informée, auprès des habitants, du lieu de son époux fugitif, elle n'en put apprendre autre chose sinon qu'il y avait à trois lieues de là un saint ermite nommé Efflam, récemment arrivé dans la contrée, qu'il édifiait par sa piété exemplaire. Honora convaincue que cet anachorète n'était autre que le prince qu'elle cherchait, prit un guide qui la conduisit jusqu'à l'ermitage. Elle y arriva sans accident, quoique poursuivie par le gouverneur de la ville de Lexobie, près le Coz-Guéaudet, qui, ayant su qu'une princesse belle comme le jour venait de débarquer sur ses côtes, avait conçu le projet de l'enlever et de lui ravir ses faveurs.

Réunie à son époux, Honora le transporta de joie en lui annonçant qu'elle était déterminée à embrasser comme lui la vie religieuse, pourvu qu'il souffrît qu'elle habitât auprès de lui. Efflam fit construire une petite cellule à quelque distance de son ermitage, et consentit à ce qu'elle vînt l'y visiter fréquemment, pourvu qu'elle eût toujours un voile sur le visage et qu'elle ne lui parlât d'autre chose que de ce qui était relatif à la religion. Tous deux vécurent ainsi plusieurs années, n'ayant ensemble qu'un commerce purement spirituel; puis au bout de ce temps, Honora, du consentement de son mari, se

retira dans le monastère de Lannenok, en Cornouailles.

Sur ces entrefaites, un pieux ermite nommé Gestin, et qui avait autrefois habité le lieu où Efflam avait établi son domicile, revenant d'un long pélérinage à Rome, fut fort surpris de retrouver la place occupée par un autre; mais voyant que cet étranger était un saint homme, il ne voulut pas le déranger quoiqu'il lui eût offert de lui rendre son ermitage. Grande contestation de politesse s'éleva entre eux deux à qui céderait la place à l'autre : un ange la termina en venant leur annoncer que l'ordre divin était qu'Efflam restât où il était, et que Gestin fut s'établir dans la forêt voisine. Ce dernier obéit, et s'étant retiré dans les bois il y mena une vie si exemplaire, que le pays environnant consacra sa mémoire en prenant son nom, et on l'appela *Plou Gestin* (peuple de Gestin), et par contraction *Plestin*, que la paroisse qui l'occupe conserve encore aujourd'hui.

S.t Efflam demeura donc dans l'humble ermitage de Toul-Efflam jusqu'à la fin de sa vie, qui arriva en l'an 512. Il y fut enterré, mais de nombreux miracles s'opérant sur son tombeau, où l'on venait de toute part en pélérinage, ses ossements furent enlevés comme reliques et déposés dans un sarcophage érigé en 994, dans

l'église paroissiale de Plestin. Ce tombeau était entouré d'une grille de fer en forme de cage ; elle a été détruite à l'époque de la révolution et remplacée par une balustrade de bois.[1]

Aucun auteur, aucun ancien historien n'ayant annoncé que lors des irruptions des Normands les reliques de S.t Efflam eussent été profanées ou transférées ailleurs, comme celles de beaucoup d'autres saints Bretons, on espéra que son tombeau les contenait encore, et en 1816 il fut ouvert par ordre du vicaire-général du diocèse ; mais il paraît que malgré le silence des chroniqueurs ce sépulcre l'avait déjà été, car on n'y trouva à la place des ossements de S.t Efflam

[1] Depuis encore, on a déplacé ce mausolée que l'on a mis dans l'angle d'un des bas côtés de l'église. Du reste il s'en faut de beaucoup que ce monument date de l'an 994 ; celui qui existait alors a sans doute été détruit, et le tombeau actuel qui le remplace, date seulement du 16e siècle. C'est un sarcophage entouré d'arcades gothiques, et sur lequel est couchée la statue de S.t Efflam revêtu des habits et des insignes de la royauté. Cette statue est peinte et dorée. Tout auprès on a mis une tablette sur laquelle est peinte cette inscription, écrite d'ailleurs en caractères très-modernes.

Cy gist le cor du glorieux saint Eflam, prince, fils du roi d'Hybernie, en 994.

La date de 994 exprime seulement ici l'époque à laquelle le corps du saint a été transféré dans l'église de Plestin. Cette église, dans son état présent, ne remonte qu'à l'an 1576, ainsi que l'atteste son architecture et la date écrite au-dessus de son portail. C'est un édifice gothique de mauvais goût. Le reliquaire qui l'accompagne est du même temps.

qu'un gros paquet de goëmon, et l'on ne peut savoir ce que sont devenus les restes du saint, à moins qu'on ne suppose qu'un espace de près de 1300 ans ne les aient réduits en poussière.

Parvenu à l'extrémité orientale de la plage témoin des exploits d'Artus et des miracles de S.t Efflam, on arrive dans le modeste village de S.t-Michel-en-Grève, dont les maisons sont pittoresquement groupées autour d'une petite église de la fin du 16e siècle. On prend ensuite la route qui conduit à Lannion, et en la suivant je trouvai à main gauche, un peu au-dessus du village, un Men-Hir haut de treize à quatorze pieds; ces monuments sont si répandus en Bretagne et nous en avons parlé si souvent dans nos précédents volumes, que celui-ci n'a pas besoin de commentaires ni d'une plus longue description.

2. Men-Hir de S.t-Michel-en-Grève.

La ville de Lannion, la première où je m'arrêtai en entrant dans le département des Côtes-du-Nord, ne présente plus guère aujourd'hui d'objets dignes de l'attention d'un antiquaire. Autrefois murée, elle était le chef-lieu d'un comté dont une des plus anciennes familles de Bretagne portait le nom. Il ne reste plus rien à présent de ses vieilles fortifications, et la famille des comtes de Lannion, seigneurs de Quinipily, Cruguil et le Vieux-Châtel, est aujourd'hui éteinte.

3. Ville de Lannion.

Cette famille a compté parmi ses membres plusieurs chambellans et maîtres-d'hôtel des ducs de Bretagne, au nombre desquels on doit citer Briand de Lannion, qui fit plusieurs campagnes sous les ordres de Du Guesclin et se signala particulièrement à la prise de Mantes, sur les Anglais, par ce grand capitaine, en 1363.[1] Un autre seigneur de Lannion se distingua pendant la guerre de la ligue. Enfin c'est à Pierre, comte de Lannion, gouverneur, pour le roi, des villes de Vannes et d'Auray, en 1696, que les amateurs d'antiquités sont aujourd'hui redevables de la conservation de la précieuse statue païenne que l'on voit à Quinipily; il en empêcha la destruction et la fit placer au-dessus d'une fontaine dans la cour de son château, où elle fut désormais en sûreté contre les atteintes du vandalisme. (Voir l'article qui concerne cette statue, dans nos Antiquités du Morbihan.) Pierre de Lannion était un homme savant et très-lettré.

La maison de Lannion portait pour armoiries *d'argent à trois merlettes de sable posées deux*

[1] Nous ferons remarquer, à l'occasion de ce siége de Mantes, que ce fut l'époque bien constatée où, pour la première fois, on fit usage de l'artillerie à feu dans les armées françaises. Du Guesclin battit en brèche la grosse tour de cette place avec quelques petits canons ou pierriers qui inquiétèrent beaucoup les assiégés. Nous donnerons aussi dans les pièces originales rapportées à la fin de ce volume, une quittance de Briant de Lannion.

et une, au chef de gueules chargé de trois quintes feuilles d'argent, et pour devise, ces mots: *prementem pungo.* Ce blason se retrouve sur plusieurs anciens édifices et monuments bretons.

L'église de S.t-Jean, la principale de la ville de Lannion, fut bâtie dit-on à la fin du douzième siècle, mais d'après le style de son architecture on a peine à croire qu'elle remonte à une époque aussi ancienne Elle ne présente d'ailleurs aucune particularité remarquable.

Sur la hauteur qui domine Lannion on voit l'église de Brelevenez, dont l'abside est dans le style d'architecture romane. La nef, le portail et le clocher sont du quinzième siècle. Cet édifice, primitivement bâti dans le commencement du douzième, a dit-on appartenu aux templiers.

Au-dessous de Lannion, en allant vers la côte, à l'embouchure de la rivière du Guer, existait une de ces grandes et antiques cités, dont parlent si souvent les vieilles traditions bretonnes, et qui sont aujourd'hui entièrement effacées de la surface du sol Celle-ci portait le nom de *Lexobie*, et n'était pas moins renommée, selon nos légendes, que les villes d'Is, de Tolente, d'Occismor, etc., dont nous ne connaissons plus que les noms et dont les positions mêmes sont douteuses. Plus respectée pourtant que ces dernières, par la faux destructive du temps, Lexobie a laissé quelques

4. Ancienne ville de Lexobie.

vestiges qui peuvent du moins fixer avec certitude le lieu où elle s'élevait jadis, du moins s'il faut s'en rapporter à quelques personnes, qui croient en retrouver les restes près du village de Coz-Gueaudet, dans quelques fondations de murs et l'entrée d'une espèce de caveau. Pour nous, tout en accordant l'existence passée de la cité de Lexobie, au lieu où on la place encore aujourd'hui, nous n'oserons rien affirmer d'après des vestiges si vagues et si peu significatifs. Les historiens fixent l'époque de sa destruction au huitième ou au neuvième siècle. Selon Le Baud, elle aurait été saccagée en 836, par Haston ou Hasting, célèbre chef Danois. Mais il paraît que cet auteur se trompe et qu'il prend ici le sac de Tréguier pour celui de Lexobie; selon Ogée, cette cité aurait été prise en 786, par un des généraux de Charlemagne, et ensuite totalement rasée. C'est l'opinion la plus fondée et la plus généralement adoptée.

Le souvenir de cette cité antique n'est pas le seul qui se soit conservé dans cette partie du département; tout le territoire compris entre Lannion et la mer, depuis la rivière de Guer jusqu'à Perros-Guirec, en a gardé d'autres qui ne sont pas moins dignes d'intérêt: des monuments des premiers âges du christianisme; une foule de traditions relatives à ces romans historiques dits

de la table ronde, berceaux poétiques de l'histoire de Bretagne, s'y retrouvent presqu'à chaque pas.

5. Autres traditions du roi Artus.

Là, dans la paroisse de Plœmeur, existe le château de Kerduel, si célèbre dans ces chroniques et dont elles font le séjour favori du roi Artus. C'est dans ce château que ce prince environné de tous ses preux, de Lancelot, Tristan, Karadeuc, Yvain, etc., tenait une cour magnifique, dont la reine Gwenarc'han, son épouse, et la belle Brangwain, sa favorite[1], faisaient l'ornement et les honneurs. Le château actuel de Kerduel n'est pas, il s'en faut de beaucoup, l'édifice qui existait du temps d'Artus, il n'en a conservé que le nom et les souvenirs; mais ces matériaux fugitifs n'en sont pas moins des documents infiniment précieux pour l'histoire.[2]

A peu de distance, et tout près de la côte, est la petite île d'Agalon ou Avalon, lieu de la sépulture d'Artus. C'est en vain que les Anglais ont revendiqué ce fait et qu'ils prétendent que le héros fut enterré dans une autre île d'Avalon,

[1] Les traducteurs maladroits des romans de la table ronde ont, suivant leur usage, étrangement défiguré ces deux noms. Ils ont changé celui de *Gwenarc'han*, qui veut dire Blanche comme de l'argent, en celui de *Genièvre*, où l'étymologie n'est plus reconnaissable; et celui de *Brangwain* en *Brangien*.

[2] Le château de Kerduel appartient aujourd'hui à M. de Champagny, lieutenant-général des armées du roi, du chef de sa femme, ci-devant mademoiselle Caroline de la Fruglaye.

qui existe effectivement dans le pays de Sommerset. Toutes les autres localités désignées dans les chroniques de la table ronde, sont trop clairement placées dans notre Armorique et trop bien en concordance avec les noms qu'elles y portent encore aujourd'hui, pour que les prétentions des Bretons insulaires, à cet égard, ne soient pas repoussées par tous les esprits judicieux. Les Anglais ont surtout voulu posséder le tombeau d'Artus pour complaire à leur roi Henri II, admirateur passionné, comme nous l'avons dit ailleurs, des poëmes de l'antique Bretagne. Ils ont donc affirmé que ce tombeau existait chez les religieux du monastère de Glassenbury, dans le comté de Sommerset, qui prétendaient être en possession du sépulcre du roi des preux, et qui, désirant attirer l'attention et les bienfaits de Henri II sur leur couvent, offrirent de prouver leur prétention en faisant ouvrir le tombeau en sa présence même. La chose fut exécutée, et après avoir fouillé au lieu qu'ils désignèrent à une profondeur de sept pieds, on trouva une grande pierre plate sur laquelle était incrustée une croix de plomb chargée de cette inscription :

Hic jacet sepultus inclitus rex Arturius in insula Avalonia.

Cette preuve paraissait concluante, et l'historien Cambden même l'adopte absolument. Mais

il a été démontré depuis que la tombe et l'inscription n'étaient qu'une fraude des bons moines de Glassenbury, qui les avaient fabriqués et enterrés quelques jours d'avance dans l'endroit où la fouille fut faite en présence de leur monarque, lequel du reste en fut entièrement dupe.

Nous persistons donc à maintenir que, si comme le disent la tradition et les chroniques, le roi Artus a été enterré dans une île appelée *Avalon*, c'est dans l'île d'Avalon Armoricaine, dans celle qui avoisine son château de Kerduel, lieu de sa résidence de prédilection, et où naturellement il a du désirer de terminer ses jours.[1]

On a déjà pu voir combien j'attache d'importance aux vieilles traditions populaires, et combien je blâme ces esprits vains et superficiels qui les rejettent avec dédain, les traitant de fables puériles. J'ai démontré, je pense, qu'au milieu du merveilleux qui les enveloppe, il existe tou-

[1] Les historiens manquant au sixième siècle à la Bretagne Armorique, Artus, quoique son existence ne puisse être révoquée en doute, n'est demeuré qu'un personnage de traditions, qu'un héros poëtique. Plusieurs raisons portent cependant à croire qu'il a vécu de l'an 510 à l'an 542, et qu'il possédait tout le territoire compris entre les rivières de Lannion et de Tréguier. Il avait aussi des domaines étendus dans le pays de Galles, où sa ville principale se nommait *Cintageul*, nom défiguré dont il serait important de retrouver l'origine. Dans ses aventures, Artus figure tantôt en Angleterre, tantot en Armorique.

jours un fond de vérité. Ces traditions deviennent alors précieuses pour des temps où l'histoire se tait. Convaincu de leur utilité, j'en vais rapporter une qui, toute fabuleuse qu'elle paraisse, qu'elle soit en effet, quand au fond, renferme cependant quelques points qui peuvent donner matière à beaucoup de réflexions et à des discussions importantes.

Selon elle, Artus ne mourut point et par conséquent ne fut point enterré dans l'île d'Avalon. Mais cette île était le séjour d'une fée, la fameuse Morgain (altération de Morgwen, sœur de l'enchanteur Merlin). Or cette Morgain était amante éperdue du brave et aventureux monarque. Artus n'avait pas moins de succès en amour qu'en guerre; ses avantages auprès des belles inspirèrent à la magicienne une jalousie qui ne lui laissa plus de repos, et pour posséder en paix l'objet de sa tendresse, elle l'enleva dans un nuage au milieu des fêtes somptueuses de Kerduel, et le transporta dans l'île d'Avalon, dont l'abord fut rendu inaccessible à tout étranger. Dans ce lieu, dont elle avait fait un séjour enchanté, elle jouit avec son cher Artus d'une affection qui ne fut plus partagée. Elle ne lui permit de sortir de son île, pour visiter ses états, que sous la figure d'un corbeau, et le peuple croit encore, dans plusieurs localités des deux Bretagnes, qu'un

jour il reprendra entièrement sa première forme et reviendra le gouverner.

Quelles vérités sont cachées sous cette fable? D'abord que cette Morgain, si célèbre dans toutes les chroniques du temps, que cette fée, sœur d'un enchanteur non moins célèbre, n'était autre qu'une de ces druïdesses auxquelles le peuple attribuait toujours une puissance surnaturelle. L'île d'Avalon (l'île des pommes en Celto-Breton), était son séjour favori? En effet, tous les historiens de l'antiquité, ces Romains entr'autres, dont l'autorité est d'un si grand poids aux yeux d'un grand nombre de personnes, nous disent dans leurs écrits que les druïdesses, pour avoir plus d'ascendant sur l'esprit de la multitude et s'environner de ce voile mystérieux qui en imposait aux peuples, surtout alors, choisissaient ordinairement leur séjour dans les îles presque inaccessibles qui bordent les rivages de l'Armorique.

Morgain ensuite enlève Artus dans un nuage, le dérobe à tous les regards et le tient caché dans son île, où son existence demeure ignorée de tous ses sujets. — Artus, dans une de ses courses aventureuses, à la poursuite de quelque bête féroce, est entraîné sur le rivage et s'engloutit dans les sables mouvants qui bordent les grèves opposées à l'île d'Avalon. Telles sont les réalités

probablement cachées sous la fiction que nous venons de rapporter.

La fée, la magicienne, la druïdesse Morgain, est un personnage trop généralement cité dans les traditions des temps obscurs, pour qu'on ne soit pas porté à croire à son existence. Mais ici s'élève une question intéressante à discuter ; ce personnage fut-il réellemént un être unique, ou faut-il croire qu'on a reporté sur lui les actions, les faits merveilleux de plusieurs autres de même nature existant à-peu-près aux mêmes époques, c'est-à-dire de plusieurs autres prêtresses du culte druïdique, renommées par un prétendu pouvoir surnaturel ?

Ce qui nous conduit à faire cette question, est un rapprochement fort singulier entre le nom de Morgain et celui d'une autre fée non moins célèbre dans nos vieux récits, la fameuse Mélusine du Poitou.

Effectivement, le nom de Morgain n'est qu'une altération de *Mor-gwen*, ce qui signifie, en Celto-Breton, *blancheur de mer*, c'est-à-dire, selon moi, l'écume de la mer.[1]

[1] N'est-on pas frappé aussi des rapports de noms de ces demi-divinités Celtiques, avec celui de la Vénus des Grecs αϖροδιτε qui signifie *écume*, et de la fable qui fait naître cette déesse de l'*écume de la mer* ? ceci n'est qu'une remarque amenée par un hasard singulier sans doute, nous n'en déduisons rien d'ailleurs ; mais il est de ces analogies dont l'o-

D'un autre côté le nom de Mélusine ou plutôt *Mer lusine*, comme le prononcent encore aujourd'hui les paysans du Poitou, vient des deux mots Celtiques *Mor-lusein*, qui signifient *brouillard*, *vapeur de mer*.

Morgwen habite une petite île au milieu des flots de l'Océan. Mélusine se plaît dans les eaux du lac de Lusignan, où elle nage sous la figure d'une femme dont la moitié inférieure du corps est celle d'un poisson.

Voilà de grandes ressemblances dans l'histoire de deux druïdesses célèbres dans les Gaules, et qui peuvent avoir existé dans des temps très-rapprochés. Nous ne tenterons pas de décider si ce furent deux êtres identiques, nous abandonnons la question aux savants qui seront tentés de l'approfondir. Nous rappellerons seulement ici que l'illustre maison de Lusignan en Poitou, prétendait prouver d'une manière irrécusable sa descendance de Mélusine.

Terminons donc ici cette digression sur des traditions locales intéressantes, mais dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et occupons-nous de l'examen de monuments plus positifs qui se voient dans le canton de Lannion.

rigine, si elle était recherchée, nous ferait remonter bien haut à travers la succession des siècles et montrerait une grande identité dans les croyances primitives des peuples.

6. Men-Hir avec des emblêmes du christianisme.

Si en sortant de cette ville, nous nous dirigeons au nord, en nous approchant de cette partie de la côte qui regarde les Sept-Iles, nous rencontrons au bout d'une lieue et demie, sur la route qui conduit à Plœmeur, un de ces monuments curieux qui constatent le passage d'une religion à l'autre, et qui nous expliquent, jusqu'à un certain point, par quels moyens un changement si important, un événement si grave dans l'histoire des nations, a pu être effectué dans l'Armorique.

C'est un Men-Hir des plus considérables puisqu'il n'a pas moins de vingt-quatre pieds d'élévation, sur dix pieds de largeur à sa base. Cet obélisque quoique brut présente naturellement la figure d'une aiguille à peu près quadrangulaire, et dont le sommet est terminé en pointe obtuse. Son poids total, d'après le cubage, est de 195,740 livres; on peut d'après cela se former une idée des efforts qu'ont dû coûter son extraction de la carrière, son transport et son élévation.

Au sommet de ce monolithe celtique, qui fut sans doute du nombre de ceux dont on faisait l'emblême de la divinité, on a dans des temps postérieurs placé une croix de pierre. Mais en outre, pour achever de sanctifier le culte idolâtre que le peuple de la contrée lui rendit long-temps encore, pour diriger sans qu'il sen doutât même ses vœux et ses adorations vers la religion véri-

table, on a couvert une de ses faces des symboles du christianisme, de ceux de la passion de Jésus-Christ. Ainsi du haut en bas du Men-Hir sont sculptés d'une manière grossière mais distincte, d'abord une figure de femme en pierre, ayant sur sa tête un coq, puis de droite et de gauche une lune et un soleil. A ses deux côtés sont deux verges en croix et une échelle. Au-dessous de cette figure est une sainte face, ayant d'un côté la lance et l'éponge en sautoir, de l'autre un marteau. Plus bas encore et vers le milieu à peu près du Men-Hir, on voit un grand crucifix et à quelque distance, au-dessous encore, une figure de la lune.

Tels sont les emblêmes par lesquels d'anciens missionnaires ont donné une apparence chrétienne à un monument du paganisme. Nous avons vu déjà d'autres faits analogues dans quelques pierres druïdiques des autres parties de la Bretagne, mais dans celle que nous décrivons ici, ils sont mieux caractérisés et ne peuvent laisser aucun doute sur les motifs de ceux qui y ont tracé ces symboles vénérables.

Il est certain que si les premiers apôtres de notre religion n'avaient employé de pareils moyens pour tromper la superstition des Celtes et les amener insensiblement à un changement de croyance, jamais peut-être ils n'eussent pu réussir

à introduire chez eux le christianisme. Il était certainement impossible d'extirper brusquement et d'une manière violente, un culte tel que celui que les druïdes prêchaient aux peuples de la Gaule, culte qui, basé principalement sur l'examen des phénomènes de la nature et sur les lois de l'astronomie, existait de toute antiquité et remontait peut-être aux époques les plus voisines du déluge. Il a fallu, pour le faire disparaître, avoir recours à des moyens mixtes, à des fraudes pieuses, à des mutations insensibles et surtout s'en raporter au temps. Ainsi, des croix, des bas-reliefs relatifs à la religion nouvelle, furent placés sur les Men-Hirs et les Dolmens, monuments grossiers mais éternels de la religion des premiers âges; la fontaine, le chêne sacré furent dédiés à quelque saint, et l'on y plaça son image; et lorsqu'ensuite l'humble chapelle remplaça le temple consacré au soleil, la maîtresse vître dirigée vers l'orient, y tint lieu de l'ouverture circulaire qui dans le temple païen recevait de ce côté les flots de lumière de cet astre à son lever, quand à chaque aurore, le peuple assemblé venait saluer et célébrer, par des chants d'allégresse, le retour du jour et l'apparition sur l'horizon de ce disque radieux.

On peut juger jusqu'à quel point les antiques idées religieuses demeurent enracinées dans le

cœur des mortels, par le temps considérable qu'il a fallu pour que la religion chrétienne remplaçât entièrement le paganisme dans la Bretagne, où son introduction éprouva plus de résistance que partout ailleurs. Ce fut vers la fin du quatrième siècle que ses premiers apôtres apparurent dans l'Armorique, et pourtant dans le milieu du septième, les habitans de cette contrée étaient toujours plongés pour la plupart dans les ténèbres de l'idolâtrie. Dans les retraites des forêts, le peuple allait encore chercher les monuments du culte druïdique, objets de son antique vénération. Là il se livrait à toutes les pratiques de sa religion primitive, que le chistianisme avait proscrites sans pouvoir les faire oublier; nous en voyons la preuve dans les canons d'un concile tenu à Nantes en 658, lequel tonne contre les adorations du peuple, *à l'égard de certains chênes et de certaines pierres cachées au fond des bois, devant lesquels on allait allumer des brandons et porter des offrandes*. Par l'arrêt de ce concile, il est ordonné aux évêques armoricains de faire arracher ces arbres sacrés et de les brûler, de renverser les pierres et de les jeter dans des endroits si cachés, que les paysans ne pussent jamais les retrouver. Cet arrêt ne put être exécuté que difficilement et seulement d'une façon partielle, mais il suffit, au reste, pour nous expliquer la

cause des mutilations considérables que nous avons remarquées dans beaucoup de nos monuments druïdiques.

Mais ces moyens furent bien insuffisants pour éteindre dans les campagnes le foyer de l'idolâtrie; il y existait encore plus d'un siècle après, ainsi que nous le prouve ce passage d'un capitulaire de Charlemagne, rédigé à Aix-la-Chapelle; il dit:

« A l'égard *des arbres*, *des pierres ou des*
» *fontaines*, où quelques insensés vont allumer
» des flambeaux et pratiquer d'autres supersti-
» tions, nous ordonnons que cet abus si criminel
» et si exécrable aux yeux de Dieu, soit aboli et
» détruit partout où il se trouvera établi. »

Dans un autre capitulaire de cet illustre empereur, il est dit encore :

« Que s'il se trouve dans une paroisse, des
» infidèles qui allument des flambeaux et qui
» rendent un culte religieux *aux arbres*, *aux*
» *fontaines et aux pierres*, le curé qui négligera
» de corriger cet abus, doit savoir qu'il se rend
» coupable d'un véritable sacrilége. »

Telles furent les mesures que Charlemagne fut obligé de prescrire contre les superstitions et les pratiques idolâtres qui dominaient encore ses sujets au commencement du neuvième siècle, c'est-à-dire quatre cents ans aprés l'introduction du christianisme dans la Bretagne. Mais malgré

la sévérité des ordonnances, malgré la toute-puissance de ce grand prince, elles furent encore insuffisantes. On sait qu'au dix-septième siècle même, l'idolâtrie était encore exercée dans l'île d'Ouessant et dans plusieurs paroisses de l'évêché de Vannes. Enfin, aujourd'hui même encore, combien n'en retrouvons-nous pas de traces dans les croyances superstitieuses des habitans de nos campagnes !

Il est donc très-possible que les figures sculptées en relief sur le Men-Hir de Plœmeur, ne l'aient été qu'à une époque peu éloignée, pour donner aux yeux de la multitude une direction orthodoxe au culte qu'on rendait obstinément dans le pays à ce monument païen. Ces figures, je le crois, ne peuvent remonter au-delà du seizième siècle, et peut-être même ne datent-elles que du dix-septième.

7. Dolmen de Kerguntuy.

En quittant la paroisse de Plœmeur pour passer dans celle de Tregastel, on trouve sur les limites, près du village de Kerguntuy, un Dolmen assez bien conservé dont la longueur est de vingt-deux pieds, et la hauteur, sous œuvre, de cinq et demi. Sa plate-forme, d'une seule pierre qui a la forme d'un carré, a vingt pieds de longueur sur dix de largeur. En avant de l'entrée, plusieurs pierres debout, qui ne supportent rien, y forment cette espèce d'avenue ou si l'on veut *de parvis*

que nous avons presque toujours remarqué accompagnant les grands Dolmens. Quelques-unes de ces pierres sont renversées.

Cet autel druïdique sert aujourd'hui de forge à un maréchal-ferrant qui, pour s'y établir plus commodément, a rempli l'intervalle de ses supports par un empierrement de maçonnerie sèche.

8. Pierre vacillante de Perros-Guyrech

Nous arrivons au bord de la mer à Perros, ou plutôt Perros-Guyrech, bourg ainsi appelé parce qu'il fut dans le principe consacré à Saint Kirech ou Guyrech, qui, dans les premières années du sixième siècle, s'y retira et y bâtit une église. Ce bourg est situé sur une baie assez spacieuse qui offre un bon abri aux bâtiments caboteurs, des frégates même peuvent, en cas de nécessité, mouiller à l'entrée de cette rade, sous l'île Tomé, qui les protège contre l'impétuosité des vents du large.

A peu de distance de Perros-Guyrech on voit, dans une grande étendue de terrain, le sol parsemé de gros blocs de granit naturellement arrondis ou ovales et posés à nu sur la bruyère, ce qui semble indiquer dans cette localité, un de ces *Carneilloux* ou cimetières Celtiques dont nous avons cité plusieurs exemples en traitant des Antiquités du Finistère. Au milieu de ces masses de pierres, dispersées sans ordre dans ce lieu inculte et solitaire, nous trouvons un de

ces monuments extraordinaires appelés *Rocking-Stoones* par les archéologues Anglais, et que nous nommons *pierres vacillantes*. Ils consistent généralement en une pierre d'un volume considérable posée en équilibre sur une autre masse adhérente au sol, et de manière à ce que malgré sa pesanteur excessive on peut, par un léger effort, lui imprimer un mouvement oscillatoire.

La pierre vacillante de Perros-Guyrech est la plus volumineuse que nous ayons vue en France; elle a plus de quarante pieds de longueur sur au moins vingt d'épaisseur : ce bloc granitique est brut mais naturellement applati en-dessus, et même il offre à sa surface supérieure une excavation centrale dans laquelle on observe une sorte de rigole ou de déversoir qui paraît avoir été taillé de main d'homme. A la face inférieure on voit à peu près au milieu, un gros mamelon formant une forte saillie, et c'est sur la pointe de ce cône renversé, que la pierre repose en équilibre sur une roche encore plus grosse qu'elle. Un seul homme peut facilement lui imprimer un balancement très-sensible, quoique par le cubage son poids puisse être évalué à un million de livres.

De tous les monuments cyclopéens qui nous sont demeurés pour attester l'ancienneté de l'existence de l'espèce humaine sur le globe terrestre,

les pierres vacillantes sont assurément les plus étonnants et les plus incompréhensibles. On ne peut concevoir par quels moyens des peuples absolument primitifs, privés des ressources qu'ont depuis procuré les sciences et les arts, ont pu soulever et placer, dans un si surprenant équilibre, des masses d'une si prodigieuse pesanteur. Quant à la destination de ces monuments grossiers, on n'a pu former que des conjectures vagues ; l'histoire et les traditions même ne nous ayant transmis, sur leur sujet, aucune espèce de document. On a présumé, avec quelqu'apparence de vraisemblance, que ces pierres mobiles étaient destinées, chez les Celtes, à consulter les oracles, dont la réponse était interprétée selon le nombre d'oscillations qu'effectuait la pierre mise en mouvement, jusqu'à ce qu'elle eût repris son parfait repos.[1] Cependant celle de Perros présente une particularité qui semblerait indiquer encore une autre destination, je veux parler de la rigole creusée à sa partie supérieure. Immolait-on aussi des victimes sur ces monuments, et ce déversoir servait-il à l'écoulement de leur sang comme celui qu'on remarque sur plusieurs Dolmens ?

[1] Voir sur ce sujet l'article relatif aux monuments de Trégunc, dans nos Antiquités du Finistère.

Non loin de ces vestiges antiques des rites religieux d'un des plus anciens peuples du globe, on voit un humble monument du moyen âge qui, quoique peu considérable, n'en est pas moins intéressant. C'est une petite chapelle ou bien plutôt un édicule consacré à S.t Kirech. 9. Chapelle de S.t Kirech.

Ce petit monument consiste en une plate-forme d'une seule pierre, supportée par quatre colonnes courtes, écrasées et grossières, et sur laquelle est la statue du saint représentée, selon l'usage, en costume d'évêque. Cette statue, bien moins vieille que l'édifice qui la renferme, est abritée sous un toit en pierre de figure ogivale et percé latéralement de quatre ouvertures carrées, deux d'un côté, deux de l'autre.

Le chapiteau d'une des colonnes est grossièrement orné, dans ses angles, de têtes de béliers; nous faisons remarquer ce fait comme important en ce qu'il indique une époque fort ancienne, et effectivement, nous nous sommes assuré par des observations nombreuses, que la tête de bélier est le premier ornement architectural, que l'on trouve dans nos plus antiques édifices, dans ceux qui ont immédiatement suivi la période romaine dans les Gaules. Il s'ensuivrait que la chapelle dont il est ici question, date d'une époque voisine de la mort de S.t Kirech, (l'an 547,) et que probablement son toit en

forme d'ogive, a été reconstruit à une époque plus moderne.

Les chapiteaux des trois autres colonnes, usés par le temps, ne laissent plus apercevoir aucune figure.

L'édifice entier est établi sur un gros bloc de granit brut, lequel est posé à nu sur un perron de trois marches en pierres plates. Ceci donne à son ensemble un aspect très-bizarre ; on se demande naturellement d'abord, pourquoi la chapelle n'est-elle pas bâtie immédiatement sur ce perron, et dans quelle intention a-t-on pris la peine, considérable sans doute, d'élever sur ces trois marches la masse aussi volumineuse qu'informe, sur laquelle elle est érigée. Une tradition locale répond à cette question, et en donne la solution suivante. Ce rocher est celui sur lequel S.t Kirech, anglais d'origine, traversa la mer pour arriver de la grande Bretagne sur les rivages de l'Armorique et c'est en mémoire d'un si grand miracle, qu'on l'a conservé et consacré de la manière dont on le voit, par l'édification de la chapelle qu'il supporte. Les traditions qui font arriver ainsi sur les côtes de Bretagne, les premiers missionnaires chrétiens, sur des rochers flottants, sont encore assez répandues ; cependant, la légende écrite de S.t Kirech, ne fait pas mention de cette façon miraculeuse dont le pieux apôtre traversa l'océan.

Selon cette légende, S.t Kirech ou Kyrech ou Guirech ou encore Guevroch, était du nombre des soixante-douze religieux que S.t Tugdual amena avec lui d'Angleterre en Armorique, vers la fin du cinquième ou le commencement du sixième siècle. Ils effectuèrent le trajet dans un vaisseau bien équipé, et non sur une roche flottante, comme le prétend la tradition locale rapportée ci dessus, puis ils abordèrent en peu d'heures dans la presqu'île de Kermorvan près du Conquet, sur la côte du bas Léon. S.t Tugdual fonda un monastère au lieu appelé *Trébabu*, qui en est voisin, puis pénétra dans l'intérieur des terres dans l'intention d'y répandre les lumières du christianisme, à l'aide de ses nombreux disciples. Il chargea particulièrement S.t Kirech de convertir les habitants de la cité de Kerfeunteun, (aujourd'hui Lanmeur,) et l'y envoya avec quatorze de ses compagnons. S.t Kirech voulait d'abord fonder un monastère et s'y établir pendant quelque temps, mais se sentant un invincible penchant pour la retraite et la solitude, il fut installer ses religieux dans un couvent qu'il érigea auprès de Perros, puis leur faisant ses adieux, il revint sur ses pas, retourna en Léonnais, gagna la paroisse de Ploudaniel, et s'y retira dans une vallée écartée, appelée depuis de son nom, *Traoun Guerroc*. Là ayant cons-

truit un ermitage en branches d'arbres, il y vécut pendant deux ans dans l'exercice de la piété la plus austère. S.t Pol était alors évêque de Léon, il fut visiter le saint anachorète, et fut tellement édifié de ses vertus et de ses lumières, qu'il voulut absolument se l'attacher. Il l'emmena avec lui dans la cité d'Occismor, et le fit chanoine de sa naissante cathédrale. Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, S.t Guerrok vécut toujours avec la même piété, fit plusieurs miracles remarquables et ce fut même en mémoire de l'un deux que fut fondée à S.t-Pol-de-Léon, la merveilleuse chapelle de Notre-Dame de Creisker.[1] Enfin, faisant une tournée dans le Diocèse, il tomba malade dans la ville de Landt-Ternock, (Landerneau,) et y mourut en 547. Son corps fut transporté dans le monastère de *Lockirech*, où il fut inhumé en grande pompe.

Après avoir examiné et décrit les monuments anciens, qui se trouvent dans les paroisses comprises entre Lannion et la mer, je revins dans cette ville, dans l'intention d'aller visiter de là deux châteaux fameux situés sur les rives de la rivière du Guer, en remontant son cours et s'avançant dans l'intérieur des terres, les châteaux de Coatfrec et de Tonquedec.

[1] Non telle qu'on la voit aujourd'hui, l'édifice actuel de Creisker ne date que du 14e siècle.

Le château de Coatfrec, Coetfrec ou Coëffrec, (car son nom se trouve écrit de ces diverses manières, dans d'anciens titres,) est à un grand quart de lieue de Lannion. Bâti sur une colline couverte d'arbres de haute futaie, qui domine la rive gauche de la rivière, une de ses tours éléve encore au-dessus des bois le noble orgueil de ses créneaux. Les autres ont été détruites, en tout ou en partie, ainsi que la presque totalité de cet édifice, actuellement en état complet de ruine; mais ces ruines ont un aspect aussi pittoresque qu'imposant. 10. Château de Coatfrec.

Il paraît que le plan du château de Coatfrec était carré et qu'il y avait à chacun des angles une forte tour ronde. La face de ce carré qui donne sur le bois, est encore debout, avec une tour dans l'angle à droite, cette tour solidement construite en pierre de taille, comme tout le reste de l'édifice, est ronde extérieurement et en dedans, hexagone. Je m'y introduisis par une crevasse qui se trouve au pied, et je remarquai qu'elle avait eu quatre étages, écroulés aujourd'hui ainsi que la plate-forme.

On voit encore en dehors les débris des machicoulis pratiqués au sommet, en dedans du parapet.

De cette tour, j'entrai par une porte de communication dans une grande salle, au-dessus

de laquelle existaient trois pièces de même dimension, mais dont les planchers sont détruits actuellement. Ces pièces sont éclairées par de grandes fenêtres à croisées de pierre, dont les embrasures ont plus de huit pieds d'épaisseur.

De cette grande salle basse, une porte en ogive me donna accès dans une autre encore plus vaste au-dessus de laquelle étaient également trois étages dont toutes les cheminées se voient encore. Tout ce corps de logis est compris dans la façade qui donne du côté du bois, c'est-à-dire celui qui est opposé à la rivière.

Après en être sorti par la crevasse dont j'ai parlé, et avoir tourné le pied de la tour angulaire, je trouvai une fausse porte pratiquée au pied du rempart, elle ouvrait sur un escalier de dix ou douze marches que je montai et qui me conduisit dans la grande cour intérieure de la forteresse. Le sol de cette cour se trouve donc bien plus élevé que celui qui environne la place en dehors, et même que le rez-de-chaussée du corps-de-logis que j'avais d'abord visité.

Toutes les autres parties de l'édifice ne sont pour ainsi dire plus qu'un monceau de ruines, parmi lesquels on aperçoit, au milieu des guirlandes d'un lierre séculaire, des arcades de portes et de fenêtres, décorées d'ornements gothiques. Dans un des angles de la cour, on voit pourtant

encore une tourelle hexagone qui renferme les restes d'un escalier ; au pied de cette tourelle est une ouverture carrée et perpendiculaire, d'environ trente pieds de profondeur, dont les parois sont parfaitement muraillés en pierre de taille. En regardant dans cette espèce de puits, j'aperçus au bas les arcades et les voûtes de galeries souterraines, qui y communiquaient et que l'on a aujourd'hui obstruées de décombres. Si l'on ne pouvait s'introduire dans les souterrains que par ce puits singulier, il fallait une échelle pour y descendre.

Nous n'avons aucun document certain sur l'époque à laquelle le château de Coatfrec a été bâti. Cependant, à la forme carrée de son plan, nous voyons d'abord qu'il ne l'a pas été avant le treizième siècle, car antérieurement, le plan des châteaux et forteresses avait généralement une autre figure, comme nous l'ont démontré des observations nombreuses. De plus, si nous en jugeons d'après le style de ses formes architecturales, nous serons portés à penser que son édification ne remonte pas au-delà des premières années du quatorzième siècle.

Le premier seigneur de Coatfrec, que nous ayions trouvé mentionné dans les annales de Bretagne, est un Yvon de Coatfrec chevalier, qui figure dans une montre de la compagnie

de Messire Geoffroy de Kerimel, datée du 1er Juin 1373. Geoffroy de Kerimel était un des plus signalés capitaines Bretons de ce quatorzième siècle si fécond en illustres guerriers.

En 1455, le sire de Coatfrec fut compris dans le nombre des quatre-vingt-huit chevaliers bannerets qui ont siégé aux états de Bretagne, sous le duc Pierre II, (on trouvera à la fin du volume une liste nominative de ces seigneurs, elle fera connaître quelles étaient à cette époque les plus illustres maisons de la province.) Quoique le rang de banneret dût donner aux seigneurs de Coatfrec une certaine importance, on n'en entend plus reparler dans la suite. Pendant la guerre de la ligue, une garnison royaliste occupait leur château, il fut alors surpris par le fameux Fontenelle, mais il ne le posséda que fort peu de temps, en ayant été débusqué par la garnison de Tréguier.

Peu avant l'époque de la révolution, Coatfrec, passé entre les mains d'une famille parlementaire, appartenait au président le Pelletier.

11. Château de Tonquedec.

En remontant à travers des bois-taillis la rive droite de la rivière de Guer, j'arrivai après une marche de trois lieues au château de Tonquedec, le plus beau monument de l'architecture féodale et militaire, qui nous reste actuellement en Bretagne.

En effet, de tous les châteaux-forts dont cette province était jadis hérissée, celui de Tonquedec pourrait être considéré comme le plus important par sa force et sa grandeur. Il est situé sur la hauteur qui domine la rivière, ses belles ruines, au milieu d'un paysage sauvage et romantique, offrent encore l'aspect le plus imposant. Ses épaisses murailles crénelées, ses grosses tours dont les sommets sont chargés de lierre et autres plantes grimpantes, semblent encore commander la contrée, et y restent du moins aujourd'hui comme de nobles témoins de la bravoure et de la puissance de ses anciens seigneurs.

Le plan de cette forteresse présente à peu près la figure d'un trapèze. Son enceinte est environnée de fossés, et sa grande porte précédée et défendue d'abord par une sorte de demi-lune ou ravelin dont les murs sont très-épais, et dont la porte en ogive était fermée par une herse et un pont levis. On voit encore les coulisses qui servaient à abattre les flèches de ce pont. Les meurtrières placées de droite et de gauche de la porte du ravelin, pour placer de l'artillerie, ont été pratiquées dans des temps postérieurs.

Ce ravelin est muni de deux tours rondes, dont l'intérieur est hexagone, le tout est construit en pierre de taille.

Lorsqu'on a franchi la porte d'entrée de ce premier ouvrage, et qu'on est entré dans la première cour, on voit à main gauche, sur une des pierres de la muraille, la devise bretonne *e va Doe* (pour *eh! va Doue*, ô mon Dieu!) grossièrement sculptée en relief et en caractères majuscules gothiques. C'était la devise des seigneurs de Tonquedec. [1]

Un pauvre paysan, auquel on a permis de s'établir dans une des tours du ravelin, et qu'il habite en qualité de concierge ou plutôt de gardien de ces beaux restes de l'antiquité du moyen âge, me fit voir plusieurs ossements et un crâne humain, qu'il avait déterré en labourant le petit jardin qu'il cultive dans la cour. Il me présenta aussi quelques pièces de petites monnaies de cuivre trouvées de la même manière; mais elles ne remontaient pas au-delà des règnes de Henri IV et Henri III.

Lorsqu'on est dans cette première cour, on découvre en plein la façade principale et la grande porte du château. Cette porte est voûtée en ogive, et pratiquée selon l'usage entre deux fortes tours. Elle était comme celle du ravelin, fermée par une herse et un pont levis; à côté est une petite porte ou guichet pour les rondes.

[1] Le nom de Tonquedec me semble être une contraction de celui de *Tronquedec* ou plutôt *Traoûn quedec*, plus conforme à l'idiôme Breton.

Sous chacune des tours du portail est un cachot hexagone, voûté à arrêtes, avec des culs de lampe dans la retombée des voûtes.

En entrant dans la seconde cour ou *cour d'honneur*, on voit des pans de murs des bâtiments intérieurs dont les planchers et les toits sont depuis long-temps écroulés. On remarque que sur la droite le rempart décrit une rentrée en demi-cercle, dans laquelle est élevée une très-forte tour dont le contour, totalement circulaire, est entièrement détaché du corps de la place, du moins il n'y tient que par deux pans de mur qui de droite et de gauche vont s'unir au rempart. On n'entrait dans cette tour que par une fenêtre du second étage, d'où s'abattait un pont levis joignant le parapet de la muraille opposée; la tour est surmontée des restes d'une tourelle. Il n'y a pas lieu de douter que toutes les autres tours de ce château, n'eussent été pareillement, selon l'usage du temps, aussi munies de tourelles avant qu'on ne les eût démantelées.

Des restes d'appartements ruinés et la chapelle communiquent aussi à deux tours.

Du côté qui regarde la rivière se trouvait la grande salle. Ce côté était défendu par deux autres tours.

A l'extrémité opposée au portail on voit le *réduit* ou *donjon*, séparé du corps de la place par

une arrière-cour. Ce donjon est une tour ronde, de proportions énormes ; il n'a d'autre porte qu'une fenêtre du deuxième étage, d'où un pont levis s'abattait sur un pilier massif, isolé et vertical, s'élevant au milieu de l'intervalle qui le sépare du rempart voisin ; il fallait donc en outre, pour que la communication put être entièrement établie, qu'un autre pont jeté du rempart sur ce même pilier, vînt joindre le premier. Ainsi, en cas de siége, si le château eût été pris, sa garnison réfugiée dans ce donjon pouvait se rendre absolument inaccessible et opposer une résistance telle qu'on n'eût pu la réduire que par famine ou défaut de munitions.

Les remparts de Tonquedec, bâtis en grandes pierres de taille, ont partout douze et quinze pieds d'épaisseur ainsi que la maçonnerie des tours qui toutes sont rondes à l'extérieur et intérieurement hexagones. Leurs couronnements ont été rasés, mais on voit encore les restes des machicoulis dont elles étaient bordées.

La figure quadrilatère du plan de ce château, la forme des caractères de l'inscription de la première cour, le style général de son architecture, tout accuse le treizième siècle pour l'époque à laquelle il a été construit. Effectivement, ce n'est qu'alors que l'histoire de Bretagne commence

à faire mention de Tonquedec et de ses seigneurs que nous croyons issus de la maison de Coatmen.

En 1270 on voit un vicomte de Tonquedec accompagner S.t Louis dans sa deuxième croisade; c'est là, nous le répétons, la première fois que l'histoire fait mention de ce nom.

En 1283, Rolland, vicomte de Tonquedec, figure comme garant d'un traité conclu le 27 avril de cette année, entre le duc de Bretagne et Henri d'Avaugour, seigneur de Goëllo.

Les sires de Tonquedec, fiers de posséder une place si forte et d'où ils pouvaient impunément braver l'autorité de leurs souverains, ne se montrèrent pas toujours très-soumis envers eux; c'est ce qui engagea le duc Jean IV à la faire démanteler en 1395; mais après sa mort on rétablit ses fortifications, et encore sous le règne de Henri IV, le château de Tonquedec était une des places fortes de la Bretagne dans lesquelles ce monarque entretenait une garnison. Sous le règne de Louis XIII, son ministre Richelieu le fit de nouveau remettre hors d'état de défense et réduire à celui où on le voit aujourd'hui.

La famille de Tonquedec existe encore mais n'est plus en possession du château dont elle porte le nom. Tous les amateurs de nos belles antiquités historiques doivent former des vœux pour que le propriétaire actuel n'achève pas de

le démolir et de le considérer comme une carrière à moëllons.[1]

Le village de Tonquedec ne consiste guère qu'en huit ou dix maisons jetées çà et là parmi des massifs d'arbres. Pendant le séjour que j'y fis, je fus reçu avec la cordiale et simple hospitalité qui caractérise le clergé breton, chez M. le Hellec, recteur de la paroisse. Il me conduisit à l'ancienne maison du baillage seigneurial, située à peu de distance du château. On y voit encore trois stalles antiques, en bois de chêne sculpté d'ornements arabesques, et où siégeaient les juges de la seigneurie de Tonquedec, qui avait droit de haute, moyenne et basse justice.

Je quittai à regret les ruines imposantes de la forteresse que je viens de décrire, et prenant un chemin de traverse je me dirigeai, à travers un pays inculte, presque désert et tout couvert de bois, vers la ville de Tréguier. Le hameau de Coënec que je traversai ne m'offrit aucun objet digne de remarque. Dans celui de Coat-Loury, où j'arrivai peu après, je trouvai un de ces anciens manoirs, consistant en un simple corps-de-logis, flanqué d'une tourelle, si communs dans toute

[1] Ce fut en 1815 que je fis le voyage de Tonquedec et que j'en relevai le plan et les dessins; depuis ce temps il a subi probablement de bien grandes mutilations et peut-être ne le retrouverait-on plus dans l'état que je viens de décrire.

la Bretagne. Habitations modestes mais nobles, du pauvre archer en brigandine, du simple hallebardier, qui plus riches d'honneur que d'argent, cultivaient souvent jadis de leurs propres mains, le champ qui les nourrissait, mais qui au premier signal, au premier appel du suzerain, fourbissaient leur salade enfumée, leur épée couverte de rouille, garnissaient leur trousse de vingt flèches acérées, mettaient une corde neuve à leur arc, et se rendaient *bien en point* au lieu où le banneret devait les passer en revue, pour y faire *monstre*, et faire voir qu'à tous les instants ils étaient toujours prêts à combattre pour le roi et pour la patrie.

J'aperçus d'un peu loin sur ma droite, les restes de l'antique et célèbre abbaye de Begars, achetée lors de la révolution par l'un des plus ardents démagogues de Pontrieux, qui la fait démolir en détail.

Je traversai la Roche-Derrien, petite ville où jadis était un fort château, mais qui depuis longtemps a entièrement été détruit. Cette ville du moins rappelle encore d'illustres souvenirs; elle appartînt à Du Guesclin et fut l'origine de la fortune de ce héros, issu comme on le sait d'une famille peu opulente. Charles de Blois lui donna la seigneurie de la Roche-Derrien pour récompenser ses signalés services et il se plut à l'habiter souvent.

L'église de la Roche-Derrien est ancienne; plusieurs de ses parties sont dans le genre d'architecture romane et accusent au moins la fin du onzième siècle pour l'époque de sa fondation.

De la Roche-Derrien à Tréguier je n'eus plus qu'une forte lieue à faire, en suivant à peu près les bords de la rivière qui se jette dans la Manche, un peu au-dessous de cette dernière ville, et qui s'appelait autrefois le fleuve Jaudy.

12. Tréguier. La ville de Tréguier, que quelques-uns (mais à tort) ont cru être dans l'origine la même que celle de Lexobie[1], commença dans le principe par n'être qu'un simple monastère, appelé le monastère de Trécor, du nom du canton où il avait été bâti dans le sixième siècle, par S.t Tugdual lui-même. En 836, les Danois, sous la conduite de leur fameux chef Hasting, étant venus débarquer à l'embouchure de la rivière de Trécor, pillèrent et brûlèrent le couvent dont les édifices alors n'étaient qu'en bois. Ils s'établirent dans ce lieu dont la situation leur parut avantageuse, et y bâtirent une tour élevée que l'on voit encore aujourd'hui et qui porte le nom de *tour d'Hasting*. Nous en parlerons tout à l'heure plus particulièrement.

[1] Voyez ci-dessus l'article de Lannion. Ce qui a donné lieu à cette erreur c'est que les premiers évêques du diocèse habitèrent d'abord Lexobie, et que ce ne fut qu'au 9e siècle qu'ils transportèrent leur siége épiscopal à Tréguier.

Chassés de la Bretagne quelques années après par le roi Nomenoë, ce prince rétablit vers 855, le monastère de Trécor et jeta à l'entour les fondements de la ville de Tréguier, Tréguer ou Lantréguer, comme l'appellent le plus communément les paysans bretons.

La tour bâtie par Hasting en 838 environ, est le monument le plus ancien que renferme la ville de Tréguier, il est aussi sans doute le plus curieux, car il remonte à une époque dont il nous reste peu de chose, non seulement en Bretagne mais dans tout le reste de la France.

13. Tour d'Hasting, à Tréguier.

Cette tour, qui, jusqu'à la moitié de sa hauteur, se trouve enclavée dans les constructions de la cathédrale actuelle, est un édifice carré ayant à l'un de ses angles une petite tourelle ronde, qui sert de cage à son escalier, et aux autres, des contre-forts. La base de la tour donne dans la cathédrale même, à l'extrémité du croisillon de gauche de cette église.

A cette base on remarque des piliers, ou plutôt des colonnes engagées, soutenant des arceaux à ceintres pleins. Les socles et les chapiteaux de ces colonnes sont revêtus d'ornements très-simples et très-grossiers, mais qui nous ont frappés par leur analogie avec ceux que l'on voit aux colonnes du temple de Lanleff, édifice bien plus ancien puisqu'il appartenait aux époques du

paganisme en Bretagne, et dont nous parlerons en son lieu.

Sur cette partie de la tour d'Hasting, donnant dans la cathédrale, on voyait, à une certaine élévation, une inscription latine qu'on disait être fort ancienne ; les révolutionnaires l'ont entièrement martelée, on n'y distingue plus rien : il n'est donc plus possible à un archéologue de reconnaître, d'après la figure des lettres qui la composaient, à quelle époque elle a pu être écrite sur la pierre. Il est heureux du moins qu'Albert Legrand nous en ait conservé le texte, qui consistait en ces trois vers :

Hasteing obtinuit sedem, pereumque vacavit
Annis per centem demptis his quinque, perempto
Præsule, non ente in hâc aliquo residente.

Quand on est entré dans l'intérieur de la tour, on voit aux encastrements des solives pratiqués dans les murs, qu'elle avait autrefois quatre étages mais dont les planchers n'existent plus aujourd'hui : ils étaient éclairés par des fenêtres à pleins ceintres et à doubles arceaux, surmontés extérieurement par un cordon en saillie, comme cela se remarque en général dans les édifices antérieurs à l'introduction du gothique ogival en France : le sommet est recouvert d'un toit.

De même que pour tous nos très-anciens monuments Français, il n'a pas manqué ici de

prétendus savants qui ont voulu que la tour d'Hasting, malgré le nom qu'elle porte, malgré le style de son architecture, fut un édifice de construction Romaine. Ni l'autorité de nos chroniques, ni le nom de Hasting ne les embarrassait. Ils prétendaient que ce nom était une corruption de celui d'*Aspic* que devait porter la tour, et qui n'était lui-même qu'un dérivé du mot latin *aspicere* regarder, parce que ce bâtiment avait été érigé par les Romains pour servir de poste de découverte et voir de son sommet tout ce qui se passait dans la campagne environnante, etc., etc. Nous ne rapportons ceci, que pour faire voir à nos lecteurs à quelles étranges et bizarres divagations s'abandonnent les personnes atteintes de cette incroyable manie de voir du Romain partout. Ce changement d'*Hasting* en *Aspic*, rappelle les plaisants vers d'un de nos plus charmants auteurs, critiquant à bon droit certains étymologistes; il s'agit du nom du fameux coursier *l'Alphane*, et il dit :

Alphana vient *d'equa* sans doute
Mais il faut convenir aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici
Il a bien changé sur la route!

La ville de Tréguier n'a jamais été fortifiée, du moins en pierre, mais nous ferons remarquer que ce fut là que, lors des préparatifs de descente en Angleterre, ordonnés par Charles VI, son

connétable Olivier de Clisson avait fait construire un grand nombre de navires et un château de bois de trois mille pas de diamètre, que l'on démontait pièce à pièce pour pouvoir y être embarqué. Cet édifice était destiné à loger les gens de guerre, lors de leur arrivée sur la terre ennemie. On sait que cette expédition, dont les préparatifs étaient formidables, manqua par l'effet des intrigues des oncles du roi et du duc de Bretagne (Voyez dans *nos Antiquités du Morbihan*, la notice relative à Clisson).

14. Cathédrale de Tréguier.

De toutes les cathédrales de la Basse Bretagne, celle de Tréguier est la moins vaste, la moins spacieuse et la moins décorée de ces ornements architecturaux si élégants, si légers et si multipliés dans la plupart de nos édifices gothiques. Telle que nous la voyons aujourd'hui, sa construction ne nous paraît pas remonter à une époque antérieure au quatorzième siècle, elle aura été alors substituée, comme presque toutes nos églises bretonnes, à un édifice plus ancien, ruiné par le laps des temps ou les mutilations des hommes. Son portail est simple et même mesquin, mais la flèche de son grand clocher ne manque pas de grâce; elle est très-élancée quoique faite toute en pierre de taille, et elle est percée de distance en distance par des ouvertures découpées à jour.

Avant la révolution, cette église renfermait plusieurs tombeaux remarquables, et principalement celui du duc de Bretagne Jean V, qui, ayant désiré y avoir sa sépulture, y fut inhumé en 1451. Ce monument se trouvait placé au milieu du chœur, à côté de celui de S.t Yves; l'un et l'autre ont été entièrement détruits.

Il y a encore dans la nef et les bas côtés de l'église, beaucoup de tombes plates sur lesquelles on remarque des personnages sculptés en demi-relief, d'autres gravés en creux au simple trait: mais ces tombes servant de pavé, le frottement des pieds en a presqu'entièrement effacé les figures qui portent, pour la plupart, des costumes du 14e et surtout du 15e siècle. Il en est de même des épitaphes qui sont devenues indéchiffrables.

Le cloître adjacent à la cathédrale a été bâti, tel que nous le voyons aujourd'hui, vers le milieu du quinzième siècle. Il est assez grand et environné d'une colonnade et d'arcades gothiques très-élégantes. J'y ai remarqué quelques tombeaux dont je vais donner la description.

15. Tombeaux du cloître de la cathédrale de Tréguier.

Le premier est un sarcophage de pierre peu élevé, sur lequel est couchée la statue d'un chevalier armé de pied en cap, à l'exception de la tête qui est nue et repose sur un oreiller. Sa cuirasse, surmontée d'un court gorgerin, est bombée et sans carêne, ce qui accuse une époque

antérieure à l'invention ou du moins à l'usage fréquent des armes à feu. Son milieu est enrichi d'un ornement festonné qui se prolonge sur les tassettes.

Il n'y a pas d'épaulières ; les brassards s'articulent avec la cuirasse au moyen de deux lames de fer jouant l'une sur l'autre.

Les cuissards et les grèves sont d'une seule pièce; les genouillères sont accompagnées chacune de quatre petites lames pour faciliter leur jeu.

Les pieds et les mains de cette statue sont brisés; son épée nue est posée entre ses jambes. A son côté droit est attachée une forte dague ou *miséricorde*, dont la lame est prismatique et qui est renversée la pointe en haut.

Ce monument ne porte aucune date ni inscription, mais à la forme de l'armure de la statue, je suppose qu'il peut se rapporter au moins au commencement du quinzième siècle. Parmi le clergé attaché aujourd'hui à la cathédrale, personne n'a pu me dire à quel personnage il avait été érigé. On m'a appris seulement qu'il avait été déplacé de son premier lieu, et qu'originairement il était dans l'église même, derrière le chœur.

Le second tombeau est encore celui d'un chevalier, et on y voit sa statue couchée, revêtue de son armure, qui a beaucoup d'analogie avec

celle du précédent. La tête est pareillement sans casque et repose aussi sur un oreiller, près duquel sont deux petites figures d'anges assis et à demi-brisés : deux autres pareilles et en aussi mauvais état se voient aux côtés des jambes.

Cette statue a les pieds posés sur un lion : à la forme pointue, à la poulaine des solerets d'acier qui recouvrent sa chaussure, on reconnaît le type du quatorzième siècle. Son épée, dans son fourreau, est suspendue à son côté gauche par un large ceinturon : il n'y a point de dague du côté droit.

On ne voit encore ici ni date ni inscription, et à mon grand étonnement le personnage représenté sur ce tombeau est inconnu de ceux qui devraient être instruits en détail de toutes les particularités de l'église qu'ils desservent. Tout ce que j'en ai pu apprendre, c'est que ce tombeau ainsi que le précédent, était autrefois placé derrière le chœur.

Trois autres tombes, que l'on voit encore dans le cloître, sont celles d'anciens chanoines et d'un évêque. On y voit leurs statues dans leur costume religieux, mais toujours même absence de date, d'inscription et de documents quelconques.

La cathédrale de Tréguier est, comme on doit bien le penser, sous l'invocation de S.t Tugdual. La légende de ce saint présente de grandes

analogies avec celles de S.t Pol, de S.t Efflam, etc. De même que ces pieux apôtres des premiers temps du christianisme, S.t Tugdual, né dans la Grande Bretagne, franchit la mer pour venir catéchiser les sauvages Armoricains, tue un dragon, guérit miraculeusement des aveugles, des boiteux et des paralytiques. Nous ne rapporterons donc pas ici son histoire, qui nous entraînerait dans des répétitions monotones et fatigantes. Nous nous bornerons seulement à relever ici une erreur commise par Ogée[1] à l'égard de ce saint. Il dit qu'il était fils du roi breton Hoël le Grand, mort en 484; j'ignore sur quelle autorité il appuie cette assertion. On ne connaît pas le père de S.t Tugdual; on sait seulement qu'il était d'une famille très-élevée, puisque sa mère, qui se nommait Pompæa, était sœur de Rivallon Mur-Marc'hou, l'un des premiers rois de la Cornouailles Armorique. On voit encore d'après cela, combien dès le cinquième siècle il y avait de relations et d'alliances entre les chefs et le peuple des deux Bretagnes; faut-il donc s'étonner si les premiers chroniqueurs, si les premiers romanciers, ont si souvent pris les deux contrées l'une pour l'autre.

Ce fut, comme nous l'avons dit ci-dessus,

[1] Dans son Dictionnaire historique et géographique de Bretagne.

dans le milieu du neuvième siècle, sous le règne du roi Nomenoë, que l'évêché de Lexobie fut définitivement transféré à Tréguier, jusque là simple monastère. Cette translation fut faite par l'évêque Gratian, qui mourut en 924. Voici la chronologie de ses successeurs.

16. Evêques de Tréguier.

2°. Paul, mort en 994
3°. Soffrus, 1039
4°. Guillaume, 1044
5°. Gui, 1067
6°. Martin, 1098
7°. Raoul, 1117
8°. Geoffroy ou Geffroy, 1142
9°. Hugues, 1150
10°. Guillaume II, 1164
11°. Louis le Bourgeois, 1175
12°. Yves Ovinon, 1178
13°. Geffroy Loya, 1202
14°. Guillaume III, 1230
15°. Estienne, 1248
16°. Hamon, 1262
17°. Alain de Les-ar-Trew, (aujourd'hui Lezardrieux), 1267
18°. Alain de Bruc, 1285
19°. Geffroy de Tournemine, 1302
20°. Jean Rigaud, 1319
21°. Pierre de Belle-Isle, 1321
22°. Alain Helouri, 1327
23°. Richard du Perrier, 1340

24°. Yves du Bois-Boëssel, passe à l'évêché de Cornouailles en 1347
25°. Raoul II, mort en 1350
26°. Alain Thomé, 1351
27°. Robert Paynel, passe à l'évêché de Nantes en 1355
28°. Hugues de Montrelaix, passe à l'évêché de Saint-Brieuc en 1360
29°. Even Begaignon, appelé à Rome en 1367
30° Jean le Brun, mort en 1377
31°. Thebaud de Malestroit, passe à l'évêché de Cornouailles en 1380
32°. Hugues de Ker-Riovallen, 1385
33°. Pierre Morel. 1401
34°. Yves de Kercoat, 1403
35°. Hugues Stocker, transféré à l'évêché de Vannes en 1405
36°. Bernard du Parron, mort en 1408
37°. Chrestien de Hauterive, 1411
38°. Chrestien de Kermarec, 1417
39°. Mathias du Cozker, 1419
40°. Jean de Bruc, transféré à l'évêché de Dol en 1430
41°. Pierre Predou, passe à l'évêché de S.t-Malo en 1445
42°. Raoul Rolland, de la famille des Rolland de Kerloury ou plutôt Kerheloury, qui a donné dans le siècle dernier plusieurs bons officiers de marine; cette famille existe encore. L'évêque Raoul Rolland mourut en 1448
43°. Jean de Plœuc; ce fut lui qui présida aux funérailles du duc Jean V, dans la cathédrale de Tréguier; il mourut en 1456

44°. Raphaël Gerbe n'occupa le siége de Tréguier qu'un moment et le résigna à

45°. Jean de Coatkis, mort en 1464

46°. Jean du Groësker, 1467

47°. Hugues de Coat-Tretrez résigne son évêché en 1468 à

48°. Christophe du Châtel, de l'illustre famille de ce nom, en Bas-Léon. Il fonda en 1483, le couvent des cordeliers de Tréguier, aujourd'hui détruit. Il mourut en 1491

49°. Robert Guibé passa à l'évêché de Rennes en 1502

50°. Jean Calloet de Lanidi, 1504

Il fut enterré dans sa cathédrale sous une lame de cuivre revêtue de cette épitaphe :

Hîc jacet reverendissimus pater in christo; dominus Joannes Calloet, juris utriusque doctor, trecorensis et corisopitensis ecclesiarum cantor et canonicus, christianissimi regis consiliarius, britanniœ que camerœ prœses.

Ce monument n'existe plus aujourd'hui.

51°. Antoine de Grigneaux, 1537

52°. Louis de Bourbon, prince du sang royal de France, passe à l'archevêché de Rheims en 1543

53°. Hyppolite d'Est résigne son évêché en 1546 à

54°. Jean Juvenal des Ursins, mort en 1566

55°. Claude de Kernavanay résigne son évêché en 1572 à

56°. Baptiste le Gras, mort en 1585

Son tombeau en marbre blanc, se voyait

avant la révolution à l'entrée de la chapelle dite *chapelle au duc*, dans la cathédrale de Tréguier.

57°. François de la Tour de Penn-ar-Stanc, mort en 1593

58°. Guillaume du Hallegoet, 1602

59°. Adrien d'Amboise, 1616

Il fut inhumé dans son église cathédrale et son cercueil déposé dans le même caveau où gissait celui de l'évêque Jean Calloet, mort en 1504. Le corps de ce dernier, quoiqu'enterré depuis cent douze ans, y fut retrouvé parfaitement bien conservé, revêtu de son costume épiscopal complet, sa mitre en tête, sa crosse placée à côté de lui. Il avait des gants et des mules de taffetas orangé, dont le tissu ni la couleur n'étaient nullement altérés.

60°. Pierre de Cornulier passe à l'évêché de Rennes en 1619

61°. Guy Champion de Cicé, mort en 1635

62°. Noël Deslandes, 1645

Ce fut par ordre de ce prélat qu'Albert Legrand, de Morlaix, composa sa Vie des Saints de Bretagne, ouvrage rempli de traditions aussi curieuses qu'importantes pour l'éclaircissement de l'histoire de cette province, et où on trouve l'orthographe celto-bretonne des noms propres de lieux et de personnages, conservée dans

toute sa pureté, avantage inappréciable aux yeux de ceux qui désirent retrouver les véritables étymologies de ces noms, étrangement défigurés par la plupart des auteurs modernes.

La Vie des Saints du père Albert Legrand, quoiqu'ayant eu trois éditions successives, est devenue un livre extrêmement rare et il est très-difficile de se le procurer. Cette difficulté va être incessamment levée par la publication d'une quatrième édition, faite avec beaucoup de soins, par M. Anner, imprimeur, à Brest, et à laquelle M. Miorcec de Kerdanet, homme rempli d'érudition, a ajouté de nombreuses notes historiques d'un haut intérêt. L'éditeur a eu soin en outre de conserver avec une scrupuleuse exactitude le style naïf et l'orthographe même d'Albert Legrand, ce qui est aujourd'hui d'un grand prix aux yeux des personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire et de la littérature ancienne.

63°. Balthazar Grangier, mort en 1679

64°. François Ignace de Baglion, passa à l'évêché de Poitiers en 1686

65°. Eustache le Sénéchal de Carcado, mort en 1694

66°. Olivier Jegou de Kervilio, on ignore la date de son décès.

67°. François Hyacinthe de la Fruglaie, mort en 1745

68°. Charles Gui le Borgne de Kermorvan, vivait encore en 1754

On peut remarquer, à la lecture de ce catalogue, qu'outre un prince du sang royal de France qui a possédé l'évêché de Tréguier, ce siége a souvent été occupé par des prélats appartenant à des familles d'une haute distinction, tels que les Tournemine, les Malestroit, les de Plœuc, les du Châtel, les d'Est, Juvenal des Ursins, d'Amboise, etc

17. Eglise de Saint-Fiacre de Tréguier.

Lorsque je visitai la ville de Tréguier pour la première fois, on n'y voyait plus, après la cathédrale, d'autre église que celle de S.t Fiacre, édifice gothique du commencement du quinzième siècle, et dont le style était encore de la bonne époque de ce genre d'architecture. Je ne l'ai vue qu'en état de ruine, mais ces ruines présentaient un ensemble très-pittoresque. Aujourd'hui elles ont totalement disparu, une halle neuve s'élève sur leur emplacement.

Beaucoup d'anciens manoirs nobles subsistent encore aux environs de Tréguier, plusieurs sont remarquables par leur antiquité, leur architecture ou les familles auxquelles ils ont appartenu jadis : nous avons visité et dessiné ceux qui méritaient d'être mentionnés.

Celui que nous devons citer le premier est le manoir de Kermartin, situé à très-petite distance de la ville. Il appartenait à la famille dont est issu S.t Yves, et ce saint lui-même y naquit en 1253, y passa une partie de sa vie et y mourût en 1303. 18. Manoir de Kermartin.

Le manoir de Kermartin est donc bien certainement un bâtiment du treizième siècle. Il ne consiste qu'en un seul corps-de-logis dans lequel on entre par une porte en ogive, à droite de l'entrée est la chambre qu'habitait S.t Yves. On y voit encore le lit dans lequel il mourut. Ce lit est une couchette close, en bois de chêne et ornée de sculptures dans le style gothique. On voit d'après cet exemple que l'usage de ces lits clos si généralement répandus encore aujourd'hui dans les maisons de campagne de Bretagne, remonte à une assez haute ancienneté, et nous connaissons plusieurs autres exemples qui prouvent que dans des temps même peu éloignés de nous, la pauvre noblesse n'avait que des lits de cette sorte.

Le lit de S.t Yves, outre les dégradations qui sont l'œuvre du temps, en éprouve journellement d'autres de la part des personnes pieuses, qui de tous les points de la Bretagne viennent comme en pélerinage pour le visiter, et ne manquent pas d'en couper et d'en emporter un petit morceau, considéré comme une relique précieuse.

Les fenêtres qui éclairent la chambre sont garnies extérieurement de fortes grilles en fer. Au-dessus est une autre chambre éclairée par deux grandes fenêtres à croisées de pierre.

A gauche de l'entrée est la grande salle ou salle d'honneur, son toit et son plafond sont depuis longtemps écroulés, cette salle a aussi deux grandes fenêtres à croisées en pierre.

Le nom de famille de S.t Yves était Heloury, et son père était écuyer et seigneur de Kermartin, petit fief dont le chef-lieu fut le manoir dont nous venons de parler. Cette famille portait pour armoiries *d'or*, *à la croix engrêlée de sable cantonnée de quatre alérions de même*, et elle avait pour devise ces mots : *à tout dix*, dont nous ne pouvons comprendre le sens. Celui que lui donne Le Borgne dans son Armorial de Bretagne, nous paraît fort hasardé; cet auteur prétend que tous les gentilshommes de cette famille, ayant toujours été d'une piété exemplaire, ils ont voulu exprimer en adoptant leur laconique devise, « que » pour parvenir à la gloire des bienheureux dans » le ciel, il convient *à tout* fidèle chrétien de » garder et observer les *dix* commandements de » Dieu. » Le lecteur pourra adopter ou rejeter cette explication alambiquée, tout comme bon lui semblera.

S.t Yves est encore aujourd'hui le saint le plus

accrédité et le plus révéré des Bretons. Albert Legrand et Guy Le Borgne le qualifient de « parfait » miroir et illustre modèle des ecclésiastiques, » père et avocat des pauvres veuves et orphelins, » ornement de son siècle, patron universel de » la Bretagne Armorique et spécialement de » l'évêché de Tréguier. » Malgré ses vertus, malgré ses miracles, ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il fut mis au rang des Saints, à la pressante sollicitation du Duc de Bretagne, Jean III, qui désirait avec ardeur que son règne fut illustré par l'existence d'un Saint né dans ses propres états. Ce prince ne put jamais obtenir cette insigne faveur de la part du Pape Clément V; cet inique et cruel bourreau de l'ordre des Templiers, se montra aussi inflexible à l'égard du pieux Yves Heloury qu'il l'avait été envers ces illustres guerriers. Vainement le Duc de Bretagne lui envoya en ambassade les plus grands seigneurs de son duché, vainement combla-t-il de présents la cour et les prélats romains. Enfin, Clément V étant mort, son successeur Jean XXII se montra moins rigoureux, il se rendit aux instances du prince appuyées en outre de celles du Roi de France, Philippe de Valois, et de la Reine son épouse; Yves fut mis au rang des Saints et canonisé le 19 mai 1347.

A peu de distance du manoir de Kermartin, 19. Chapelle de Saint-Yves.

est la chapelle de S[t] Yves, bâtie dans le courant du quatorzième siècle. On y conserve le bréviaire dont le saint faisait usage. C'est un très-beau manuscrit du treizième siècle, écrit sur vélin avec un soin remarquable, les caractères d'écritures, quoique petits, en sont d'une netteté et d'une régularité qu'atteint à peine aujourd'hui la typographie la plus parfaite. Il eût été à désirer que ce manuscrit eût été confié à des mains capables de l'apprécier et d'en empêcher la destruction; mais il est abandonné à la garde d'un sacristain, qui, pour quelques petites pièces de monnaie, permet à tout venant d'en emporter des feuilles entières, de sorte que, lacéré journellement par les dévots, qui en font des reliques, ou les curieux, qui n'y voient qu'un objet d'antiquité, le bréviaire de S[t] Yves, qui devrait être pour tous un objet de vénération, aura bientôt disparu.

Dans cette même chapelle, on voit un grand tableau, sur lequel est écrit en entier le testament de S[t] Yves; mais ce tableau et son écriture sont tout-à-fait modernes.

La tête de ce saint est conservée dans la Cathédrale ainsi que divers ossements de S[t] Tugdual et de sa mère Pompæa.

20. Maison des Templiers près Tréguier.

Les chevaliers du Temple avaient une chapelle près de la ville de Tréguier et cette chapelle

accompagnée de quelques bâtiments accessoires, était en outre défendue par quelques fortifications comme on le voit constamment dans tous les édifices dépendants de l'ordre des Templiers. Celui dont il s'agit ici est appelé par les paysans du lieu Chapelle-Inden, nom dont je n'ai pu distinguer l'étymologie, et tous s'accordent à dire qu'elle appartenait autrefois aux *moines rouges*; c'est par cette qualification que les Templiers sont désignés dans toute la Bretagne par les villageois, et cette qualification traditionnelle est due à la croix rouge que les chevaliers portaient cousue au côté gauche de leurs manteaux.

La *Chapelle-Inden* est un grand bâtiment ayant deux ailes, mais ne consistant qu'en rez-de-chaussée. Ses portes et ses fenêtres sont la plupart en ogive. La grande et la petite arcade du portail sont de cette forme, et elles sont défendues par deux tourelles. Au bas de celle de droite est une meurtrière pour placer un fauconneau; ceci a été pratiqué dans des temps moins anciens que cet édifice, bâti à une époque bien antérieure à l'invention de l'artillerie à feu.

21. Manoir de Troguindy.

En se dirigeant plus au nord et s'approchant du vallon ou coule la petite rivière de *Guendi* qui se jette à peu de distance dans le *Jaudi* ou rivière de Tréguier, on trouve le manoir

de Troguindy ou plutôt Traoûn-guendi,[1] nom souvent altéré dans le moyen âge, en celui de Tronguidy. Ce manoir est au moins aussi ancien que celui de Kermartin. Une grande porte à arcades et moulures ogivales vous introduit dans la cour. Le corps de logis a une porte particulière dans le même style, il est à deux étages éclairés par des fenêtres carrées, celles du premier ont des traverses en pierre. L'édifice est accompagné de deux tourelles couvertes d'un toit en flèche.

La famille de Troguindy ou Tronguidy est ancienne en Bretagne et ne manque pas d'illustration. Deux de ses membres, Maurice et Geslin de Tronguidy, furent du nombre des écuyers Bretons, qui combattirent à la célèbre affaire des *Trente*, en 1351.[2] Son fief obtint

[1] Traoûn-Guendi signifie en breton, Vallée de Guendi; c'est en effet sur la crète de la vallée où coule la rivière de Guendi, qu'est bâti le manoir dont il s'agit.

[2] La famille de Tréziguidy a vainement revendiqué cet honneur en substituant son nom à celui de *Tronguidy* D'Argentré en adoptant cette fraude (par erreur sans doute), lui avait donné quelque crédit. Mais il est certain, d'après le manuscrit contemporain relatif au combat des trente dont nous avons souvent parlé et que nous avons publié le premier, que ce sont les deux Tronguidy précités qui s'y signalèrent, et qu'il n'y avait personne du nom de Tréziguidy Dom Morice, dans sa relation de ce fait d'armes, cite pareillement Maurice et Geslin de Tronguidy parmi les combattants bretons, et ne nomme aucun Tréziguidy.

depuis le titre de vicomté. Cette famille qui subsiste encore, porte pour armoiries *de gueule, à neuf besans d'or*, 3, 3 *et* 3.

22. Manoir de Kermen.

A peu de distance du manoir seigneurial de Troguindy est l'arrière fief de Kermen. Son manoir du genre le plus modeste, est accompagné d'une tourelle à toit en flèche. L'édifice entier, ombragé de vieux hêtres, date du commencement du seizième siècle. La possession de cet humble domaine n'entraînait que l'obligation du service de vougier.

23. Manoir de Carnabat.

De l'autre côté de la ville de Tréguier en redescendant sur les bords de la rivière de *Jaudi*, on trouve le manoir de Carnabat ou plutôt Kernabbat, (manoir de l'abbé,) beaucoup plus considérable. La maison principale construite dans le style gothique du quatorzième siècle est accompagnée d'une tourelle hexagone renfermant l'escalier qui est une fort belle vis en pierre de taille; la cour de figure carrée est environnée d'une forte muraille flanquée à chaque angle de tours rondes, mais qui sont aujourd'hui à demi ruinées. Le nom de Kernabbat, (manoir de l'abbé,) que porte ce manoir, indique que c'était un fief de la possession des évêques de Tréguier, qui y levaient un droit de péage sur tous les bateaux ou barques qui remontaient et descendaient la rivière.

24. Epitaphe du dernier des Clisson.

Cette rivière profondément encaissée entre deux collines, a un courant très-rapide surtout dans les marées descendantes, et à l'époque des syzigies. Je la traversai en face du manoir de Kernabbat, et après avoir gravi la côte escarpée qui est à l'opposite, je trouvai près du chemin qui conduit à Paimpol une petite chapelle qui porte le nom de S[t] *Yves de vérité*. Elle ne me parut pas bien ancienne, toutefois, j'entrai dans son intérieur, qui est dégradé par suite de l'abandon où on la laisse, et j'y trouvai à mon grand étonnement un objet que j'étais bien loin d'y soupçonner, un monument dont bien peu de personnes connaissent l'existence; c'est une plaque de cuivre sur laquelle est gravée l'épitaphe du dernier descendant mâle de l'illustre maison de Clisson; elle est conçue en ces termes.

Requiescat in pace.

Dans cette chapelle
gît le corps d'Olivier
Pierre de Clisson
pauvre pécheur, humble
serviteur de la S.[te] Vierge
âgé de XXI ans et décédé
le XVIII décembre 1719.

Priez Dieu pour le repos de son ame.

Sur le retable de l'autel de la chapelle, je

vis le crâne de ce Clisson, enfermé selon l'usage du pays dans un petit reliquaire de bois, en forme de chapelle.

Je n'ai pu, à mon grand regret, découvrir aucune particularité biographique relative à ce dernier rejeton de l'historique et célèbre famille de Clisson; il paraît qu'il vécut et mourut obscur et ignoré, après lui cette famille, tombée en quenouille, s'éteignit sous le règne de Louis XV.

Je quittai cette chapelle et la route, et me dirigeant au sud, sur les hauteurs qui dominent la rivière, je fus voir à une demi-lieue de là le manoir de Langavre (la lande des chèvres) c'est un des plus considérables des environs de Tréguier, et il date du quinzième siècle. Son portail est défendu par deux tourelles, munies de meurtrières, et dont l'une est surmontée d'un béfroi. Une troisième tourelle flanque le corps-de logis principal. Je n'ai pu découvrir à quelle famille avait appartenu cette ancienne habitation, devenue aujourd'hui une métairie. 25. Manoir de Langavre.

Ayant ainsi terminé l'exploration de tout ce que Tréguier et ses environs pouvaient m'offrir d'intéressant sous le rapport de ce qui faisait l'objet de mes recherches, je revins prendre le chemin qui me conduisait à Paimpol; mais je n'y arrivai pas sans faire un long circuit où

m'entraîna l'exploration de plusieurs monuments importants, qui se trouvaient hors de ligne.

Après avoir parcouru deux lieues par un chemin assez mauvais, mais qui traverse une campagne très-variée, j'arrivai au village de Lézardrieux, ou plutôt Lezartrieux, car son vrai nom celto-breton est lez-ar-trew, dû à sa position près de la rivière de Trew ou Trieux, comme on l'appelle aujourd'hui; ces trois mots réunis signifiant *près du Trieux*. Ce village n'a aucun édifice bien remarquable même son église; mais presque toutes les maisons en sont fort anciennes. L'une d'elles est habitée par les derniers descendants de la famille Plusquellec, très-ancienne en Bretagne et même jadis illustre. Cette maison d'ancienne chevalerie à bannière, a compté parmi ses membres un grand écuyer de Bretagne. Pauvre aujourd'hui et ignorée elle végète obscurément dans un misérable village.

Je descendis sur les bords de la rivière, dont l'aspect me rappela de ces souvenirs de jeunesse toujours plus chers au cœur de l'homme, à mesure qu'il avance en âge. En effet, ce fut dans cette rivière que se refugièrent en 1806 les deux frégates *la Syrène* et *la Revanche*, elles y mouillèrent pendant sept mois au lieu appelé *mélus*, bien au-dessus de son embouchure. Ces deux frégates venaient de faire sous les ordres

des capitaines le Duc et Lambert, une longue et périlleuse campagne d'observations dans les mers du pôle Boréal. J'étais alors enseigne de vaisseau à bord de *la Syrène*, et chargé spécialement des travaux géographiques pendant ce pénible voyage. Exténués de fatigues et de privations, dévorés par le scorbut, qui avait diminué nos équipages de moitié et réduit le reste presqu'à l'impossibilité d'agir; ne pouvant en conséquence tenter l'entrée des ports de Brest ou de Saint-Malo, étroitement bloqués par des forces supérieures ennemies, nous fûmes heureux dans cet état de détresse de trouver un abri sûr dans la rivière de Trieux, où nous pilota au milieu d'une foule d'écueils, le capitaine de vaisseau Le Bozec, de l'île de Bréhat, l'un des plus habiles marins qu'ait produit la Bretagne dans ces derniers temps. Ce fut de ce mouillage que j'adressai au ministre les journaux, les cartes et les plans que j'avais dressés dans le cours de la campagne et que je reçus de Son Excellence des témoignages flatteurs de sa satisfaction. Elle me chargea en même temps de lever un plan détaillé de la rivière, depuis Lézartrieux jusqu'à l'île de Bréhat, en face de son embouchure. J'exécutai ce travail avec un soin minutieux et j'eus l'honneur d'en aller porter moi-même les résultats à Paris et de les remettre entre les mains du ministre. Qu'on me

pardonne ici cette légère digression à laquelle m'a entraîné malgré moi le souvenir de temps plus heureux. Je reviens à mon sujet.

Sans traverser ici la rivière, j'en remontai les bords élevés, montueux et couverts de bois, je parvins ainsi à l'endroit où une autre rivière beaucoup moins considérable, celle de l'Yeffe, vient s'y jeter, et je vis sur la pointe du confluent
26. Château de Frynaodour. les ruines de l'antique château de Frynaodour, destiné jadis à la défense du passage et à empêcher les pirates Normands ou Anglo-Saxons de remonter vers Pontrieux.

Ce château, dévasté et presqu'entièrement démantelé à une époque déjà ancienne, m'offrit sur un plan de figure trapézoïde, une enceinte d'épais remparts revêtus en pierre de taille. Au côté méridional du trapèze était la porte d'entrée, défendue par deux grosses tours rondes alors rasées presque jusqu'au niveau du sol. Au côté opposé, celui qui donne sur le confluent des deux rivières, étaient deux autres fortes tours rondes encore debout presqu'en entier, mais où le lierre et la verveine avaient depuis longtemps remplacé les créneaux. Au rez-de-chaussée d'une de ces tours j'entrai dans une grande salle octogone, voûtée en pierre, et dont la voûte était à arrêtes et à culs-de-lampe, selon la coutume du temps. Cette salle n'était éclairée que par une

seule fenêtre longue, étroite et enfoncée dans l'épaisseur de la muraille.

Je n'ai pu découvrir à quelle famille avait autrefois appartenu cette forteresse, depuis long-temps comme je l'ai dit, abandonnée et en état de ruines.

Son nom de Frynaodour, significatif comme tous les noms propres bretons, veut dire en cette langue *nez entre deux eaux*, parce qu'il est assis sur une pointe de terre comprise entre deux rivières.

C'est à une lieue de Frynaodour que se trouve, non loin du village de Runan, le château de Kericuff, antique sans doute mais maladroitement replâtré à la moderne, et dont les façades blanchies et défigurées contrastent d'une manière bizarre avec ses tourelles noircies de vétusté. Il appartenait en l'an 1400, à Raoul de Kerguezec, écuyer, et il est encore aujourd'hui possédé par la même famille.

27. Château de la Roche-Jagu.

En continuant de remonter la rive gauche du Trieux, j'arrivai à un autre château très-ancien aussi, mais en état parfait de conservation et auquel de maladroites innovations n'ont, jusqu'à présent, rien ôté de son caractère originaire. Je veux parler du château de la Roché-Jagu, célèbre dans la contrée, et qu'on n'y manque pas de signaler aux étrangers comme un objet digne de leur curiosité.

La Roche-Jagu, bâti au milieu des bois sur le haut d'une colline dont le Trieux baigne la base, est un des édifices les plus singuliers que j'aie rencontré dans mes courses archéologiques, tant sous le rapport de l'ensemble que sous celui de ses détails. Tout y porte un caractère qui lui est particulier. Ce château, malgré la force et l'extrême solidité de sa construction, est moins qu'une forteresse, il est pourtant beaucoup plus qu'un manoir; c'est ce qu'on peut appeler une véritable *maison-forte* dans toute l'acception du terme.

Il ne consiste qu'en un seul corps de bâtiment, dont la façade extérieure donne sur la rivière qu'elle domine. Mais ce qui est remarquable, c'est que cette façade au lieu d'être en ligne droite, forme un angle très-obtus.

On parvient au château de la Roche-Jagu par une longue avenue de vieux chênes, une porte ceintrée vous introduit dans la cour qui est vaste, carrée et environnée de hautes murailles, mais sans tours ni redans. Là se présente à vos regards la façade intérieure de l'édifice, dont les fenêtres sont peu nombreuses, garnies de croisées en pierre. J'y entrai par une porte basse, voûtée, décorée d'ornements gothiques et que ferme une énorme grille de fer à barreaux épais et très-serrés. Les celliers, les cuisines, la

salle d'honneur sont au rez-de-chaussée ; il n'y a au-dessus qu'un seul étage auquel conduit un large escalier en pierre. Cet étage se compose d'une enfilade de vastes pièces, hautes, sombres et dont quelques-unes sont encore garnies de leurs anciens meubles. J'y remarquai des lits et des fauteuils dont la forme attestait une antiquité remontant au 16[e] siècle pour le moins. Des tapisseries, dont les personnages avaient des costumes de la même époque, garnissaient les murs de quelques-unes de ces chambres.

Dans leurs immenses cheminées je vis d'anciens chenets de bronze d'une forme trés-bizarre ; ils étaient ornés de globes empilés l'un au-dessus de l'autre à une hauteur de plus de trois pieds.

A l'angle méridional du château, est une tourelle avec parapet et machicoulis, surmontée d'un toit en flèche, sous lequel est suspendu une cloche ou béfroi pour sonner l'alarme en cas de besoin, et avertir de la présence de l'ennemi. Une porte de communication me fit passer du haut de cette tourelle dans la galerie couverte, à créneaux et machicoulis qui surmonte la façade extérieure du château : une partie de cette galerie se trouve ouverte en avant pour laisser apercevoir la contrée environnante aux soldats qui y montaient la garde.

Le mur en pierres de taille de la façade ex-

térieure, a treize pieds d'épaisseur, et c'est dans cette masse de maçonnerie qu'est pratiquée la chapelle du château, éclairée par une seule fenêtre en ogive donnant sur la rivière; au-dessous est une fausse-porte.

Rien n'est symétrique, rien n'est régulier dans le château de la Roche-Jagu, mais ce qui lui donne surtout un aspect très-singulier, sont ses nombreux tuyaux de cheminée; on n'en compte pas moins de treize ou quatorze s'élevant de beaucoup au-dessus des combles; construits en pierre de taille, ronds et surchargés de décorations gothiques: ils ont l'apparence d'autant de tourelles grèles, élancées, bizarres et dont la couleur grise contraste avec la teinte sombre de la toiture et la verdure des arbres environnants, de la façon la plus frappante.

En 1789 il y avait à la Roche-Jagu quelques petites pièces d'artillerie, telles que fauconneaux et arquebuses à croc; on y voyait aussi deux ou trois armures, plusieurs casques, etc. Tous ces objets, enlevés et transportés à Pontrieux par les agents de la révolution, ont aujourd'hui totalement disparu.

De même que tous les anciens châteaux, celui de la Roche-Jagu possède des souterrains qui passent même pour avoir une étendue considérable; les uns prétendent qu'ils passent par-dessous

la rivière même, et vont s'ouvrir au loin du côté opposé ; d'autres assurent qu'ils communiquent avec le château de Frynaodour, qui en est jusqu'à une lieue. J'ai eu bien souvent l'occasion de me convaincre combien ces idées populaires, sur la merveilleuse étendue des souterrains des vieux châteaux, étaient exagérées. Mais pourtant il y a lieu de croire qu'il existe quelque circonstance extraordinaire relativement à ceux de la Roche-Jagu. Toutes les issues qui y donnaient accès ont été condamnées avec un soin minutieux, ce dont je me suis assuré par moi-même, en essayant d'y pénétrer; et lorsqu'en 1773 le duc de Richelieu, auquel ce château appartenait, le vendit à M. Le Gonidec de Tressan, il fut stipulé dans le contrat de vente, comme condition expresse, qu'il ne serait jamais fait aucune tentative pour déboucher les portes de ces souterrains afin d'y descendre et de dévoiler le mystère qui les environne. Telle est la vérité sur ce sujet ; quant au motif qui a pu dicter une si étrange précaution, il restera sûrement longtemps et toujours peut-être impénétrable. On dit pourtant qu'il n'a eu qu'un but de prudence et d'humanité, que quelques personnes étant descendues dans ces catacombes immenses, s'y sont égarées et y ont perdu la vie avant d'avoir pu en retrouver l'issue, et que

c'est uniquement pour empêcher qu'un pareil malheur ne se renouvelât, qu'on a voulu qu'elle demeurât à jamais fermée.

D'après le style de son architecture, le château de la Roche-Jagu ne doit pas remonter à une époque antérieure au treizième siècle. On sait avec certitude qu'en l'an 1280 il appartenait à un certain Richard de la Roche-Jagu, qui devait fournir, en cas de guerre, une *demi-lance* à *l'ost* du duc, c'est-à-dire un écuyer accompagné de deux archers. En 1393 il revint, à défaut d'héritiers, au domaine ducal, et le duc de Bretagne, Jean IV, y entretint garnison. Peu après il fut pris par le connétable de Clisson, qui le garda assez longtemps et le remit par la suite au duc. En 1451 il était possédé par un chevalier nommé Jean Péan, en faveur duquel le duc Pierre II l'érigea en bannière par lettres patentes données à Vannes le 29 Mai de cette année. En voici la teneur, que nous rapportons textuellement; elle servira à faire connaître en quels termes et pour quels motifs, les princes conféraient le titre de *banneret*, qui était le grade le plus éminent de la chevalerie, et la dignité qui dans les temps féodaux, donnait le plus de considération à celui qui en était honoré.

28. Lettre du duc Pierre II, qui confère le titre de banneret au seigneur de la Roche-Jagu.

« Pierre par la grâce de Dieu, duc de Bre-
» tagne, comte de Montfort et de Richemont;
» à tous ceux qui ces présentes lettres verront,
» salut : »

« Comme à nous de nos droits royaux[1] et
» ducaux, souveraineté et noblesse, appar-
» tiennent et non à d'aultres en nostre duchié,
» créer et faire bannerest et donner privilèges
» de noblesse à ceulx de nos feaulx et subjects
» qui en sont dignes. Et soit ainsi que nostre
» bien amé et féal Jehan Péan, seigneur du
» Grand Bois et de la Roche-Jagu, soit issu et
» extraict de grande noblesse, lignée et ancienne
» maison, et appartient de lignaige à plusieurs
» barons, bannerests, chevaliers et escuyers, et
» a de quoi tenir bon et suffisant estat; pour
» les y causes, et par recognoissance des bons,
» grands, louables et honorables services que
» ledict Péan et les siens ont faicts ès temps
» passés à feu nos prédécesseurs que Dieu ab-
» solve et à nous même en armes et autrement,
» en plusieurs et maintes manieres; et à ce qu'ils

[1] Qu'on fasse bien attention à cette expression, elle est très-remarquable en ce qu'elle fait voir qu'encore dans le milieu du quinzième siècle, les suzerains de la Bretagne n'avaient pas abandonné leurs prétentions au titre de *Rois* qu'avaient porté leurs devanciers, et qu'ils n'avaient perdu ni le projet, ni l'espoir de le reprendre un jour à la première occasion favorable.

» soient curieux et enclins aux temps à venir, » à nous faire service. Icelui Jean Péan avons » aujourd'huy de nostre certaine grâce spéciale, » crée et ordonné, créons et ordonnons par ces » présentes, banneret ; et voulons qu'il et ses » successeurs, puissent pour raison des dictes » terres du Grand-Bois et de la Roche-Jagu, » porter leurs armes en bannière, et user des » privilèges, noblesse et aultres droits apparte- » nants à bannerets, et qu'ils soient appelés à » nos parlemens et aultres estats, et tenus de s'y » comparoître ainsi que font les aultres bannerests » de nostre pays : et oultre par ces présentes » avons voulu et ordonné, voulons et ordon- » nons, qu'il et ses successeurs et héritiers, ayent » et puissent avoir et tenir ès terres qu'ils tiennent » prochement de nous, justice patibulaire à » quatre poteaux, sans que par aulcuns de nos » officiers ils en puissent estre empechiez en » aulcune maniere, nos droits et celui d'aultruy » reservés en tous endroicts. »

« Donné en nostre ville de Vannes le 29e jour » de mai 1451. »

Lorsqu'un chevalier avait obtenu de pareilles lettres de son souverain, il choisissait l'occasion de quelque solennité pour lui présenter à genoux, en présence de toute sa cour, son *pennon* ou bannière roulée. Cette bannière alors était échan-

crée ou fendue en deux queues comme un guidon. Le prince la prenait, en coupait les queues, ce qui la rendait tout-à-fait carrée, et le nouveau banneret devait à l'avenir la porter de la sorte comme insigne de sa dignité. Dorénavant sa bannière devait être accompagnée par vingt-cinq lances à sa solde, c'est-à-dire par cent vingt-cinq hommes bien montés, armés et équipés, car chaque homme d'armes ou *lance*, devait à cette époque être suivi de quatre combattants subalternes ; savoir : un écuyer, un archer, un coustillier et un page.

La famille Péan de la Roche-Jagu existe encore, mais ne possède plus le château dont elle porte le nom. Ce domaine a passé, par transactions, dans la maison de Richelieu, qui l'a ensuite vendu comme nous l'avons dit à celle de Tressan. Il est actuellement possédé par M.me Le Gonidec de Tressan, tante de notre savant confrère M. Le Gonidec, auteur d'une grammaire et d'un dictionnaire celto-bretons très-estimés.

En quittant ce lieu je gagnai la petite ville de Pontrieux, ainsi nommée à cause de son pont qui traverse le Trieux. Elle na rien de remarquable et nous ne la mentionnerions même pas si elle n'était la patrie du célèbre celtologue Le Brigant, auteur aussi d'une grammaire bretonne qui ne manque pas de mérite, mais où l'on

trouve des idées trop hasardées sur l'universalité prétendue de la langue celtique.

En quittant Pontrieux pour suivre la route qui de cette petite ville conduit à celle de Paimpol, je parcourus un canton d'abord fertile et bien cultivé, auquel succéda une vaste lande qui occupe une grande partie du territoire de la paroisse de Plourivo. Cette lande est célèbre par une grande bataille qui y fut livrée en 937 par le Duc de Bretagne Alain Barbe-Torte, aux Normands, que commandait un chef nommé Incon. L'action fut sanglante et dura tout le jour, dit une tradition qui existe encore dans la mémoire des habitants de Plourivo. Enfin les Normands, battus sur tous les points, furent acculés jusqu'aux bords du Trieux, et tous ceux qui ne furent pas immolés par le fer des Bretons furent précipités et noyés dans cette rivière. Cette victoire signalée fut la dernière par laquelle la Bretagne fut totalement délivrée de la présence et des ravages des pirates du nord, qui depuis tant d'années y commettaient des excès et des désordres de tous les genres. Elle illustra le nom d'Alain Barbe-Torte, qu'elle fit proclamer à juste titre comme le libérateur de sa patrie, et pour en consacrer la mémoire, une croix fut érigée au milieu de la lande qui en avait été le théâtre. Cette croix que nous n'avons pas manqué de visiter, porte tous les signes de

29. Croix de la victoire, dans la lande de Plourivo.

son extrême vétusté. Elle est large, très-applatie et très-grossièrement taillée dans un granit fort dur. Elle n'a point de base ni de piédestal, et elle est plantée tout simplement dans la terre. Sa hauteur est de quatre pieds quatre pouces ; ses deux bras sont cassés vers leurs extrémités. Elle est chargée d'une inscription fort longue et gravée en creux, mais son ancienneté d'une part et de l'autre les aspérités du granit usé par le temps, l'ont rendue absolument indéchiffrable quoique j'y aie très-bien reconnu les caractères majuscules de l'écriture du dixième siècle. Probablement les anciennes archives de l'abbaye de Beauport, qui contenaient celles des moines de l'Ile Verte, contemporains de l'action, devaient en faire mention et rapporter même cette inscription en entier, mais tous les titres de cette superbe abbaye ont été dispersés à l'époque de la révolution.

Alain Barbe-Torte, l'un des plus célèbres princes qui ont régné sur la Bretagne, fut autant renommé par sa justice et sa piété que par sa bravoure. Il fonda plusieurs églises, entr'autres la cathédrale de Nantes[1] qu'il fit bâtir en 950 et

[1] Non pas telle qu'on la voit aujourd'hui. L'édifice actuel, d'architecture ogivale, ne date que de l'an 1434, ainsi que le constate l'inscription gothique suivante placée sur cette église.

L'an mil quatre cent trente quatre
à my avril sans moult rabattre

où il fut enterré en 952. Au temps où Ogée écrivit son dictionnaire géographique de Bretagne on voyait encore le tombeau d'Alain dans la muraille de la nef, un peu au-dessus de l'autel de la paroisse. Il formait le retable de celui de S.te Rose, et on y lisait une inscription latine dont voici la traduction :

Alain Barbe-Torte, duc de Bretagne, juge équitable, ennemi du paganisme, grand défenseur de la foi, a fait beaucoup de dépenses pour le rétablissement de l'autel de N. D. de la Rose.

30. Vestiges du castel Auffret.

Dans cette même lande de Plourivo que je parcourais alors, et dont la bruyère aujourd'hui silencieuse et sombre avait été baignée jadis du sang de tant de braves, je rencontrai encore un autre monument fort ancien et non moins digne d'être observé que la croix de la Victoire, c'était un château ou plutôt les vestiges d'un de ces anciens forts qui remontent aux premiers âges de la fortification à murailles maçonnées[1] dans la Bretagne; celui-ci consiste en un retranchement

au portail de ceste église
fust la première pierre assise.

Mais on voit encore vers le chevet ou abside de cette cathédrale, des restes de celle que fit ériger le duc Alain et qui sont d'architecture romane.

[1] Les fortifications des Celtes, comme je crois l'avoir dit ailleurs, n'étaient que des retranchements en terre garnis de fortes palissades ou d'un ouvrage en madriers; quelquefois elles étaient faites en blocailles de pierres sèches, mais ce cas

fort élevé servant de base à ses murs et qui a cette figure ⊐. Vers la partie ouverte de cette espèce de parallélogramme, s'élève un *keep* ou butte de terre artificielle, au sommet de laquelle on voit les restes d'une forte tour hexagone qui était le donjon, le lieu qu'habitait le seigneur de cette forteresse, et qui en était aussi la principale défense. Le tout est environné d'un fossé profond.

Ce château est connu dans la contrée, sous le nom de Castel-Auffret, parce qu'il fut bâti, dit-on, par un seigneur nommé Auffret qui, probablement, était un ancien comte de Goëllo ou du moins un chef du pays qui constitua ce comté. On ne peut fixer précisément l'époque de sa construction, et nous ne trouvons pas au juste dans quel temps vivait cet Auffret, mais il y a apparence que ce fut à la fin du neuvième ou au commencement du dixième siècle.

Parvenu, après avoir quitté la lande de Plourivo, au sommet d'une colline qu'ombrage un petit bois de pins, je jouis tout-à-coup d'un de ces vastes et superbes points de vue si multipliés en Bretagne. Les contours de la baie de

se rencontre rarement. Les Français, sous la première race de nos rois et une grande partie de la seconde, ne faisaient encore que des fortifications en bois. Paris n'était pas autrement fortifié quand les Normands l'assiégèrent en 885.

Paimpol déployèrent à mes regards la richesse et la variété de leur magnifique panorama. Il est difficile de trouver ailleurs réunis dans un même cadre tant d'objets d'un aspect différent et formant entr'eux de plus piquants contrastes. Des collines couvertes les unes d'une bruyère pourprée, les autres de futiles cultures, y sont entre-coupées de vallons qu'embellit la fraîche verdure d'arbres de hautes futaies, du milieu desquels s'élèvent les châteaux de Kersa et des Salles, et que surmontent çà et là des rochers dont les formes pittoresques et la couleur glauque sont en opposition frappante avec les nuances de la belle végétation qui les environne. Sur le rivage oriental de la baie, s'élève du milieu des bois, les ruines romantiques de l'ancienne et célèbre abbaye de Beauport avec leurs arcades en ogives supportées par de légers faisceaux de colonnettes, entre lesquelles des guirlandes de lierre balancent mollement leurs festons. Sous ses voûtes demi-écroulées croissent le sureau, le houx et le laurier, dont l'épais et brillant feuillage ombragent aujourd'hui la tombe du chevalier couvert de son armure, de la noble dame au surcot serré et à la robe flottante, et du prélat mîtré et crossé, jadis inhumés dans ce lieu sacré qu'ils avaient cru inviolable, où ils avaient espéré que leurs cendres reposeraient à jamais paisibles. Le pieux abbé

commendataire, le noble baron du quatorzième siècle, pouvaient-ils deviner alors les atrocités du dix-huitième et la démence du dix-neuvième !

Au fond de la baie s'élève la petite ville de Paimpol, dont le quai bordé de maisons neuves et d'un riant aspect annoncent l'aisance qu'un commerce actif procure généralement à ses habitants. La flèche élancée de son église qui s'élève du milieu des chênes dont est planté le cimetière, domine avec grâce les édifices qui l'entourent. Du côté de la terre, une chaîne de collines couronnées de bouquets de pins, encadre ce charmant tableau. Du côté de la mer, les îles de S.t-Riom, des mâts de Goëllo[1] et de Bréhat, offrent au spectateur l'immense variété de leurs rochers de toutes formes, de toutes grandeurs, et dont les crêtes dentelées et aigües s'élèvent du sein des flots azurés de la Manche. Ses vagues bleues bornent l'horizon auquel on aperçoit pourtant encore, lorsque le ciel est très-pur, les roches de Douvres et même (m'a-t-on assuré) les côtes de l'île de Jersey.

Paimpol[2] ne consiste guère qu'en deux rues 31. Paimpol.

[1] Nom par lequel on désigne deux gros îlots voisins de la côte.

[2] On devrait écrire et prononcer Penpol ou plutôt *Penn-Poul*, de deux mots celtiques qui signifient *tête, pointe du marais*. Cette ville est en effet bâtie sur une langue de terre comprise entre la mer et un marécage qui y communique et qu'ont formé les eaux des marées montantes.

un peu considérables, son quai et une place environnée de maisons dont quelques-unes étaient d'une ancienneté et d'une construction remarquables. Nous citerons parmi ces dernières celle qu'occupait l'auberge ayant pour enseigne, *à la grande maison*; c'est un édifice du quinzième siècle, qui probablement était en effet alors la plus grande maison de la ville. Elle est bâtie en colombage, avec des corniches en saillie à chaque étage. Ces corniches de bois sont enrichies de moulures nombreuses et supportées par plusieurs de ces grotesques cariatides, dont étaient presque constamment ornés nos édifices du moyen âge. N'ayant point été à Paimpol depuis plusieurs années, j'ignore si cette maison remarquable existe encore aujourd'hui, où la fureur de démolir est devenue une épidémie générale en France. Elle était située sur la place principale, que l'on appelle place du *martroy*. Nous ferons remarquer, à l'occasion de ce nom, que dans beaucoup de villes de France on trouve d'anciennes rues et places qui sont appelées de même *rue*, *place du martroy*. On a supposé peut-être avec raison que ce mot était un dérivé du latin *martyrium*, et qu'on l'avait affecté à ces places parce qu'elles étaient jadis les lieux destinés aux exécutions.

L'église de Paimpol, quoique vaste, est peu remarquable, elle fut fondée au commencement

du quatorzième siècle et dédiée en 1325 par Jean d'Avaugour, évêque de S.t-Brieuc. Mais dans tout l'édifice existant aujourd'hui, on ne retrouve aucune autre partie des constructions primitives, que les piliers et les arcades ogivales de la nef. Tout le reste est moderne et d'une grande sécheresse d'architecture. Le clocher est ce qu'il y a de mieux et sa flèche ne manque pas d'élégance. L'intérieur, voûté en bois, est nu, revêtu de cet ignoble et épais badigeon qui fait le désespoir des antiquaires et des artistes, et qui est un acte véritable de vandalisme de la part du clergé actuel. En effet, nos recteurs font ainsi disparaître sous une couche de pâte blanche ou jaune, les arabesques, les bas-reliefs aussi légers que délicats, qui ornent la plupart de nos églises gothiques, et qu'il serait aussi intéressant de conserver sous le rapport de l'art, que souvent sous celui de l'histoire, plus important encore. Espérons que nos fréquentes réclamations sur ce sujet seront écoutées des prélats plus éclairés qui dirigent le clergé breton, et que des mesures épiscopales mettront enfin un terme à des actes qui rappellent l'ignorance des siècles les plus barbares.

En revenant à l'église de Paimpol, nous ajouterons que l'on voit dans son intérieur deux ou trois bons tableaux, débris des richesses de l'abbaye de Beauport, et que des mains pieuses ont

sauvés des destructions révolutionnaires; l'un de ces tableaux surtout qui représente un Christ au tombeau, est une peinture d'un mérite supérieur par la correction de son dessin, l'expression de ses figures et la vérité de son coloris. A coup sûr il est dû au pinceau d'un maître de l'art; je n'ai pu en savoir le nom mais je le soupçonne de Valentin.[1]

Paimpol était jadis une place de guerre, on ne peut en douter puisqu'elle est mentionnée comme telle dans un acte authentique des états de Bretagne, portant la date de 1392. Mais ce n'était qu'une bicoque de peu d'importance, à en juger par ce que nous avons pu voir des restes de ses anciennes fortifications subsistant à l'extrémité du quai. C'était un pan de mur avec une tour carrée, le tout de maçonnerie très-faible. Deux tourelles que j'ai remarquées encore à l'extrémité du passage étroit et sale qu'on appelle *le mesouber*, m'ont paru avoir flanqué une porte de la ville, mais ces tourelles sans parapets ni machicoulis, ne pouvaient être qu'une bien mince défense. Aussi ne voyons-nous pas que Paimpol et ses garnisons aient joué le rôle de moindre

[1] Nous avons déjà parlé de cet habile artiste, le meilleur peintre sans contredit dont puisse s'honorer la Bretagne. (Voyez nos Antiquités du Finistère.) Nous aurons encore l'occasion de dire un mot sur son sujet.

importance dans la longue guerre que se firent en Bretagne, Charles de Blois et le comte de Montfort. On ne commence à en entendre un peu parler qu'à l'époque des guerres de la ligue. Au commencement de l'année 1590, Fontenelle à la tête de ses partisans, ayant été chassé du château de Coatfrec et forcé de lever le siége de Guingamp qu'il avait osé entreprendre, se rabattit sur le comté de Goëllo qu'il ravagea, et surprit Paimpol où il mit tout à feu et à sang. Il n'y demeura pas et l'évacua après l'avoir livrée au pillage.

Henri IV, dont les armées étaient alors peu nombreuses, ayant été forcé de demander des troupes auxiliaires à la reine d'Angleterre, principalement pour combattre les ligueurs de Bretagne, cette princesse lui envoya un secours de deux mille quatre cents hommes d'infanterie, commandés par le général Jean Norris.[1] Elle avait exigé en revanche qu'on leur remit, comme place de sûreté, le château de Brest, et qu'ils y tinssent garnison. Mais le roi de France se souvenant de la peine qu'on avait eu à retirer

[1] Plusieurs historiens donnent à cet officier Anglais le titre de général, d'autres seulement celui de colonel, nous ne pouvons décider lequel des deux est le plus exact, et cela du reste importe peu. Le fait est qu'il commandait en chef le corps auxiliaire envoyé en Bretagne, pour y seconder l'armée royale, contre les troupes du duc de Mercœur.

des mains de ces dangereux alliés cette importante place, que le duc Jean IV avait eu jadis l'imprudence de leur livrer en dépôt, le roi dis-je ne voulut point souscrire à une semblable condition : il assigna pour garnison, à Norris et à sa troupe, la ville de Paimpol, quoiqu'ils alléguassent qu'une si faible place ne leur offrait aucune garantie. Henri IV fut inébranlable et il fallut que ses alliés s'en contentassent.

Le capitaine La Tremblaye était alors gouverneur de Paimpol, et il avait pour lieutenant le Sieur de Kergomar. (Nous avons déjà parlé plus d'une fois de ces deux officiers qui se signalèrent l'un et l'autre pendant la guerre de la ligue). Norris se rangea sous leurs ordres, et d'abord La Tremblaye l'envoya attaquer l'île de Bréhat, sur laquelle le duc de Mercœur avait fait bâtir un fort. Le commandant de S.t Malo, qui tenait pour la ligue, fut averti de cette entreprise, il tenta de la faire échouer en envoyant au secours de l'île deux navires armés et bien garnis de troupes sous les ordres du capitaine Bellechaussée. Ce secours descendit à Bréhat sans obstacle ; mais Bellechaussée trouva le fort si faible et la garnison si peu nombreuse, qu'il en jugea la défense impossible, même avec le secours de ses propres soldats. Il les rembarqua donç et s'éloigna de ces parages ; toutefois, en

effectuant sa retraite, il prit aux Anglais deux avisos qui s'étaient avancés au large pour reconnaître sa route.

Les Anglais pénétrèrent donc dans l'île sans aucune opposition, et marchèrent droit au fort que les braves Bréhatins, malgré leur petit nombre, n'avaient pas voulu abandonner. Ils résistèrent avec beaucoup de valeur et de constance à l'attaque de leurs ennemis. A la fin, manquant de vivres et ayant épuisé leurs munitions, ils demandèrent à capituler; Norris, furieux de leur résistance, ne voulut les recevoir qu'à discrétion. Ils se rendirent, comptant sur la générosité de leur vainqueur, vaine espérance! L'Anglais, sans pitié pour leur malheur, sans égard pour leur courage, qu'il aurait dû honorer, en fit pendre quinze aux aîles des moulins à vent de l'île. Si ces infortunés eussent eû des Français pour adversaires, ils n'eussent pas été traités avec tant de cruauté.[1] Du reste les suites du succès de ces étrangers n'eurent aucun avantage pour

[1] Dans cette même guerre lorsque le maréchal d'Aumont se fut rendu maître du fort espagnol, près Brest, après trois assauts meurtriers, il renvoya libres et sans rançon le petit nombre de soldats ennemis qui avaient survécu à ce siége sanglant. Honorant en eux le courage héroïque avec lequel ils avaient résisté pendant longtemps à des forces bien supérieures aux leurs. (Voyez nos Antiquités du Finistère, tome 1, page 171.)

le parti qu'ils étaient venus servir. S'ennuyant dans l'île de Bréhat, ils revinrent s'établir à Paimpol où ils vivaient à discrétion. Alors un armateur de S.t-Malo, nommé Jean Desportes, vint surprendre cette île. Le gouverneur de la ville lui envoya l'ordre de s'y fortifier convenablement et surtout de traiter les habitants avec beaucoup d'humanité, ce qui fut scrupuleusement exécuté.

Norris et ses Anglais, au contraire, exaspérèrent les habitants de Paimpol par leur tyrannie, leurs insolences et leurs déprédations journalières. Se croyant tout permis, vivant à discrétion chez les bourgeois et s'emparant sans scrupule de tout ce qu'ils y trouvaient à leur convenance, ils se rendirent odieux au point que les citadins ne pouvant plus supporter de pareils hôtes, s'en plaignirent au maréchal d'Aumont qui commandait l'armée royale en Bretagne. Ce général tança vigoureusement Norris et lui ordonna de faire punir sévèrement les principaux auteurs des exactions dont on se plaignait. L'officier anglais prit très-mal la chose, il prétendit qu'il devait être le maître dans la ville qui lui avait été assignée comme place de sûreté, et menaça de se retirer avec ses soldats et de retourner en Angleterre si on ne les laissait vivre à leur guise. Il se croyait fort nécessaire et imaginait par cette

menace qu'il en imposerait au maréchal; il fut bien étonné de voir au contraire qu'on s'empressa de le prendre au mot, et que le général français enchanté de se débarrasser de ces bons alliés, se hâta de les faire rembarquer et de les renvoyer à leur Reine. Norris en quittant la Bretagne eut la mortification de voir que son départ y causait une joie infiniment plus grande que n'en avait occasionné son arrivée dans cette province.

Depuis la réduction de la Bretagne sous l'obéissance de Henri IV, Paimpol eut trop peu d'importance pour que l'histoire en fasse mention. Cette ville ne fut plus qu'un simple port de cabotage, qui assèche à toutes les marées et ne peut guère recevoir que des navires de deux à trois cents tonneaux. Sa baie, quoique d'une vaste étendue, n'a pas une profondeur d'eau suffisante pour recevoir des frégates ni même des corvettes de guerre, qui, sans cet inconvénient, pourraient dans quelques cas y chercher un refuge.

A l'époque où je faisais de fréquents voyages et d'assez longs séjours à Paimpol, cette ville possédait un homme estimable et savant, dans la personne de M. V.[t] Nicol, son juge-de-paix. Je me liai d'amitié avec lui, sa maison devint la mienne, sa nombreuse bibliothèque, son cabinet d'histoire naturelle furent mis à ma disposition et j'y trouvai une multitude d'objets dignes d'intérêt.



Les documents que me fournit M. Nicol sur ceux qui faisaient spécialement le but de mes recherches, me furent on ne peut pas plus utiles. Pendant mes séjours chez lui il me guida lui-même dans tous les environs, et me fit connaître ainsi les nombreux monuments et édifices anciens qui s'y voyaient encore. Je les ai tous décrits et dessinés sous ses yeux, avec le secours de ses lumières et de ses conseils. Déjà depuis plusieurs années la mort m'a ravi cet ami si cher, mais le temps n'effacera jamais de mon cœur ni le souvenir de son affection ni celui des services qu'il m'a rendus, en me secondant dans mes travaux.

Le premier monument ancien des environs de Paimpol, qui attira mon attention et qui mérite à tous égards d'être mis ici en première ligne, fut l'abbaye de Beauport; je la visitai en détail et j'en vais donner la description, c'est-à-dire celle de ses ruines, car cet imposant édifice avait alors horriblement souffert des dévastations révolutionnaires, et aujourd'hui la main des spéculateurs en précipite de plus en plus la rapide destruction.

32. Abbaye de Beauport.

Les ruines de l'abbaye de Beauport nous laissent voir encore son église, son réfectoire, ses cuisines et un édifice attenant à son chevet et qui en fut le bâtiment primitif.

Cet édifice particulier, où l'on voit encore une

très-belle salle gothique avec des voûtes ogivales à nervures cannelées et culs-de-lampe dans leur retombée, fut dans le principe une maison de plaisance des anciens comtes de Penthièvre. Ils y tenaient leur cour une partie de l'année, surtout dans la saison de la chasse; ils y réunissaient alors un concours brillant de la noblesse la plus qualifiée du duché, pour s'y livrer avec eux à cet exercice, amusement favori des preux du moyen âge. Une ancienne tradition du pays, mais que je crois fausse, attribue la construction de cet édifice primitif au Duc Alain Barbe-Torte, et prétend qu'il y tînt une fois l'assemblée des états de Bretagne. Je dis que je crois cette tradition erronée, parce qu'Alain Barbe-Torte vivait dans le dixième siècle et que l'architecture ogivale du bâtiment dont il s'agit accuse tout au plus le douzième.

A cette époque il existait sur un îlot nommé l'île de S.t-Riom, qui gît devant l'entrée de la baie de Paimpol[1], un couvent de religieux victorins qui s'y étaient établis en l'an 1178. Au bout d'un certain temps, les difficultés et les obstacles que la mer orageuse de ces parages opposait pendant l'hiver à la communication avec le continent, firent vivement souhaiter à ces bons

[1] Le nom breton de cet îlot, qui n'est guère qu'un gros rocher, est *Caro henes*.

moines un établissement en terre ferme. Alain d'Avaugour, comte de Penthièvre, de Goëllo et de Tréguier, combla leurs désirs en leur donnant sa maison de Beauport pour y établir leur monastère. Ils quittèrent donc l'île de S.t-Riom vers 1198 et vinrent s'établir à Beauport; on y voit encore un petit bas-relief représentant un navire voguant sur mer, et dans lequel sont trois religieux, lequel commémore cette transmigration.

En s'installant sur le continent, ces religieux victorins changèrent de règle, ils adoptèrent celle de Prémontré, mise en grande considération par le célèbre S.t Norbert.

Le comte Alain leur continuant ses largesses et ses bienfaits, fonda en 1202 leur belle église. Elle est fort vaste et offre un beau modèle de l'état où se trouvait l'architecture en Bretagne, au commencement du treizième siècle. On voit à sa façade son grand portail en ogive, surmonté d'une grande double fenêtre du même style, et par-dessus laquelle en est encore une autre à compartiments très-délicats; cette facade est flanquée de deux clochetons. Un peu sur la gauche et en-dehors du contre-fort du portail, est une fausse porte basse, dont les arcades à plein ceintre sont soutenues par des colonnes courtes et écrasées, et encadrées par un cordon en saillie. Cette porte est d'un style d'architecture romane dégénérée,

et le même style se remarque encore dans quelques autres parties de l'abbaye. Nous ferons observer à ce sujet, que quoique le genre de l'architecture romane ou à pleins ceintres, fut absolument abandonné dans les autres parties de la France au commencement du treizième siècle, et remplacé généralement alors par le genre arabe ou ogival; il ne l'était pas totalement encore à cette époque dans la Bretagne, les changements et les innovations pénètrant toujours plus tard dans cette province reculée, et qui sous ce rapport se trouvait presque toujours arriérée d'un demi-siècle au moins à l'égard des autres.

33. Charte d'Alain, c.te de Goëllo et de Penthièvre pour l'abbaye de Beauport.

L'Eglise de Beauport, voûtée en pierre, est actuellement tout à fait découverte. Les arcades de sa nef sont des ogives peu élancées et supportées par des faisceaux de colonnettes. L'un des bas côtés et une partie du chœur sont écroulés les formes ogivales s'y manifestaient presque partout. Cette église est sous l'invocation de Notre-Dame.

Pour aider à la construction de cet édifice, construit avec magnificence, le comte Goëllo autorisa, en 1203, les religieux de la nouvelle abbaye à y tenir chaque année une foire qui leur rapporta des sommes considérables.

En 1219, Alain, fils de Henri comte de Goëllo et de Penthièvre, accorda de nouvelles faveurs

aux religieux de Beauport. Elles sont mentionnées dans un acte authentique assez curieux pour mériter d'être rapporté ici, avec la ratification qu'y attacha Rainaud, évêque de Cornouailles, cette pièce fera connaître la formule et teneur des actes de donation de ces temps éloignés.

Lettre d'Alain comte de Goëllo et de Penthièvre, en faveur de l'abbaye de Beauport.

33. Charte d'Alain, c.te de Goëllo et de Penthièvre pour l'abbaye de Beauport.

« Ragnaldus, Dei gratiâ Corisopitensis episcopus : Omnibus S. matris Ecclesie filiis presens scriptum visuris vel audituris, salutem. Noverit universitas vestra quod cum per Goloïan transitum facientes ad dilectam nobis valde S. Marie de Belloportus abbatiam descendissemus ; tractis quibusdam ejusdem domus negotiis, inter alia scripta donationum et confirmationum instrumenta, vidimus, tenuimus et diligenter inspeximus et legimus quamdam paginam sigillo nobilis quondam viri Alani filii comitis firmiter et decenter herentem et tenentem in hec verba : Notum sit omnibus tam presentibus quam futuris, quod ego Alanus Henrici comitis filius, recepi in protectione mea que ad S. Rionem spectare noscuntur, terram, homines, alias jura sua, et dœna que ab antecessoribus meis et ab aliis hominibus in eleemosynam predicto S. Rioni et fratribus illius

» loci data sunt et danda, et concessi eis ho-
» mines quæs aliunde adduxeront. Preterea do-
» navit S. Rioni et concessi amore Dei et cha-
» ritatis intuitu quantum terræ remanet post
» maris rectractionem circà insulam S. Rionis
» pro territorio. Prestito Dei ad evangelia sa-
» cramento, quod pro posse meo insulam et
» totum territorium deffenderem, et hoc pri-
» mus juravi. Alanus filius Urvoi rufi, Herveus
» clerius, Willelmus de filgeriis, Boserus filius
» Johannis, Henricus filius Alani, Terem pre-
» prepositus, prepositus de Lanvollon, Glemarec
» filius Walteri Dimanac, et Oliverus filius
» Rudulfi, Gerufridus filius Alfredi, Domina
» Petronilla uxor domini Alani, Alliena sponsa
» Domini Alani, et alii multi juraverunt. Et
» ut hoc donum, ratum permaneat, illud nostri
» sigillo munimine roboravimus et nostro scripto
» confirmavimus. Carta ista facta fuit opido eo
» amo quo rex Ricardus promotus fuit in re-
» gem. Cum autem quidam frater predictans
» cartam coram nobis deferret integram, cum
» impressione sigilli pergamento fideliter adhe-
» rentis, accidit ut predictum sigillum frange-
» retur, et hoc vobis presentium testimonio
» duximus declarandum. Hoc autem vidit B. Ca-
» merarius. L. ducis Britannie tunc temporis in
» Trecoria senescallus, et sigillum sum appo-

» suit huic carte. Insuper A. magister scolarum
» corisopit, sigillum suum in testimonium hujus
» rei apposuit. Hoc et viderunt plures alii tam
» clerici mei illius loci, quam extranei. Actum
» est hoc anno Dom. MCCXIX mense Julii.[1] »

Le nombre des religieux s'augmentant par la suite, on ajouta à la maison primitive et à l'église d'autres bâtiments, dont j'ai vu encore les restes consistant en plusieurs pièces voûtées en ogives, et dont les voûtes étaient soutenues par des piliers soit ronds, soit prismatiques. La cuisine avec son immense cheminée était de ce nombre. En 1269, Hervé, alors abbé de Beauport, y fit bâtir un vaste et magnifique réfectoire dont toutes les fenêtres donnant sur la baie procuraient une vue aussi variée qu'étendue. J'y ai vu encore la chaire et la niche où se plaçait le moine qui faisait quelque lecture pieuse pendant que ses frères prenaient leur repas.

L'abbaye de Beauport, objet de la prédilection des Ducs et de la plus haute noblesse de Bretagne, était comblée de leurs bienfaits. Ces Seigneurs ne demandaient aux religieux, pour prix de leur munificence, que des prières et un tombeau, désirant que leurs cendres repo-

[1] Ce titre est transcrit dans les actes de Bretagne d'après l'original qui existait à Beauport.

sassent sous les voûtes sacrées qu'ils avaient fait ériger. L'église de cette abbaye contenait donc un grand nombre de sépultures, qui toutes ont été violées à la révolution. Les tombes, qui les recouvraient, ont été déplacées et brisées pour la plupart ; mais il en subsiste encore quelques-unes. Elles subsistaient du moins à l'époque où je visitai Beauport, et j'en vais donner la description.

Celui de ces tombeaux qui doit le premier attirer l'attention, n'a point été déplacé et se voit dans l'église sous un anfeu du bas côté à gauche. Il recouvrait les cendres d'Hervé abbé commendataire de l'abbaye de Beauport, mort en 1270. C'est un sarcophage de pierre, sur lequel est la statue couchée, mais très-mutilée de l'abbé Hervé. Elle le représente revêtu de son grand costume, sa mitre en tête et sa crosse à côté de lui, sa chasuble est ornée d'une broderie imitant des feuilles de vigne et des grappes de raisin. On a pu remarquer souvent que le pampre, le raisin, les feuilles de lierre, se rencontrent presque généralement dans tous nos anciens monuments religieux et en constituent même la décoration principale. Je ne parlerai point ici des conséquences que de savants archéologues en ont tirées, c'est un sujet qui nous entraînerait beaucoup trop loin ; quoiqu'il soit

34. Tombeaux de l'abbaye de Beauport.

digne d'être médité et examiné attentivement, nous nous abstiendrons de le traiter ici, et nous renverrons nos lecteurs aux ouvrages de Dupuis et de notre confrère Lenoir, ancien fondateur du musée des monuments français, lesquels ont discuté cette matière avec autant d'érudition que de sagacité.

De chaque côté de la statue sépulcrale d'Hervé, on voit deux petites figures enveloppées de longues draperies, et dans l'attitude de la douleur. Leurs têtes sont brisées. Nous avons déjà vu dans les précédents volumes de cet ouvrage, plusieurs statues tumulaires accompagnées ainsi de petites statuettes représentant soit des anges, soit des pleureuses, soit des religieux en prières; mais une chose qu'il est important de faire remarquer aux antiquaires, c'est que ce n'est qu'en Bretagne que nous avons remarqué cette particularité et qu'elle paraît propre aux monuments funèbres de cette partie de la France. Celui d'Hervé nous fournit encore le sujet d'une autre observation; sa statue a les pieds posés sur deux lions, tandis que celle d'un guerrier que nous allons examiner tout à l'heure, les pose simplement sur la tête d'un chien. Il n'est donc nullement exact que les lions placés aux pieds d'une statue sépulcrale, signifient que la personne qu'elle représente soit tombée sur les champs-de-bataille, ainsi qu'on

avait autrefois voulu l'établir comme règle. Nous y connaissons tant d'exceptions de même nature qu'il ne nous a jamais été possible de l'adopter.

Sous le sarcophage est un petit caveau voûté, dans lequel était renfermé le corps d'Hervé. Ce caveau ayant été ouvert, j'y suis descendu et j'y ai trouvé les ossements de l'abbé bien conservés. Son crâne présentait un fait anatomique fort extraordinaire : il paraît que ce religieux avait reçu à la partie postérieure de la tête, un coup qui lui avait brisé l'os occipital et y avait fait une ouverture assez large pour pouvoir y introduire le doigt; qu'ensuite une ossification nouvelle dont la suture est très-distincte, s'était reformée sur cette ouverture, et l'avait fermée. Tel est le phénomène dont ce crâne me montra la marque. Il est inconcevable qu'un homme ait pu recevoir une semblable blessure à la tête, sans avoir été tué sur le coup. Pourtant celui-ci y a survécu, et même longtemps, ainsi que le prouve l'ossification formée ensuite sur la fracture, ce qui n'a pu avoir lieu qu'à la longue.

Afin que ces restes abandonnés, après l'ouverture du sépulcre, ne devinssent pas l'objet de quelque profanation, je les ai enlevés et déposés dans la chapelle du château des Salles, situé sur la rive de la baie opposée à l'abbaye

de Beauport. Peut-être on peut encore les y voir aujourd'hui.

En dehors de l'église, et devant sa façade, on a jeté çà et là plusieurs pierres tombales qui en ont été retirées par les démagogues. Les unes sont encore entières, d'autres brisées; parmi les premières, je remarquai d'abord celle d'un gentilhomme à ce qu'indique du moins la statue qui s'y voit couchée, les mains jointes, et qui est revêtue d'une armure complète. Sa tête n'a point de casque entier ou *Salade*; mais elle est coëffée du léger bonnet de fer cannelé que l'on nommait *cabasset* ou *bacinet*, et que nos hommes d'armes du moyen âge portaient en marche dans les grandes chaleurs, ou lorsqu'ils voulaient s'armer à la légère. La figure de celui-ci, sans barbe ni moustaches, annonce un tout jeune homme. Il a une cuirasse, des brassards à épaulières très-petites, les cuissarts d'une seule pièce joignant immédiatement le bas de la cuirasse, et il n'y a point de tassettes, ce qui annonce pour ce monument une assez grande ancienneté. Des genouillères, des grèves et des sollerets complètent cette armure défensive, par-dessus laquelle est une cotte d'armes courte et serrée. Sur cette cotte d'armes, sont représentés trois écussons remplis par une croix traversée d'une bande diagonale. Une épée courte attachée à un baudrier à

demi déceint, pend entre les jambes de la statue. Sous les pieds est figurée une tête de chien.

Cette tombe ne porte ni date, ni inscription. A la forme de l'armure du guerrier qui s'y voit représenté, au petit nombre de lames que présentent les articulations des genouillères, de la pièce du coude, etc., nous supposons qu'elle peut avoir été érigée à la fin du quatorzième siècle ou dans les premières années du quinzième. Le blason des écussons de la cotte d'armes appartient à la famille des Kergozou, seigneurs de Lanozou, de Trostanc et de Kersallic, maison ancienne du comté de Goëllo. A côté de la tombe que je viens de décrire, j'en vis une autre qui probablement était pareillement placée auprès d'elle dans l'église de Beauport, avant qu'on ne les en eut enlevées toutes deux; elle est accompagnée de la statue couchée d'une dame coëffée d'un *escoffion* carré, vêtue d'un *surcot* étroit, dont les manches sont serrées, et d'une ample *cotte hardie*. Un chien est couché à ses pieds. Au bas de son surcot est un écusson triangulaire chargé des armoiries de Beaumanoir du Bois de la Mothe, (ce sont celles de sa famille;) au-dessous et à côté l'un de l'autre, sont deux autres écussons en forme de losanges mipartis tous deux desdites armoiries et de celles du chevalier dont nous

venons de parler, ce qui ne peut laisser douter que la statue dont il s'agit ne soit celle de son épouse.

Le costume de cette statue est exactement celui de nos dames du quatorzième et du commencement du quinzième siècle. On ne voit non plus ici ni date ni inscription.

La statue du S.r de Kergozou, et celle de sa femme ont suivant l'usage, la tête posée sur un oreiller et les mains jointes.

Dans ce même lieu est une troisième pierre tumulaire entière, mais sans statue; on y voit seulement au milieu un écusson dans le champ duquel est un lion dressé sur ses pattes de derrière. Puis en très-grandes lettres capitales gothiques gravées en creux, le nom J. Coëleme, sans doute celui de la personne dont le corps gissait sous cette tombe. Il est accompagné de la date de 1563.

Plusieurs fragments de tombes brisées sont dispersés autour de celles que je viens de décrire. Le plus remarquable de ces débris est la moitié inférieure d'une pierre tombale, sur laquelle étaient couchées les statues d'un chevalier et d'une dame étendues à côté l'une de l'autre. On suppose que ce monument était celui de Pierre Poulart, chevalier, et de sa femme, Constance de Kerraoul son épouse, lesquels, par un

testament daté de l'an 1362, avaient demandé à être enterrés dans l'église de Beauport. On n'y voit point de date ni de noms; mais d'après la forme de ce qui reste de l'armure de la statue du guerrier, et surtout à ses souliers *à la poulaine*, il est certain qu'elle remonte effectivement au quatorzième siècle.

La famille Poulart était ancienne et illustre dans le comté de Goëllo; un de ses membres, Geoffroy Poulart, combattit à l'affaire des trente, un autre fut évêque de St Malo, en 1362.

Le Testament de Pierre Poulart et de Constance de Kerraoul nous a été conservé, et nous allons le rapporter ici comme un exemple du style et du langage de l'époque; l'objet de cet ouvrage étant non seulement de faire connaître les anciens monuments de la Bretagne, mais encore de faciliter l'étude de l'archéologie nationale dans ses diverses branches.

35. Testament de Pierre Poulart et de Constance de Kerraoul, son épouse.

Testament de Pierre Poulart, Chevalier, et de Constance de Kerraoul, sa femme.

« En nom dou pere et dou filz et dou St esprit. » Nous Pierre Poulart et Constance de Kerraoul » sa fame o l'autorité de moi le dict Pierre à » ma dicte compaigne donné quant à toutes les » choses que s'ensuyvent estant en bon sens, en » bon poinct et de saine pensée, toustefois

» douptant la mort et desirant par la grâce de
» Dieu nostre créateur celui péril eschever,
» mesmement pour la grant mortalité qui court
» le pays, faisons et ordres nons nostre testament
» et derniere volonté, en la forme et maniere
» qui ensuyct. Premierement faisons et ordon-
» nons nos executeurs de testament revérend
» perre en Dieu l'evesque de S[t] Malo et Rolant
» Poulart nos très chiers enfans, ainsi que si
» ledict Pierre décédait avant ladicte Constance,
» que je veux et ordonne qu'elle soit éxécuteresse
» comme mes enfans dessus dicts; et aussi que
» ladicte Constance décédant avant ledict Monsieur
» Pierre, je veil et ordonne qu'il soit aussi éxé-
» cutour comme mes enfans en semblable ma-
» niere. Et après nous voulons et ordonnons que
» nostre sépulchre soit en l'église de Nostre Dame
» de Biauport en la chapelle où gist Jehan
» nostre fils et que entre la tombe de nostre
» dict fils et la masiere d'entre le cœur soit faict
» une couche de pierre de taille pour nostre
» sépulture, quand il plaira à Dieu que le cas
» adviegne, et qu'il y ait six torches de cire
» entour le corps de chascun de nous et que
» ledict Pierre veult qu'il soit ensepveli et enterré
» en l'habit d'un des chanoines de ladicte abbaye.
» Après voulons et ordonnons que une chapelle
» soit fondée et ordonnée d'une messe par chacun

» jour sur l'autier de ladicte chapelle pour nos
» âmes et pour les âmes de nos prédécesseurs et
» successeurs et de monseigneur le duc de Bre-
» taigne et de Madame, et de sa mere et pour
» les ames de tous les autres à qui nous sommes
» tenus : pour laquelle chapelle et messe fonder
» chacun an et dire, nous laissons et ordonnons
» une nostre disme appellée la disme de Tresmeur,
» sise en la paroisse de Plocalier, laquelle disme
» nous eusmes par donaison desdicts Monsieur
» et Madame, et si par aucune adventure que
» Dieu ne veuille, lesdicts Monsieur et Madame
» ou leurs hoirs vouloient par leur puissance
» avoir ladicte disme, nous voulons et ordonnons
» que ladicte abbaye soit récompensée sur nos
» dismes en la paroisse de Pleheder.[1] Après nous
» confirmons et ratifions les donaisons faictes
» entre nous de nos meubles et conquest, comme
» contenu est plus à plein es lettres sur ce faictes.
» Après ce le dict Pierre veil et ordonne que
» sadicte compaigne ait et jouisse comme de
» son propre heritaige de tout ce que moi et
» le avons en la paroisse de Lanneler et de tout
» ce que nous eusmes par échange en la paroisse
» de Ploeza[2] pour les propres heritaiges de ma
» dicte compaigne, que son frere lui avait promis

[1] Pléhédel.
[2] Ploëzal.

» et assis par le mariaige d'entre le et moi. Après
» voulons et ordonnons que toutes nos deptes
» soient payées et nos torps réparés comme nos
» dicts éxécuteurs verront que il sera à faire
» au profict de nos ames. Et après voulons et
» ordonnons que comme led. evesque de S. Malo
» nostre très chier fils nous doibt et soit tenu
» en la somme de quatre mil six cens escus d'or
» *Johannes*[1] pour plusieurs payemens à lui faicts
» et pour plusieurs mises faictes pour lui et à
» son profict, que d'icelle somme il ait mil escus
» d'or *Johannes* en bonne esperance que nous
» avons que il mettra bonne diligence a éxécuter
» nostre dict testament et aussi voulons et or-
» donnons que d'icelle somme il donne à nostre
» très chier et très doubté Monsieur de Bretaigne
» et à Madame son espouse mil escus d'or
» *Johannes* pour aider à la delivrance dudict
» Monsieur[2] et de ses enfans. Après voulons et

[1] L'écu d'or *Johannes* était une pièce d'or frappée sous le roi Jean, et valant à peu près onze francs cinquante centimes de notre monnaie actuelle. Cette pièce représente d'un côté le roi Jean, armé de pied en cap, l'épée à la main, sur un cheval au galop avec cette légende : *Johannes Dei gracia Francorum rex.* Au revers est une croix fleurdelysée et pour exergue : *Chrs. vincit*, *chrs. regnat*, *chrs. imperat.* (*Chrs.* est l'abréviation du mot *christus.*)

[2] Il s'agit ici de Charles de Blois, fait prisonnier par les Anglais au combat de la Roche-Derrien en 1347. Toute la noblesse bretonne s'empressa de contribuer au paiement de sa rançon, et même la plupart des notables bourgeois des villes.

» ordonnons que ledict mon très chier fils paye » de ladicte somme à Richard mon frere, quatre » vingt escus d'or et quarante escus pour aider » à marier Anne sa fille, et à mon autre frere » quatre vingt escus d'or en recompensation de » ce que je le dict Pierre ay eû de leurs terres » de la succession de nostre pere. Emprès voulons » que nostre très chier fils ordonne le demourant » de la dicte somme là où il voiera qu'il sera » affeire pour nos âmes et pour les ames de ceulx » à qui nous sommes tenus en deschargeant les » ames de nous à sa propre conscience.

» Donné à Guingamps soubs nos scels et les » scels dudict réverend pere en Dieu et dudict » Roland nos enfans, le 14e jour de Juillet » l'an 1362. »

Nous terminerons cet article sur Beauport, par une chronologie des abbés commendataires de cette abbaye. 36. Chronologie des abbés de Beauport.

1°. Guillaume fut le premier abbé de Beauport, il vivait en 1198 et obtint à cette époque, du pape Innocent III, une bulle par laquelle ce souverain pontife prend sous sa protection les religieux dont il était le chef; on ignore la date de sa mort.

2°. Simon, vivait en 1215, on ne sait pas quand il mourut.

3°. Roger, même incertitude sur l'époque de son décès, on sait seulement qu'il ne survécut que quelques mois au précédent.

4°. Hervé, mort en 1270

5°. Robert, on ignore la date de sa mort.

6°. Michel Bivien, mort en 1304

7°. Jean de Humo, ne succéda que quelques jours à son prédécesseur et mourut le 13 octobre de la même année, 1304

8°. Michel Gauthier fut dans le même cas, il ne gouverna l'abbaye que pendant quelques jours et expira le 19 octobre, 1304

9°. Guillaume de Pommerit, mort en 1315

10°. André le Feuvre, 1356

11°. Jean Canette, mort le 11 juillet de la même année.

12°. Jacques Moriceau, mort en 1357

Une maladie pestilentielle ravageait alors le comté de Goëllo, ce qui est cause que ces derniers abbés dirigèrent l'abbaye de Beauport pendant des temps si courts, atteints de l'épidémie ils mouraient peu après leur nomination.

Le nécrologe de Beauport laisse ici une lacune que D. Morice ne nous explique pas dans son catalogue des évêques et abbés de Bretagne. La série de ceux de Beauport ne reprend qu'à

13°. Jean Boschier, mort en 1443

14°. Pierre Huet, vivait encore en 1470 on ne sait quand il mourut.

15°. Amauri de la Roche, vivait en 1487

16°. Robert de la Vallée, mort en 1498

17°. Jean le Bigot, 1540

18°. Gilles Quemper, mort en 1546
19°. Simon de Maillé, vivait en 1551
20°. Charles Contin, vivait en 1577
21°. Claude de la Rocheposay, vivait en 1581
22°. Ferdinand Chasteigner, mort en 1607
23°. Nicolas David, vivait en 1618
24°. Louis Chasteigner, mort en 1637
25°. Anne Chasteigner, frère du précédent, on ignore la date de sa mort.
26°. Alexandre de la Rochefoucault de Verteuil, mort en 1722
27°. Louis François de Vivet de Montcluz, évêque de S.t-Brieuc, fut pourvu de l'abbaye de Beauport, en 1725 je ne sais quand il mourut.
28°. N. de Furnet lui succéda en 1746

(Je n'ai pu me procurer les noms des derniers abbés de Beauport.)

37. Restes du château du Guern.

A très-petite distance de la ville de Paimpol, on aperçoit un monticule factice couvert d'herbes et d'arbrisseaux et environné d'un fossé rempli d'eau. Cette butte artificielle en forme de cône tronqué au sommet, est tout ce qui subsiste des ruines d'une forte tour isolée, dont quelques assises de pierres se trouvent encore sur ce sommet. On sait à présent, d'après ce que nous avons dit et répété plus d'une fois dans nos précédents volumes, que ces tours ainsi érigées sans aucun autre accessoire, au haut d'une butte de terres

amoncelée de main d'homme, furent les premières, les plus anciennes forteresses de pierre habitées par les seigneurs, et qu'elles remontent généralement aux époques de la seconde race de nos rois. En Bretagne même il serait possible qu'elles eussent une origine plus ancienne.

Celle-ci porte dans le pays le nom de *château du Guern*, à cause de la grande quantité d'aunes qui croissaient dans le marécage qui l'environne, (le mot Guern en idiôme celto-breton signifiant effectivement Aune.)

38. Vestiges du Vieux-Châtel sur Trieux.

Je fus visiter encore les vestiges d'une autre forteresse très-ancienne qui existe dans les environs mais beaucoup plus loin. Elle est à une lieue de Paimpol, sur une hauteur qui domine la rivière du Trieux, au-dessus du moulin de Coat-Men, et elle porte dans le pays le nom *du Vieux-Châtel*, ce qui semble indiquer en effet une haute ancienneté dans une contrée où il existe tant de châteaux ou de manoirs qui datent tous en général d'époques assez éloignées.

Ce qui reste aujourd'hui de ce Vieux-Châtel, consiste en une enceinte de terre de figure pentagone, laquelle servait de fondement à la muraille de clôture. Sur le plus petit côté de ce pentagone, on voit la butte factice ou *Keep* sur lequel était bâtie la tour ou le *Donjon*. La forme de cette tour, d'après la trace de ses fondations,

paraît avoir été aussi un pentagone. Je pense que l'origine de ce fort est un peu moins ancienne que celle du château du Guern, qui n'est encore qu'une tour toute seule. Ici on y a ajouté comme je viens de le dire une cour environnée d'un rempart, addition qui semble indiquer un perfectionnement et par conséquent une époque plus récente.

Il y a eu en Bretagne plusieurs familles de ce nom de Vieux-Châtel, toutes fort anciennes et renommées dans la province. Je présume que celle qui tira son nom du château dont il s'agit ici, et qui fut jadis une famille de seigneurs bannerets, s'est fondue dans la famille des Kergrist, de Ploubezre, dans l'ancien évêché de Tréguier.

Dans mes promenades aux environs de Paimpol, je vis dans le jardin du manoir de Pennelan un tombeau remarquable, celui de messire Gilles de Lanoë (on prononce Lano), écuyer, sieur de Couespeur. C'est un sarcophage de pierre sur laquelle on voit la statue couchée de ce guerrier. Elle le représente revêtu de l'armure du temps de Louis XIII, ou de la fin du règne de Henri IV, armure facile à reconnaître par la carêne aiguë de la cuirasse et les nombreuses lames assemblées dont sont entièrement composés les cuissarts. Sa tête est nue, a les cheveux longs et bouclés, des moustaches retroussées et une petite barbe

39. Tombeau de Gilles de Lanoë, S.r de Couespeur.

pointue; elle repose sur un oreiller. Les mains sont jointes et les pieds posés sur un lion. Gilles de Lanoë porte une longue rapière, soutenue par un baudrier et dont la garde était recouverte par un écusson armorié que les fédérés Paimpolais ont brisé.[1] Tout autour de la pierre sur laquelle repose cette statue, on lit cette inscription remarquable en ce qu'elle est moitié française moitié latine; elle est écrite en grandes lettres majuscules.

Miseremini mei saltem vos amici mei povr noble[2] *homme Gilles de Lanoë Sire de Covespevr, la Villavfevre, le Plessix.*

39. Tombeau de Gilles de Lanoë, Sr de Coespeu.

Aucune date n'est jointe à cette inscription, mais à la forme de l'armûre, à la fraise plissée qui environne le col de cette statue, d'ailleurs assez mal sculptée, on peut présumer avec certitude que Gilles de Lanoë est mort de 1610 à 1620, et que son tombeau fut érigé immédiatement après son trépas car il porte absolument le cachet de cette époque tant pour le costume que pour le style de la sculpture.

Nous ferons ici une remarque assez singulière; il existe dans la Basse-Bretagne plusieurs statues tumulaires de personnages dont le décès date

[1] Les armes de Lanoë sont *d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules.*

[2] Les révolutionnaires ont effacé ce mot.

comme celui du S.r de Coucspeur, du commencement du dix-septième siècle. Or, quoique dispersées dans des localités fort éloignées les unes des autres et représentant des personnages différents, toutes ces statues ont entr'elles tant d'analogie par leur costume et le genre de leur exécution, qu'on les croirait dues au ciseau du même artiste. Nous en avons déjà décrit plusieurs, nous en ferons connaître d'autres encore.

Le tombeau de Gilles de Lanoë était placé originairement dans l'église de Plouneis, paroisse qui touche à celle de Paimpol. Au commencement de la révolution il subit comme on l'a vu quelques mutilations. Pour le sauver d'une destruction totale, on le fit transporter dans le jardin de Pennelan. Ce domaine étant passé par héritage entre les mains de M. le comte de la Fruglaye, il a fait transférer et restaurer ce monument dans le parc de son château de Keranroux, près Morlaix, où chacun peut le voir aujourd'hui.

La famille de Lanoë est assez ancienne en Bretagne, elle est mentionnée dans la réformation de 1480. Comme elle fut alliée à beaucoup d'autres familles nobles de la province, dont la plupart existent encore, plusieurs personnes de ces familles seront bien aises de trouver ici une notice généalogique concernant celle de Lanoë.

40. Notice généalogique sur sa famille. *Gilles de Lanoë*, écuyer, S.r de Couespeur; *Claude de Lanoë*, S.r de la Villecadet; *Guillaume de Lanoë*, S.r de la Villavfèvre; Vincent de Coatarel, S.r de Kermodes, tuteur de *Toussaint de Lanoë*, enfant mineur d'*Yves de Lanoë* et d'Olive de Kergrech, S.r et Dame de Leyen; *François de Lanoë*, S.r des Salles, sont déclarés nobles d'ancienne extraction et de qualité d'écuyers, au rôle des nobles de la jurisdiction royale de S.t-Brieuc et de celle de Carhaix, par arrêt du 21 mars 1669.

De Gilles de Lanoë, S.r de Couespeur (celui dont nous venons de décrire le monument), et d'Alliette le Chaponnier, Dame de Kerollain, sont issus Guillaume et Yves François de Lanoë, S.rs du Poullain et du Plessix. Ledit Gilles et son frère Guillaume de Lanoë, sont enfants de Jean de Lanoë et de Dame Marguerite de la Villedane, qui avaient eu aussi plusieurs filles. L'aînée de ces demoiselles fut mariée au S.r du Bois de Laval, la seconde au S.r de Kermezec, et la troisième au S.r Geslin de Trémargat, conseiller en la cour.

Jean de Lanoë, père de Gilles, était fils puîné de François de Lanoë et de Dame Marguerite de Budes du Tertre-Jouan.

Ledit François de Lanoë était fils aîné de Jean de Lanoë et de Françoise de Boisboissel; leur

fille aînée, Anne de Lanoé, fut mariée au S.r de Bois Billy Ville-Hervé.

Ledit Jean de Lanoë était fils de Guillaume de Lanoë et de Françoise de Roquel de Goasfroment, lequel Guillaume était fils d'Olivier de Lanoë et de Marie de Kerlivio.

Olivier de Lanoë était fils de Guillaume de Lanoë et de Marie du Liscoët.

Ledit Guillaume était fils de Jean de Lanoë et de Béatrix de Guémadeuc, et ledit Jean avait pour père, Olivier de Lanoë, chef de la branche aînée de cette famille et époux de noble Dame Alliette du Bois-Péan de la Roche-Jagu.

La branche cadette se terminait à Claude de Lanoë, S.r de la Ville-Cadet, époux d'Anne Poulay. Il avait un frère nommé Christophe, marié à Gillette le Veneur, de laquelle il eut un fils nommé François. Claude et Christophe de Lanoë sont fils de Jean de Lanoë et de Jacquette le Chaponnier de Kerollain.

Ledit Jean, fils de Guillaume de Lanoë et de Françoise de Boisboissel, ci-dessus cités, et qui avait pour frère aîné, François, époux de Marguerite de Budes du Tertre-Jouan, donna le jour à un autre Jean de Lanoë, qui laissa pour unique héritière, Anne de Lanoë, mariée à Georges de Coetquen, S.r de la Roussière.

Une troisième branche est représentée par

Toussaint de Lanoë, S.r de Cozleguen, fils d'Yves de Lanoë et d'Olive de Kergrech, (précités). Ledit Yves était fils aîné de Jean de Lanoë et de Peronnelle Berthou.

Lequel Jean issu de Christophe de Lanoë et Françoise le Bœuf, dame du Guilly.

Et enfin ledit Christophe était fils juveigneur de Jean de Lanoë et de la dame Françoise de Boisboissel dame de la Ville-Cadet.

41. Manoir de Kertanoüarn.

Sur une hauteur de la paroisse de Ploubazlanec, qui borne à l'ouest la baie de Paimpol, et d'où l'on découvre une immense horison, est le manoir de Kertanoüarn, édifice assez ancien, et qui par sa position isolée et voisine des bords de la côte avait nécessairement besoin d'être fortifié, de manière à être au moins à l'abri d'une surprise de la part des pirates. Aussi sa cour est-elle environnée d'une forte muraille ayant dans l'angle de la principale face, une tourelle munie d'une meurtrière, destinée à recevoir une couleuvrine. Le portail consiste en une grande porte à ceintre surbaissé, [1] et orné

[1] Les pleins ceintres qui se voient souvent dans nos édifices du quinzième et du seizième siècle, où ils accompagnent alors l'ogive, se distinguent aisément de ceux qui forment le type de l'architecture romane, antérieure aux croisades, en ce que leurs voussoirs sont toujours grands et larges, au lieu d'être étroits, nombreux et serrés comme ils le sont dans l'appareil des arcades romanes.

d'un cordon en saillie, à côté de laquelle est une autre porte en ogive, plus petite, mais surmontée aussi d'un cordon saillant. Ce portail est défendu par une galerie couverte, garnie, dans toute sa longueur, de creneaux, de machicoulis et d'une file de meurtrières pour le feu de la mousqueterie.

Le bâtiment principal a été presque totalement refait dans des temps modernes, mais on voit au-dessous un caveau circulaire voûté, au centre duquel est un siége de pierre, et qui servait de prison. Le fief de Kertanoüarn étant chef-lieu d'une justice seigneuriale.

La maison de Tanoüarn, [1] dont ce manoir est le berceau, est ancienne dans l'évêché de S.t Brieuc. Elle portait pour armoiries, *d'or à l'écu en abîme d'azur, chargé de trois molettes d'or, posées deux et une, à l'orle de huit macles d'azur.* Elle a compté au nombre de ses derniers membres un président au parlement et un capitaine des vaisseaux du Roi. Kertanoüarn, par héritage, a passé dans une autre famille.

Il existe aux environs de Paimpol, beaucoup d'autres anciens manoirs, jadis habités par des familles de pauvres écuyers ou d'archers; noblesse

[1] *Tanoüarn* en breton, signifie feu et fer; on ne peut douter que ce ne soit ici un surnom allégorique, devenu par la suite nom de famille.

indigente, mais qui avait conservé dans ces retraites écartées, l'antique honneur et la loyauté de ses ancêtres; vertus héréditaires que n'avait pas corrompu le luxe des grandes villes, ni les intrigues des cours. Parmi ces manoirs, nous remarquerons celui de Keralain, le plus ancien de tous, car nous l'avons trouvé mentionné dans des titres du treizième siècle; son portail, couronné de lierre, a grande et petite porte en ogive. La maison, qui se compose d'une grande salle basse, de la cuisine et d'un seul étage consistant en deux ou trois chambres, a toutes ses portes et fenêtres en ogive avec les ornements gothiques, accessoires ordinaires des arcades de cette époque. Il y a dans le Morbihan un autre Keralain qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci.

42. Manoir de Keralain.

43. Manoir de Kerriel.

Le manoir de Kerriel, dont le portail tombant en ruines, est accompagné d'une tour avec meurtrières. Les ceintres des portes sont ornés de ces cordons en saillie, dont le sommet se retrécit subitement et se relève en pointe, lesquels caractérisent en Bretagne les édifices du quatorzième et du quinzième siècle.

Il y a encore un autre Kerriel dans le Finistère aux environs de la ville de Lesneven.

44. Manoir de Kerascouet.

Le manoir de Kerascouet, petit édifice de l'époque de la renaissance; mais sans aucune

espèce de fortification. Il appartenait jadis à la famille Hingant de Kerysac, maison d'ancienne chevalerie qui portait pour armoiries, *de sable à trois épées d'argent en pal*, *aux gardes d'or*. Depuis longtemps ce manoir a passé en d'autres mains.

Le château du Bourblanc est un édifice infiniment plus considérable que les trois manoirs dont nous venons de faire mention, mais il est de ce style d'architecture bâtard et sans caractère prononcé, que l'on rencontre souvent dans les constructions de l'époque de la renaissance; sa façade du côté de la cour est ornée de deux petites tourelles rondes, dont l'une a un toit en flèche, et l'autre un toit en dôme, à cette dernière est adossé un pavillon carré. Du côté du jardin, sont trois tours rondes, couvertes de toits pointus, à cela près on ne remarque nulle part les formes de l'architecture gothique. La cour est environnée d'un faible mur crénelé au sommet, pour lui donner une apparence guerrière. Le portail extérieur n'a qu'une seule arcade à plein ceintre, pratiquée entre deux contre-forts. De droite et de gauche sont quelques petites meurtrières qui ne pouvaient servir que pour des arquebuses. Il y a cependant en outre un fossé revêtu d'un parapet.

45. Château du Bourblanc.

Ce château ne peut remonter au-delà du

milieu du seizième siècle. La maison du Bourblanc, famille parlementaire de Bretagne, ne date guère de plus loin, elle ne possède plus au reste le château dont elle porte le nom. Ses armoiries sont *de gueules à une tour crénelée d'or surmontée d'une tourelle de même.*

45. Château du Bourblanc. On me parla à Paimpol des ruines du château de Correc, existant dans les environs, et qui était au treizième siècle une maison de plaisance des Ducs de Bretagne; mais quand je fus les visiter, je n'y trouvai plus que des murs d'enclos, fort épais à la vérité, mais qui ne présentaient plus aucune forme, aucun caractère digne de remarque.

46, Anciennes Croix chrétiennes. Une baie, appelée de Poulfret, est contiguë à celle de Paimpol, ou plutôt n'en est qu'une subdivision. Sur ses rivages est plantée une croix fort antique, qui n'a pas plus de trois pieds et demie de haut, elle est très-plate, très-grossièrement taillée et est toute rongée de vétusté. Une autre du même genre et seulement un peu plus élevée (de six pouces seulement) se voit au milieu d'un champ de la paroisse de Kérity qui, du côté de l'est, est limitrophe de celle de Paimpol. Ces croix basses, larges, plates, à bras fort courts et dont nous avons déjà examiné plusieurs dans les précédents volumes de cet ouvrage, sont de la plus haute ancienneté

et doivent se classer au nombre des premiers monuments chrétiens de l'Armorique. Quelques-unes sont chargées d'inscriptions indéchiffrables, dans lesquelles on reconnaît pourtant plusieurs des caractères majuscules de nos manuscrits des premiers siècles, mais mêlés avec d'autres de figures absolument inconnues et avec quelques-uns de ceux que le P. Grégoire de Rostrenen nous a donnés comme étant ceux de l'écriture des anciens Bretons Armoricains, au commencement de notre ère, assertion qui n'est pas suffisamment démontrée. Nous aurons par la suite occasion de discuter cette importante matière d'une manière plus étendue.

En s'avançant dans l'est de la côte, au-delà de Kérity et de la pointe de Plouzec, on trouve un château remarquable, celui de Lanoëverte. C'est un édifice vaste et fort ancien puisqu'il est prouvé qu'il existait avant 1220, et que les formes ogives de ses portes accusent en effet cette époque, mais il a subi successivement des réparations et des additions, principalement au quinzième et au seizième siècle, ce que prouvent suffisamment les archivoltes de plusieurs de ses fenêtres en forme d'accolades, les clochetons et les dentelures des pignons de ses mansardes. A l'angle gauche de sa façade est une tourelle qui protège la porte d'entrée, elle est recouverte d'un toit en flèche.

47. Château de Lanoëverte.

A l'angle opposé est une grosse tour à trois étages éclairés chacun par une grande fenêtre à croisée de pierre. Cette tour est recouverte d'un toit en flèche, dans lequel on a pratiqué une quatrième fenêtre à pignon ornée avec élegance, mais qui a été ajoutée évidemment à l'époque de la renaissance, on y voit l'écusson de la famille de Goesbriand, à laquelle dans l'origine appartenait le château de Lanoëverte.

Cette grosse tour est jointe à une tourelle qui sert de cage à son escalier et que surmonte aussi une flèche aiguë.

Derrière le château sont aussi une tour et une tourelle à combles pointus. Près de cette dernière tourelle est une batterie rasante de trois fauconneaux.

Les tuyaux des cheminées sont en pierre de taille et de figure hexagone.

L'ensemble du château de Lanoëverte, avec ses tours à flèches élancées, ses girouettes, ses hautes cheminées, offre un aspect romantique au milieu de la campagne déserte et presque inculte dont il est environné.

Il appartenait en 1220 à Aufroi de Goesbriand, chevalier, capitaine de cinquante lances sous le Duc Pierre de Dreux. La plupart de ses successeurs ont commandé comme lui des corps de troupe, plus ou moins considérables, au service

des Ducs de Bretagne ou des Rois de France. Un des derniers a été, sous le règne de Louis le Grand, gouverneur du château du Taureau.

Cette famille antique et distinguée portait pour armes, *d'azur à la fasce d'or*, avec cette devise: *Dieu y pourvoira.*

Le château de Lanoëverte avait passé soit par alliance ou par vente, en possession de la famille de Bois-Berthelot, et il appartenait encore en 1790, au capitaine de vaisseau de ce nom, lequel je crois a péri par suite des désastreux événements de Quibéron. Son château a été vendu comme propriété nationale.

De Lanoëverte je me rendis au bourg de Lanloup, qui en est peu éloigné et où je désirais voir le tombeau de S.t Melars, prince breton du huitième siècle. Ce tombeau est placé dans le cimetière d'une petite chapelle dédiée à S.te Colombe. Il consiste en une pierre plate de granit, sur laquelle est gravée une très-grande croix, et qui est relevée perpendiculairement à ses deux extrémités, ce qui donne à ce monument l'apparence d'un tombeau turc. L'extrémité la plus large de la pierre, celle qu'on suppose recouvrir la tête du cadavre, est surmontée d'une petite croix. 48. Tombeau de S.t Melars.

Tous les lundis de chaque semaine on fait marcher les jeunes enfants sur cette tombe, dans la croyance que par l'intercession du Saint, ils deviendront forts et robustes.

L'obscurité qui règne sur la chronologie des temps primitifs de l'histoire de Bretagne, le désordre et la confusion qu'y ont jeté les légendaires et les premiers historiens, lesquels confondent souvent les noms, les dates et les événements dans un chaos difficile à démêler, sont cause qu'on ne connaît précisément ni l'époque de la naissance ni celle de la mort de S.t Melars, mais il paraît probable qu'il naquit vers l'an 720 et que ce fut de 740 à 745 qu'il mourut assassiné. Le monument que nous venons de décrire ne nous paraît pas à beaucoup près devoir remonter à ces temps. Sa forme singulière, et la seule de ce genre que nous ayons vue dans toute la Bretagne, le fait essentiellement différer de tous les tombeaux antérieurs au douzième siècle, qui étaient faits tout simplement en forme d'auge. Il paraît donc que le prétendu tombeau de S.t Melars, dont il s'agit ici, n'a été érigé qu'à l'époque où fut bâtie la petite chapelle près de laquelle on le voit, c'est-à-dire dans le seizième siècle.

J'ai dit *le prétendu* tombeau, parce que je le crois tout-à-fait apocryphe; il ne peut en effet recouvrir les restes de S.t Melars, qui, d'après les historiens de Bretagne, aussi bien que d'après les légendaires, furent inhumés dans l'église de la ville de Kerfeunteun (aujourd'hui Lanmeur); mais ce n'est pas le premier saint

Breton dont nous avons vu la sépulture en deux endroits différents et fort éloignés l'un de l'autre. S.t Ronan entr'autres, est dans ce cas comme on l'a pu voir dans nos antiquités du Finistère.

La légende de S.t Melars est assez intéressante pour que nous croyions devoir en donner ici un extrait, elle est d'ailleurs essentiellement liée à l'histoire politique de Bretagne, ce qui lui donne un grave degré d'importance.

S.t Melars, petit fils de Budic, Roi de Domnonée,[1] était fils du Roi Meliau (altération probable du nom Celto-Breton *Macliauc*) qui ne règna que sept ans, au bout desquels il fut traîtreusement assassiné par son frère Rivod, prince cruel et ambitieux qui voulait usurper son trône. Le prince Melars, qui en était l'héritier légitime, n'était encore alors qu'un jeune enfant hors d'état de soutenir ses droits, et d'ailleurs incapable de gouverner par lui-même, toutes fois, Rivod pour assurer l'usurpation qu'il méditait, résolut de tuer le fils, comme il avait fait le père. 49. Légende de S.t Melars.

[1] On n'a pas d'idées bien positives sur ce que nos anciens chroniqueurs entendaient par *le royaume de Domnonée* dont ils nous parlent fréquemment. On ne connaît précisément ni son étendue, ni ses limites; les commentateurs ne s'accordent pas entr'eux sur ce sujet. Il paraît d'après ce qu'on va voir dans la légende que nous rapportons, qu'elle comprend sous le nom de Domnonée, la Cornouailles et le Léonais réunis.

Cependant il n'osa commettre ce crime ni trop ouvertement, ni trop précipitamment. Il voulut d'abord se faire adjuger la tutèle du jeune prince pour l'avoir à sa discrétion, et se faire nommer régent de ses états. Dans ce dessein, il convoqua dans la ville d'Occismor une assemblée de la haute noblesse du royaume, espérant que d'un accord unanime elle seconderait ses intentions. Mais il se trompa. La Reine Haurille veuve de Meliau, lui disputa ses prétentions à la régence et à la garde de son fils. Tous les seigneurs de Domnonée, que le meurtre de leur Roi avait révoltés et qui soupçonnaient la perfidie de Rivod, s'opposérent à ses desseins, du moins en partie. Ils lui donnèrent à la vérité le gouvernement provisoire de l'état que rien au monde dans ces temps belliqueux, n'aurait fait confier à une femme ou à un enfant incapables de porter les armes; mais ils adjugèrent à la reine la tutèle et la garde de son fils. Rivod n'ayant pu réussir dans son coupable projet, tenta une autre voie; à force de présents il corrompit les gouverneurs du prince Melars et les décida à l'empoisonner Ils mélèrent en conséquence du poison dans ses aliments, mais Melars, que ses inclinations portaient naturellement vers une édifiante piété, ne prenait aucun mets sans avoir fait préalablement le signe de la croix dessus.

Dieu permit, dit la légende, que la vertu de ce signe opérât un miracle, en neutralisant l'action du poison, de sorte que le prince mangea impunément la nourriture perfide qui lui était offerte. Ses gouverneurs revinrent plusieurs fois à la charge et renouvelèrent inutilement leur odieuse tentative. Ils soupçonnèrent alors le miracle divin, furent pénétrés de repentir, avouèrent leur crime à Melars, en implorant sa pitié et son pardon qu'il leur accorda généreusement.

Rivod, furieux d'avoir encore échoué, ne garda plus aucune mesure, et résolu de se défaire à tout prix de son neveu, le seul obstacle qui le séparât du trône, envoya une troupe de soldats déterminés attaquer à force ouverte le château qu'habitaient Haurille et son fils. Il leur intima en même temps l'ordre positif de lui rapporter la tête de ce dernier.

Ces soldats s'emparèrent sans peine du château qui ne fit aucune résistance. Ils pénétrèrent dans l'appartement du prince, auquel ils dirent sans déguisement qu'ils étaient envoyés par Rivod, tout exprès pour le faire mourir, et qu'ainsi il fallait qu'il se préparât au trépas. Melars, sans être effrayé de l'aspect de ces barbares, leur présenta un front serein et leur répondit avec calme que depuis longtemps, il connaissait les projets atroces de son oncle, du meurtrier de son père,

et qu'il s'était attendu à périr tôt ou tard victime de ses attentats. Que quant au royaume qu'il lui enviait, il ne le regrettait point lui-même, n'y attachant aucun prix et ne désirant qu'une part dans celui des cieux; après ce discours, il demanda quelques instants à ses bourreaux pour se préparer à paraître devant le souverain juge.

Cette dernière prière lui fut accordée; il passa avec son confesseur dans la chapelle du château à la porte de laquelle on plaça une garde.

Tandis qu'il était occupé à ce dernier acte d'une piété sincère, la Reine sa mère, toute éplorée, se jeta aux pieds du chef des satellites de Rivod, et chercha à l'attendrir par ses prières, par ses larmes, le suppliant d'épargner les jours d'un enfant innocent. Pour mieux réussir, elle conduisit ce chef dans le lieu où étaient ses trésors et lui dit, que s'il voulait sauver la vie du jeune prince, lui et ses soldats pourraient y prendre autant d'or et de pierreries qu'ils en pourraient emporter. Ces barbares, émus par la douleur de cette mère au désespoir, et plus encore peut-être par la cupidité, étaient fortement tentés de céder à ses prières; mais d'un autre côté, l'ordre absolu de Rivod, les suites de sa férocité qu'ils redoutaient pour eux-mêmes, s'ils revenaient près de lui, sans lui avoir obéi, les tenaient en suspens. Ils se consultèrent longtemps entr'eux;

enfin ils se décidèrent à adopter un terme moyen. Ils crurent qu'ils contenteraient le tyran usurpateur, en mettant seulement le prince légitime dans l'impossibilité de porter les armes, et par conséquent de régner; car alors la chose était équivalente, et qu'en même temps ils satisferaient la Reine mère en lui conservant les jours de son fils. Ayant adopté ce parti ils lièrent l'infortuné martyr sur un banc, et lui coupèrent la main droite pour qu'il ne put plus manier l'épée, et le pied gauche, afin de l'empêcher de monter à cheval. Ils le laissèrent ensuite, et furent porter cette main et ce pied à leur maître, qui loin de se contenter de la mutilation de son neveu, reprocha fortement à ses satellites de ne l'avoir pas tué tout-à-fait, et les fit mettre aux fers dans un cachot.

L'acte de barbarie atroce qui venait d'être commis envers Melars, révolta contre l'usurpateur toute la noblesse du royaume. Elle courut aux armes pour venger son prince légitime. Le tyran effrayé désavoua le crime, assura qu'il le détestait lui-même, et que pour le prouver il allait faire juger et punir les assassins d'une manière solennelle et exemplaire, ce qui eut lieu en effet. Les misérables soldats furent mis à mort. Ainsi comme il arrive toujours en pareil cas, les instruments du forfait furent brisés et son auteur respira en paix.

Rivod représenta ensuite que l'état de mutilation de son neveu le rendant désormais absolument incapable de régner, il réclamait la couronne comme en étant après lui le plus proche héritier et le dernier descendant de la race de Daniel Drem-Rud, Roi de Cornouailles, leur aïeul commun. Pour se la faire adjuger sous des formes légitimes, il convoqua à Carhaix les états du royaume. Mais l'attachement que les fidèles Bretons des temps passés vouaient à leurs princes légitimes d'une manière si inviolable, déjoua les projets de l'usurpateur. La noblesse assemblée lui refusa le titre de roi; elle s'opposa surtout à ce qu'il eût la garde du jeune Melars, chose sur laquelle il insistait toujours, elle voulut bien consentir seulement à ce qu'il continuât d'exercer encore l'autorité comme régent, et pour mettre désormais Melars à l'abri de ses attentats, on lui donna pour tuteurs l'évêque de Cornouailles et un certain comte Kyoltan, qui dûrent en répondre sur leur tête et protéger ses jours aux dépens des leurs.

Melars dont les blessures étaient cicatrisées, trouva donc un asile qu'il croyait assuré, dans l'enceinte de l'évêché de Quimper; on lui avait fait une main d'argent et un pied d'airain dont il se servait aussi bien que s'ils eussent été des membres naturels, et avec sa main d'argent il

réussit à manier l'épée avec autant d'adresse que le guerrier le plus expérimenté, ce qui fut attribué à un miracle.[1] Il approchait alors de sa majorité, et son oncle voyant le pouvoir prêt à lui échapper, résolut de tout risquer pour le faire enfin périr. Il attira chez lui le comte Kyoltan, lui fit des présents magnifiques et des promesses plus magnifiques encore, il réussit à le corrompre et l'engagea à mettre à mort le prince dont la garde avait été confiée à son honneur.

Cependant ce misérable voulut avant toutes choses connaître sur ce sujet l'avis de son épouse Ravisia. Il lui fit part de la proposition de Rivod et des promesses magnifiques qu'il lui avait faites, s'il voulait le servir dans l'accomplissement de son abominable projet. Ravisia, femme ambitieuse et avare, l'encouragea de son mieux à commettre le crime et l'y détermina même tout-à-fait. Pour mieux cacher sa perfidie, Kyoltan parut redoubler auprès du prince Melars, de soins, d'attention et de vigilance, puis au bout de quelques jours,

[1] Un fait si singulier fut renouvelé bien longtemps après, à la fin du seizième siècle, en la personne de François de la Noûe, général protestant, surnommé *Bras-de-Fer*. Effectivement, ce guerrier ayant eu le bras gauche fracassé, au siége de Fontenay en Poitou, il fallut en faire l'amputation. On lui mit à la place un bras de fer à ressort, si artistement fait, qu'il pouvait parfaitement s'en servir ; mais ici il n'y eut d'autre miracle que l'adresse d'un habile mécanicien.

sûr qu'on n'avait de lui aucune défiance, il se rendit auprès de Rivod, afin de se concerter ensemble sur les moyens définitifs d'accomplir leur dessein.

Mais cette fois encore un remords salutaire sauva les jours de l'infortuné jeune homme; Ravisia avait réfléchi et ses réflexions lui ayant fait envisager toute l'horreur de l'action qu'elle avait conseillée à son époux, elle fut touchée de repentir, fut se jeter aux pieds de Melars, lui dévoila le complot tramé contre lui, et lui demandant pardon, elle le pressa de fuir et de quitter en hâte le palais épiscopal, avant que Kyoltan n'y fut de retour.

Le prince suivit ce conseil, il s'échappa de Quimper et fut se réfugier chez un comte nommé Budic, dont le château était situé à peu de distance de la ville de Kerfeunteun (toujours le Lanmeur d'aujourd'hui), il fut accueilli avec empressement par ce sujet fidèle, qui lui promit de le mettre désormais à l'abri de toute tentative de la part des assassins soldés de son oncle. Kyoltan de retour à Quimper fut très-surpris de n'y plus trouver sa victime. Il manda au tyran qu'elle s'était évadée et qu'on ne savait où elle s'était réfugiée. Rivod cependant ne tarda pas à apprendre que Melars était chez le comte Budic, où il était gardé avec

tant de vigilance qu'il n'y avait nul espoir de pouvoir l'arracher de vive force de ce nouvel asile.

Le traître Kyoltan ne perdit pas courage pour cela et espéra que par la ruse il parviendrait à exécuter ce qu'il ne pouvait faire par la force ; il quitta la cour de Rivod en lui jurant que pour cette fois il ne reparaîtrait à ses yeux que pour lui faire voir la tête de Melars.

Accompagné de son fils Justin et de deux autres scélérats, il se rendit au château de Budic, et là, feignant le plus sincère repentir, il supplia en versant des larmes qu'il lui fut permis de se jeter aux pieds du prince et d'implorer de lui le pardon de sa trahison. On eut l'imprudence de lui accorder sa demande, il fut introduit. Là, se prosternant aux pieds de Melars et les baignant de ses pleurs hypocrites, il protesta de la sincérité de son repentir et jura pour l'avenir la fidélité la plus inviolable, il supplia encore le prince de s'en remettre à sa foi et de revenir avec lui au palais de Quimper.

Melars lui pardonna, sa piété naturelle le portant toujours à la clémence envers ceux même qui en étaient les plus indignes, mais il n'eut pas l'imprudence de se remettre entre ses mains et déclara fermement qu'il resterait désormais chez le fidèle comte Budic.

Kyoltan voyant que sur ce point la résolution

de Melars était inébranlable, le supplia seulement de l'accompagner jusqu'à la ville prochaine et d'y prendre part à un festin qu'il y avait fait préparer avec magnificence, afin qu'il eût du moins cette preuve qu'il ne gardait contre lui aucun ressentiment. Melars ne crut pas devoir lui refuser cette légère faveur, et suivi de quelques gardes, il accompagna jusqu'à Kerfeunteun Kyoltan et ses satellites.

Celui-ci lui donna dans une des maisons de la ville un repas splendide pendant lequel il ne cessa de lui renouveler à chaque instant ses protestations de repentir et de dévouement. A la fin le prince le congédia et s'apprêta lui-même à se retirer avec son escorte. Alors le scélérat feignant d'avoir à lui parler en particulier pour lui révéler un important secret, le pria d'entrer un moment dans une petite salle écartée, où il commença en effet à l'entretenir. Mais voyant que le prince l'écoutait avec attention, il fit un signe à son fils Justin, qui tira son épée et en frappa sur le champ l'infortuné derrière la tête. Il tomba à terre et reconnaissant qu'il était tombé dans un piège, il leva les yeux et les mains vers le ciel pour invoquer la miséricorde divine. Les assassins lui portèrent plusieurs autres coups qui l'achevèrent, il expira en leur pardonnant. Kyoltan lui coupa la tête, la mit dans un sac de cuir,

et sautant avec ses complices par la fenêtre de la salle, ils montèrent à cheval et s'enfuirent en toute hâte.

Les gens de la suite du prince le croyaient toujours en conférence secrète avec Kyoltan; étonnés à la fin de la longue durée de l'entretien, ils conçurent des soupçons, furent frapper à la porte de la salle où ils le savaient enfermé, et n'obtenant aucune réponse, ils l'enfoncèrent et virent avec horreur le corps de leur maître étendu sur le carreau, nageant dans son sang et privé de son chef. Ils voulurent courir après ses meurtriers mais ils étaient déjà hors d'atteinte, ils ne trouvèrent que Justin qui en voulant sauter par la fenêtre s'était rompu le col et était demeuré mort sur la place, tenant encore en main son épée toute sanglante.

Budic averti de cette catastrophe, vint à Kerfeunteun, fit enlever le corps du prince que l'on embauma, dans l'intention de le transporter dans l'église cathédrale de Lexobie, où l'on voulait le déposer dans une magnifique sépulture. Mais Dieu, dit la légende, en ordonna autrement. Le cercueil de Melars ayant été mis sur un char attelé de six chevaux blancs, et accompagné de toute la noblesse du pays, on se mit en marche, mais les chevaux au lieu de prendre le chemin de Lexobie suivirent obstinément celui

de Kerfeunteun et s'arrêtèrent au milieu de la place de cette ville, où le char se brisa. Le cercueil tomba à terre et tous les efforts humains ne purent le relever; on connut par ce miracle que Dieu voulait qu'il fût inhumé en ce lieu même. La chose fut faite avec magnificence et une église fut érigée au-dessus de la sépulture; elle existe encore aujourd'hui à Lanmeur, sous l'invocation de S.t Melars.

Le scélérat Kyoltan ne tarda pas à recevoir le prix de son forfait : ayant présenté à Rivod la tête sanglante de son neveu, celui-ci lui tint ses promesses et lui donna en fief une seigneurie des plus étendues. L'assassin ravi monta sur une colline pour embrasser d'un seul regard la circonscription de ses nouveaux domaines, mais à peine l'eut-il considérée que les yeux lui tombèrent de la tête, et peu après il mourut misérablement. Quant à Rivod, il fut frappé d'un accès de frénésie et expira en écumant de rage, trois jours après le meurtre de son neveu.

Melars fut mis au rang des Saints par les Bretons, mais ne fut jamais canonisé à Rome où, de même que la plupart des Saints de la Bretagne, il demeura inconnu. Sa légende pleine d'intérêt pourrait ce me semble fournir à un poète tragique le sujet d'une pièce du premier ordre; elle est éminemment dramatique et peut offrir plusieurs

de ces situations pathétiques et terribles, qui sont l'essence de la tragédie. L'histoire de Bretagne possède une foule de sujets semblables, c'est un vaste champ à moissonner pour ceux de nos auteurs qui se consacrent aux muses théâtrales. Il serait bien à désirer qu'ils voulussent enfin s'en occuper, traiter dans leurs ouvrages des sujets nationaux. Depuis trop longtemps le casque grec, la toge, le glaive et le pilum occupent la scène française, on en est rassasié. Que ne voyons-nous briller à la place, le héaume, le haubert et la longue épée des héros de l'ancienne France?

J'avais souvent entendu parler d'un édifice très-ancien et très-curieux, situé dans la commune d'Yvias, au lieu appelé Lanleff, et que l'on considérait comme un temple remontant aux époques du paganisme. Feu mon ami M. Nicol, m'en avait souvent entretenu et me le citait comme étant le monument antique de tout le département, le plus digne de l'attention et de l'examen d'un antiquaire. J'étais impatient de l'aller visiter, il n'était qu'à trois lieues de Paimpol où je me trouvais alors; nous prîmes jour pour y faire une excursion, M. Nicol, quelques curieux et moi.

50. Temple de Lanleff et tombelle de Kergonan.

En nous y rendant nous passâmes au pied d'une tombelle ou butte de terre funéraire, qui se trouve dans la commune d'Yvias, près du hameau de Kergonan. Elle est en forme de cône

très-surbaissé, n'ayant que seize pieds d'élévation perpendiculaire, sur trois cent trente-un pieds de circuit. Quelques pins ou prussiers (comme on nomme vulgairement en Bretagne le *Pinus maritimus* des botanistes), croissent à l'entour. On lui donne dans les environs le nom de *dossen an runn*; *an* est ici l'article, et les deux mots *dossen* et *runn*, ont en langue celtique une signification à peu près semblable : le premier veut exactement dire *butte de terre*, et le second *colline*, et quelque fois aussi roche ou rocher.

M. Habasque, qui cite ce *tumulus* dans son excellente statistique du département des Côtes-du-Nord, dit que ce n'est point une sépulture celtique, mais simplement un *droit de motte*, une motte seigneuriale. Quelques autres personnes partagent cette opinion. Aucun signe extérieur ne pouvant différencier les véritables tombelles funéraires d'avec ces buttes seigneuriales ou *mottes*, il faudrait ici que des fouilles vinssent décider la question.

Le droit de motte était un droit remontant aux premières époques de la féodalité, et en vertu duquel les vassaux d'un domaine situé en pays de plaines, étaient tenus d'apporter à une place désignée, un certain nombre de charretées de terre pour y élever une butte ou motte, du haut de laquelle le seigneur put apercevoir d'un

seul coup-d'œil toute l'étendue de ses possessions. C'était à cette motte qu'à certains jours de la semaine il tenait aussi ses assises, et que son bailli ou sénéchal rendait la justice en son nom ; c'était là aussi que les vassaux venaient payer leurs redevances ; enfin ces mottes étaient le chef-lieu du fief principal, aussi l'on trouve dans de très-anciens actes, que tel arrière-fief, tel bois, tel moulin, etc., etc., relevait de la motte de tel endroit, pour signifier qu'il dépendait du seigneur de ce lieu. Bientôt après, une tour, emblême de la puissance du seigneur, fut érigée sur ces buttes et nous avons très-souvent parlé de ces monuments féodaux.

La butte de *dossen an runn* n'étant pas située dans un pays plat, on peut douter qu'elle ait été élevée en vertu d'un ancien droit de motte, et il y a plus d'apparence qu'elle est un véritable *tumulus*, mais je le répète, il faudrait y faire des fouilles pour éclaircir la question.

Lorsque nous fûmes parvenus au petit village de Lanleff, je n'eus pas lieu de me repentir de ma course, le temple dont on m'avait parlé me parut en effet un des plus intéressants monuments antiques que j'eusse encore vu en Bretagne, il est adjacent à l'église moderne du village, qui lui est adossée du côté de l'est.

Le temple de Lanleff est un édifice de figure

circulaire et qui se compose de deux enceintes en maçonnerie, concentriques l'une à l'autre. L'enceinte intérieure, qui doit nous occuper d'abord, enferme un espace de trente pieds de diamètre. Elle est percée de douze portes à ceintres pleins, placées à des intervalles égaux et dont chaque arcade est soutenue par deux colonnes courtes ; les chapiteaux de ces colonnes sont ornés dans leurs angles, de têtes de bélier grossièrement sculptées, et tellement dégradées par le temps, qu'elles sont à peine reconnaissables.

Entre chacune de ces portes, on voit dans l'intérieur une colonne adossée à la muraille. Les chapiteaux de celle-ci sont ruinés ; quatre d'entr'elles sont beaucoup plus élevées que les autres et paraissent avoir été destinées jadis à soutenir la voûte qui recouvrait cette enceinte et qui n'existe plus maintenant.

Outre les têtes de bélier, on voit encore sur quelques-uns des chapiteaux et sur les socles des colonnes, des restes de dessins grossiers, mais où il est presque impossible de rien reconnaître. Nous les avons figurés ici, et on peut, par l'inspection de la planche, se convaincre de leur extrême différence d'avec les ornements de l'architecture romaine ; ce que nous faisons remarquer, parce que quelques personnes ont voulu, selon l'usage, que l'édifice dont nous parlons fut l'ouvrage des Romains.

Les chapiteaux qui surmontent les deux colonnes de la porte orientale (celle qui communique à l'église actuelle de Lanleff), sont les plus importants et les plus dignes de remarque, par les figures dont ils sont ornés; sur l'un d'eux est gravé un disque d'où partent des rayons divergents, représentant l'image du soleil.

Sur l'autre sont sculptés en relief, deux animaux quadrupèdes dans l'attitude de l'accouplement. On ne peut en reconnaître l'espèce, car le travail en est très-grossier et rongé d'ailleurs de vétusté; notre savant confrère M. Le Gonidec, suppose que se sont des béliers.[1]

Quoiqu'il en soit, l'archéologue doit faire la plus sérieuse attention aux ornements de ces deux chapiteaux, qui, joints à quelques autres circonstances, peuvent conduire d'une manière positive, à la connaissance de la véritable destination du temple de Lanleff, ainsi qu'on le verra ci-après.

Les ornements des autres chapiteaux et socles ont peut-être eu jadis, de même que ceux-ci, une signification emblématique, mais on n'y peut plus rien reconnaître; peut-être aussi ne sont-ils dus qu'au simple caprice des artistes du temps.

L'enceinte extérieure est séparée de l'intérieur

[1] Voyez les mémoires de l'Académie celtique, tome III, page 34.

par un intervalle de neufs pieds. Elle était moins élevée qu'elle, et lui était unie supérieurement par une voûte recouverte d'un toit en appentis. Cette enceinte extérieure est percée de douze fenêtres correspondantes aux douze portes ou arcades de l'enceinte intérieure. Ces fenêtres sont ceintrées en dedans, mais elles n'offrent à l'extérieur qu'une ouverture longue et étroite qui va en s'élargissant et s'évasant graduellement à l'intérieur, de même que les meurtrières de nos anciennes forteresses.

Il ne subsiste plus guère maintenant que les deux tiers de l'enceinte extérieure du temple de Lanleff, encore une partie s'en trouve-t-elle engagée dans la bâtisse de l'église moderne dont nous avons parlé. Du côté où elle est entièrement ruinée, elle laisse apercevoir à découvert la partie correspondante de l'enceinte du dedans avec un petit porche qu'on y a ajouté à une époque récente.

Entre chacune des fenêtres est une colonne engagée, servant à soutenir la voûte à plein ceintre qui unissait supérieurement les deux enceintes qui constituent l'édifice. Cette voûte ne s'est conservée que dans la partie qui avoisine l'église : elle a dix-sept pieds d'élévation sous-œuvre.

Toutes les colonnes de cette enceinte ont, comme celles de l'intérieur, leurs chapiteaux

ornés de têtes de bélier, qui ne sont entr'elles ni de mêmes dimensions ni d'un même dessin.

Précisément à l'Est, et par conséquent encore du côté adjacent à l'église, on voit une ouverture circulaire qui a un pied au plus en dehors, mais qui s'évase insensiblement de dehors en dedans où son diamètre est de trois pieds. Le lecteur doit faire attention à cette ouverture, elle est ici fort importante.

Le sacristain de Lanleff, qui fait voir d'ordinaire le temple aux curieux qui vont le visiter, me dit qu'il y avait vu autrefois un bassin de pierre qu'on en avait enlevé depuis longtemps et transporté dans une ferme des environs où il servait à abreuver des bestiaux. Il était important que je le visse, mais cet homme ne put m'indiquer précisément le nom de la ferme, ni le lieu où il était. Quelques années après étant retourné à Lanleff (en 1815), je parvins, à force de recherches, à découvrir ce bassin dans une ferme voisine : je l'y vis déposé dans une étable où il sert effectivement à abreuver le bétail. C'est une cuve de granit d'un travail aussi massif que grossier, ayant la figure d'un pentagone irrégulier et dont les côtés sont bombés. Sa profondeur n'est que de vingt pouces ; son diamètre, mesuré de dehors en dehors, de trois pieds et demi ; l'épaisseur de ses parois, de huit pouces.

Cette cuve servait sans doute jadis dans le temple de Lanleff, aux lustrations lors des cérémonies religieuses qu'on y pratiquait.

Cet antique édifice est bâti en granit du pays; la maçonnerie en est faite par assises, en pierres de petit appareil, cimentées à chaux et à sable; ce ciment est d'une dureté remarquable et paraît, en plusieurs endroits, avoir résisté aux ravages du temps, beaucoup plus que les pierres qu'il réunit. Au milieu de l'intérieur du temple (qui a longtemps servi de cimetière au village), on remarque un if très-vieux et très-élevé, dont le vaste branchage s'étendant horizontalement, recouvre tout l'édifice. L'usage de planter des Ifs dans les lieux consacrés aux sépultures, est fort ancien en Bretagne, et l'on y voit cet arbre dans un grand nombre de cimetières.

On voit tout près de l'édifice et sur le bord du chemin, une petite fontaine sacrée; une croix s'élève à présent au-dessus de son bassin.

Voici les dimensions des principales parties du temple de Lanleff.

Diamètre de l'enceinte intérieure. . .	30p	0po
Largeur de l'intervalle entre les deux enceintes.	9	0
Diamètre total de l'édifice, de dehors en dehors.	48	0

Diamètre total ---- 64 pieds ----- 20m 80

Hauteur de la voûte entre les deux enceintes, sous-œuvre.	17^{p}	0^{po}
Hauteur du ceintre des arcades de l'enceinte intérieure.	9	2
Ouverture de ces arcades.	7	0
Hauteur totale des colonnes qui les supportent.	6	0
Hauteur des plus petites des colonnes engagées ou adossées au mur. .	8	0
Hauteur de la plus élevée des quatre grandes colonnes engagées. . . .	12	3
Ouverture des fénêtres de l'enceinte extérieure, en dedans.	3	6
Leur hauteur en dedans.	5	6
Leur ouverture en dehors.	0	4
Leur hauteur en dehors.	2	8
Epaisseur du mur extérieur, au sommet	3	0
Epaisseur du mur intérieur, au sommet	2	0
Son épaisseur à sa base.	3	0

Après avoir ainsi décrit le temple de Lanleff le plus exactement qu'il nous a été possible, examinons à qui il faut attribuer son origine, et quelle a pu être sa destination.

Je ne suis pas à beaucoup près le premier qui ait discuté ces questions : un monument aussi remarquable et aussi intéressant que celui de Lanleff, avait dû depuis longtemps attirer l'attention des antiquaires, et ils en ont parlé bien

avant moi. Le premier qui ait publié quelque chose sur son sujet, est le célèbre Caylus. Il en donne la description dans le sixième volume de ses antiquités. Malheureusement ce savant archéologue ne l'avait pas vu lui-même, il n'en parle que sur des documents que lui avait transmis le président de Robien, qui, à ce qu'il paraît, n'avait pas vu non plus l'édifice dont il s'agit, car ces documents sont fautifs.

Voici en quels termes Caylus parle du temple de Lanleff : « Un monument très-entier et dont » la forme est singulière, sert de vestibule à » l'église paroissiale de Lanleff, située près de » Pontrieux dans le diocèse de St-Brieuc. Ce » bâtiment, construit de pierres, est circulaire. » (Ici suit la description qui, comme je viens de le dire, est remplie d'erreurs dans ses détails). Il termine ainsi : « Ce monument, dont la cons- » truction et la forme sont très-anciennes, ne » peut avoir été bâti pour servir de vestibule à » cette église ; elle a d'ailleurs beaucoup moins » de largeur que le monument ne présente de » diamètre. Cette ancienne bâtisse paraît avoir » été, dans son origine, *un des anciens temples* » *Gaulois:* si l'on n'admet point cette conjecture, » je ne puis dire à quel usage il était destiné. »

Ainsi sans l'avoir vu et sur une description imparfaite, sa longue expérience, le sentiment

exquis qu'il avait de l'antiquité et son profond savoir, faisaient deviner au comte de Caylus la véritable origine du temple de Lanleff. Tel est l'heureux fruit de longues études et surtout de ce qu'on a vu et revu beaucoup de choses, conditions nécessaires à remplir avant de se mêler d'écrire sur l'archéologie, car il ne faut pas faire comme M. Souvestre [1] et compagnie qui, se réveillant un beau matin, après avoir trouvé sous leur oreiller qu'ils étaient subitement devenus antiquaires, prétendent relever ceux qui pendant plus de trente ans ont fait de cette science une étude approfondie.

Après Caylus vient l'abbé Rufflet, homme savant, qui a fait beaucoup de recherches historiques sur la Bretagne. Dans un petit ouvrage qu'il publia en 1771, sous le titre d'*Annales Briochines*, il parle du monument de Lanleff, et dit *que c'était un temple consacré aux idoles*; Ogée, dans son dictionnaire géographique de Bretagne, répète la même chose d'après lui.

Longtemps ensuite ce monument fut pour ainsi dire oublié, le monde savant du moins ne s'en occuppa plus jusqu'à ce que en 1808 notre

[1] Compilateur peu scrupuleux, qui a fait de l'histoire aux dépens de Cambry et de l'archéologie aux miens, en mettant largement à contribution mes ouvrages et ceux de feu mon confrère, dans ses divers écrits sur le Finistère.

confrère M. Le Gonidec, vint en entretenir l'Académie celtique, à laquelle il en a donné une description exacte et détaillée. Il en attribue la construction aux Gaulois, et pense qu'il était *un temple consacré au soleil.* La notice de M. Le Gonidec est imprimée dans le septième numéro des mémoires de l'Académie celtique.

Mon premier voyage à Lanleff eut lieu peu après la publication de la notice de mon confrère. Je fis, du monument, une description un peu plus circonstanciée que la sienne, et j'y joignis les dessins qui y manquaient, le tout fut envoyé à l'Académie.

Je n'ai point balancé, après un examen attentif de ce temple, à me ranger de l'opinion de mon savant confrère, et à le considérer ainsi que lui comme un édifice Gaulois consacré au culte du soleil.

La grossièreté du style de son architecture qui tient à la barbarie de l'art, la nature de sa construction dans laquelle n'entre pas une seule brique, ne peuvent permettre de l'attribuer aux Romains. Mais on reconnaît sans peine, en considérant cet édifice, qu'il a été fait à l'imitation des leurs, qu'une main inhabile a voulu copier leur architecture, et qu'en un mot il faut le ranger dans la classe de ceux que les Gaulois ont bâtis tandis que les Romains occupaient les Gaules. Alors en

effet, les Druïdes abandonnèrent leurs enceintes en plein vent, leurs autels bruts qui n'avaient d'autre dôme que la voûte des cieux, et à l'exemple des conquérants de leur pays, ils érigèrent à leurs divinités, des édifices en maçonnerie dont l'architecture dût naturellement être une copie maladroite d'abord, de celle de leurs dominateurs.

La religion druïdique était absolument basée sur l'observation des phénomènes de la nature, et voilà pourquoi les pierres, les arbres, les fontaines, y jouaient un si grand rôle. Mais le culte solaire, le culte astronomique y avait naturellement le principal, d'après la considération que tout dérivait de cet astre vivifiant, ame de la nature, et auquel elle doit tous les bienfaits qu'elle déverse sur l'espèce humaine. Aussi avons-nous plusieurs fois retrouvé parmi les nombreux monuments druïdiques qui couvrent la Bretagne, des enceintes, des pierres sacrées vouées au culte du soleil,

La domination romaine fut loin d'extirper ce culte, mais elle fit changer la forme de ses temples.

La forme circulaire de celui de Lanleff, ses douze arcades, les douze fenêtres qui y correspondent, nous paraissent exprimer une intention évidemment astronomique et qui fait allusion aux douze mois de l'année, aux douze signes du zodiaque. Ce sentiment serait probablement

confirmé si les figures gravées sur les chapiteaux des colonnes étaient plus distinctes, mais il en reste encore deux qui viennent y donner un grand poids, ceux des colonnes de l'arcade la plus orientale. Nous avons dit qu'on voyait un disque solaire gravé sur l'un des deux, et sur l'autre deux animaux accouplés, emblême de la génération universelle dont le soleil est le père.

Qu'on fasse attention aussi à cette ouverture circulaire et en entonnoir, pratiquée précisément à l'est de l'édifice; on en concevra facilement la destination; le soleil, à son lever y dardait ses rayons dont les faisceaux y pénétraient, et une gerbe de lumière allait en ce moment solennel éclairer l'autel divin aux yeux du peuple réuni dans l'enceinte sacrée. Cette ouverture orientale fut conservée longtemps dans les temples païens transformés en églises chrétiennes, lors de l'introduction de la nouvelle religion. On le voit même aussi dans les églises bâties par les premiers chrétiens, et ne peut-on pas en reconnaître encore aujourd'hui la continuation, dans cette grande fenêtre ou *maîtresse vitre* de nos églises gothiques, laquelle est constamment pratiquée à leur extrémité orientale et au-dessus du maître autel? On sait que les premiers apôtres du christianisme n'ont pu établir leur religion et la faire adopter aux peuples, qu'en y mêlant, en conservant

une foule d'accessoires qui appartenaient au culte qui la précédait, nous avons eu plus d'une fois occasion de répéter cette vérité évidente.

M. de Penhouet a publié en 1824, une notice sur le temple de Lanleff[1], elle est accompagnée d'une gravure qui représente cet édifice avec assez de fidélité. Cet antiquaire ne veut pas qu'il ait appartenu aux temps de l'idolâtrie; il n'y voit simplement qu'une petite église, un baptistère des premiers temps du christianisme, fondant surtout son opinion sur sa forme circulaire.

Je conviens que généralement les baptistères ou églises des premiers chrétiens étaient ronds, mais ils n'avaient pas cette double enceinte, ces douze arcades, ces douze fenêtres et toutes ces autres particularités qui nous semblent ici des allusions frappantes au culte astronomique.

Quelques autres personnes ont donné au temple de Lanleff une origine plus moderne encore; les uns ont voulu qu'il ait été bâti par des croisés lors de leur retour en Europe, à l'imitation et sur le même plan que le temple de Salomon ou de l'église du S.t-Sépulcre de Jérusalem; les autres ayant cru reconnaître, dans les figures gravées sur les chapiteaux de ses colonnes, quelques

[1] Description et explication d'un ancien édifice, nommé le temple de Lanleff, département des Côtes-du-Nord. S.t-Brieuc, chez Prud'homme, 1824.

signes ou caractères appartenant aux sectes dérivées de l'ordre du Temple, en ont voulu faire une église de Templiers. Ces deux sentiments ne me paraissent pas soutenables aux yeux de tout antiquaire exercé. L'aspect de vétusté, le style de l'architecture du monument de Lanleff, tant dans son ensemble que dans ses détails, accusent une époque bien antérieure aux croisades, et les églises des Templiers dont nous avons déjà examiné quelques-unes et dont nous verrons encore d'autres, ne présentent aucune espèce d'analogie avec le temple de Lanleff.

Les étymologistes n'ont pas manqué non plus de s'exercer au sujet du nom de *Lanleff*, et ils se sont, selon leur usage trop ordinaire, jetés à son égard dans des aberrations qu'ils ont cru soutenir en prouvant plus d'érudition que de vrai jugement. On a voulu surtout et je ne sais trop pourquoi, que le nom de cette localité signifiât *terre de pleurs ou de regrets*, de *lan* terre, et *leff* pleurs en ancienne langue celtique. Je n'ai point adopté cette explication; *lan* signifie bien terre à la vérité, mais je n'ai vu nulle part que le second radical *leff* voulut dire *pleurs*. Le savant Dom Pelletier, qui a toujours été mon guide dans des recherches de cette nature, ne donne même pas ce mot dans son dictionnaire de la langue celto-bretonne.

La petite paroisse de Lanleff[1] se trouvant arrosée par la rivière de l'Yeff, qui va comme on l'a vu se jeter dans le Trieux, au passage de Frynaodour, n'est-il pas assez naturel de penser que son nom n'est qu'une altération du mot *lanyeff*, qui veut dire en breton, territoire de l'Yeff, territoire arrosé par l'Yeff?

Nous n'en dirons pas davantage sur le temple de Lanleff, mais nous ne terminerons pas l'article qui le concerne, sans recommander vivement aux autorités locales la conservation, l'entretien même de cet intéressant monument d'antiquité, le plus important peut-être que renferme les Côtes-du-Nord. Cette recommandation est bien nécessaire à une époque où la destruction est à l'ordre du jour et où toutes les classes de la société semblent s'empresser d'y participer; car elle n'est plus comme en 1793, seulement l'œuvre de la démagogie, la fureur d'innover a remplacé la fureur politique; l'industriel défigure une abbaye pour en faire une usine; le gentilhomme démolit les tours antiques de l'imposant château de ses ancêtres, pour bâtir à la place un frivole mais élégant édifice dans le goût moderne; le prêtre mutile son église en la faisant gratter, badigeonner, peindre ou lambrisser, et tous les souvenirs de

[1] Aujourd'hui trève de celle d'Yvias.

l'antiquité disparaissent et s'éteignent l'un après l'autre.[1]

Ogée assure qu'il existe dans une autre partie de la Bretagne (le Morbihan), un autre édifice attribué aux païens, et qui sur ce qu'il en dit me semble avoir quelque rapport avec le temple de Lanleff. C'est aussi un bâtiment très-vieux et de forme circulaire, situé dans la paroisse de Langouélan, à treize ou quatorze lieues de Vannes. On lui donne vulgairement dans le pays, le nom de *maison du Dieu de Paris*, parce que, dit la tradition locale, un ancien chef celte de cette contrée ayant été faire un voyage à Paris, en revint tellement édifié du culte qu'il y avait vu rendre à la déesse Isis, qu'il voulut lui-même lui consacrer un temple dans sa patrie. J'ai lieu de regretter vivement de n'avoir jamais pu trouver l'occasion d'aller moi-même à Langouélan, visiter cet édifice mentionné par Ogée, si toutefois il existe encore.

Il est certain du moins que le culte d'Isis a subsisté chez les Bretons armoricains. L'importante statue de cette déesse, que l'on voit à

[1] On m'a dit mais je ne puis le croire que le desservant de la paroisse voulait faire abattre l'if énorme, planté au centre du temple de Lanleff, afin d'en exploiter le bois. Si cette résolution de vandale était exécutée, il n'y a pas de doute que la chûte de l'arbre ne fasse écrouler la plus grande partie des murs de l'édifice qui l'entoure et ne le détruise presqu'en entier.

Quinipily, près Baud, ne peut laisser de doute à cet égard. (Voyez sa description dans nos Antiquités du Morbihan).

En revenant de Lanleff à Paimpol, je voulus passer par le bourg de Plourivo; je n'y vis rien de remarquable qu'une annotation bien singulière écrite en vers latins, par un ancien recteur de cette paroisse, sur le registre de l'état-civil et à la fin de l'année 1688. Je la transcris ici.

51. Note du registre de l'état-civil de la paroisse de Plourivo.

Post mille exactos a partu virginis annos
Et post sexcentos rursùs in orbe datos,
Octogesimus octavus miserabilis annus
Ingruit et secum tristia fata trahit.
Si non hoc anno totus subvertitur orbis,
Si non hoc anno terra fretumque ruit,
Cuncta tamen mundi sursùm ibant atque deorsum
Imperia, et luctus undique multus erit.

Signé De Trofanton,
Recteur de Plourivo.

On ne pouvait certainement prédire d'une manière plus positive ni plus énergique, la révolution française commencée en 1788 et les calamités sans nombres qui en ont été les tristes conséquences.

Je ne quitterai pas la ville et les environs de Paimpol, où je ne dois plus revenir, sans dire un mot des tragédies bretonnes que j'y ai vu représenter en plein champ par les habitans des

52. Anciennes tragédies bretonnes.

campagnes. Ce sont de très-anciens ouvrages, et l'usage de les jouer publiquement, jadis à ce qu'il paraît, général dans toute la Basse-Bretagne, ne s'y est plus conservé jusqu'à nos jours que dans l'ancien évêché de Tréguier et le comté de Goëllo surtout.

Ces représentations dramatiques, exécutées par des paysans bas-bretons, ont lieu comme je viens de le dire, au milieu d'un champ ou d'une lande. On y dresse un théâtre en planches, élevé de six à sept pieds, quelquefois même deux contigus l'un à l'autre et dont l'un plus petit et un peu plus bas, est destiné à jouer les intermèdes. Les costumes et les gestes des acteurs prêtent beaucoup au ridicule et réjouissent infiniment les spectateurs venus des villes voisines, mais sont admirés de l'auditoire campagnard.

Une chose remarquable est l'extrême longueur des pièces, un gros volume in-folio, d'une écriture fine et serrée, peut à peine contenir la copie de l'une d'elles. La représentation s'en prolonge quelquefois plusieurs jours de suite. Une des choses qui m'a le plus frappé en y assistant, est la prodigieuse mémoire de leurs rustiques acteurs pour retenir des rôles que leur longueur ferait rejeter par les meilleurs artistes du théâtre français, et pourtant en les débitant nos paysans bretons n'ont pas souvent recours au souffleur.

C'est toujours dans les longs jours de l'été qu'ont lieu ces représentations tragiques. Elles commencent sur les trois ou quatre heures de l'après midi, et se terminent, ou du moins s'interrompent, quand l'action dure plusieurs jours, de six à sept heures du soir. Les acteurs, qui tous sont ordinairement des habitants d'une même paroisse, se rendent au théâtre processionnellement, la bannière paroissiale en tête, et après avoir joué ils se retirent dans le même ordre.

Ces tragédies en vers bretons, dont on ne connaît pas les auteurs,[1] ont été sans nul doute composées dans des temps fort éloignés. Les plus modernes de celles dont j'ai eu connaissance, n'ont pas moins de trois ou quatre siècles d'antiquités. Leurs sujets roulent en général sur des faits tirés de l'histoire sainte ou de quelques anciens romans de chevalerie. Quelques-unes, et se sont les plus importantes de toutes, roulent sur des faits historiques tirés des vieilles chroniques locales.

Aucune de ces poésies, à l'exception pourtant d'une seule,[2] n'ont jamais été imprimées. On n'en possède que des copies manuscrites qui se sont

[1] On doit le regretter, les amateurs de la littérature celto-bretonne trouveront sans doute comme moi, que le nom de ces auteurs méritait d'être conservé.

[2] La tragédie des *Quatre fils Aymon*, imprimée à Morlaix chez Lédan, en 1833 : c'est une des plus longues.

transmises ou ont été recopiées de père en fils. Elles sont fort rares, et les familles qui en possèdent un exemplaire y attachent le plus grand prix. On en jugera par le fait suivant : pendant que j'étais à Paimpol, des paysans de la paroisse de Plourivo voulurent représenter la tragédie intitulée *La vie de l'Antechrist*, mais aucun d'eux ne la possédait ; obligés de l'emprunter à un habitant d'une paroisse voisine, afin d'apprendre leurs rôles, celui-ci ne leur confia son manuscrit qu'après avoir reçu d'eux, en gage, une somme de cent écus.

Voici quelles sont les tragédies bretonnes que j'ai été à même de voir.

1.° *St Melars, prince de Bretagne*; elle passe pour être fort ancienne, et je le crois sans peine. Nous avons déjà remarqué, en donnant un extrait de la légende de ce saint, que le sujet en était éminemment dramatique et pourrait être traité avec succès pour la scène moderne.

2.° *Louis le jeune*; le titre seul de cette tragédie suffit pour faire connaître que le sujet en est tiré de l'histoire de France ou plutôt de celle des croisades, car il roule principalement sur les événements de celle entreprise par Louis VII. Il est à présumer que cette pièce a été composée dans les dernières années du règne de Louis IX, peut-être dans l'intention de réchauffer alors le

zèle des fidèles qui, après les désastres de la croisade de 1249, commençait, malgré l'exemple du roi lui-même, à se refroidir beaucoup pour ces expéditions périlleuses.

3.° *Robert, duc de Normandie;* c'est encore une des plus anciennes, mais il nous serait difficile d'assigner l'époque à laquelle elle a été composée.

4.° *Le comte de Goëllo;* pièce essentiellement historique et dont le sujet est tiré des annales du pays. Elle a été faite dans le treizième siècle. Les copies en sont fort rares.

5.° *Pierre de Provence et la belle Maguelonne;* le sujet en est pris dans les romans de Charlemagne.

6.° *Les douze pairs de France*, tirée de même source.

7.° *Les quatre fils Aymon*, pièce dont le sujet est pris encore dans les romans de Charlemagne.

Ces romans, dits *de Charlemagne*, parce qu'ils roulent sur les faits et gestes de cet empereur et de ses paladins, sont, après ceux *de la Table ronde*, les plus anciens romans historiques de France. Ils ne furent, dans le principe, que des morceaux lyriques, de longues ballades que l'on chantait dans les réunions de la noblesse pendant les longues soirées d'hiver, ou aux soldats dans les marches. Ces poësies furent composées à la fin de la seconde race ou au commencement

de la troisième. Plus tard, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, qui aimaient passionément les romans de chevalerie, des romanciers de leur époque s'emparèrent de ces sujets, et leur donnant beaucoup d'extension, ils en composèrent en prose de volumineux romans qui eurent alors un succès prodigieux. La naissante invention de l'imprimerie les propagea beaucoup, et d'époque en époque ils ont été réimprimés jusqu'à nos jours. On trouve encore dans le commerce celui *des quatre fils Aymon*[1], que la naïveté de son style et l'originalité de sa composition font rechercher par beaucoup de personnes.

Ce fut d'après ces romans, écrits au quinzième siècle, que furent composées les trois dernières tragédies bretonnes que nous venons de citer; elles sont donc de beaucoup postérieures aux personnages qui y figurent, et ne remontent pas au temps de Charlemagne comme quelques-uns l'ont cru.

8.° *Elogius, martyr*, sujet tiré de l'histoire sainte. Cette tragédie n'est que du seizième siècle.

9.° *La vie de l'Antechrist*, aussi tirée de l'histoire sacrée, n'est pas plus ancienne que la précédente.

[1] Réimprimé à Epinal chez Pellerin, 1829, avec des gravures en bois.

Je quittai Paimpol après un séjour assez long et après avoir examiné avec assez de détail, ainsi qu'on a pu en juger, tous les anciens monuments des environs. Je pris la grande route qui conduit de ce port à St-Brieuc. Arrivé à l'endroit où elle se croise avec celle qui va de cette ville à Pontrieux, je vis dans une lande et presque au bord du chemin, les ruines du château de Coetmen. Ce château, autrefois forteresse et chef-lieu d'une des principales bannières de Bretagne, ne présente plus maintenant que les restes de deux tours à moitié abbatues. L'une est carrée et on y pénètre par une porte à ceintre plein. Elle flanquait l'enceinte extérieure dont on peut encore remarquer des vestiges, et qui m'a paru avoir été sur un plan elliptique. L'autre qui est ronde, plus forte, à murs plus épais et qui est aussi moins ruinée, était le *donjon* ou *réduit* de la forteresse. Elle était fortement construite en pierres de taille, et elle est assise sur un keep ou butte factice environnée d'un fossé particulier. 53. Château de Coetmen.

La porte d'entrée de cette tour, pratiquée au rez-de-chaussée, est comme celle de la précédente, à ceintre plein, ainsi qu'une fenêtre que l'on remarque un peu au-dessus et à droite. L'intérieur de la tour est octogone : au rez-de-chaussée on voit plusieurs embrasures ceintrées en dedans mais se terminant au dehors par des ouvertures carrées.

Au premier étage plusieurs autres embrasures sont également pratiquées, mais au lieu d'être à plein ceintre comme celles du bas, elles sont voûtées en ogive et se terminent vers l'extérieur par une barbacane longue et étroite. Ainsi cet édifice, qui nous présente le mélange de l'architecture ogivale avec celle du ceintre plein, ne peut remonter qu'à l'époque où l'on commença à substituer le premier de ces deux styles à l'ancienne architecture romane, c'est-à-dire au douzième siècle. Nous sommes d'autant plus portés à fixer cette époque pour la construction du château de Coetmen, que la forme elliptique de son enceinte nous démontre positivement qu'il ne peut être plus moderne.

Le vieux château de Coetmen rappelle la mémoire d'une famille illustrée, dont les membres ont joué pendant longtemps en Bretagne un rôle remarquable, soit dans les armes, soit dans les négociations, les traités et les ambassades. Ce n'est cependant que dans le treizième siècle qu'ils commencent à être signalés dans l'histoire. Les seigneurs de Coetmen n'étaient alors que de simples chevaliers, et leur terre dépendait de la vicomté de Rohan. En 1277 Prigent, vicomte de Coetmen, commença l'illustration de sa famille en contractant une grande alliance. il épousa Anne, fille unique d'Hervé de Léon,

lequel était lui-même fils unique d'Hervé, quatrième du nom, comte de Léon et seigneur du château de Brest. Ce dernier se ruina par ses prodigalités et son inconduite; il aliéna tous ses domaines, en 1240 il avait vendu au duc de Bretagne la ville et le château de Brest pour se procurer de l'argent dont il manquait toujours. Il ne laissa à son fils d'autre héritage que ses dettes, et sa petite fille Anne se trouvant absolument sans fortune et sans dot, se trouva fort heureuse, malgré l'éclat de sa haute naissance, qu'un simple chevalier bachelier voulut bien accepter sa main.

En 1346 un vicomte de Coetmen commandait un des corps de l'armée de Charles de Blois, lors d'un combat que ce prince livra le 9 Juin, à une petite troupe d'Anglais composée de quatre-vingts hommes d'armes et de cent archers, commandés par Thomas d'Aggeworth. Ce dernier, malgré l'inégalité du nombre, résista valeureusement à toutes les forces de Charles. Il s'était posté dans un lieu si avantageux que malgré tous leurs efforts, les Bretons ne purent jamais l'en débusquer.[1] La nuit vint faire cesser le combat,

[1] Il est à remarquer que tous les Capitaines Anglais du 14e siècle, l'emportaient de beaucoup sur les Français, dans l'art de choisir de bonnes positions militaires. Toutes les guerres de cette époque en offrent de nombreux témoignages, parmi lesquels on peut citer les batailles de Crécy,

les troupes de Charles se retirèrent et le chevalier anglais demeura maître de sa position. Cette action qui peut être comparée (sur une moindre échelle pourtant) à la désastreuse bataille de Poitiers, lui fit beaucoup d'honneur. Elle prouva que souvent la bravoure et le nombre échouent à la guerre contre l'art et l'habileté.

En 1364 le sire de Coetmen, après s'être battu avec la plus grande valeur, fut fait prisonnier à la bataille d'Auray. Devenu libre ensuite, il se trouva en 1367 au nombre des seigneurs bretons qui se portèrent garants d'une trève entre le Duc de Bretagne et le Roi de France.

En 1383 le Duc de Bretagne ayant envoyé un corps d'armée de ses sujets, se joindre à l'armée que le Roi Charles VII envoyait en Flandre, pour y faire lever le siége d'Ypres, bloquée par les Anglais et les Gantois révoltés, le vicomte de Coetmen fit partie de ce corps de troupes, où il entretenait, en vertu de son devoir féodal, deux chevaliers et treize écuyers ses vassaux.

En 1387 Rolland, vicomte de Coetmen, l'un des seigneurs bretons attachés à la fortune de Clisson,

de Poitiers, d'Auray, de Cocherel, etc. Il fallut tout le génie de du Guesclin pour faire enfin pâlir l'éclat du mérite de ses rivaux et se montrer leur maître dans la stratégie; Clisson vint ensuite qui l'égala dans cet art. Ces deux illustres Bretons ont fait faire chez nous un pas immense à la tactique militaire.

lors de ses démêlés avec le Duc de Bretagne, prit les armes en faveur du connétable, et à la tête de ses vassaux, attaqua le château de Guingamp que le Duc avait confisqué. Il pressa vigoureusement cette place, menaçant de n'y faire aucun quartier s'il lui fallait l'emporter d'assaut. Le sire de Kermarec qui y commandait, n'attendit pas cette extrémité, il capitula et lui rendit le château, à condition que lui et sa garnison obtiendraient vie et bagues sauves.

En 1394 ce même Rolland de Coetmen, commandant dans la ville de la Roche-Derrien, toujours pour le parti de Clisson, y fut à son tour assiégé par les troupes du Duc. Se voyant sur le point d'être forcé dans sa place, il prit le parti d'aller nu-tête et le chaperon à la main, se jeter aux pieds du Duc dont il implora la clémence pour le passé, lui promettant de lui être désormais fidèle. Le prince lui pardonna ainsi qu'aux principaux officiers de sa garnison. Cependant le sire de Coetmen ne tint pas sa parole, car par suite d'un manque de foi et de reconnaissance indigne d'un chevalier, nous le voyons fort peu de temps après, reprendre les armes contre son suzerain, lorsque ce dernier tenta de s'emparer de la ville de St.-Brieuc, défendue par Clisson, lequel avait en outre avec lui Jean de Penthièvre, Alain de Rohan, Jean de Rieux, Alain de Rostrenen et Robert de Beaumanoir.

En 1427 nous voyons figurer un autre Rolland, seigneur de Coetmen, au nombre des seigneurs bretons qui ratifièrent le traité de Troyes, conclu entre leur Duc et le Duc de Bedtfort.

En 1451 le sire de Coetmen, depuis peu créé chevalier banneret, prend séance aux états de Vannes, parmi les hauts barons de la province.

En 1456 le sire de Coetmen fut semond par le Duc Artus III, pour marcher à la tête de *ses hommes*, à la défense des côtes de Bretagne, menacées par les Anglais.

Un projet de croisade contre les infidèles, formé par le Roi Charles VII, n'ayant pu se réaliser, plusieurs chevaliers bretons qui déjà avaient pris la croix pour faire partie de l'expédition, ne voulurent pas que leur vœu fut fait en vain. En conséquence ils résolurent en 1458, de se rendre à Rhodes afin d'y offrir leurs services à Jacques de Milly, alors grand-maître de l'ordre des chevaliers de S.t Jean de Jérusalem; dans leur nombre figurèrent principalement le vicomte de Coetmen, Jean de Mortemart et Guillaume de Porhoet. Alain de Boiséon fit armer et équiper à ses frais le vaisseau qui les conduisit à Rhodes. Ces croisés bretons ne tardèrent pas à y signaler leur valeur contre les ennemis de la foi, qui sans cesse menaçaient cette île, dernier boulevart des chevaliers chrétiens en Orient, et dernier

débris des conquêtes achetées par tant d'exploits par les premiers croisés.

En 1476, le sire de Coetmen figure comme l'un des garants du traité conclu à Senlis, entre le Roi Louis XI et le Duc de Bretagne François II. Traité remarquable par cette formule que les deux princes contractants exigèrent réciproquement l'un de l'autre. « Je promets par la vraye » crouës cy présente, que tant qu'il vive je ne » le prendré ne tuerai, ne consentiré qu'on le » preigne ne qu'on le tue. »

En 1484, Jean, sire de Coetmen, fut un des seigneurs bretons qui se liguèrent contre Landais, cet indigne favori et ministre du Duc François II. Lequel sorti du néant et s'étant élevé aux premières charges, à force de bassesses et de flatteries, s'était surtout acharné, comme le font tous les parvenus de sa trempe lorsqu'ils sont au pouvoir, à persécuter les nobles et les militaires.

En 1485 la terre de Coetmen fut érigée en baronnie par le Duc.

En 1487 le même seigneur de Coetmen fit partie de l'ambassade envoyée par le Duc de Bretagne au Roi de France.

En 1488 encore le même seigneur est envoyé en ambassade par le Duc, pour supplier le Roi de France de faire la paix avec lui. Cette paix fut accordée; le traité en fut conclu au château

du Verger, en Anjou, moyennant des conditions sévères imposées par le monarque. Le sire de Coetmen fut du nombre des ôtages livrés jusqu'à leur entière exécution.

En 1489 la duchesse Anne envoya Jean de Coetmen en ambassade en Angleterre.

La postérité masculine de la maison de Coetmen s'éteignit peu après, et cette maison se fondit dans celles du Bois-Guézennec, de Kergadiou et quelques autres.

Les barons de Coetmen portaient pour armoiries, *de gueules à neuf annelets d'argent placés trois, trois et trois.*

La terre de Coetmen appartenait en dernier lieu à M. le comte de Rougé, pair de France.

Des ruines de Coetmen à Lanvollon, on traverse des landes très-étendues, incultes et stériles, couvertes de bruyère ou de ce genêt épineux (*ulex europœus*), si répandu dans toute la Bretagne et qui y est d'une grande utilité, soit pour former des haies vives impénétrables, soit pour servir à la nourriture des chevaux, soit pour le chauffage lorsqu'il est desséché.

Lanvollon est un gros bourg qui ne présente absolument rien de remarquable. Son église n'est pas ancienne, le petit clocher qui la surmonte n'a qu'une humble flèche de bois recouverte en ardoise. On ne retrouve presque plus dans le dé-

partement des Côtes-du-Nord, ces flèches de pierre travaillées à jour, si hardies et si élancées qui dominent nos églises du Finistère où elles font l'admiration de tous les étrangers.

Je fus par une route de traverse, de Lanvollon à Châtelaudren, petite ville qui tire son nom du château qu'y fit construire, vers l'an 415, Audren, l'un des rois bretons du cinquième siècle. Ce château, dont il ne reste plus que l'emplacement, était érigé au sommet d'une éminence conique : on y voit une esplanade circulaire dont jadis il occupait l'espace. Il y a toute apparence que, comme tous ceux des époques très-anciennes, le château de Chatelaudren ne consistait qu'en une seule grosse tour.

54. Châtelaudren.

J'ai vu à Paimpol, dans le cabinet de feu M. Nicol, un vieux flambeau de fer et deux anciennes clés qui avaient été trouvés en fouillant dans l'emplacement de la forteresse de Châtelaudren. Le flambeau n'avait pas plus de huit à neuf pouces de haut, son pied était triangulaire. Vers le milieu de sa tige était une sorte de moulure ou bourrelet, et du centre de la bobèche s'élevait une longue pointe sur laquelle on fichait la bougie, au lieu de l'introduire dans une bobèche creuse comme celles de nos flambeaux actuels.

La plus grande des deux clés, longue d'environ cinq pouces, était tellement défigurée par la rouille, qu'on ne distinguait plus la forme des entailles de la partie qui s'introduisait dans la serrure, sa tige était terminée par une poignée demi-circulaire.

L'autre clé, longue de trois pouces seulement, avait une poignée toute ronde, la rouille l'avait du reste tout autant défigurée que la précédente.

Comme on se sert encore dans quelques campagnes de la France, de flambeaux analogues à celui dont nous venons de parler, je n'oserais assurer que ces objets remontassent à une époque bien ancienne ; je n'en parle ici que comme indication et parce qu'ils ont été trouvés véritablement sur les ruines même du château de Châtelaudren.

55. Prieuré des Fontaines, près Châtelaudren.

A peu de distance de cette ville est un ancien prieuré de l'ordre des Templiers, appelé le *Prieuré des fontaines*. Quoiqu'en état de ruine, il nous présente encore du moins un ensemble très-remarquable et d'un effet pittoresque. Son portail, pratiqué dans un grand bâtiment extérieur dont les murs sont très-épais, est une grande arcade ogive entourée de ces voussoirs minces et serrés, type caractéristique de l'ogive du douzième siècle. Cette arcade est ornée de trois bustes ou têtes humaines en pierre,

deux placées de chaque côté vers la naissance, l'autre au sommet de l'ogive. Ces trois têtes, qui sont une de ces allusions trinitaires dont les Templiers faisaient une application si générale, méritent d'être examinées avec attention malgré la grossièreté de leur travail. Celle qui est au côté gauche de l'arcade est coiffée d'un casque hémisphérique surmonté d'une crête fort basse, le capuchon de mailles qu'on portait alors sous le casque s'aperçoit aussi et encadre tout le visage. Cette tête est évidemment celle d'un chevalier Templier.

Celle qui est au sommet de l'ogive est nue; à ses cheveux plats, longs et pendants de chaque côté, on reconnaît un ecclésiastique de l'époque, elle représente un frère chapelain.

Enfin la troisième, celle qui est au côté droit de l'arcade, plus grossièrement travaillée et plus brute que les deux précédentes, a la chevelure entièrement rasée, elle représente selon nous un frère servant. Ces trois figures ensemble sont donc la représentation symbolique des trois classes de religieux qui constituaient l'ordre du Temple; savoir : les frères militaires ou chevaliers, les frères ecclésiastiques et les frères servants admis dans cet ordre *artis gratiâ*, pour y servir comme ouvriers, simples soldats ou domestiques.

A côté de la grande porte en ogive on en

voit une autre à gauche, beaucoup plus petite, plus basse et dont l'arcade est à plein ceintre.

Au-dessus sont des fenêtres à compartiments dans le style gothique-arabe.

Lorsqu'on a franchi ce portail qui vous introduit dans une grande cour, on voit à main gauche les bâtiments qui servaient de logement au prieur et aux frères chapelains. Ils ne présentent rien de bien remarquable. Mais la chapelle qui s'aperçoit à droite est digne d'attention par le style et les détails de son architecture.

Elle est précédée d'un petit cloître dans lequel on entre par une porte à ceintre plein, encadrée d'un cordon en saillie orné de moulures en zigzag. Une porte de communication donne entrée de ce cloître dans la chapelle. Cette dernière porte est aussi à ceintre plein, ornée de moulures en saillie mais sans zigzag, et dont les arceaux sont soutenus par des petites colonnes à chapiteaux décorés de feuilles et d'enroulements d'un goût simple mais élégant.

La chapelle était sous l'invocation de la S.te Vierge. Au-dessus de l'autel qui est à demi renversé et presque couvert par des ronces et des fougères, on voit une grande fenêtre en ogive ornée des découpures ordinaires au style arabe.

Près de l'autel est une ancienne statue de la Vierge, mais qui est très-mutilée. Toutefois elle

est encore en grande vénération dans la contrée, et les femmes qui habitent les campagnes environnantes lui mettent sur la tête des coiffes, des voiles, etc. qu'elles portent ensuite, assurées qu'après avoir touché la tête de cette statue, ces coiffures ont acquis la vertu de préserver de beaucoup de maladies.

La chapelle a aussi une porte principale ouverte sur la cour. Celle-ci est à ceintre plein soutenu par des colonnes, et ses arceaux sont environnés d'un encadrement composé d'étoiles à quatre branches. De chaque côté est une petite fenêtre à ceintre plein. Une vigne dont l'épais feuillage tapisse ces ruines intéressantes, leur donne un aspect tout-à-fait pittoresque.

Dans tout cet édifice, le mélange du style ogival avec le plein ceintre, celui des ornements gothiques-arabes avec ceux qui particularisent la dernière époque de l'architecture romane, ne peuvent laisser aucun doute sur le temps où il a été bâti et nous la fixons avec assurance à la dernière moitié du douzième siècle, temps où les deux styles d'architecture du moyen âge luttaient pour ainsi dire ensemble, l'usage du plein ceintre n'étant pas encore totalement abandonné, et celui de l'ogive naissante n'étant pas encore généralement adopté en Bretagne.

56. Peulven de Plouegat.

Le village de Plouegat est à une très-petite lieue de Châtelaudren, sur la grand'route de Brest. On m'avait dit qu'il y avait dans le cimetière même de ce village un Peulven, sur lequel étaient gravés quelques caractères particuliers. Je m'y rendis pour constater ce fait et ajouter encore au nombre des anciens caractères celtiques que j'ai déjà trouvés sur quelques monuments bretons. Le Peulven de Plouegat, planté dans la partie du cimetière que longe précisément la grand'route, ne m'a pas paru aussi remarquable qu'on me l'avait dit. Il n'a que quatre pieds d'élévation; sa forme est celle d'un obélisque dont les faces inégales entr'elles, ont évidemment été taillées de main d'homme. Son ancienneté n'égale donc pas celle des monuments bruts que les Celtes érigeaient dans des temps très-reculés, dans ceux auxquels remonte l'origine des sociétés humaines. Quant aux caractères ou signes hiéroglyphiques qu'on m'avait dit s'y trouver, ils se bornent à deux. Ils sont gravés en creux sur l'une des grandes faces de l'obélisque. Le premier de ces caractères est un carré pur et simple; l'autre situé au-dessous, a la forme d'un F renversé et qui aurait trois branches au lieu de deux et une queue un peu arquée. Malgré leur petit nombre il m'a paru nécessaire et même important de recueillir ces deux signes qui, ajoutés à ceux

que l'on connaît déjà et à ceux qu'on découvrira sans doute encore, pourront aider un jour à trouver la clé des caractères de l'écriture, ou, si l'on veut, des hiéroglyphes des Druïdes.

A une lieue de Châtelaudren, mais dans une autre direction (celle du Nord), est le château de la Grandville, appartenant à M. le comte de Kergariou.[1] Je ne cite point ici cet édifice comme un objet d'antiquité, mais pour avoir l'occasion de donner à son propriétaire un témoignage public de ma reconnaissance, pour l'accueil flatteur qu'il a bien voulu m'y faire. Il n'est sorte de marques de distinction, de prévenances aimables que je n'y aie reçues de lui et de sa famille, pendant le séjour d'une semaine que j'ai passé dans cette belle habitation. Pendant ce séjour, j'ai visité avec M. de Kergariou plusieurs monuments ou édifices anciens des environs, et dans ces explorations, ses lumières et les documents qu'il m'a donnés m'ont été d'un grand secours.

Sur des indications données par Ogée, nous voulûmes d'abord aller voir à Binic des vestiges 57. Bains romains à Binic.

[1] La famille de Kergariou, issue d'ancienne chevalerie, est antique et illustre en Bretagne. Elle a donné un gouverneur à la ville de Morlaix, et à la marine plusieurs officiers très-distingués. Ses armoiries sont *d'argent, fretté de gueules de six pièces, au franc canton de pourpre chargé d'une tour crénelée d'argent*, avec cette devise, *Là ou ailleurs Kergariou.*

romains que cet ingénieur dit exister tout auprès de ce petit port. Il y désigne principalement un *castrum stativum* accompagné d'une tour d'observations bâtie sur le haut de la côte voisine. Mais depuis l'époque où écrivait Ogée, le temps a tout fait disparaître, et nous ne trouvâmes plus la moindre trace ni de la tour ni du camp; nous vîmes seulement sur le bord du rivage, le pied de quelques bouts de murailles que les habitants du lieu désignent eux-mêmes aujourd'hui encore, sous le nom de *bains de César*, une tradition ancienne leur ayant fait connaître que ces constructions avaient été faites par les Romains, au temps où ils occupaient la contrée. Ces faibles restes, que le flot submerge lors des grandes marées, ne consistent plus qu'en un pied de muraille au ras du sol et qui s'étend parallèlement à la grève ; il est joint, dans une direction perpendiculaire, par d'autres pans de murs qui semblaient avoir formés dans l'édifice autant de compartiments ou de chambres particulières. J'ai cru reconnaître, dans l'ensemble de ces débris, quelques rapports quant au plan, avec la maison thermale découverte par M. du Marallac'h à sa terre du Perennou, à 2 lieues de Quimper. (Voir la 2.e partie de mes Antiquités du Finistère).

Du reste, dans les vestiges dont nous parlons, on reconnaît parfaitement et l'appareil et le

ciment usités d'ordinaire par les Romains dans leurs constructions, et il y a tout lieu de croire que celle-ci est tout ce qui reste d'une maison de bains ou therme à l'usage de la garnison qui occupait le camp de Binic, lequel était situé, selon Ogée et les traditions locales, sur la hauteur qui domine la plage.

On a trouvé auprès quelques médailles, mais nous n'avons pu les voir.

Rentrant de là dans l'intérieur des terres, nous fûmes visiter, dans la paroisse de Lantic, la chapelle dite de Notre Dame de la Cour, édifice non moins remarquable par sa grandeur que par la beauté de son architecture gothique. Cette chapelle paraît avoir été construite à deux reprises différentes au moins. Le chœur et les parties qui l'avoisinent, m'ont paru dater de la fin du treizième siècle ou des premières années du quatorzième siècle au plus tard. J'ai été très-étonné d'y reconnaître, dans l'ensemble comme dans les détails, le style et la manière de faire du célèbre Pierre de Montreuil, architecte de St Louis qui, entr'autres, a bâti la Ste chapelle de Paris, avec laquelle le chœur et l'abside de celle de N. D. de la Cour ont des rapports si frappants qu'on croirait qu'ils ont été construits sur les dessins du même artiste, ce qui ne serait pas impossible,

58. Chapelle de N. D. de la Cour, en Lantic.

quoiqu'on ne sache pas que Pierre de Montreuil soit jamais venu en Bretagne.

La maîtresse vitre, dont les compartiments sont très-variés et très-délicats, a été refaite au commencement du quinzième siècle : elle est ornée de beaux vitraux couverts d'armoiries, parmi lesquelles j'ai reconnu celles des familles Rougeart, du Val, Le Maignen de la Traversière et Geslin-Bourgoigne.

La nef, le portail, le porche et une porte latérale de cette chapelle, ne paraissent avoir été bâtis qu'au commencement du quinzième siècle.

59. Tombeau de Guillaume de Rosmadec.

Sous le jubé de N. D. de la Cour, on voit un sarcophage assez élevé, sur lequel est étendue la statue couchée d'un chevalier revêtu de l'armure du temps de Louis XIII, que nous avons déjà décrite plus d'une fois.[1] Sa tête nue repose sur un coussin, il porte des moustaches retroussées et une petite barbe pointue au menton; ses cheveux sont longs et bouclés sur les côtés; il a les mains jointes selon l'usage, et les pieds posés sur un lion; à son côté gauche est une longue épée, sur la garde de laquelle est l'écusson de ses armoiries.

Ce monument est celui de Guillaume de

[1] Voir ci-dessus le tombeau de Gilles de Lanoë, et dans nos Antiquités du Finistère ceux du marquis de Mesle, de Sébastien Barbier, etc.

Rosmadec, ancien gouverneur de Vitré. Il est fait avec une pierre nommée dans le pays *tufeau vert*; elle y remplace le kersanton pour tous les ouvrages de sculpture. Ce tufeau vert, assez abondant dans toute la partie septentrionale des Côtes-du-Nord, est une roche stéatiteuse d'un bleu verdâtre mais qui se noircit à l'air : elle se travaille facilement au ciseau.

Tout autour du tombeau dont nous parlons, on lit l'épitaphe suivante en grandes lettres majuscules.

Ci gist le corps de deffvnct Guillavme de Rosmadec, chevalier de l'ordre du roi, vicomte de Maineuf, St Didier, chastelain de Buhen, govvernevr de Vitré, seigneur supérievr et fondatevr[1] *de cette église.*

Quoique cette épitaphe ne soit pas accompagnée d'une date, le costume de la statue de Guillaume de Rosmadec ne peut laisser de doute sur l'époque à laquelle il a vécu, et on peut fixer celle de son décès de 1630 à 1640.

Il ne faut pas confondre la famille des Rosmadec, seigneurs de Maineuf, avec celle des Rosmadec-Molac qui est de l'évêché de Cornouailles. Les premiers portaient le surnom de

[1] C'est-à-dire que les Rosmadec ses ayeux, étaient fondateurs de la chapelle de N. D. de la Cour, bien plus ancienne que ce tombeau, et qu'ils en étaient seigneurs.

Rosmadec Goarlot, et portaient pour armoiries *d'or à trois jumelles de gueules*, telles qu'on les voit sur le tombeau que nous venons de décrire. Ce monument est parfaitement bien conservé.

60. Château de Kymber.

Dans la paroisse de Brangolo, nous fûmes reconnaître les restes d'une ancienne forteresse établie dans des temps très-reculés, sur le sommet escarpé d'une colline située dans l'angle du confluent des deux petites rivières de l'Yeff et de Coataudon.[1] Cette situation a valu, à la forteresse dont il s'agit, le nom de *Kymber* qui, ainsi que nous l'avons déjà dit en parlant de celui de la ville de Quimper, chef-lieu du Finistère, signifie confluent, point de réunion de deux rivières.

Les vestiges du château de Kymber, que sa position avantageuse rendait d'un difficile accès, ne consistent plus maintenant qu'en un retranchement de terres amoncelées sur la base de son enceinte ruinée, et qui en marquent le contour. Le plan en était à peu près elliptique, ou plutôt en forme de trapèze très-allongé, et il y avait pour y entrer, deux portes situées chacune à l'extrémité opposée de la diagonale. Cette fortification, qui ressemble à celles du même genre que nous avons déjà décrites en grand nombre, a cent soixante pieds de longueur. Au milieu

[1] Cette dernière n'est qu'un ruisseau.

de son aire est le keep sur lequel était le donjon dont on distingue encore les fondations, et qui consistait en une tour carrée. Cette particularité distingue essentiellement le château de Kymber de tous ceux de la même époque que nous avons examinés précédemment, et dans lesquels le donjon, toujours érigé à l'une des extrémités de la place, est de forme circulaire ou polygone. Ces fortifications, les plus anciennes en Bretagne, remontent au moins au dixième siècle.

A une demi-lieue de ces débris antiques est le village de Goudelin, dans le cimetière duquel est un tombeau dont j'avais souvent entendu parler, mais que je ne connaissais pas encore, c'est celui d'une dame célèbre dans les traditions du pays, et sur laquelle les paysans des environs font cent contes merveilleux, mais si différents les uns des autres, qu'au milieu de leur confusion on ne peut que très-difficilement démêler la vérité. Ils nomment cette dame Marie de Goudelin, et elle était sans nul doute l'épouse d'un des anciens seigneurs de cette paroisse, mais je n'ai pu découvrir sur son compte aucun document historique authentique.

61. Tombeau de Marie de Goudelin.

D'après les récits des paysans, il paraît que Marie de Goudelin était une dame orgueilleuse, hautaine, traitant ses vassaux avec beaucoup de dureté et ne ménageant pas même les ecclésias-

tiques, puisqu'ils rapportent qu'elle tua un jour, de sa main, le recteur de Goudelin qui lui avait refusé quelque marque de soumission ; et cependant cette châtelaine si fière et si vindicative fut l'épouse la plus passionnée. Inconsolable de la mort de son époux, nuit et jour, pendant son veuvage, elle allait pleurer et gémir sur le cercueil qui contenait ses restes et qu'elle gardait dans un des appartements de son château, n'ayant pas voulu que la terre les dévorât. Enfin, cette nouvelle Artémise, consumée de regrets, expira de douleur sur le cercueil de son mari, après avoir recommandé par testament, que la représentation en fut placée sur son propre tombeau à côté de sa statue funèbre.

Nous fûmes, M. de Kergariou et moi, voir ce monument. C'est une pierre tumulaire de grandes dimensions, sur laquelle est couchée la statue de Marie représentée les mains jointes et les pieds appuyés sur deux levrettes. Elle porte le costume des dames du quinzième siècle ; sa tête, qui repose sur un oreiller, est coiffée d'un escoffion de forme carrée ; elle a un surcot à manches serrées et sa robe ou *cotte-hardie* est très-ample.

A droite, à côté d'elle, est effectivement posé un grand cercueil de pierre en forme de châsse, sur le dessus duquel est couché un crucifix accompagné de deux figures d'anges très-mutilées.

Entre l'extrémité du cercueil et les pieds de la statue de Marie de Goudelin, est une petite figure sans tête, représentant un religieux assis et tenant un livre ouvert à la main.

Sur ce cercueil sont sculptés cinq écussons, dont par malheur les blasons sont effacés, de sorte qu'ils n'ont pu nous aider à découvrir quel était l'ancien seigneur dont ce monument consacrait le souvenir.

Le tombeau de Marie de Goudelin ne porte ni date ni inscription, il était originairement placé dans l'intérieur de l'église de la paroisse; on l'en a retiré pour quelques réparations que l'on fait au pavé : il y sera sans doute replacé et les injures de l'air n'ajouteront pas à l'état de mutilation dans lequel il est déjà.

Dans une chapelle latérale de cette même église, est une tombe plate en tufeau vert qui attira mon attention quoiqu'elle soit fort simple. On y voit gravée en creux, une grande croix pommetée, et à côté d'elle une épée à gros pommeau et à croisée rabattue, absolument de la forme de celles des chevaliers du douzième siècle. Ce qui me frappa dans cette tombe, c'est que j'en ai vu une tout-à-fait semblable dans un lieu fort éloigné de Goudelin, dans l'église de Plouguen, aux environs de Lannilis, département du Finistère. J'en ai donné la description

62. Anciennes tombes remarquables à Goudelin et Plelo.

tome I, page 226 de mon ouvrage sur les Antiquités de ce département.

J'en retrouvai encore une analogue à Plelo, paroisse peu éloignée du château de la Grandville; mais ici la croix et l'épée au lieu d'être gravées en creux, sont sculptées en relief. Cette tombe, déplacée de l'intérieur de l'église, où sans doute elle était primitivement, se trouve aujourd'hui encastrée dans le mur d'enceinte du cimetière.

Ces trois monuments si conformes ne portent aucune inscription, aucune date; on ne peut affirmer à quels personnages ils ont été consacrés. J'ai dit dans mes antiquités du Finistère que je supposais qu'ils recouvraient les cendres de quelques guerriers qui avaient ensuite embrassé l'état ecclésiastique, et l'examen de ceux que j'ai rencontré dans les Côtes-du-Nord, ne me fait point varier dans cette supposition, qui explique tout naturellement pourquoi ces tombes sont revêtus d'emblêmes à la fois religieux et militaires. Il n'était pas rare, dans le moyen âge, de voir des gentilshommes renommés pour leurs exploits guerriers, embrasser sur le déclin de l'âge la profession religieuse et terminer en paix, à l'ombre des autels, des jours cent fois exposés sur des champs-de-bataille.

Quant à la date que l'on peut raisonnablement assigner aux monuments dont il est question,

elle est sûrement fort ancienne. Si j'en juge par la figure des epées qui y sont représentées, on peut la placer au douzième ou au treizième siècle. Effectivement, ces épées sont tout-à-fait semblables à celles que j'ai vues soit aux statues authentiques de guerriers de ces temps, soit en nature dans la magnifique collection d'armes du musée d'artillerie à Paris, ou dans d'autres collections et cabinets d'amateurs.

Après avoir ainsi reconnu tous les objets d'antiquités à portée du château de la Grandville et pris congé des aimables hôtes de cette habitation, je dirigeai mes recherches vers S.t-Brieuc en repassant par Châtelaudren. A une lieue de cette première ville, sur une colline opposée à celle que l'on nomme côte de S.t Barthelemy, sur laquelle passe la grande route, je vis les vestiges d'une forteresse que l'on appelle la *Roche Suhard* : des décombres, des terres amoncelées sur ses débris en font seuls distinguer l'enceinte. Elle était demi-elliptique, et à chacune de ses extrémités, sur un keep carré fort élevé, était construite une tour pareillement carrée. A l'extérieur de l'enceinte était un ouvrage consistant en une vaste esplanade revêtue d'un épaulement s'étendant d'une tour à l'autre. Ce château de la Roche Suhard m'a semblé devoir être fort ancien, mais à la forme carrée de ses tours (forme peu

63. Château de la Roche Suhard.

usitée dans les vieilles fortifications bretonnes), et plus encore au nom qu'il porte, je le crois plutôt d'origine normande que bâti par des Bretons. Ce nom de *Suhard* est absolument normand et n'appartient pas à l'Armorique. Les tours carrées, les constructions carrées, dominent constamment dans les forteresses normandes ou anglo-normandes, et sont un des principaux caractères de leur architecture.

On sait que dans le douzième siècle, et principalement sous le règne du duc Conan le gros, mort en 1148, un très-grand nombre de Normands vint s'établir sur le littoral de l'évêché de S.t-Brieuc et s'y fixer définitivement ; leur mélange avec les habitants du pays s'y reconnaît à plusieurs traces, dont la plus frappante est l'accent traînant et désagréable que l'on retrouve encore aujourd'hui dans leur bouche et qui est absolument le même que celui des paysans de la Normandie. Je crois donc probable que le château de la Roche Suhard fut bâti par quelqu'un des chefs de ces Normands qui, dans le siècle précité, firent dans nos Côtes-du-Nord une si considérable transmigration.

Suivant M. Habasque, le château de la Roche Suhard était le chef-lieu féodal des paroisses de Plerin, Tremuson, S.t-Meloir, Goudelin, Lantic, Plourhan, Tréveneuc, S.t-Quay, Brehat, Pleguen,

Tréguidel, Tressigneux, Tregomeur, Etables et Plelo, ce qui formait une juridiction immense.

La ville de S.t-Brieuc, chef-lieu du département que nous parcourons, en est sans doute une des plus anciennes, puisqu'il paraît qu'elle fut fondée dans le septième siècle, peu après que son premier évêque Brieuc[1] y eut établi un monastère, après avoir converti au christianisme les habitants de la contrée; cependant cette ville, malgré son ancienneté, est celle de tout le département qui renferme le moins de monuments d'antiquité. On n'a pas manqué toutefois de lui donner une origine romaine, c'est comme on sait une manie universelle, mais il n'y a pas la plus petite preuve à l'appui de cette assertion, et il paraît bien certain que cette cité n'existait pas à l'époque où S.t Brieuc débarqua au Legué pour venir convertir au christianisme les habitants du pays. Il était alors dominé par un Jarle ou

64. St-Brieuc.

[1] S.t Brieuc, comme la plupart des saints de la Bretagne Armorique, était né dans les îles Britanniques; son père était un des chefs du pays de Galles, il se nommait Cerp et sa mère Eldruda. L'un et l'autre étaient païens. Le jeune Brieuc étant venu à Paris, y fut converti par S.t Germain qui ensuite l'ordonna prêtre dans l'église même de Notre-Dame, l'an 549. Après plusieurs voyages et beaucoup de miracles, Brieuc vint en Armorique prêcher le christianisme sur les limites du pays des Ossismiens et des Curiosolites. Il y fonda le monastère qui porta son nom et qui fut le premier édifice de la ville de S.t-Brieuc. Il y mourût en 614.

Comte, nommé Rigwal, lequel habitait un palais de bois. Ce comte voulut d'abord s'opposer à l'entreprise du saint, mais il le reconnut pour son parent (preuve des alliances et des communications fréquentes qui existaient alors entre les Gallois et les Armoricains), et lui permit alors de catéchiser ses sujets. Il fit plus encore, car il lui fit don de son palais pour y établir un monastère autour duquel les nouveaux catéchumènes venant s'établir en grand nombre formèrent bientôt la ville de S.t-Brieuc.

La cathédrale actuelle est un lourd édifice d'un style écrasé, massif et sans élégance, quoiqu'appartenant à l'époque ogivale. Il y a apparence que cette église fut bâtie telle qu'elle est aujourd'hui, au commencement du treizième siècle. On voit cependant du côté de son abside, quelques constructions plus anciennes appartenant à l'architecture romane, et qui sont les restes d'un édifice plus ancien.

La cathédrale de S.t-Brieuc renferme le tombeau de S.t Guillaume, l'un de ses principaux évêques, mort le 29 Juillet 1237. Il consiste en un sarcophage très-bas sur lequel est couchée la statue du saint représenté en costume d'évêque ; on l'a grossièrement barbouillée en couleurs.

Dans le quinzième siècle, l'évêque Jean Prégent

fit faire à la cathédrale des additions et des réparations considérables.

Derrière la communauté de Montbareil est la jolie fontaine gothique de Notre-Dame, plus anciennement, selon toute apparence, fontaine sacrée du culte druïdique.

La ville de S.t-Brieuc ne paraît pas avoir jamais été fortifiée, on n'y trouve aucuns vestiges de remparts ni de tours, et l'histoire n'en a jamais parlé comme d'une place forte.

Voici la série chronologique de ses évêques : 65. Evêques de S.t-Brieuc.

1°. S.t Brieuc, mort en 614

Suit une lacune, les successeurs de S.t Brieuc étaient inconnus jusqu'à

2°. Alain, sacré en 608 et qui vivait encore en 683

La série des évêques de S.t-Brieuc offre encore ici une longue lacune, elle ne reprend qu'en l'an 1004 en la personne de

3°. Adam, sacré en 1004, sous le pontificat du pape Jean XIX, il mourut en 1069

4°. Hamon, 1090

5°. Guillaume I, 1099

6°. Robert, 1100

7°. Etienne, 1125

8°. Guillaume II, le Bescheux, 1131

9°. Jean, 1150

10°. Gottho est élu archevêque de Tours, en 1157

11°. Judicaël, mort en 1161

12°. Olivier de Tilly, 1172

13°. Geffroy I, 1179

14°. Pregent, 1192

15°. Geffroy II, 1202

16°. Josselin, 1207

17°. Pierre, vivait en 1211

18°. Silvestre, mort en 1220

19°. Guillaume III, Pichon mis au nombre des Saints, 1237

20°. Philippe, 1250

21°. André, 1255

22°. Simon, 1257

23°. Raoul, 1259

24°. Thebaud (Theobaldus) de Pouancé, passe à l'évêché de Dol, en 1280

25°. Pierre II, mort en 1289

26°. Alain de Lamballe, 1297

27°. Guillaume Guéguen, 1302

28°. Geffroy III, 1311

29°. Louis d'Avaugour, 1319

30°. Jean d'Avaugour, passe à l'évêché de Dol, en 1329

31°. Raoul de la Flesche, mort en 1346

32°. Guy de Montfort, 1359

33°. Hugues de Montrelais, créé cardinal par le pape Grégoire XI, le 20 décembre 1376. 1376

34°. Geffroy de Rohan, fils d'Olivier, vicomte de Rohan et de Jeanne de Léon, mort en 1376

35°. Alain de la Rue, 1377

36°. Laurens de Belefaye, passe à l'évêhé d'Avranches, en Normandie, l'an 1380

37°. Thebaud de Malestroit, passe à l'évêché de Quimper en 1384

38°. Guillaume Anger, mort en 1403

39°. Etienne Coëvret, passe à l'évêché de Dol en 1404

40°. Jean de Malestroit, passe à l'évêché de Nantes en 1419
41°. Alain de Léon, mort en 1424
42°. Guillaume Brillet, passe à l'évêché de Rennes en 1428
43°. Guillaume de Beaumanoir-Eder, mort en 1431
44°. Hervé Huguet, 1439
45°. Pierre de Laval, 1443
46°. Jean Pregent. On ne sait quand il mourut mais il vivait encore en 1450
47°. Christophe de Penmarc'h, mort en 1505
48°. Olivier du Chastel, 1523
49°. Jean de Rieux, abbé de Prières, fut pourvu de l'évêché de Saint-Brieuc par le Roi François I, quoiqu'il ne fut pas dans les ordres, aussi ne fut-il point sacré. Il résigna son évêché en 1548, se maria et fut la tige des Rieux-Sourdéac, dont le plus célèbre fut gouverneur de Brest, pour le Roi, pendant la guerre de la ligue.
50°. François Michel de Mauny, passe à l'archevêché de Bordeaux en 1553
51°. Jean du Tillet, savant historien, fut pourvu de l'évêché de Saint-Brieuc par le Roi Henri II, il fut transféré à celui de Meaux en 1565
52°. Nicolas Langelier, mort en 1595
53°. Melchior de Marconnage, fonda le couvent des capucins de Saint-Brieuc. On ignore l'époque de sa mort.
54°. André le Porc de la porte Vezins, fondateur du couvent des ursulines de S.t-Brieuc, où il fut enterré. Il mourut en 1632

55°. Etienne de Villazel, 1641

56°. Denis de la Barde, 1675

57°. Hardouin Fortin de la Hoguette, passe à l'évêché de Poitiers en 1676

58°. Louis Marcel de Coëtlogon, transféré à l'évêché de Tournay en 1705

59°. Louis de Fretat de Boissieux, mort en 1720

60°. Pierre Guillaume de la Vieuxville, 1727

61°. Louis François de Vivet de Montclus, transféré à l'évêché d'Alais en 1744

62°. Hervé Nicolas Thepault du Breignou, on ne sait quand il mourut.

66. Tombeau dans l'église de Plerin.

A une demi-lieue au Nord de S.t-Brieuc, est le village de Plerin, dans l'église duquel est un tombeau du dix-septième siècle; on y voit la statue couchée d'un gentilhomme revêtu entièrement de l'armure du temps de Louis XIII. Ce monument est presque semblable à celui de Guillaume de Rosmadec que nous avons décrit ci-dessus, en parlant de la chapelle de Notre-Dame de la Cour, paroisse de Lantic. J'ai déjà fait observer que tous les tombeaux de l'époque de Louis XIII, encore assez nombreux dans la Basse-Bretagne, avaient entr'eux une analogie tellement frappante, qu'on les croirait érigés et sculptés par le même artiste. Celui de l'église de Plerin renferme les cendres d'un Guillaume de la Lande-Calan, famille ancienne et qui existe encore.

Le monument ancien le plus remarquable aux environs de S.t-Brieuc, est la tour de Cesson, bâtie sur le sommet d'un cap élevé qui forme la pointe orientale de l'embouchure de la petite rivière du Legué.[1] Le Duc de Bretagne, Jean IV, fit construire ce fort en 1395, pour protéger la côte et s'opposer aux invasions des pirates dans la baie de S.t-Brieuc et le Legué même. Une moitié seule de cette tour que l'on a ruinée par la mine, reste encore debout, et j'ai vu peu de constructions plus fortes ni plus solides. Elle était de forme ronde à l'extérieur, hexagone en dedans. La maçonnerie en est en pierres, disposées par assises régulières mais non taillées. Le ciment qui les unit a acquis une telle dûreté, qu'il surpasse celle de la pierre même. Les murs de la tour ont au premier étage seize pieds d'épaisseur; ils sont un peu moins forts dans les parties supérieures de l'édifice. 67. Tour de Cesson.

Il y avait quatre étages, et le sommet se terminait en plate-forme; son état de ruine ne laisse plus voir s'il était muni d'un parapet saillant et de machicoulis, mais il y a lieu de le croire, ces accessoires ne manquant jamais dans toutes les fortifications du quatorzième siècle.

[1] Cette rivière forme proprement le port de S.t-Brieuc, qui ne peut guère recevoir que des navires de deux cents tonneaux.

Un escalier en vis, pratiqué dans l'épaisseur même des murs de la tour, donnait accès à ses différents étages. On voit dans les parties supérieures des restes de cet escalier.

Chaque étage était éclairé par des fenêtres en forme d'embrasures, les unes carrées, les autres ceintrées. On y voit aussi quelques barbacanes et des meurtrières pour placer du canon. Dans l'intérieur de la tour on voit des portes en ogive qui communiquaient d'une salle dans l'autre.

De même que dans presque toutes les tours isolées, la porte extérieure de celle-ci n'était point au rez-de-chaussée mais au premier étage, elle est tout simplement carrée et a l'apparence d'une grande fenêtre plutôt que celle d'une porte. On y parvenait par un pont levis, et l'on voit encore la coulisse qui en recevait la flèche. Ce pont-levis s'abattait sur la crête de la contr'escarpe du fossé circulaire qui environne ce fort.

L'usage de construire de ces fortes tours isolées remonte à une très-haute ancienneté. Elles furent comme nous l'avons déjà dit les premières habitations, les premiers châteaux des seigneurs et des chefs de guerre; elles furent les premières citadelles qui maîtrisèrent les villes lors de l'affranchissement des communes, et qui retinrent leurs habitants dans le devoir et l'obéissance envers le prince, lorsque Louis le Gros permit l'organi-

sation municipale des cités. Plus tard, quand la poliorcétique eut pris un bien plus grand développement et que la France vit s'élever de toutes parts des châteaux et des forteresses considérables, on continua néanmoins à bâtir en certaines localités des tours isolées, parce que ce genre de fortification était fort utile pour défendre l'accès d'un passage, d'un défilé, l'entrée d'une rivière, d'un port, etc., et que pour peu qu'une tour de cette espèce fut solidement construite, il suffisait d'une garnison très-peu nombreuse pour la mettre en état de résister à l'attaque d'un ennemi très-supérieur, surtout aux époques où l'usage de l'artillerie était encore peu répandu.

A l'époque des guerres de la ligue, la garnison de la tour de Cesson tenait le parti du Roi. Le maréchal de camp Saint-Laurent, l'un des plus braves officiers du duc de Mercœur, vint l'assiéger en 1591. Sourdéac gouverneur de Brest et commandant pour le Roi en Bas-Léon, sachant combien ce poste était important et voulant à tout prix le conserver aux troupes de sa majesté, marcha en hâte à son secours, ayant sous ses ordres deux capitaines qui se sont illustrés dans ces guerres, du Liscouët et Kergomar, tous deux aussi maréchaux de camp.

Saint-Laurent eut avis de leur approche, et jugeant qu'il lui serait plus avantageux de les

combattre en rase campagne que de les attendre dans ses lignes, il suspendit le siége de la tour et marcha au-devant de Sourdéac avec un corps nombreux de cavalerie et d'infanterie. Il y avait de chaque côté un nombre presqu'égal de combattants, c'est-à-dire douze à quinze cents hommes, qui se chargèrent brusquement et avec beaucoup d'animosité. La cavalerie attaqua la première, l'infanterie donna peu après. Le combat fut long et meurtrier et la victoire très-disputée. A la fin pourtant les ligueurs succombèrent. Saint-Laurent n'avait que des troupes composées de toutes sortes de gens, ramassés de part et d'autre, et peu aptes au métier des armes. Sourdéac au contraire avait avec lui un corps de lansquenets, soldats bien exercés et aguerris, qui lui assurèrent le succès. Dans cette affaire, quarante gentilshommes furent tués ou faits prisonniers, et quatre cents fantassins demeurèrent sur le champ-de-bataille. Saint-Laurent fut fait prisonnier par le prévôt du régiment des lansquenets de Sourdéac, et il fut conduit captif et enfermé dans cette même tour où il s'était flatté d'entrer en triomphateur. On le transféra quelque temps après au château de Guingamp d'où il trouva moyen de s'échapper.

Quelque temps après les lansquenets auxiliaires ayant évacué la Bretagne, en vertu d'un article de la capitulation de Quintin que du Liscouët

fut forcé de rendre au duc de Mercœur, ce prince voulut avoir sa revanche et vint en personne assiéger la tour de Cesson. Quoique la garnison en fut peu nombreuse, elle opposa à l'ennemi la plus opiniâtre résistance et ne capitula qu'après avoir essuyé plus de quatre cents coups de canon.

En 1598 la tour de Cesson fut reprise et remise sous la domination du Roi, par le maréchal de Brissac. Henri IV craignant qu'en temps de troubles elle ne devint le repaire de quelque chef de partisans, ordonna de la démanteler. Il fallut employer la mine, la sape étant impuissante pour démolir un édifice si solidement construit. L'effet de cette mine fut fort singulier, la tour en fut fendue du haut en bas par son milieu; une moitié s'écroula, et l'autre demeurée intacte resta debout telle qu'on la voit encore aujourd'hui.[1]

A une lieue à l'Est de S.t-Brieuc, à l'ouvert d'un vallon qu'arrose la petite rivière d'Urne, est le village d'Yffiniac. Cette rivière, ou plutôt 68. Route stratégique romaine.

[1] Un effet de mine tout-à-fait pareil avait eu lieu quelques années auparavant, lors du siége de Dreux par Henri IV. Sully qui y commandait l'artillerie, entreprit de faire sauter le donjon du château, et sa mine faisant explosion, ce donjon se fendit en deux; la moitié tomba à terre et l'autre resta debout, montrant à découvert un grand nombre des habitants de la ville, qui s'y étaient réfugiés et qui criaient miséricorde aux lansquenets, qui se mirent à les arquebuser et les auraient tous tués sans pitié, si le Roi ne fut accouru pour leur faire cesser le feu et épargner ces pauvres gens.

ce ruisseau, séparait dit-on jadis le territoire des Ossismiens de celui des Curiosolites. Une voie romaine bien conservée, se dirige d'Yffiniac sur Erqui, en passant par le bourg de S.t-Alban; elle est encore praticable et journellement suivie par les paysans qui la connaissent eux-mêmes sous le nom de *Chemin des Romains*. Je l'ai examinée en la suivant pendant près d'une lieue : elle forme une chaussée élevée composée d'assises horizontales et alternatives de gravier et de petites pierres, et revêtue extérieurement de larges dalles plates.

Cette voie fait partie d'une des grandes routes militaires que les Romains, lors de leur séjour en Bretagne, avaient pratiquées pour établir des communications libres et faciles entre leurs différents postes. Celle-ci, dont l'extrémité la plus Nord est à Erqui, passe, comme nous venons de le dire, par S.t-Alban et Yffiniac; pénétrant de là dans l'intérieur des terres, on la suit à travers les paroisses de S.t-Gilles et de Lanfain; on la retrouve près de Corlay, comme nous le dirons plus bas, et de là elle se dirige sur Carhaix dans le Finistère, où les Romains eurent la principale de leurs stations dans ce département.[1]

[1] Nous avons déjà dit et nous répétons ici qu'ils n'occupèrent que la partie *cornouaillaise* du Finistère, encore n'est-ce que depuis peu qu'on a pu acquérir la preuve cer-

La ville de Lamballe, où je me rendis après avoir reconnu la voie romaine dont je viens de parler, était, selon les commentateurs, le chef-lieu d'une peuplade gauloise, que César désigne sous le nom d'*Ombiliates*. Elle n'eut aucune importance dans les premiers siècles de l'histoire de Bretagne. En 1034 elle devint une dépendance du comté de Guingamp, par le mariage de l'héritière de ce comté avec Etienne de Bretagne, neveu du Duc Alain Fergent. 69. Lamballe.

Cette ville, qui se divise en haute et basse, ne renferme plus aujourd'hui que fort peu de choses remarquables. Ses églises ont été démolies, à l'exception de celle de Notre-Dame, bâtie sur une hauteur escarpée et dont presque toutes les constructions datent du treizième siècle. Mais son portail et une partie de sa nef, accusent une époque plus ancienne. On voit dans l'intérieur un tombeau sur lequels sont couchées à côté l'une de l'autre, les statues d'un chevalier et de sa femme, tous deux dans le costume du quinzième siècle.

Lamballe était anciennement fortifiée par un rempart flanqué de tours, mais elle n'eut que

taine de cette occupation, qui fut courte, et sur laquelle leurs propres historiens gardent un singulier silence. Quand au Léonnais, *rien* jusqu'à ce jour n'a pu faire raisonnablement penser que les Romains y aient jamais mis le pied.

des fortifications en palissades, depuis qu'en 1420 ses murailles furent démolies, par ordre du Duc Jean V, qui fit démanteler tant qu'il put toutes les villes et forteresses dépendantes de la maison de Penthièvre, dangereuse rivale de sa puissance. Le château ou citadelle avait seul été épargné, mais en 1623 le ministre Richelieu le fit raser.

Le même Duc Jean V, avait fait bâtir une collégiale dans cette ville, en 1435. Cette église où l'on voyait plusieurs statues curieuses sous le rapport de l'histoire de l'art, et des costumes, a été démolie depuis peu.

Lors des troubles de la ligue en 1590, le prince de Dombes, envoyé par le Roi pour soumettre la Bretagne, fit une tentative sur le château de Lamballe. Elle n'eut pas de succès. L'année suivante 1591, il voulut la renouveler avec des forces insuffisantes, malgré l'avis du général Lanoûe, que Henri IV avait placé près de lui pour le diriger dans ses opérations et lui servir de mentor. Mais le prince outré de l'échec qu'il avait reçu l'année précédente, s'opiniâtra et le siége eut lieu. Il coûta la vie au brave et vertueux Lanoûe, qui en faisant une reconnaissance, y fut blessé mortellement d'un coup d'arquebuse. Après la mort de ce grand capitaine l'armée royale se retira sans avoir pu obtenir de succès.

Lanoûe fut un des plus grands et des plus

savants guerriers du seizième siècle, il fut l'un des plus célèbres chefs du parti protestant.[1] Aussi recommandable par ses vertus que par ses grands talents militaires, on eût pu à juste titre le surnommer comme Bayard, *le chevalier sans peur et sans reproche*. Il était l'ami de Henri IV, que peut-on dire de plus pour donner le dernier trait à son éloge? Quand ce grand prince apprit sa mort, il en fut profondément affligé et il honora sa mémoire par ces paroles qui doivent passer à la postérité : *c'était*, dit le Roi, *un grand homme de guerre, mais un plus grand homme de bien; on ne peut assez regretter qu'une si petite place que Lamballe ait fait périr un capitaine qui valait toute une province.*

Lanoûe étant d'une ancienne famille de Bretagne, dont la postérité existe encore en différentes branches, il fut une des illustrations de la province, et une notice biographique sur son sujet doit naturellement trouver place ici.

69. Notice sur François de Lanoûe.

François de Lanoue, surnommé *bras de fer*[2],

[1] Nous ferons remarquer ici, sans vouloir d'ailleurs en tirer aucune conséquence, que lors de cette funeste époque de dissensions religieuses, les hommes les plus vertueux du siècle étaient du parti calviniste. Henri IV, le prince de Condé, Coligny, Sully, Mornay, Lanoûe, d'Aubigné, etc., étaient protestants.

[2] A cause du bras de fer à ressorts qu'il s'était fait faire pour remplacer son bras gauche qu'il perdit au siége de Fontenay.

naquit en 1531. Il était fils de François de Lanoûe et de Bonaventure de Lespervier. Sa famille, illustre en Bretagne depuis le temps des croisades, avait des alliances avec les maisons de Matignon, de Châteaubriand, etc. Il n'eut pas d'abord le bonheur de recevoir une éducation soignée; sa mère adonnée avec fureur à la passion du jeu, s'occupait peu de son fils. Les premières années du jeune Lanoûe s'écoulèrent comme celles de du Guesclin son compatriote, dans une oisiveté qui n'était interrompue que par les exercices violents de la gymnastique, auxquels s'adonnaient d'ordinaire alors les jeunes gentilshommes. Dès qu'il eut atteint son adolescence il fut placé à la cour comme page de Henri II, et chose fort extraordinaire, ce fut dans ce séjour où tout devait le porter à la dissipation et aux occupations frivoles, qu'il sentit l'avantage de l'étude, la nécessité de s'y appliquer, et qu'il s'y livra avec ardeur. Ses progrès furent rapides; les bons auteurs de l'antiquité lui devinrent bientôt familiers, mais il aimait surtout ceux qui traitaient de l'histoire; le Plutarque d'Amyot entr'autres, etait son livre favori, il le relisait sans cesse, le méditait, le commentait, et ce furent ces méditations sérieuses sur les bons historiens qui développèrent en lui cette prudence, cette sagesse, cette recti-

tude de jugement dont il a donné tant de preuves dans le cours de sa vie.

Son application et les heureuses dispositions qu'il manifestait en tous genres, le firent distinguer par le roi. Sa naissance et ses inclinations le portaient naturellement vers la profession militaire, on l'envoya faire ses premières armes en Piémont, sous les ordres du maréchal de Brissac, et il servit jusqu'à la paix de Cateau-Cambresis, dans cette armée qui passait pour la meilleure école de l'art de la guerre. Tandis qu'il y était, son père mourut et sa mère ne survécut que peu de temps. La paix étant faite, Lanoûe privé de ses parents se fixa pour quelque temps en Bretagne, pour s'occuper de l'administration de ses biens dont le revenu montait à quarante mille livres de rente, somme énorme à cette époque. Ce fut alors que d'Andelot, frère de Coligny, qui venait d'épouser mademoiselle de Rieux, vint faire un voyage en Bretagne. Ayant embrassé avec chaleur la religion protestante, il ne cherchait qu'à faire des prosélytes, et dans cette vue, il se faisait accompagner par le ministre Gaspard Cormel, fameux prédicateur. Il ouvrit d'abord un prêche dans son château de la Bretêche entre la Roche-Bernard et Pont-Château ; les talents et l'éloquence de Cormel y attirèrent beaucoup d'auditeurs, et quoique la Bretagne

fut une des provinces les plus attachées au catholicisme, d'Andelot parvint en moins de cinq années, à y établir douze églises protestantes. Il chercha surtout à gagner le jeune Lanoûe qui, malgré sa modestie, laissait déjà apercevoir de grandes qualités politiques et militaires. Ce jeune homme qui, dans la maison paternelle, n'avait puisé aucun principes solides de religion, et qui, pendant son séjour à la cour voluptueuse de Henri II, n'avait pu sous ce rapport corriger les vices de son éducation première, prêta volontiers l'oreille aux apôtres de la nouvelle doctrine, et fatigué des incertitudes dans lesquelles son âme flottait depuis plusieurs années, en matières de religion, il embrassa sincèrement la croyance où il pensa trouver la vérité : mais malgré le zèle qu'il y porta, il ne fut jamais fanatique, et si par la suite les circonstances l'entraînèrent à soutenir sa foi les armes à la main, il montra constamment au milieu des guerres civiles les plus horribles, une modération, un désintéressement qui lui attirèrent l'estime et l'admiration des deux partis.

Lanoûe ne prit aucune part à la conjuration d'Amboise, tramée par les Guises dans un but politique plutôt que dans l'intérêt de leur religion. Il fut désigné par Charles IX pour faire partie de l'escorte qui reconduisit en Ecosse la

reine Marie Stuart, veuve infortunée de François II. Ce fut dans ce voyage qu'il se lia étroitement avec Brantôme, historien célèbre, qui dès lors recueillait des notes pour les mémoires qu'il nous a laissés et dont l'intérêt est généralement apprécié.

De retour en France, il se trouvait à Paris en Mars 1562, lors du massacre de Vassy, lequel comme on sait, devint le signal de la guerre entre les catholiques et les protestants. Lanoûe, dès que les hostilités éclatèrent, se rangea sous les drapeaux du prince de Condé, et se trouva avec lui à la bataille de Dreux, livrée le 19 Décembre 1562. Les protestants y eurent d'abord l'avantage, mais lors de la seconde charge ils y furent complètement battus et le prince de Condé fut fait prisonnier. Lanoûe dirigea, de concert avec l'amiral de Coligny, la retraite difficile de l'armée vaincue, et parvint à en sauver le reste. Après l'assassinat du duc de Guise, la paix ayant été signée à Amboise le 19 Mars 1563, Lanoûe put se retirer dans ses foyers et s'y livrer à la vie studieuse qui avait pour lui le plus grand charme.

Ce repos dura quatre ans, et encore fut-il plus d'une fois troublé par la conduite équivoque de la cour à l'égard des protestants, conduite qui inspira à ces derniers une défiance qu'augmenta encore les conférences que Catherine de Médicis eut à Bayonne avec le duc d'Albe. Ils se

figurèrent que dans cette entrevue la ruine totale de leur parti avait été secrètement discutée et arrêtée. Pour prévenir ce malheur, ils ne trouvèrent de meilleur moyen que de tâcher de s'emparer de la famille royale qui devait aller passer quelques jours à Monceaux (1567). Pour l'exécution de ce projet les différents chefs calvinistes se distribuèrent les rôles ; et tandis que le prince de Condé, à la tête d'une cavalerie nombreuse, devait surprendre Monceaux, qui n'avait pas de fortifications, les autres généraux devaient attaquer simultanément quelques-unes des grandes villes du royaume. Ce plan échoua, il fut entièrement déconcerté par l'inébranlable fidélité des six mille suisses qui défendaient la cour : toutefois Lanoûe, qui avait des intelligences dans Orléans, attaqua cette ville avec trois cents hommes seulement ; il y pénétra, mais les habitants retranchés dans les rues et les places publiques se battirent en désespérés et firent payer cher aux Calvinistes la conquête de leur ville, dont ces derniers enfin demeurèrent maîtres. Lanoûe, après cette conquête importante pour son parti, parcourut les provinces occidentales du royaume, y leva activement un corps de troupes considérable qu'il amena à l'armée du prince de Condé, campée sous les murs de Paris.

Ce prince espérait s'emparer de la capitale,

mais la bataille de S.t-Denis, livrée le 10 Décembre 1567, vint encore une fois faire évanouir ses projets. Les Calvinistes, sans y être entièrement battus, n'eurent pas de succès décisifs, et les Catholiques, quoique restés maîtres du champ-de-bataille, y perdirent leur général l'illustre connétable Anne de Montmorency, tué d'un coup d'escopette au défaut de la cuirasse, par un Anglais nommé Robert Stuart. Condé n'espérant plus, après cette action où il avait perdu beaucoup de monde, se rendre maître de Paris, mena son armée en Lorraine pour y opérer sa jonction avec celle du prince Casimir[1] qui venait à son secours. La réunion faite, il fallu trouver de l'argent pour solder ces troupes auxiliaires; les reîtres et les lansquenets, soldats mercenaires, ne se battaient jamais sans être payés. Or, soit imprévoyance soit par toute autre cause, la caisse du prince de Condé se trouvait vide. On vit alors ses officiers et même ses propres soldats se cotiser pour faire les fonds nécessaires : Lanoûe donna l'un des premiers le conseil et l'exemple de ce noble désintéressement. « Il serait impossible, dit-il dans » ses mémoires, de faire maintenant le semblable, » parce que les choses généreuses sont quasi » hors d'usage. » Que dirait ce capitaine s'il vivait aujourd'hui !

[1] Second fils de l'électeur palatin.

Ce renfort d'auxiliaires achetés si chèrement par les protestants, ne leur fut pourtant pas très-utile, à cause de la paix conclue peu aprés en 1568. Cette paix du reste, aussi peu sincère que la précédente, ne laissa pas Lanoûe jouir d'un long repos. A peine avait-il passé six mois dans ses domaines, qu'il apprit que Catherine de Médicis avait tenté de faire arrêter le prince de Condé dans son château des Noyers, et que ce prince, accompagné de l'amiral et de quelques autres, se hâtait de regagner la Rochelle, le seul asile sur la sûreté duquel il put compter. Lanoûe rassembla à la hâte quelques troupes qu'il conduisit à d'Andelot alors en Bretagne, et tous deux se préparèrent à joindre leur chef; ce qu'ils ne purent exécuter qu'avec beaucoup de peines et de dangers, parce que tous les passages de la Loire étaient gardés avec vigilance.

Les Calvinistes ayant réuni une armée nombreuse aux environs de La Rochelle, prirent la campagne et rencontrèrent l'armée catholique près de Jarnac, dans les premiers jours de Mars 1569. La bataille fut livrée, mais toujours malheureux en bataille rangée, les Protestants la perdirent encore. Les Catholiques, commandés par le duc d'Anjou[1] en personne, remportèrent

[1] Frère de Charles IX et depuis le roi Henri III.

une victoire longtemps disputée. Le prince de Condé fut fait prisonnier, et l'instant d'après lâchement tué de sang-froid par Montesquiou, qui lui tira un coup de pistolet. Lanoûe qui avait pris une part active au combat, quoiqu'il fut fort affaibli par la fièvre, fut aussi fait prisonnier mais on l'épargna et même bientôt après il fut échangé contre le Sieur de Sessac, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du duc de Guise.

Devenu libre, il rejoignit l'amiral de Coligny qui, depuis la mort du prince de Condé, était généralissime de l'armée protestante. Il fit avec lui le siége de Poitiers et lui servit de lieutenant-général à la bataille de Montcontour, livrée le 3 Octobre 1569. Dès le commencement de l'action Coligny reçut une blessure qui le mit hors de combat; Lanoûe prit alors le commandement supérieur, mais malgré sa vaillance et son exemple, il ne put parvenir à rassurer les soldats consternés du malheur de leur chef: la déroute devint générale, et dans le fort de la mêlée Lanoûe fut environné et allait succomber sous le nombre, si le duc d'Anjou en personne, qui l'estimait particulièrement, n'eut empêché qu'on le massacrat et ne l'eût reçu son prisonnier.

Quelque temps après, Coligny qui avait en son

pouvoir Strozzi, officier d'un grand mérite et parent de la reine mère, en fit proposer l'échange contre Lanoûe, qu'il regrettait vivement. Le cardinal de Lorraine s'y opposa fortement dans le conseil du roi, en disant *qu'il y avait en France plusieurs Strozzi, mais qu'il n'y avait qu'un Lanoûe.* La reine mère cependant, qui voulait procurer la liberté à son parent, fit usage de son autorité et l'échange eut lieu.

Les Calvinistes confièrent à Lanoûe le commandement des provinces du Poitou, de Guienne et d'Aunis. Il harcela les Catholiques qui alors assiégeaient La Rochelle, s'empara de quelques places voisines, entr'autres des Sables d'Olonne, et battit près Luçon le corps d'armée de Puy-Gaillard. Dans cette guerre, où des deux côtés on montrait le plus grand acharnement, Lanoûe maintint parmi ses troupes la plus exacte discipline : il empêchait le pillage et prenait sous sa protection spéciale les vieillards, les femmes et les enfants. Il faisait payer scrupuleusement tout ce dont la nécessité le forçait de s'emparer, et si les maîtres des maisons où il logeait étaient absents, il faisait placer dans un trou l'argent qu'il leur destinait. Un jour son maître d'hôtel vint lui dire qu'il n'avait pas de fonds pour acquitter une dette de ce genre, et il reçut l'ordre de vendre un cheval : le marché ayant été conclu,

on apporta cent écus à Lanoûe. « Cent escus
» dit-il, c'est trop; il ne m'en couste que quatre-
» vingts, et il y a longtemps qu'il me rend
» service; et de plus celuy qui l'a achepté estant
» homme de vertu comme il est, ne mérite pas
» d'estre trompé. » Et il voulut qu'on rendit
vingt-cinq écus à l'acheteur.

Après s'être emparé de Luçon, Lanoûe alla faire le siège de Fontenay : ce fut là que, s'étant trop approché pour examiner la place, il reçut un coup d'arquebuse qui lui fracassa le bras gauche : on le transporta sur le champ à La Rochelle. Jeanne d'Albret, la mère de Henri IV, qui s'y trouvait alors, lui témoigna l'intérêt le plus tendre et le soigna souvent de ses propres mains. Les médecins déclarèrent que l'amputation du bras était indispensable, la gangrène s'y étant manifestée. Lanoûe désespéré, s'écria qu'il préférait la mort à une opération qui allait le mettre hors d'état de combattre; mais ses amis et la reine de Navarre surtout, le décidèrent à vivre et à la subir. La princesse eut le courage, bien héroïque dans une femme, de tenir elle-même le bras du patient pendant l'opération qui réussit parfaitement. Lanoûe guéri fut bientôt tout-à-fait consolé par l'habileté d'un mécanicien de La Rochelle, qui eut l'adresse de lui fabriquer un bras de fer à ressorts, au moyen duquel il pouvait

manier à volonté la bride de son cheval, saisir tout ce qu'il voulait prendre, etc. Ainsi rendu à l'exercice des armes, le général calviniste ne respira plus que les combats.

Cependant tout se disposait pour une nouvelle paix, les deux partis étaient fatigués d'une lutte qui coûtait beaucoup de sang sans amener de résultats décisifs; un accord fut conclu à Saint-Germain, le 8 Août 1570. Cependant dans l'état d'irritation où se trouvaient les esprits, ce traité ne calma ni d'un côté ni de l'autre l'aigreur et l'animosité, tristes fruits des dissensions civiles et surtout des dissensions religieuses. Lanoûe, dans toute sa loyauté bretonue, se fia cependant aux promesses de la cour. Il crut Charles IX sincère, entra à son service et comme on était en guerre avec les Espagnols, il partit pour les Pays-Bas, à la tête d'une petite armée qui se joignit à celle de Louis de Nassau, frère du prince d'Orange. Ils prirent Valenciennes et Mons, mais bientôt assiégés eux-mêmes dans cette dernière place, par l'armée du fameux duc d'Albe, ils furent obligés de capituler, le 21 Septembre 1572.

La capitulation permettait à Lanoûe de rentrer librement en France, mais tandis qu'il guerroyait en Flandre, il s'était passé dans sa patrie des événements qui lui otèrent toute envie de profiter de sa liberté. L'exécrable massacre de la

S.t Barthélemy, exécuté contre toutes les lois de la religion, de l'humanité et de l'honneur, au mépris de la foi jurée, sous le manteau d'une amitié trompeuse, vint faire connaître à Lanoûe qu'il ne pouvait y avoir ni paix ni trève sincère avec les catholiques. Convaincu qu'il ne rentrerait en France que pour y rencontrer des assassins, il pria le duc d'Albe de lui permettre de séjourner dans son camp, où du moins il se trouvait à l'abri du poignard; le général Espagnol lui accorda sans peine cette demande. Bientôt le duc de Longueville, gouverneur de la Picardie, informé de sa position, lui offrit dans Amiens un asile assuré. Lanoûe n'hésita pas à se rendre près de ce prince dont il était estimé et chéri.

Loin de retirer des massacres de la S.t Barthélemy [1], les avantages qu'ils en avaient espéré, les catholiques en recueillirent un fruit amer, par l'odieux qu'ils jetèrent sur leur parti. La cour ne tarda pas à le sentir, elle comprit que de pareilles mesures sont encore plus impolitiques qu'inhumaines, et chercha à ménager quelque rappro-

[1] Le P. Daniel et après lui quelques historiens de l'école jésuitique, ont cherché à pallier l'horreur de ces exécutions, en disant qu'elles n'avaient pas coûté la vie à plus de 800 personnes dans toute la France. Cette assertion, hors de toute vraisemblance, est formellement démentie par le témoignage des écrivains contemporains. La S.t Barthélemy coûta la vie à trois mille victimes, dans la ville de Paris seule.

chement avec les Calvinistes. La chose n'était pas aisée ; ces derniers, exaspérés au dernier point, ne voulaient rien entendre, ne pouvaient se fier à aucune promesse, écouter aucun envoyé. Dans cette conjoncture le conseil du Roi songea à Lanoûe ; sa sagesse et sa loyauté lui avaient mérité la confiance des deux partis, on pensa que de sa bouche seule ses co-religionnaires voudraient entendre des paroles de paix, et qu'il pourrait avec succès faire près d'eux le rôle de médiateur. On se décida à l'envoyer à La Rochelle, où les Calvinistes s'étaient retirés en grand nombre et où ils avaient juré de s'ensevelir sous les ruines de leurs remparts, plutôt que de se soumettre à des ennemis altérés de leur sang.

Lanoûe fut donc appelé mystérieusement à Paris et fut y descendre chez Albert de Gondy, comte de Retz, l'un des ministres du Roi. La nuit suivante Charles IX que le remords dévorait, eut avec lui une longue conférence. Ce jeune monarque essaya d'excuser ce qui venait de se passer à Paris, il loua la modération de Lanoûe, son esprit conciliant, son éloignement pour les factions ; il le pria de l'aider à éteindre un incendie qui loin d'être étouffé semblait reprendre de nouvelles forces. Il le conjura de ramener les Rochellois au devoir, s'engageant à leur donner

toutes les garanties qu'ils pourraient désirer. Le guerrier breton envisagea en un instant toutes les difficultés d'une telle mission auprès de gens que l'on avait réduits au désespoir, et d'ailleurs pouvait-il après tant d'exemples de perfidie compter sur la sincérité des promesses d'une cour dirigée par Catherine de Médicis; cependant l'intérêt du royaume et le sentiment du devoir triomphèrent de sa défiance et il se chargea de l'ambassade.

On eut la maladresse de lui adjoindre un Florentin nommé Jean Gadagne, créature de la reine mère. Ce personnage n'était pas propre à inspirer de la confiance aux Rochellois, aussi sa présence fut sur le point de tout faire échouer. A la fin cependant le langage franc et loyal de Lanoûe, ses antécédents sans reproche, surmontèrent cet inconvénient. Les habitants de La Rochelle consentirent à se soumettre, mais à l'expresse condition que Lanoûe lui-même consentirait à être leur gouverneur, et qu'en toute occasion il maintiendrait les intérêts de leur religion.

Lanoûe ne voyant pas d'autre moyen de les ramener au devoir, accepta cette place qui assumait sur sa tête une responsabilité terrible; effectivement elle le mettait entre deux feux. D'un côté il lui fallait comme gouverneur pour S. M., faire respecter les actes de l'autorité royale à une population mécontente et aigrie; de l'autre

il lui avait juré de maintenir ses droits et ses franchises religieuses. Il ne s'abusa pas sur la difficulté de sa position, mais il espérait qu'à force de modération et de justice il pourrait calmer tous les esprits.

Il éprouva bientôt que dans l'état d'irritation où ils étaient la chose était impossible. D'ailleurs les catholiques ne tenant à aucun traité, continuèrent les hostilités aux environs de la ville, et Lanoûe pour tenir sa parole aux habitants, fut obligé de marcher à leur tête pour combattre leurs ennemis, sur lesquels il remporta plusieurs avantages. Dans l'un de ces combats il fut même sur le point de prendre le duc d'Anjou prisonnier.

Les succès de Lanoûe ne l'empêchèrent point de rappeler aux Rochellois qu'ils ne pouvaient finir que par succomber à un ennemi trop supérieur en nombre, et que la meilleure résolution qu'ils eussent à prendre était de profiter des circonstances pour obtenir une paix solide. Il ne réussit par ce conseil qu'à mettre la division dans les esprits, et bientôt on vit dans La Rochelle deux partis, dont l'un voulait combattre et l'autre négocier. Le parti de la guerre était surtout excité par Montgommery[1], qui, réfugié en Angleterre et aspirant au gouvernement de La Rochelle,

[1] Ancien capitaine des gardes du Roi Henri II, qu'il avait malheureusement blessé à mort dans un tournoi en 1559.

promettait d'y arriver bientôt avec un secours considérable. Cependant Lanoûe obtint que des conférences s'ouvriraient au moulin d'Amboise, près d'une des portes de la ville. Il s'y rendit pour négocier avec Biron et Gadagne, mais on ne put s'entendre et l'animosité des partis s'augmenta encore.

Alors fatigué de la vie et de la position terrible où il s'était placé, forcé de combattre son Roi pour rester fidèle à ses engagements envers ses frères en religion, Lanoûe chercha à se faire tuer en s'exposant témérairement dans de fréquentes sorties. Mais comme il arrive toujours que ceux qui cherchent la mort sont ceux qui la trouvent le moins, il ne fut atteint d'aucun coup. Les avantages qu'il remporta rendirent les catholiques moins difficiles sur les conditions de la paix, et il eut avec le duc d'Anjou une entrevue dont le résultat pouvait être favorable. Il assembla donc le conseil de la ville et lui fit part des propositions du prince. Les partisans de la guerre et surtout les ministres de la réforme, se livrèrent aux déclamations les plus violentes et cherchèrent à exciter des soupçons sur la loyauté d'un général qui s'était sacrifié pour eux. La majorité se prononça en leur faveur et tout espoir de paix s'évanouit.

Au sortir de cette séance orageuse, Lanoûe

rencontra un ministre nommé La Place, qui l'accabla publiquement d'invectives et lui reprocha de s'être vendu à la cour. Sa modération ne faisant qu'augmenter la rage de ce fanatique, il osa lui donner un soufflet. Les officiers qui l'accompagnaient tirèrent leurs épées et allaient punir d'une manière sanglante l'affront fait à leur général, mais celui-ci arracha La Place de leurs mains, le préserva de toute insulte et le reconduisit tranquillement dans sa maison; ayant trouvé la femme de cet insensé, il lui dit avec le plus grand sang-froid : « Madame, ayez soin » de votre mari, ne le laissez pas sortir de » quelque temps car il a l'esprit égaré. »

Tant de grandeur d'âme fit un moment disparaître les préventions injustes qu'on avait contre lui, et ses démarches pacifiques semblèrent offrir quelques chances de succès. Mais Montgommery écrivit encore qu'il allait arriver avec un convoi de quarante-cinq vaisseaux, et le parti de la guerre reprit le dessus. Alors Lanoûe, abreuvé de dégoûts, donna sa démission et quitta une ville ingrate, en Mars 1573; les habitants sages de La Rochelle le virent s'en éloigner avec la plus vive douleur. Quelques mois après pourtant la cour voulant faire la paix à quelque prix que ce fut, offrit aux Rochellois les conditions les

plus avantageuses. Elles furent enfin acceptées et le traité conclu.

Aussi peu stable que les précédentes, cette paix ne dura pas une année. La reine Catherine de Médicis essaya de s'emparer par surprise de La Rochelle, le boulevart du protestantisme regardé alors comme inexpugnable. Lanoûe indigné de cette nouvelle perfidie, convaincu enfin que tant que la France serait sous l'influence de cette Italienne, on ne pourrait compter sur aucune transaction de bonne foi, fut se jeter dans La Rochelle, où il reprit le commandement, et il mit la place en état de soutenir la plus vigoureuse défense. Il y créa une marine militaire et arma en course plusieurs navires, qui, dans leurs croisières, firent un mal affreux aux Espagnols auxiliaires de la reine mère, en ruinant leur commerce avec le nouveau monde et leur prenant plusieurs galions chargés de trésors. Les Espagnols ne le lui pardonnèrent jamais, comme on le verra bientôt.

Charles IX étant mort le 30 mai 1574, Catherine de Médicis exerça la régence jusqu'à ce que Henri III fut revenu de Pologne, dont il avait été élu Roi l'année précédente. Elle essaya de gagner Lanoûe, et lui offrit, s'il voulait se retirer en Angleterre, une somme de vingt mille écus comptant, une gratification annuelle de deux

mille écus et la jouissance de tous ses biens. Il rejeta ces propositions dont l'unique but était de l'éloigner des Rochellois qu'il s'était chargé de défendre.

Cependant la ligue se formait sous les auspices de la maison de Guise ; elle acquérait chaque jour de nouvelles forces et obligea Henri III de déclarer ouvertement la guerre aux Calvinistes. Lanoûe leva à ses frais une troupe de cent cavaliers qu'il conduisit au Roi de Navarre (Henri IV), alors l'âme de son parti. Ce prince voulant s'attacher pour toujours un si habile capitaine, lui fit la donation de quelques terres et chargea son chancelier de lui en porter le titre. Lanoûe alla sur-le-champ le rendre au prince. « Sire, lui dit-il, » ce m'est beaucoup d'honneur et de contentement de recevoir ce témoignage de la bonne » volonté de votre majesté, et je ne le refuserais » pas si vos affaires vous mettaient en état de » faire telles libéralités. Quand je vous verrai, » Sire, au-dessus de vos ennemis, et possédant » des biens proportionnés à la grandeur de votre » courage et de votre naissance, je recevrai de » bon cœur vos gratifications. Pour cette heure, » si vous vouliez récompenser de la façon tous » ceux qui vous serviront, votre majesté serait » incontinent ruinée. »

La convention de Nérac (1579), vint encore

suspendre momentanément les hostilités et procurer une paix passagère entre les Religionnaires et les Catholiques. Sur ces entrefaites le duc d'Alençon allant porter la guerre dans les Pays-Bas où la couronne ducale lui était promise par le prince d'Orange, s'il parvenait à arracher ces provinces à la domination de l'Espagne, Lanoûe prit du service dans son armée et se prépara à de nouveaux combats, où du moins il n'aurait pas à lutter contre des Français.

Les Espagnols qui le redoutaient, et qui n'avaient pas oublié le mal que leur avaient faits les vaisseaux Rochellois armés par Lanoûe, nourrissaient contre lui le ressentiment le plus profond. Leur ambassadeur à Paris fit tout son possible pour obtenir du roi qu'il ne fut pas envoyé à l'armée des Pays-Bas. N'ayant pas été écouté, il résolut de le faire assassiner au moment où, sortant fort tard du louvre, il passerait la Seine pour retourner à son logis, qui était dans le faubourg S.t - Germain. Son ancien ami Brantôme, ayant eu connaissance de ce complot, ne le quitta pas et l'accompagna jusque chez lui, où ils arrivèrent sans accident, les assassins qu'ils rencontrèrent, n'ayant pas osé les attaquer.

Echappé à ce danger, Lanoûe partit pour la Flandre, où il fut accueilli avec transport par le prince d'Orange: Il exerça d'abord dans son

armée les fonctions de grand maréchal de camp.[1] Peu après, le comte de Bossut, général en chef, étant mort, il fut nommé pour le remplacer. Plus d'une fois il se trouva en présence du duc de Parme, qui commandait l'armée espagnole, et il eut la gloire de lutter avec avantage contre cet illustre capitaine, regardé comme l'un des premiers de l'Europe. Les Espagnols, excités par la haine qu'ils lui portaient, lui tendaient sans cesse des pièges, et il eut le malheur d'y tomber. Ayant eu l'imprudence de faire une reconnaissance assez longue, suivi d'une faible escorte, il fut surpris près de Lille en 1580, par le marquis de Richebourg, qui l'emmena prisonnier. Ce fut alors que commencèrent contre lui des vengeances dont on trouve peu d'exemples chez les peuples civilisés.

Richebourg qui était son parent, et dont il avait guidé les premiers pas dans la carrière des armes, ne rougit pas de le promener triomphalement de ville en ville, et de tenir sur lui les propos les plus outrageants. Il le conduisit ensuite à Mons, où il le livra au duc de Parme qui le fit enfermer au château de Limbourg.

Ce château, vieille forteresse bâtie jadis par Charles le Téméraire, tombait presque en ruine; la prison dans laquelle on y confina Lanoûe,

[1] Major général de l'armée, selon les dénominations actuelles.

était une tour éclairée par une seule ouverture pratiquée en haut, et par laquelle la pluie, la neige et la grêle tombaient dans la chambre du prisonnier comme en plein air ; son lit, placé dans un coin, était à peine à l'abri des intempéries des saisons. Gaspard de Robles, gouverneur du château, était un gentilhomme humain, il plaignait son captif, il eut désiré pouvoir adoucir sa position, mais il avait reçu des ordres supérieurs qui lui enjoignaient de le traiter avec la plus grande rigueur.

On lui laissa cependant du moins la liberté de communiquer avec sa famille, avec laquelle il eut une correspondance suivie. Son épouse, Marie de Juré,[1] lui était tendrement attachée ; Lanoûe lui écrivit qu'il était traité dans sa prison « non pas comme un gentilhomme pris les armes » à la main, non pas comme un Turc saisi » par les Chrétiens, mais comme un criminel » condamné au dernier supplice. » Cependant il ne se permit aucune récrimination amère contre ses persécuteurs.

Le gouverneur, touché de sa résignation, prit

[1] Lanoûe avait été marié en première noces à Magdelaine de Téligny, dont il avait deux fils : 1.° Odet de Lanoûe, son digne successeur, qui faisait aussi alors la guerre dans les Pays-Bas, sous les drapeaux du prince d'Orange. 2.° Théophile de Lanoûe, jeune encore, et qui n'avait pas quitté la maison paternelle.

enfin sur lui d'adoucir les ordres de Philippe II; il fit fermer l'ouverture supérieure de la tour et ouvrir une fenêtre sur l'un des côtés, ce qui rendit la prison plus habitable et plus saine; il admit souvent le prisonnier à sa table et lui donna la permission de se promener sur les remparts de la forteresse : il se flatta d'obtenir bientôt sa délivrance. On le transféra dans la citadelle de Charlemont, prison beaucoup moins affreuse; le duc de Parme s'y trouvait, il voulut connaître plus particulièrement un capitaine qui lui avait inspiré la plus haute estime : ces deux grands hommes eurent ensemble de longues conversations sur la guerre et la politique. Le duc ne pouvant s'empêcher d'admirer le beau caractère du prisonnier, allait travailler sérieusement à sa mise en liberté, lorsque des ordres plus sévères encore que les premiers arrivèrent de Madrid, et prescrivirent de le réintégrer dans le château de Limbourg.

Lanoûe vit, par ces ordres, s'évanouir toute espérance; son épouse demanda à partager sa captivité, elle ne put l'obtenir; on lui accorda seulement la permission d'aller passer vingt jours auprès de lui. Lanoûe, d'après ses conseils et ceux de quelques amis, tenta directement auprès du roi d'Espagne une démarche pour obtenir sa liberté. Il lui offrit d'aller servir en Hongrie la

maison d'Autriche, et d'y faire pendant quatre ans la guerre contre les Turcs. Cette offre fut rejetée dans des termes qui lui firent présumer qu'il était condamné à une captivité perpétuelle. Ayant insisté pour que l'on s'expliquât clairement sur ce sujet, on lui répondit qu'en effet il ne devait pas espérer de voir jamais briser ses fers, à moins qu'il ne consentit à se laisser crever les yeux et à cesser par-là d'être redoutable à l'Espagne.

On peut à peine croire qu'une condition si barbare ait été imposée par des peuples chrétiens et civilisés, à un guerrier dont toute la faute était de les avoir valeureusement et loyalement combattus. Cependant Lanoûe était si las de sa captivité et si pressé du désir de se retrouver au milieu de sa famille, qu'il fut sur le point de l'accepter; mais sa femme, qu'il consulta sur cette résolution désespérée, l'en détourna, l'exhorta à la patience en lui faisant envisager que les circonstances pouvaient bientôt changer.

Un gentilhomme Ferrarois, attaché au duc de Guise, passa bientôt après par Limbourg en se rendant aux eaux de Spa; il obtint la permission de voir l'illustre prisonnier. Ayant pris un grand intérêt à ses malheurs, il lui promit d'engager le duc à employer en sa faveur le crédit dont il jouissait auprès de Philippe II. Il tint parole à son retour, se rendit à S.t-Maur ou était

la cour de Henri III, et parla au duc en faveur du captif. Brantôme, l'un des amis les plus zélés de Lanoûe, fut instruit de cette démarche et voulut la seconder. Il aborda le duc dans la chambre même de Catherine de Médicis, et lui dit : « Monsieur vous avez sçeû des nouvelles de M. de » Lanoûe par un gentilhomme qui l'a veû : » vous qui estes si généreux, brave et vaillant, » ne voulez vous pas faire quelque chose pour » vos semblables ? M. de Lanoûe l'est tel, vous » le sçavez, vous l'avez veu aux affaires ; obli- » gez le à vous par un tel bienfait. — Je le » voudrois bien mon grand ami reprit le duc, » car le pauvre homme qui est un grand capi- » taine, me fait pitié. Mais je m'asseure que le » roy m'en voudrait mal, car il ne l'ayme point ; » et si s'entend avec le roy Catholique pour la » grande longueur et détention de sa prison. — » Vous avez raison Monsieur continua Brantôme, » car j'ay été assez hardy pour en parler à Sa » Majesté, qui m'a rabroué bien loin. Toutefois, » Monsieur, ne laissez pas pour cela à vous » employer pour cet honneste homme ainsy captif » misérablement ; Dieu et le monde vous en » sauront bon gré et si l'obligerez à vous im- » mortellement ; et pouvez faire cela sans bourre, » si finement et escortement que l'on n'en sentira » que le vent. — Laissez moy faire, dit le duc,

» nous ferons quelque chose si nous vivons.[1] »
Il s'employa en effet activement pour le prisonnier, mais ses démarches n'eurent pas un succès aussi prompt qu'on aurait pu l'espérer.

Ce fut pendant cette longue captivité que Lanoûe, dont l'étude charmait toujours les malheurs, composa en grande partie ses mémoires ou *discours politiques et militaires*. Ouvrage d'un mérite généralement apprécié et dont il y a eu plusieurs éditions.

Enfin, en 1585, les sollicitations de ses amis, appuyées de l'intervention puissante du duc de Guise, réussirent à briser les fers de Lanoûe, qui les avait portés cinq ans. Il fut échangé contre le comte d'Egmont, fait prisonnier par le roi de Navare ; mais on lui imposa des conditions rigoureuses : il fallut qu'il jurât de ne jamais porter les armes contre l'Espagne, ni contre ses alliés, de ne jamais remettre les pieds dans les Pays-Bas, et que son plus jeune fils, Théophile de Lanoûe,[2] demeurât pendant un an en otage entre les mains du duc de Lorraine.

Lanoûe se retira près de son épouse au château du Plessis-les-Tournelles ; il y demeura

[1] Voyez les œuvres de Brantôme, Tome IV, page 154 et suiv. édit. de 1813.

[2] Odet de Lanoûe, l'aîné, qui faisait la guerre en Flandre avait été fait prisonnier près d'Anvers, en 1584, et se trouvait alors détenu dans le château de Tournay.

jusqu'à la fin de l'année 1586, que la guerre éclata avec une nouvelle fureur entre les catholiques et les protestants. Lié par sa parole, et n'y pouvant prendre part, il quitta la France et se rendit à Genève où il fut accueilli de la manière la plus honorable. Il y demeura paisiblement, et y acheva ses *discours politiques et militaires*, dont la première édition fut imprimée à Bâle en 1587. Le duc de Bouillon, Guillaume Robert de la Marck, se trouvait alors à Genève; il s'y lia avec Lanoûe d'une étroite amitié. Le prince en mourant (1588) lui confia la tutèle de sa sœur qui était son unique héritière.[1] Lanoûe, pour répondre à tant de confiance, se rendit de suite à Sedan. La maison de Lorraine se préparait à dépouiller sa pupille de ses états, il prit les armes pour la défendre et parvint à faire respecter ses droits.

A la suite des événements survenus après l'assassinat du duc de Guise, Henri III et le roi de Navare s'étant réconciliés, (1589) Lanoûe se crut affranchi d'une des conditions mises à sa liberté, et brûlant de servir son roi, il se rendit à S.t Quentin où il joignit le duc de Longueville,

[1] Charlotte de la Marck, princesse de Sedan. Elle épousa dans la suite le vicomte de Turenne, l'un des généraux d'Henri IV, qui la première nuit de ses noces, fut prendre d'assaut la ville de Stenay.

gouverneur de Picardie, qui fut enchanté de voir un tel capitaine se ranger sous ses drapeaux. Ils reçurent d'abord l'ordre d'aller à Langres au devant d'un grand corps de suisses auxiliaires que Sancy amenait aux deux monarques; mais ils apprirent en même-temps que le Sieur de Montmorency-Thoré, qui occupait la ville de Senlis au nom de Henri III, y était assiégé et vigoureusement pressé par les troupes de la ligue, commandées par le duc d'Aumale. Ils prirent sur eux de suspendre l'exécution de l'ordre, pour courir au plus pressé et délivrer Senlis.

Le commandement de cette expédition appartenait de droit au duc de Longueville, gouverneur de la province; mais ce jeune prince,[1] reconnaissant la supériorité du vieux général, lui remit l'autorité et voulut servir sous ses ordres. Lanoûe s'y refusa longtemps; cédant enfin à ses vives sollicitations, il lui dit. « Or bien monsieur, puisqu'il vous plaît, je donneray les » ordres, à la charge que vous aurés toute la » gloire du bon succès que Dieu leur accordera. »

On manquait d'argent pour acheter des munitions,[2] les traitants refusaient d'en fournir, tant

[1] Il était fils du duc de Longueville, qui après la S.t Barthélemy, reconcilia Lanoûe avec Charles IX.

[2] Les troupes royales étaient alors dénuées de tout; elles ne durent leurs succès qu'au zèle et au dévouement de la

ils avaient peu de confiance dans les ressources du parti royaliste. « *Oh! bien s'écria Lanoûe, ce*
» *sera donc moy qui feray la dépense; garde*
» *son argent quiconque l'estimera plus que son*
» *honneur: tandis que j'auray une goutte de*
» *sang et un arpent de terre, je les employerai*
» *pour la deffense de l'état où Dieu m'a fait*
» *naître.* » Et il engagea sur le champ aux usuriers sa terre du Plessis-les-Tournelles, pour procurer les fonds nécessaires. S'étant mis à la tête de l'armée royale bien munie, pleine d'ardeur et de confiance en son digne général, il força le duc d'Aumale à lever le siége de Senlis, après lui avoir livré un combat sanglant.

Le lendemain de cette victoire, il invita ses principaux officiers à un repas en plein air. La table était dressée au milieu d'une prairie et des pierres servaient de siége. Tout le monde le complimentait sur l'avantage qu'il venait d'obtenir, et dont l'importance était extrême pour le succès de la cause royale. « Messieurs,
» répondit Lanoûe, c'est au général, après Dieu,
» qu'appartient la gloire de ce combat; et vous
» sçavez bien que c'est M. le duc de Longueville

noblesse qui y servait volontairement et à ses frais particuliers. Sans ce dévouement généreux, Henri IV n'eût jamais triomphé. Ce grand prince se plaisait à le reconnaître et à le proclamer lui-même.

» qui l'est. Quand aux ordres, il a voulu que » je les donnasse avant et durant le combat : » je l'ay fait, parce qu'il l'a voulu. A cette heure » ma charge est passée, et c'est de lui que nous » les devons tous recevoir. Allons donc à Senlis » où il est et je vous accompagneray pour lui » rendre nos devoirs et sçavoir de luy ce que » nous avons à faire. » Rien ne prouve mieux que cette réponse que la modestie est toujours inséparable de la vraie valeur, comme elle l'est du vrai talent.

Lanoûe et le duc allèrent ensuite au-devant des Suisses, et leur firent passer le pont de Montereau, que Mayenne s'efforça en-vain de défendre. Ils se rendirent ensuite à l'armée de Henri III, où ce monarque, pour exprimer au capitaine breton la satisfaction qu'il avait de sa conduite, lui fit expédier le brevet de la première charge de maréchal de France qui viendrait à vaquer.

Le roi fut assassiné par le religieux Jacques Clément. (1589) Henri IV proclamé Roi de France, n'ayant point alors assez de force pour poursuivre le siége de Paris, se replia sur la Normandie où Lanoûe le suivit. Il se distingua au combat d'Arques, fit des prodiges de valeur à la bataille d'Ivry, et lorsque Paris fut assiégé de nouveau en 1590, ayant reçu ordre

d'attaquer le faubourg S.[t] Laurent, il l'emporta après avoir fait trois charges furieuses contre les troupes du chevalier d'Aumale, et y avoir reçu une blessure grave.

A peine Lanoûe fut-il guéri, que le roi l'envoya en Bretagne, (1591) pour diriger le jeune prince de Dombes, qui y luttait contre les ligueurs. En partant pour cette province, de tristes pressentiments vinrent l'assaillir. « Je vais dit-» il, en prenant congé de ses amis, mourir à » mon giste comme le bon lièvre. » Arrivé près du prince de Dombes, ils entreprirent le siége de Lamballe dont le château était très-fort. La place fut étroitement bloquée et bientôt la brèche fut faite. La veille du jour où Lanoûe reçut un coup mortel, il se promenait dans un jardin avec un de ses parents, il cueillit une branche de laurier qu'il mit dans le porte-panache de son casque en disant : « tenez mon » cousin, ce laurier que je mets à mon casque » est toute la récompense que vous et moy » espérons, suivant le mestier que nous avons » embrassé. » Il ne se doutait pas que ce laurier si bien placé d'ailleurs sur sa coiffure militaire, allait être la cause de sa mort.

Impatient de donner l'assaut, il envoya le lendemain matin un officier prés de la brèche, pour s'assurer si elle était praticable. Celui-ci,

qui peut-être n'avait pas osé s'en approcher d'assez près, vint lui faire un rapport dont il ne fut pas satisfait. Il voulut y aller lui-même, fit dresser une échelle contre les ruines de la muraille, y monta, et considéra par dessus les décombres, quelle contenance faisaient les assiégés. Il avait levé la visière de son casque afin d'y mieux voir, et la branche de laurier qu'il y avait mis la veille, y était encore. Ce rameau attira l'attention d'une sentinelle placée sur le rempart, il le coucha en joue avec son arquebuse et fit feu. La balle ne fit cependant que lui effleurer la peau du visage, mais fut frapper contre une pierre qui la renvoya violemment sur le front de Lanoûe. Ce contre coup fut tel qu'il tomba sans connaissance au pied de son échelle. On le transporta à Moncontour et d'abord on conçut l'espoir de le guérir. L'opération du trépan était nécessaire, mais par malheur il avait affaire à un chirurgien inhabile et qui n'osa pas l'entreprendre. Au bout de quinze jours le mal devint sans remède. Lanoûe se soumit à son sort avec une pieuse résignation, et s'étant fait lire par un ministre de sa religion quelques passages de l'écriture sainte, il mourut entre les bras de sa femme, le 4 Août 1591 à l'age de soixante ans. Nous avons dit par quels vifs regrets Henri IV honora la mémoire

de ce capitaine regardé comme le plus grand du parti protestant, on ne peut rien ajouter à un éloge sorti de la bouche d'un tel prince. [1]

70. Médailles Celtiques de S.t Denoual.

Dans la commune de S.t Denoual, à deux lieues de Lamballe, on découvre assez fréquemment de ces médailles attribuées aux Celtes, jusqu'à présent peu connues de nos numismates qui n'ont pas cherché à les expliquer, parce qu'elles sont en effet inexplicables par l'absence totale de légende ou de lettre quelconque, et la grossièreté bizarre de leur travail. En 1821 surtout on en trouva dans la commune susdite environ quinze cents, renfermées dans un vase de terre qu'un laboureur brisa avec le soc de sa charrue en ouvrant un sillon. Cinq de ces médailles sont aujourd'hui dans le cabinet de M. le comte de Kergariou, où j'ai pu les examiner. Quoiqu'ayant généralement entr'elles une analogie qui les fait bien reconnaître comme du même type et appartenant sans doute à une époque à peu près semblable, elles présentent cependant aussi des différences dignes d'être remarquées : nous allons les décrire.

Toutes ces pièces de bronze et frappées au

[1] Le recueil des *mémoires relatifs à l'histoire de France* et l'histoire de la ligue en Bretagne, nous ont fourni les documents d'après lesquels nous donnons ici ces détails sur Lanoûe.

marteau sont à peines arrondies, légèrement concaves d'un côté, convexes de l'autre. Les figures qui y sont représentées sont du dessin le plus barbare, et il faut souvent l'œil d'un numismate exercé pour y reconnaître ce qu'on y a voulu représenter.

Sur la première, on voit d'un côté une tête de profil, dont la bouche est très-enfoncée, l'œil énorme exprimé par un cercle avec un point au milieu et la chevelure bouclée en trois grosses masses surmontées d'un rang de crochets. Au revers est un cheval au galop, dont les rênes sont flottantes. Près du bord supérieur à gauche on voit la tête d'une espèce d'oiseau dont l'œil est très-grand.

La seconde a une tête dans le même genre, mais beaucoup plus jeune et dont l'œil qui est fermé est de grandeur proportionnée. Au revers est un cheval au galop dont un bras grossièrement exprimé et qui paraît sortir d'un nuage, semble tenir les rênes. Au-dessus du cheval est la moitié d'un disque avec un point au milieu et environné d'espèces de rayons. On croit avec beaucoup d'apparence de raison, que c'est une représentation du soleil.

La tête de la troisième, presque totalement effacée par le temps, paraît avoir eu beaucoup de ressemblance avec celle de la première. Le

revers mieux conservé nous montre encore le même cheval, dont le bras d'un génie, si l'on permet cette expression, tient la bride. Sous le ventre de ce cheval est la figure horriblement mal-faite d'un sanglier dont les crins sont hérissés; entre ses pattes est un cercle avec un point au milieu.

Sur la quatrième on voit une tête d'un dessin encore plus barbare que celui des précédentes, ayant de même la chevelure épaisse et bouclée en grosses masses qui accompagnent constamment les têtes des médailles Celtiques. Au revers, toujours ce cheval dont le bras sortant d'un nuage tient la bride. Sous les pieds de ce quadrupède on remarque un disque avec un point central et du bord duquel partent d'un côté quatre verges obliques terminées chacune par une petite boule.

On a avancé, mais sans produire aucune preuve à l'appui, que ce disque avec un point au milieu était incontestablement chez les Celtes l'emblême du soleil.[1] Ne serait-ce pas plutôt la figure d'un bouclier et les quatre verges qu'on voit ici, celles d'autant de javelots? Ces emblêmes militaires de concert avec le cheval sont naturels

[1] *Mémoire sur les médailles attribuées aux Armoricains* par M. de Penhouët. Rennes chez Frout, 1824.

sur des médailles appartenant à des chefs d'une nation belliqueuse.

La tête de la cinquième a un œil très-grand la bouche toujours enfoncée et toujours la même chevelure. Sur le revers est encore un cheval, mais ici il a une tête d'oiseau. On voit aussi au haut le bras qui le dirige, et un peu plus bas la tête d'un oiseau. Sous le ventre du cheval, est un sanglier couché.

Telles sont ces médailles de S.t Denoual dont nous eussions bien souhaité pouvoir donner les figures, si des circonstance majeures, nous forçant la main, ne nous obligeaient à réduire nos planches à un fort petit nombre.

Au surplus, des médailles de ce genre se rencontrent assez fréquemment dans toutes les parties de la Bretagne, et nous en avons vu beaucoup d'autres, ayant bien entr'elles à la vérité quelques différences; mais se ressemblant toutes en deux points, c'est-à-dire qu'elles montrent constamment d'un côté une tête humaine, tantôt nue et à grosse chevelure, tantôt casquée ou portant une sorte de couronne fermée. De l'autre toujours un cheval au galop; mais quelque fois cet animal a une face humaine, d'autres une tête d'oiseau. Quelquefois il a huit pieds et quelque fois seulement les deux de devant.

Ces médailles sont généralement en bronze

et ayant à peine un pouce de diamètre, celles d'argent sont rares et celles d'or encore davantage ; nous en avons vu récemment une de ce dernier métal entre les mains d'un orfévre de Brest, elle avait été trouvée aux environs du Faou. L'or en est au reste de très-bas aloi.

Ainsi que je l'ai dit, les antiquaires de la capitale ne connaissaient naguère encore aucune de ces médailles Celtiques. En 1821, le médaillier de la bibliothèque royale n'en possédait pas une seule. Le P. Montfaucon, ce patriarche de l'archéologie, en avait cependant parlé et il donna la figure de quatre de ces pièces dans son *Antiquité expliquée*. Il dit les avoir reçues de l'intendant de Bretagne, et il a décidé le premier quelles étaient gauloises.

Après lui, elles restèrent dans un profond oubli jusqu'en 1823, que M. de Penhouët ayant eu connaissance de quelques-unes de celles trouvées à S.t Denoual, en a donné la description et la figure accompagnée d'une assez longue dissertation sur leur sujet. (Voyez la note ci-dessus.)

Dans sa dissertation, cet antiquaire fidèle à son système de vouloir faire venir d'Egypte ou de Syrie toutes nos origines nationales, fait beaucoup de raisonnements basés sur des assertions vagues, se donne beaucoup de peines pour prouver que ces médailles sont religieuses, qu'elles

appartiennent au culte de Bel, le soleil des Phéniciens; que la coiffure bouclée des têtes que l'on y voit représentent les cornes du bélier Ammon, etc. Dans nos autres ouvrages sur les antiquités de la Bretagne, nous avons déjà combattu ce système invraisemblable de M. de Penhouët, système dont un seul raisonnement bien clair et bien simple fait tomber à plat tout l'échafaudage : En effet, si dans des temps très-éloignés, les Phéniciens et les Egyptiens fussent réellement venus dans l'Armorique et qu'ils y eussent, comme le prétend M de Penhouët, frappé des médailles, élevé des dolmens, érigé des men-hirs, planté les alignements des cimetières de Karnac et d'Ardven, etc., à coup sûr ces monuments qui leur appartiendraient, devraient se trouver bien plus abondamment encore dans leur propre patrie que dans une contrée où ils ne seraient venus fonder que des colonies passagères. Or on n'a jamais rencontré en Phénicie et en Egypte, ni Dolmens, ni Men-hirs, ni Médailles du genre des nôtres, etc., et je défie M. de Penhouët, d'en citer un seul exemple. Cependant depuis plus de deux siècles, ces pays n'ont pas manqué d'explorateurs et d'explorateurs éclairés. Les voyageurs les plus savants, des antiquaires de toutes les parties de l'Europe les ont visités,

ont décrits, dessinés, publiés leurs monuments et dans leur nombre on n'en voit pas un seul qui ait quelque rapport avec les monuments de pierres brutes, propres aux nations du nord, aux peuples d'origne Celtique.

Nous sommes donc convaincus que ces médailles Celtiques qu'on trouve si fréquemment dans notre Bretagne, appartiennent absolument aux anciens aborigènes et représentent sans doute des rois ou chefs des divers peuplades qui se partageaient le sol de l'Armorique, avec des attributs qui leur étaient propres.

Reste maintenant à tâcher de découvrir à quelle époque à peu près ces médailles ont été frappées.

Quelques antiquaires prétendent qu'elles sont de la plus haute antiquité et bien antérieures à l'occupation des Gaules par les Romains. Nous ne sommes point de ce sentiment, d'abord parce qu'aucune tradition, aucunes poésies Celtiques (et ces poésies n'étaient que l'histoire du pays, mise en rimes pour être plus facilement retenue et se perpétuer par tradition orale,) ne font mention directement ni indirectement de médailles ou de monnaies. Ensuite parce que César lui-même, qui s'est tant étendu dans ses commentaires, sur les mœurs et les usages des Gaulois, ne dit nulle part qu'ils eussent ni monnaies ni médailles. Selon lui le commerce de ce

peuple se faisait seulement par échanges d'objets en nature.

On ne peut guère douter d'après cela, que l'usage de la monnaie ne fut inconnu aux Celtes avant les irruptions Romaines, et toutefois on ne peut guerre douter non plus que les pièces dont il s'agit, ne fussent des monnaies véritables d'après le grand nombre de celles que l'on a souvent trouvées à la fois.[1] Je pense donc que les chefs Celtes les ont fait frapper à l'exemple des Romains dont ils s'efforçèrent d'imiter les arts et d'adopter plusieurs usages. Beaucoup de nos anciens monuments nous offrent des exemples de ces imitations grossières, qui ont entr'autre donné naissance à un style d'architecture usité en France jusqu'au onzième siècle. D'après cela, ces monnaies Gauloises peuvent remonter selon nous aux deuxième ou troisième siècle.

Je ne nie pas au reste qu'il n'ait pu y avoir dans les emblêmes qui y sont représentés, quelque motif religieux. On voit effectivement sur plusieurs, un disque radié qui pourrait bien être l'image du soleil. Or, le culte solaire était la base de la religion Druïdique comme celle de la plupart des religions anciennes. Mais cela ne

[1] A S.t Denoual, quinze cents ont été trouvées ensemble. Récemment, aux environs de Quimper, on a trouvé trois cents à la fois dans un vase de terre, etc.

détruit pas la destination monétaire de ces médailles. Il est tout naturel que ceux qui les ont fait frapper, y aient fait placer le signe le plus symbolique de leur culte; ne l'avons nous pas fait nous-mêmes dans la suite pendant plusieurs siècles, toutes nos monnaies du moyen âge ne sont-elles pas marquées d'une croix?

71. Château de la Hunaudaye.

Dans la paroisse de Pledeliac, aussi à deux lieues de Lamballe, comme celle de S.t Denoual, mais dans une direction différente, je fus voir l'antique château de la Hunaudaye, forteresse du treizième siècle encore assez bien conservée. Son plan a la figure d'un pentagone et il est flanqué de cinq grosses tours rondes qui, ainsi que les remparts, sont revêtues en pierre de taille et surmontées d'un parapet saillant, muni de machicoulis. Les petits arceaux de ces machicoulis sont en ogives avec des découpures gothiques délicatement travaillées. L'architecte a voulu réunir dans la construction de ce château l'élégance et la force. Les tours sont à plates-formes et elles étaient surmontées de tourelles, qui aujourd'hui sont démolies en partie.

Les bâtiments intérieurs sont adossés aux remparts.

Le château de la Hunaudaye fut bâti, à ce que l'on croit, vers 1220, par Olivier de Tournemine; il était le chef-lieu féodal des seigneurs

de ce nom, et passait pour une très-forte place. Pendant la guerre de la ligue, il était occupé par une garnison de deux cents hommes qui le tenaient pour le roi et faisaient tête à la garnison de Lamballe, qui comme on le sait était ligueuse Il y avait de fréquents et sanglants combats entre les garnisons de ces deux places dont les détachements qui se cherchaient sans cesse, se battaient avec une animosité extrême.

La terre de la Hunaudaye fut érigée en haute baronnie par lettres patentes du duc François II, en date du 6 Septembre 1487. Elle fut depuis réunie à celle de Montafilaut, ce qui augmenta de beaucoup son importance. Avant la révolution de 1789, elle appartenait au comte de Rieux.

J'ai dit que le château de la Hunaudaye était le patrimoine de la famille des Tournemine, illustre et ancienne en Bretagne. Olivier qui le fit bâtir avait pour épouse, Edie fille de Riwallon comte de Penthièvre; une si haute alliance prouve à quel degré de célébrité était déjà monté la maison de Tournemine au commencement du treizième Siècle.[1]

Nous voyons un Pierre de Tournemine chevalier, figurer en 1283 comme garant d'un traité conclu

[1] Cette famille, selon Le Borgne, était issue en ligne masculine des anciens rois d'Angleterre, et par les femmes elle tenait à la maison ducale de Bretagne.

entre le duc de Bretagne et Henry d'Avaugour comte de Goëllo.

Un autre Tournemine se trouvait à Vannes sous les ordres d'Olivier de Clisson, lorsque cette ville fut assiégée en 1342 par Robert d'Artois à la tête d'un corps d'armée Anglais. Il contribua puissamment par sa valeur à la défense de la ville, qui pourtant fut enlevée d'assaut après une résistance désespérée.

En 1347, Geoffroi de Tournemine, chevalier banneret, fut tué au combat de la Roche-Derrien, auquel Charles de Blois fut fait prisonnier par les anglais.

En 1352, un autre Tournemine se signala à la bataille de Mauron.

En 1364, on voit un seigneur de Tournemine se joindre à Du Guesclin qui levait des troupes pour aller secourir le parti de Charles de Blois. Il fut l'un des commandants de l'arrière garde de ce malheureux prince à la bataille d'Auray, et y fut fait prisonnier.

En 1370, Pierre de Tournemine, sire de la Hunaudaye servait sous les ordres de Du Guesclin dans une expédition en Normandie, et il y contribua puissamment par sa valeur au gain de l'importante bataille de Pont-Vallain, où le général Anglais, Thomas de Grantson, fut battu complètement par le conétable. Il le suivit

ensuite en Poitou et s'y distingua à la prise des villes de Bressuire, Chauvigny, Moncontour et Montmorillon.

En 1372, Il était au siége de Bécherel.

En 1378, Jean de Tournemine, chevalier, accompagna Du Guesclin dans une nouvelle expédition contre les Anglais en Normandie.

En 1383, ce même banneret figure à l'armée du roi, à la tête d'une compagnie levée à ses dépens et composée de trois chevaliers et de quarante-deux écuyers bretons.

Il se trouve aux états tenus à Rennes, en 1386.

Cette même année il y eut à Nantes, le 20 Décembre, un de ces combats juridiques appelés *jugement de Dieu*, entre Pierre de Tournemine, soupçonné, mais sans preuves, d'avoir fait assassiner Jean de Beaumanoir, contre Robert de Beaumanoir son frère, qui l'accusait de ce crime.[1] On sait que dans le moyen âge, lorsque deux parties adverses ne pouvaient apporter de preuves convaincantes pour l'accusation ni pour la défense, leur souverain jugeait qu'il *echéait gaige de bataille* et elles étaient autorisées par lui à soutenir leur droit par les armes. On était convaincu de bonne foi que la providence

72. Combat de Pierre de Tournemine contre Robert de Beaumanoir.

[1] Tournemine de son côté prétendait que c'était Robert de Beaumanoir lui même qui avait soldé des assassins pour faire périr son propre frère.

ne laisserait pas succomber l'innocent. Ces sortes de duels qui avaient lieu toujours publiquement, sous la présidence du prince et avec l'appareil le plus solennel, étaient toujours à outrance, l'un des deux champions devait y mourir, ou s'il s'avouait vaincu, avant d'avoir reçu le coup mortel, il était jeté ignominieusement hors du champ clos et exécuté par le bourreau.

Dans le cas dont il s'agissait ici entre Pierre de Tournemine et Robert de Beaumanoir, qui s'accusaient réciproquement du meurtre de l'infortuné frère de ce dernier, sans pouvoir en fournir de preuves; le duc de Bretagne leur octroya le champ clos et leur assigna le combat mortel à Nantes sur la place du Bouffay, le 20 Décembre de cette année 1386.

92. Combat d[...] Pierre de Tou[...]nemine cont[...] Robert de [...] Beaumanoir[...]

Au jour fixé, le duc environné de toute sa cour se rendit au lieu désigné. Il avait été arrêté que les deux champions se batteraient à cheval, armés de pied en cap, avec l'épée et le poignard. Beaumanoir entra le premier dans la lice, accompagné de ses parrains, il salua respectueusement le prince et demanda qu'on appelât son adversaire. Aussitôt un héraut d'armes s'écria par trois fois : *Monsieur Pierre de Tournemine, venez à votre journée contre Monsieur Robert sire de Beaumanoir*. Tournemine parut à l'instant à l'autre extrémité du champ clos et s'avança

conduit aussi par ses parrains ou *pleiges* comme on les appelait alors, parce que dans ces jours solennels, ils devaient répondre de la personne de leur champion.

Les deux adversaires mirent pied à terre, un fauteuil avait été préparé pour chacun d'eux et un cercueil couvert d'un drap mortuaire était à côté, prêt à recevoir le vaincu. Sans être intimidés par ce lugubre appareil, les deux chevaliers jurèrent, l'un après l'autre, sur l'évangile et les saintes reliques, que leur cause était juste. Le maréchal de Bretagne visita scrupuleusement leurs armes, pour s'assurer qu'elles étaient parfaitement égales et qu'ils n'avaient aucune espèce d'avantages l'un sur l'autre; après quoi ils remontèrent à cheval et furent conduits chacun à une extrémité des lices.

Sur l'ordre du duc, le maréchal cria par trois fois *faites vos devoirs!* et ils mirent alors l'épée à la main: le même officier cria ensuite trois fois *laissez aller*! A la dernière les trompettes sonnèrent la charge, et les champions coururent l'un sur l'autre.

Tournemine attaqua son adversaire en furieux, cherchant à le tuer d'un seul coup. Beaumanoir plus froid et plus prudent, ne voulait pas faire mourir son ennemi sans lui avoir fait auparavant confesser de bouche le crime dont il l'accusait.

Dans ce but il cherchait seulement à le blesser et à le démonter, parant tous ses coups avec autant d'adresse que de présence d'esprit. Au bout de quelque temps, quand il vit que Tournemine épuisé par ses efforts désespérés, commençait à s'affaiblir et ne portait plus que des coups mal assurés, il le pressa vivement à son tour et fit si bien qu'il réussit enfin à le renverser de son cheval. Sautant aussitôt à terre, il souleva le gorgerin de son bacinet, et lui mettant la dague sur la gorge, lui dit de confesser son crime hautement ou qu'il allait le tuer sur le champ. Tournemine l'avoua, il se reconnut pour être le véritable auteur du meurtre de Jean de Beaumanoir, et sur cet aveu authentique, le duc le condamna à être traîné sur la claie jusqu'aux fourches patibulaires, puis pendu. Mais ses amis et même son généreux vainqueur intercédèrent pour lui et supplièrent, qu'en considération de son nom et des services rendus à l'état par sa famille, il ne périt pas d'une manière infâme. Il lui fut fait grâce de la vie, mais il fut condamné à la dégradation de la dignité de chevalier.

En 1387 le seigneur de la Hunaudaye (Tournemine), prend son rang comme banneret aux états tenus à Vannes.

En 1421 Jean de Tournemine, seigneur de la Hunaudaye, commande une des compagnies

envoyées par le duc de Bretagne au service du dauphin.

En 1427 ce même seigneur est tué au combat du mont S.t-Michel.

Cette même année, Gilles de Tournemine, son successeur, souscrit le traité de Troyes, conclu entre le duc de Bretagne et le duc de Bedtfort, se disant régent de France.

En 1431 nous voyons un Jean de Tournemine gouverneur de l'île de Ré.

En 1454 le sire de la Hunaudaye est honoré du collier de l'ordre breton de *l'Hermine* ou *de l'Epi*.

En 1483 le sire de la Hunaudaye fut du nombre des seigneurs qui se liguèrent contre le ministre Landais, et qui tentèrent de s'emparer de sa personne.

En 1570 Paul de Tournemine embrassa la religion protestante.

Les armoiries de la maison de Tournemine étaient *écartelées d'or et d'azur*.

Tels sont les souvenirs historiques qui se rattachent aux belles ruines du château de la Hunaudaye, dont je m'éloignai pour en aller visiter un autre très-ancien aussi, celui du Guildo, situé sur le bord de la petite rivière de ce nom, peu au-dessus de son embouchure, et destiné jadis à en défendre l'entrée.

73. Château de Guildo.

Le château du Guildo, dont la construction

ne m'a pas paru devoir remonter au-dela du quatorzième siècle, est dans un état de dégradation plus grand que celui de la Hunaudaye : il était cependant aussi très-solidement construit en pierres de taille. Il est flanqué de quatre tours rondes, et son enceinte carrée est pourvue de redans et de contre-forts très-massifs ; mais tous ces ouvrages sont à demi écroulés. La duchesse Anne de Bretagne avait fait faire à cette place forte des augmentations considérables ; on y voit beaucoup d'embrasures et de meurtrières destinées à l'artillerie pratiquées à cette époque. Les couronnements et les plates-formes des tours n'existent plus depuis longtemps. Les escaliers qui y montaient étaient comme à Cesson, pratiqués dans l'épaisseur même du mur.

Ce fut non loin du château du Guildo qu'eut lieu, sur les gréves de S.t-Cast le 11 Septembre 1758, une action célèbre dans les annales bretonnes, et qui fit le plus grand honneur aux braves enfants de la Bretagne. Une escadre anglaise, commandée par l'amiral Howe et portant un corps d'armée de dix mille hommes d'élites sous les ordres du général Malborough, parut sur la côte et y débarqua ses troupes sans obstacles, la Bretagne se trouvait en ce moment peu garnie de gens de guerre, et le peu de régiments qui s'y trouvaient étaient alors disséminés dans des

garnisons assez éloignées. Mais à la nouvelle du débarquement de l'ennemi, toute la noblesse des environs et un grand nombre de bourgeois des villes voisines, même les habitants des campagnes se levèrent par un mouvement spontané, s'armèrent et s'organisèrent en compagnies de milice, et marchèrent au-devant des Anglais qui commençaient à commettre de toutes parts mille excès et pilleries. Ces braves volontaires les tinrent en échec pendant plusieurs jours, les empêchèrent de s'avancer dans le pays, arrêtèrent surtout la marche d'une colonne qui se dirigeait sur Dinan, en lui disputant valeureusement le passage du Guildo. Pendant qu'ils déconcertaient ainsi les plans de l'armée anglaise, le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, eut le temps de rassembler quelques régiments et de marcher à leur tête au devant des ennemis qui, déconcertés par une résistance sur laquelle ils n'avaient pas compté, commençaient à se repentir de leur entreprise. Leur général Malborough rassembla toutes ses colonnes et se replia avec elles sur la plage de S.t-Cast, pour être à portée de se rembarquer en cas de défaite. Il se retrancha habilement en ce lieu, et l'armée navale s'embossa en même temps devant les retranchements.

Le duc d'Aiguillon avec ses troupes, auxquelles se joignirent les volontaires bretons, attaqua

Malborough dans ses lignes, qui furent forcées après un combat meurtrier et malgré le feu de l'escadre. Les Anglais furent mis en pleine déroute, laissèrent deux mille morts sur le champ-de-bataille; on leur fit huit à neuf cents prisonniers, le reste parvint à se rembarquer. Cette victoire, qui sauva la province de grands désastres, fut due principalement à la bravoure des volontaires et à celle du régiment de Boulonnais, commandé par M. de la Tour d'Auvergne.[1]

Sans le zèle et le dévouement des volontaires, qui, suppléant au défaut de troupes réglées, arrêtèrent pendant plusieurs jours les progrès de l'ennemi, on ne peut calculer quelles suites désastreuses pour la France eût pu avoir cette entreprise imprévue de l'Angleterre. Les noms des principaux de ces braves méritent d'être conservés pour être transmis d'âge en âge à la reconnaissance nationale; les voici :

Messieurs

Le marquis de Cucé, mort de ses blessures.
Le comte de Montaigu.
Le comte du Bois de la Motte, capitaine de vaisseau.
Le comte de Robien, lieutenant de grenadiers à cheval.

[1] Il ne faut pas le confondre avec M. Corret de la Tour d'Auvergne, dont nous avons parlé dans notre ouvrage sur le Finistère.

Le comte de Kerguezec.
Scott de Martainville, blessé.
De la Cornillière de Narbonne, blessé.
De la Cornillière, fils.
Des Tullais-Tranchant, mousquetaire.
Fournier, mousquetaire.
De la Motte-Montmuran.
Péan de Pontphilly, blessé.
Delaunay Danican, blessé.
Grout, père.
Grout, fils.
De Vaucouleurs Sohier, bourgeois de S.t-Malo.
Beauvais, procureur de S.t-Malo, mort de ses blessures.
De Caud, garde du Roi.
De Vautiou, tué.
De Melesse, grand prévôt.
De Quélen, exempt des gardes du corps.
Le baron de Pontual,
De la Blinaye, sous-lieutenant du régiment des gardes.
De la Blinaye, officier au régiment des dragons de la reine.
Colas de la Baronnais.
Baudran de Montpertuis.
Bedée de la Bouetardais, père et fils.
De Virmon, ancien maréchal-des-logis des gendarmes de la garde.

Le comte de S.t Pern Ligouyer.
Le comte de S.t Pern du Lattay.
De Bois Hardy, ancien mousquetaire noir.
Le chevalier de Bois Hüe.
De la Bretonniere.
De Châtaubriand.
De la Choüe Vildée.
De Couëssin.
Dibart de la Villetanet.
Ferron du Chesne.
De Champmellet, ancien capitaine d'infanterie, en retraite.
De la Goublaye.
Deslandes-Daniel, de S.t-Malo.
De Langlais.
De Kervers.
Nantois de la Goublaye.
Rioust des Villaudrains, bourgeois de Matignon.
De Sceaulx.
De Troussier.
De la Vigne S.t Germain, ancien lieutenant de cavalerie.
De Keresper.
De Langourla.
De la Villebrune.
De la Motte Ville au Comte, commandant le corps qui défendit le passage du Guildo.
Le chevalier de Prémorvan.

De la Planche.
Davy de Villée, avocat au parlement de Rennes.
Kerdu de Boisgelin.
De Caslan.
De Laumosne.
Quettier S.t Eloy.
Durocher Nodé.
De Lanhuron Bobet, tué.
Lamarre Colas.
La Villéon de la Villevalio, garde du pavillon amiral.
Le chevalier Dassy, capitaine d'invalides.
Chantrelle, capitaine au long-cours, de S.t-Malo.
Le chevalier de Launay le Corgne.
Hingant de Toullan.

Les états de Bretagne ont fait frapper en mémoire du combat de S.t-Cast, une médaille représentant d'un côté la tête du Roi (Louis XV), avec la légende

Ludovico XV Fr. et Nav. Regi.

et l'exergue

Comitia Armorica.

Au revers, un palmier, à droite duquel on voit la figure allégorique de la Bretagne avec l'écusson de ses armes à ses pieds, tenant une épée de la main droite, et de la gauche attachant au palmier

un bouclier sur lequel on lit, *virtus ducis et militum.* A gauche, Mars tenant la foudre en main et suspendant de l'autre au palmier un bouclier sur lequel sont ces mots : *virtus nobilitatis et populi arm.* Autour de ce revers, pour légende :

Anglis ab Aiguilonio duce profligatis.

et pour exergue

Ad sanctam Castum.[1]

M. DCC. LVIII.

74. Dolmen de la Ville-Genoin.

Après avoir passé le Guildo, je fus parcourir les environs de Plancoët, où je ne trouvai rien de bien remarquable, à l'exception d'un Dolmen très-considérable, situé dans la paroisse de Crehen, près la ferme de la Ville-Genoin. Ce monument en forme de galerie couverte, a plus de trente pieds de longueur. Il est composé de dix pierres plantées debout sur deux rangs parallèles et supportant une plate-forme que constituent quatre larges pierres aplaties. Une seule pierre verticale

[1] Un récit très-détaillé de l'affaire de Saint-Cast, a été récemment publié par M. de Saint Pern Couëllan, de Dinan, membre de la Chambre des Députés. Il est accompagné d'un plan et contient beaucoup de faits curieux et inédits. Nous le recommandons à nos lecteurs. – *Combat de Saint-Cast, orné d'un plan des lieux et suivi des pièces à l'appui.* – *Dinan, chez J.-B. Huart, Libraire-Imprimeur.* – 1836.

ferme le fond. Nous avons déjà vu dans d'autres parties de la Bretagne plusieurs monuments de ce genre.

Quittant définitivement le voisinage du littoral du département, dont j'avais à peu de chose près atteint la limite orientale, je rentrai dans les terres, et passant par les paroisses de Bourseul et S.t-Meloir, je me rendis à Jugon, gros bourg situé entre deux vastes étangs, sur la route de Dinan. On attribue son origine aux Romains, qui y eurent du moins une forte station militaire, et on prétend que son nom dérive du mot latin *jugum*, parce que ce fut en ce lieu qu'après une victoire décisive, les Romains firent passer sous le *joug*[1] les Curiosolites vaincus. Cette étymologie n'est point invraisemblable. 75. Jugon.

On voit aux environs de Jugon les vestiges de deux voies romaines, dont l'une aboutit à Corseul, ville antique dont nous parlerons tout à l'heure, l'autre se dirige vers Eivignac.

La station romaine de Jugon fut remplacée au moyen âge par une forteresse baronniale, laquelle était si forte qu'on la considérait comme

[1] Le joug sous lequel les Romains faisaient passer les soldats vaincus pour leur manifester leur servitude, se composait d'une pique posée en travers sur deux fourches plantées en terre.

une des clefs de la Bretagne, et qu'on disait en commun proverbe, *qui a Bretagne sans Jugon, a chape sans chaperon.*

En 1109 Olivier de Dinan était possesseur de la seigneurie de Jugon, y fonda un prieuré en l'honneur de Notre-Dame, et concéda à l'entour un terrain pour y bâtir des maisons. La construction de ces maisons fut la vraie origine du bourg actuel, lequel jadis portait le titre de ville, étant, outre son château, fortifié d'une muraille crennelée et flanquée de tours.

En 1342 le maréchal de Bretagne, Jean de Beaumanoir, commandant l'armée de Charles de Blois, vint mettre le siége devant Jugon. Mais prévoyant que la force de cette place allait l'arrêter long-temps devant ses remparts, il pensa que par quelque stratagême il s'en rendrait maître plus promptement qu'à force ouverte. Il réussit au moyen de quelques intelligences dans l'intérieur, à gagner à prix d'or un des bourgeois, qui lui livra une porte au milieu de la nuit. Beaumanoir entra dans la place avec ses troupes qui criaient *ville gaignée!* La garnison et les habitants épouvantés se réfugièrent pêle-mêle dans le château, où entra avec eux au milieu du tumulte, le traître qui avait livré la porte à leurs ennemis. Là ils se défendirent vaillamment pendant quelques

jours, et sur ces entrefaites, ayant découvert par hasard la perfidie de leur compatriote, ils le firent pendre à la vue des assiégeants, aux créneaux du donjon. Au bout de quelque temps, pressés par la famine, ils se rendirent par composition.

En 1364 le comte de Montfort, compétiteur de Charles de Blois, s'empara à son tour de Jugon, qu'il conserva plusieurs années, mais en 1373 Bertrand Du Guesclin, qui connaissait bien l'importance de cette place, vint l'assiéger et la reprendre.

Le duc de Bretagne Jean V, poursuivant sa vengeance à la suite de ses démêlés avec les Penthièvre, fit raser en 1420 le château et les fortifications de Jugon qui était de leur patrimoine; on n'en voit plus aujourd'hui le moindre vestige. Le château était assis entre les deux étangs.

On voit dans ce bourg beaucoup de maisons anciennes, à portes et fenêtres gothiques du quatorzième et du quinzième siècles.

76. Corseul, antiquités romaines.

A trois lieues Nord-Est de Jugon, est le bourg de Corseul, célèbre par les nombreux débris d'antiquités romaines qu'on y a trouvés, et dont on voyait encore beaucoup il y a soixante ans. On ne peut douter d'après cette quantité de vestiges, qu'une ville romaine n'ait existé jadis dans cet endroit, et il y a beaucoup de raisons de croire (quoique la chose ait été contestée par

quelques savants), que cette ville était réellement la cité de *Curiosolitum*, chef-lieu des Curiosolites tandis que les Romains dominèrent dans les Gaules. Le nom de Corseul ou plutôt *Corseult*, comme on l'écrit aussi, dérive évidemment de *Curiosolitum* dont il n'est presque qu'une contraction.

Les constructions romaines de Corseul avaient une telle étendue, qu'au commencement du dernier siècle elles fournirent assez de pierres et de briques pour suffire aux grandes réparations dont avaient besoin alors les fortifications de S.t-Malo, et qu'elles servirent aussi à bâtir en grande partie l'église actuelle du bourg. Une telle consommation de ces matériaux antiques a dû, comme on peut le croire, anéantir presqu'entièrement les monuments dont on les a tirés. Pour constater l'état de ce qui en restait et arrêter s'il était possible un vandalisme déplorable, M. Le Pelletier de Souzi envoya sur les lieux en 1709, un ingénieur de S.t-Malo qui, après un examen détaillé, lui adressa sur le sujet de Corseul un mémoire qui nous a été transmis.

Quelques mutilés que fussent en 1709 les monuments romains de Corseul, ils l'étaient bien moins encore qu'aujourd'hui, où l'espacē de plus d'un siècle de temps, des démolitions, des défrichements, des cultures, les ont presqu'en-

tièrement fait disparaître. Nous n'avons donc rien de mieux à faire, pour donner à nos lecteurs une juste idée de ces antiquités romaines, que de mettre sous leurs yeux une copie du mémoire de l'ingénieur de St-Malo (il ne s'est pas nommé), puisque malgré son style dur et confus, c'est ce qu'il y a de plus positif et de plus circonstancié sur les antiquités curiosolites.

« Ce village (dit-il) est certainement sur les
» restes d'une ville considérable, comme il paraît
» par la grande quantité des restes de murailles
» que l'on trouve dans les champs et dans les
» jardins, à quatre et cinq pieds de profondeur
» dans la terre. Son église a été bien certainement
» bâtie des débris de quelques grands édifices;
» car on voit en différents endroits, des tambours
» de colonne, qui sont de même grosseur que
» celles des piliers qui forment les aîles du chœur.
» Tels sont ceux qui sont à trois cents pas de
» l'église au milieu du chemin de Dinan, auprès
» desquels est une base de profil atticurge, de
» trois pieds six pouces de diamètre avec environ
» un pied de fût, cannelé en spirale. Mais ce
» qui est de plus remarquable, est une grande
» pierre de cinq pieds de long sur trois de largeur
» et d'épaisseur, que l'on a tirée d'un tombeau
» pour en faire un octogone, auquel on a laissé
» une face plus large que celles qui lui répondent,

» pour conserver une inscription latine, telle
» qu'elle est figurée dans la copie suivante : »

D ⊥ M ⊥ S
SILICIA NA
MOIDDE — DO
MO. AFFRIKA.
EXIMIA. PIETATE.
FILIVM. SECVTA.
HIC. SITA. EST.
VIXIT. A — LXV
CN. IANVARI
VS. FIL — POSVIT

J'interromps ici le rapport de l'ingénieur, pour expliquer cette inscription qui doit être lue ainsi :

Diis Manibus Sacrum

SILICIA NAMMOIDÆ *ex* DOMO AFFRIKA, EXIMIA PIETATE FILIVM SECVTA HIC SITA EST. VIXIT A*nnos* LXV. C*ale*N*das* IANVARIVS FIL*ium suum* POSVIT *hoc monumentum.*

et qui signifie selon moi,

Aux Dieux mânes

Silicia Nammoïdœ de la famille Affrika, suivant la haute pieté de son fils, fut déposée ici. Elle vécut soixante-cinq ans.

Aux calendes de Janvier son fils érigea ce monument.

Cette épitaphe est trop simple et trop claire pour avoir besoin d'être commentée. Je reprends le récit que son explication m'a fait suspendre.

« Au bas du clocher de la même église, dans » un trou de seize pouces en carré, on voit une » inscription gothique mais difficile à déchiffrer.

» Il paraît en quelques endroits à fleur de » terre, un petit mur de deux pieds quatre » pouces, continué en droite ligne, du Sud de » l'église vers le Nord, sur la longueur d'environ » deux cents toises; il traverse le cimetière par » devant la grande porte, passe entre deux » maisons, et se détache dans un champ où » l'on n'a pas fait chercher parce qu'il est trop » mince pour être un mur de ville. Les paysans » disent qu'il est coupé perpendiculairement par » un autre mur de sept à huit pieds d'épaisseur; » ils le reconnaissent par le blé qui est toujours » plus court au-dessus de ce mur que dans les » autres endroits. Il est assez difficile de deviner » ce que c'est, vu la quantité d'autres restes de » murs que l'on rencontre en fouillant dans ce » champ.

» A l'Est de ce mur est un puits creusé dans » le roc, couvert d'une pierre de sept pieds de » diamètre et percée au milieu d'un trou rond » de dix-huit pouces.

» Le grand chemin de Dinan au sortir du

» village est traversé par des restes de murs de
» deux à quatre pieds, éloignés les uns des autres
» de deux et de cinq toises.

» Sur le chemin, à deux cents toises de l'église,
» on a fouillé et l'on fouille encore dans une
» pièce de terre, pour chercher et ramasser du
» tuileau à faire du ciment pour les fortifications
» de S.t-Malo. On y a trouvé plusieurs vestiges
» d'anciens bâtiments : le premier qui fut dé-
» couvert, est une espèce de citerne de six pieds
» en carré, qui avait du côté de l'Est, une
» rigole ; et une autre au Sud, de huit pouces
» en carré. Le pavé en est couvert d'une chappe
» de ciment de quatre pouces d'épaisseur. Au-
» dessus est une voûte pleine de terre.

» A deux toises plus haut, vers le Nord, sous
» une pierre brute de trois pieds, il y a une
» pierre de taille de cinq pieds six pouces de
» long sur quatre et demi de large, et de seize
» pouces d'épaisseur. On a fait fouiller à côté
» pour savoir ce qu'il y avait dessous, on l'a
» trouvé enchâssée dans une maçonnerie faite
» d'une façon singulière : ce sont de petites pierres
» et des morceaux de tuiles plates, jetés sur un
» enduit de ciment bien uni et recouvert d'un
» autre enduit de ciment applani de même par-
» dessus, avec plusieurs autres lits de même ma-
» tière les uns sur les autres.

» Après avoir démoli tout autour, on n'a » trouvé que des pierres de taille plus petites, et » au-dessous, de la maçonnerie à chaux et à sable.

» A deux toises plus haut, on a trouvé dans » une espèce de chambre de douze pieds en carré » enduite de ciment, une cheminée de cinq pieds » de large qui exhalait la fumée par deux canaux » d'une pièce de tuile cimentée aux deux coins. » Ces canaux sont de dix-huit pouces de haut » et de six en carré aux deux côtés opposés. » Ils sont percés de trous carrés longs de cinq » pouces, sur un et demi de large.

» A cinq toises de cet endroit était un petit » corridor de quatre pieds de large, pavé de » pierres carrées de quatre pouces, dont le grain » est plus fin et la couleur plus verdâtre que » dans celles du pays, avec un enduit de ciment » par les côtés.

» A l'Ouest de la même chambre, était une » espèce de canal voûté de deux pieds de large » et de deux pieds et demi de haut, avec des » petits piliers de brique de neuf pouces en carré » dans le milieu. Un peu au-dessus, est une » grande pierre de taille de cinq pieds et demi » en carré, épaisse de vingt pouces. A côté est » un demi-cercle qui va joindre la pierre dont on » a parlé, et un autre mur de sept pieds d'épais- » seur; la traversée a deux toises par derrière.

» Un autre qui est Nord et Sud semble venir » le joindre, et celui-ci est coupé par une ou- » verture qu'on croit avoir été une porte, dont » le seuil est une pierre de cinq pieds de long » sur quatre de large, encastrée par un bout » sous un parement de grandes briques ; l'autre » paraît aussi avoir été encastré. Ayant fait fouiller » dessous jusqu'à dix pieds de profondeur, on » a trouvé une arcade de briques, bouchée d'un » côté de pierres de taille, et un autre mur en » retour formant un angle fort obtus.

» Environ à huit cents toises de l'église, au » Sud-Est, sur une hauteur, on voit la moitié » d'un temple octogone, qui subsiste encore hors » de terre de trente et un pieds de haut, revêtu » par dedans et par dehors de petites pierres » de quatre pouces taillées proprement, et posées » par assises réglées ; le haut et le bas des angles » sont écorchés comme s'il y avait eu une base, » une corniche, et quelques incrustations. Entre » les pans de l'octogone, on remarque aussi une » grande quantité de trous ; et aux côtés de ce » temple on découvre quelques vestiges d'une » levée, couverte d'un enduit de ciment appliqué » sur les pierres à sec.

» Il paraît d'autres restes de chemin en forme » de levée, qui pourraient fort bien être l'ouvrage » des Romains, depuis Corseul jusqu'à deux

» lieues auprès de Beau-Bois[1], et depuis le temple » ci-dessus jusqu'à pareille distance du côté de » Quevert.[2] Ce chemin est en plusieurs endroits » dans son entier, quoique le plus souvent » couvert de terre. »

Tel est le rapport de l'ingénieur malouin, et telles il y a cent ving-sept ans, se présentaient aux yeux du voyageur les ruines de l'antique Corseul, mais aujourd'hui il les y chercherait en vain, tous ces débris d'édifices, de murs, etc., ont complètement disparu, à l'exception cependant du petit temple, des colonnes et de l'inscription de l'église.

Dans les différentes fouilles qui ont été faites à Corseul, on a trouvé en quantité immense beaucoup d'instruments en bronze, tels que styles, patères, cuillers, anneaux, aiguillons, petites statuettes, etc., de même qu'un grand nombre de médailles du haut et du bas empire. Le président de Robien avait réuni dans son cabinet une suite précieuse des médailles et autres objets antiques trouvés dans ces ruines. Longtemps on a ignoré ce qu'ils étaient devenus ; on vient, m'a-t-on dit, de les retrouver dans les greniers de la bibliothèque de la ville de Rennes.

[1] Beau-Bois est un château voisin de la route de Dinan à Lamballe.

[2] Quevert est une paroisse à peu de distance de la rivière de Rance.

La hauteur sur laquelle est érigé le temple octogone qui est exactement encore dans l'état où l'a vu l'ingénieur de S.t-Malo, est appelée le *Petit Bécherel*.

Dom Lobineau rapporte qu'il y avait au milieu de ce temple une base qui supportait une statue. Il assure aussi qu'on a trouvé à Corseul des statues de Vénus et de Cupidon.

On m'a assuré qu'en 1808 ou 1809, en fouillant dans un champ voisin, on avait découvert un autel en pierre avec cette inscription,

HIC CAESAR FECIT PARVVM SACRIFICIVM

mais j'ai quelques raisons de douter de la réalité de ce fait, que personne ne m'a confirmé depuis.

Le long de la plupart des chemins de la paroisse de Corseul, sont érigées çà et là des croix de pierre, plantées presque toutes dans des tronçons de colonnes que l'on croit avoir été des colonnes miliaires romaines.

On trouve encore aujourd'hui, en labourant les champs environnants, une grande quantité de morceaux de tuiles, de briques plates et à rebords, de fragments de poteries et quelquefois des médailles. Il n'y a aucun doute que des fouilles faites à Corseul et dirigées avec intelligence, ne produisissent des découvertes intéressantes.

M. de Noual de la Houssaye, l'un de nos

anciens confrères à l'académie celtique, prétend que Corseul était le *Fanum martis* des Romains.[1]

A une demi-lieue de Corseul, une lieue de Plancoët et deux de Dinan, sont les ruines du château de Montafilant, jadis forteresse importante qui, outre le corps de place très-bien fortifié, avait encore plusieurs ouvrages avancés considérables. 77. Château de Montafilant.

Il n'en reste plus aujourd'hui, avec quelques pans de murs, que deux grosses tours rondes et la moitié verticale d'une troisième. Ces tours à trois étages ont toutes leurs fenêtres carrées et à croisées : on voit à leurs sommets les encorbellements des machicoulis, mais leurs parapets sont écroulés.

On voit aussi au bord du fossé qui environnait la place, quelques restes de demi-tours qui en défendaient l'approche, et au milieu de toutes ces ruines, on aperçoit l'entrée de plusieurs souterrains actuellement comblés.

Quelques observateurs, remplis de l'enthousiasme que leur avait inspiré les ruines romaines de Corseul, ne voulurent plus voir que du romain dans tout ce canton, et n'hésitèrent pas à avancer que le château de Montafilant était aussi l'ouvrage des Romains. Pour peu que l'on connaisse le système de fortification de ce peuple, son

[1] Mémoires de l'Académie celtique, tom. 1, page 246.

architecture militaire et celle du moyen âge, on ne balancera pas un seul instant à ranger le château dont il s'agit parmi les édifices de cette dernière époque. Ses fenêtres carrées et à croisées, ses machicoulis étaient des choses inconnues aux Romains ; de plus ce château, bâti en pierres de taille, est maçonné à grand appareil. Les Romains n'employaient dans la construction de leurs murailles, que le moyen et même le plus souvent, le petit appareil, interrompu de distance en distance par des assises de briques.

Je dirai plus, le château de Montafilant ne peut remonter au-delà du treizième siècle ou tout au plus à la fin du douzième, ce qui est démontré par les formes angulaires et carrées de son plan dont on peut encore discerner à peu près toute l'enceinte.

L'histoire ne fait pas non plus mention des seigneurs de Montafilant, avant la fin du douzième siècle. Ils étaient issus d'un prince de la maison de Dinan, et le premier dont on ait connaissance est Roland de Dinan, chevalier seigneur de Montafilant qui vivait en 1160, et c'est lui probablement qui fit bâtir le château dont on voit aujourd'hui les ruines.

Après lui vient Roland II de Dinan, qui vivait en 1282.

Puis Roland III, sire de Montafilant, qui

vivait en 1304 et épousa Anne de Léon, fille d'Hervé de Léon, dont nous avons parlé plus d'une fois.

Geoffroy de Dinan, sire de Montafilant, marié à Jeanne d'Avaugour, fille d'Alain baron d'Avaugour, et mort en 1312.

Rolland IV de Dinan, sire de Montafilant, marié à Thomasse de Châteaubriand; on ignore l'époque de son décès.

Rolland V de Dinan, sire de Montafilant, marié à Jeanne de Crâon; il embrassa le parti de Charles de Blois dans la guerre de la succession, et fut tué en 1364 à la bataille d'Auray.

Charles de Dinan, seigneur de Montafilant, fut marié quatre fois; 1° à Jeanne d'Ancenis; 2° à Constance de Coëtlen; 3° à Jeanne de Beaumanoir; 4° à Jeanne Raguenel. Il entra au service du roi de France en 1369, et fit toutes les guerres de l'époque sous Du Guesclin, Clisson et Sancerre. Il mourut le 19 Septembre 1418.

Bertrand de Dinan, seigneur de Montafilant, de Châteaubriand, de Beaumanoir, de Huguetière et de Châteauceaux, maréchal de Bretagne, lieutenant du roi et capitaine général des provinces d'Anjou et du Maine. Il épousa d'abord Marie de Surgères, et en secondes nôces Jeanne d'Harcourt. Il mourut sans postérité le 21 Mai 1444. Son frère, Jacques de Dinan, lui succéda dans

la possession du fief de Montafilant et de la seigneurie de Beaumanoir. Il fut grand bouteiller de France, gouverneur de la ville et du château de Sablé, mais il mourut dans le courant de la même année (1444), et sans laisser de postérité masculine. La terre de Montafilant passa par alliance dans d'autres mains et finit par tomber dans la famille de Rieux.

La maison de Montafilant, célèbre par les exploits, les grandes charges et les illustres alliances de ses divers membres, portait pour armoiries, *de gueules, à une croix ancrée d'argent, chargée de cinq hermines de sable.*

A peu de distance du château de Montafilant; on voit les restes bien caractérisés d'une des voies romaines qui convergeaient à Corseul, et qui prouvent que cette ville fut une des principales qu'occuppèrent les Romains pendant leur domination dans les Gaules. La voie dont il s'agit ici, reparaissant de lieux en lieux, semblait se diriger de Corseul vers Vannes et de là même sur le Port-Louis ou Blavet (Blabia); les paysans appellent cette route antique, *le chemin de l'estrac.* Quelques érudits ont voulu que ce nom fut un dérivé du latin *via stricta*, la voie étroite, elle a en effet peu de largeur, et cette étymologie n'est point invraisemblable.

En me rendant de Jugon à Dinan, je trouvai

sur la droite du grand chemin, qui alors traverse un taillis, une petite chapelle en ruine, sur la porte de laquelle on avait jeté une tombe, autrefois sans doute dans l'intérieur. Sur cette tombe très-mutilée, était la statue couchée d'un chevalier armé de toutes pièces, mais la tête, les mains et les pieds manquaient. Par-dessus son armure, il portait une cotte d'armes tombant à mi-cuisse. A la forme ronde et très-bombée de la cuirasse, au petit nombre des lames articulaires des brassards et des cuissards, il me fut aisé de reconnaître que ce monument datait du quatorzième siècle, ce que confirmait encore l'épitaphe en majuscules gothiques dont la statue était environnée. La moitié des lettres qui la composaient ayant été brisées, il ne me fut pas possible de la déchiffrer; mais il est certain qu'on ne voit plus d'inscriptions lapidaires du moyen âge, composées en entier de lettree capitales, après la fin du quatorzième siècle.

La ville de Dinan, où je fis quelque séjour, est peut-être de toute la Bretagne, celle qui a le mieux conservé jusqu'à nos jours l'aspect, les formes, la physionomie et le coloris du moyen âge; lorsque je la vis pour la première fois, l'enceinte de ses fortifications, ses tours, ses portes étaient encore intactes. Dans l'intérieur, ses rues, ses places étaient bordées de maisons 78. Dinan.

gothiques de différents âges, mais accusant surtout les quatorzième et quinzième siècles. Rien depuis Du Guesclin semblait n'y avoir changé et je m'y serais cru réellement transporté au temps de ce héros, si les costumes des habitants qui circulaient dans son enceinte, en détruisant une illusion trop flatteuse, n'étaient venus me rappeler que je vivais dans un siècle qui n'a plus la moindre ressemblance avec le sien.

Les fortifications de Dinan sont remarquables, autant par leur force que par leur aspect, auquel on a donné toute l'élégance et la légèreté dont l'architecture militaire est susceptible. Ses remparts, de dix pieds d'épaisseur, sont tout bordés de créneaux et de machicoulis à petits arceaux ogives. Les tours en général à pans coupés, sont fort élevées, à plates-formes environnées d'un parapet crénelé, lequel est soutenu par des encorbellements très-longs et très-élancés. Les machicoulis pratiqués dans leurs intervalles sont enrichis de découpures gothiques. Les fenêtres qui éclairent les différents étages des tours sont presque toutes en ogives.

Ces fortifications, que je ne puis comparer pour la beauté et la délicatesse de leur travail, qu'à celles si renommées d'Avignon, furent comme elles bâties au quatorzième siècle. Auparavant, la ville de Dinan n'était défendue que par des

palissades en bois : aujourd'hui la plus grande partie de ces ouvrages est détruite.

Selon de fort anciennes traditions, l'origine de la ville de Dinan daterait d'une antiquité très-reculée. Duchesne[1] en fait remonter l'établissement à l'an 500 avant Jésus-Christ. Ce n'était alors qu'une réunion de huttes en bois, construites au milieu de la forêt de *Faigne*[2] et habitées par une peuplade barbare, vêtue de peaux de bêtes.[3] Selon ce même auteur le nom de Dinan, qui était autrefois *Dianacum*, vient par une simple transposition de lettres de celui de la déesse Diane, qui y était adorée ; nous avons fait déjà quelque fois sentir le ridicule de ces étymologies forcées que la raison ne peut admettre.

D'autres personnes prétendent que Dinan était la cité de *Naiodunum*, mentionnée dans la table de Peutinger, et capitale du pays des Diablintes; nous ne pouvons admettre ce sentiment, d'abord à cause qu'il n'y a aucune ressemblance entre les mots *Dinan* et *Naiodunum*. Ensuite parce que la table de Peutinger est une si mauvaise autorité, que nous sommes surpris de voir que

[1] Les antiquités et recherches des villes, châteaux, etc., de la France, par Duchesne. – Paris, chez Jean Guignard. – 1637.

[2] Du mot *fagus*, hêtre, parce que des arbres de cette espèce dominaient dans cette forêt.

[3] Les habitants des arrondissements limitrophes de Fougères et de Vitré, ont conservé ce costume jusqu'à présent.

des gens de bon sens s'en étayent si souvent. Au lieu de faire l'étalage d'une érudition plus pédantesque que profonde, pour chercher de ces origines forcées et invraisemblables, ne vaudrait-il pas mieux convenir de bonne foi que celle de la ville de Dinan et l'étymologie de son nom sont inconnues?[1]

La contrée aux environs de cette ville est riante, bien boisée et offre à chaque pas des sites et des paysages charmants. Elle avait autrefois des seigneurs particuliers, revêtus du titre de vicomte et dont la famille a produit plusieurs hommes célèbres. Plusieurs historiens pensent même, non sans beaucoup d'apparence de raison, que l'illustre Du Guesclin était issu d'une branche cadette de la maison de Dinan. Le premier vicomte de

[1] Il faut enfin que nous fassions connaître à nos lecteurs, dont la plus grande partie l'ignore probablement, ce que c'était que cette table ou *carte de Peutinger*, que tant d'écrivains nous jettent sans cesse en avant pour appuyer les origines romaines qu'ils veulent donner à toutes nos villes, et s'efforcer d'y retrouver leurs positions géographiques. Chacun pourra d'après cela juger du poids d'une autorité si souvent invoquée et selon nous si absurde.

La carte de Peutinger est un ouvrage confus et grossier, d'un moine du treizième siècle. Tout y est défiguré d'une manière méconnaissable; configurations de côtes, latitudes et longitudes, rien n'y est observé. Tous les fleuves y coulent de l'Est à l'ouest, quelles que soient d'ailleurs leurs véritables directions; ainsi, la Seine et le Rhône, le Rhin et la Loire coulent également et parallèlement, d'Orient en

Dinan mentionné dans les chroniques bretonnes, est un certain Hamon, qui vivait en l'an 1000. Toutefois dès l'an 850, le Roi de Bretagne Nomenoë, avait fait ériger au lieu nommé *Lehon*, à l'extrémité d'un des faubourgs de la ville actuelle, un prieuré pour six religieux. 79. Prieuré et château de Lehon.

On bâtit ensuite pour la défense de ce prieuré, une forteresse qui fut assiégée en 1004, par Alain Caignard, comte de Cornouailles, mais il ne put s'en rendre maître. Henri II, Roi d'Angleterre, eut plus de succès en 1168, il prit d'assaut le château de Lehon et y exerça les plus grandes cruautés. On voit encore aujourd'hui quelques vestiges de cette place forte.

Le couvent des dominicains de Dinan fut fondé en 1224, par un seigneur de Coetquen. 80. Couvent des Dominicains.

Occident. Je le demande, quel parti peut-on raisonnablement tirer d'une semblable confusion? On a voulu que cette carte, appelée de *Peutinger* parce qu'elle appartenait au seizième siècle à Conrad Peutinger, noble littérateur d'Ausbourg, et le plus ancien des antiquaires allemands, on a voulu dis-je, que cette carte fut une copie faite au treizième siècle, d'après une autre dressée du temps d'Alexandre Sévère (vers 230 environ), mais on n'a jamais pu produire la plus petite preuve à l'appui de cette assertion.

La carte de Peutinger telle qu'on la possède encore, est dessinée sur douze feuilles de parchemin (une est à présent perdue), lesquelles réunies ont vingt-un pieds de long sur un seulement de hauteur; de sorte que tous les pays y paraissent comme écrasés et comprimés. L'écriture en est gothique carrée.

81. Couvent des Cordeliers.

Le couvent des cordeliers de Dinan fut établi en 1240, et leur église fut achevée en 1251, par les bienfaits de Henri d'Avaugour et de son épouse Marguerite du Maine. Ce chevalier qui s'était particulièrement signalé à la première croisade de S.t Louis (1249), prit à son retour de la Palestine, l'habit de religieux de cet ordre, s'enferma dans le couvent dont il était le bienfaiteur et y mourut le 6 Octobre 1281. Il fut enterré dans l'église, et on y voyait encore sa statue couchée sur son tombeau avant les ravages des révolutionnaires. Cette sépulture était placée du côté de l'évangile, et selon la dernière volonté de d'Avaugour, sa statue le représentait en habit de franciscain. Sur un des vitraux du chœur, le même seigneur était représenté, mais ici dans son costume militaire, revêtu de son armure, qui consistait en un haubert avec ses manches et chausses de mailles, sur la tête il portait un de ces héaumes en forme de tambour, c'est-à-dire cylindrique et à sommet plat, constamment en usage sous le règne de S.t Louis. Il avait l'épée à la main et son écu pendu au cou. En un mot, dans ce vitrail, la figure de Henri d'Avaugour était équipée absolument comme celle de Pierre de Dreux, que nous avons donnée dans nos Antiquités du Morbihan.

L'église des cordeliers et les nombreux monuments qu'elle renfermait sont aujourd'hui détruits.

En 1275 Jean I, Duc de Bretagne, réunit la ville de Dinan au domaine ducal, par l'acquisition qu'il en fit d'Alain d'Avaugour, comte de Goëllo et vicomte de Dinan.

En 1358 le duc de Lancastre, que la valeur de Du Guesclin avait forcé de lever le long siége de Rennes, vint attaquer Dinan où il se retrouva encore opposé au même guerrier. La garnison était faible et le gouverneur de la ville (Penhoüet le boîteux) parlementa, et promit au général anglais de lui rendre sa place s'il n'était secouru dans l'espace de quinze jours. En attendant il y eut trève et suspension d'armes de part et d'autre. 82. Combat de Du Guesclin contre Thomas de Cantorby.
Ce fut pendant cette trève que le chevalier anglais Thomas de Cantorby[1], frère du primat d'Angleterre, s'empara, contre la foi des traités, du jeune Olivier Du Guesclin, frère de Bertrand, qui était allé se promener sans armes hors de la ville. En vain ce jeune homme réclama-t-il contre cette violation du droit des gens, Cantorby lui dit qu'il y avait longtemps qu'il cherchait l'occasion de faire quelque déplaisir à ce Du Guesclin, qui

[1] Altération de *Cantorbery*. Nous conserverons pourtant cette dénomination, toute défectueuse qu'elle soit, parce que les historiens de l'époque l'ont adoptée et pour ainsi dire consacrée.

avait fait tant de mal à l'Angleterre, et qu'il ne serait jamais relâché à moins d'une rançon de mille florins d'or.

Un des écuyers qui accompagnaient ce jeune homme rentra vîte dans Dinan et fut raconter à Du Guesclin ce qui venait de se passer. Celui-ci quittant brusquement une partie de longue paume qu'il faisait avec quelques amis, courut au camp anglais et se présenta sous la tente du duc de Lancastre, qu'il trouva jouant aux échecs avec Chandos. Ces deux grands hommes de guerre accueillirent avec empressement le vaillant chevalier breton, lui firent mille caresses, mille offres de service, mais Du Guesclin mettant le genou en terre devant le prince anglais, lui dit qu'il ne voulait autre chose que justice de l'attentat commis en la personne de son frère, par Cantorby, qui l'avait fait prisonnier malgré la trève.

Le duc de Lancastre indigné de cette trahison de la part d'un de ses officiers, manda sur-le-champ Cantorby en sa présence, le tança sévèrement et lui ordonna de remettre de suite le jeune Olivier, libre, entre les mains de son frère.

Cantorby oubliant le respect qu'il devait à son général, et sans tenir aucun compte de ses reproches ni de ses ordres, répondit avec arrogance qu'il avait fait à bon droit Olivier Du Guesclin prisonnier, qu'il ne le rendrait qu'avec une forte

rançon, et que si quelqu'un osait soutenir le contraire, il le défiait au combat à outrance. En même temps il jeta à terre son gantelet pour gage de défi. Bertrand Du Guesclin se précipita dessus et le ramassa, en lui disant : « Vous avez eu » la témérité de jeter votre gage de bataille pour » maintenir une mauvaise cause, mais je ferai » voir à tous les seigneurs qui sont en cette » compagnie, que vous êtes un mauvais homme, » plein d'artifice et de trahison. » Chandos, qui, quoique son rival en gloire, aimait et estimait Du Guesclin, et qui de plus était outré de l'insolence de Cantorby, offrit au chevalier breton une excellente armure qu'il avait, et le meilleur cheval de son écurie, pour lui servir le jour du combat. Bertrand accepta cette offre généreuse, et ainsi ce fut avec les armes d'un Anglais qu'il combattit et défit un autre Anglais.

Il fut convenu, de l'aveu même du duc de Lancastre, et sur l'instance du gouverneur de Dinan, qui craignait quelque trahison contre Du Guesclin, que le combat aurait lieu dans la ville même, sur une des places, que l'on fit environner de lices et d'échafauds pour les spectateurs.[1] On

[1] Cette place existe encore, on l'a environnée d'allées d'arbres, qui forment une des promenades de la ville, et elle porte le nom de *Champ Du Guesclin*, en mémoire de la victoire qu'il y remporta dans le combat singulier que nous rapportons.

convint que le duc de Lancastre avec vingt de ses principaux officiers, pourraient entrer librement dans la ville pour y assister, et le boîteux de Penhoüet même, lui fit la courtoisie de lui céder la présidence de ce combat solennel.

Au jour fixé, le prince anglais et ses généraux, le gouverneur et ses officiers, une foule de dames et d'habitants de la ville, vinrent se placer sur les échafauds pour être témoins des faits d'armes qui allaient se passer dans la lice. Parmi ce grand nombre de spectateurs, il n'en était pas un seul qui ne fit des vœux pour Du Guesclin, tant sa cause paraissait juste à tous, et tant l'action de Cantorby leur semblait révoltante.

Les deux adversaires entrèrent donc dans la lice, tous deux bien montés, armés de pied en cap, l'épée au poing et la dague au côté. Cependant Cantorby qui avait fait quelques réflexions, hésita à combattre. Le comte de Pembrok et Jean Chandos s'avancèrent de sa part vers Du Guesclin, et lui dirent en son nom, qu'il convenait qu'il avait agi un peu légèrement en faisant son frère prisonnier, et que s'il voulait que l'affaire en demeurât là, il consentait à le lui rendre sans exiger de rançon. Mais Du Guesclin encore irrité des propos insolents que son ennemi lui avait tenus au camp, et n'étant d'ailleurs pas homme à venir en champ clos pour parlementer et non

se battre, répondit aux deux chevaliers anglais qu'il ne consentirait à aucun accommodement, à moins que Cantorby ne se soumit à lui apporter son épée par la pointe et à se remettre à sa discrétion. Le comte de Pembrok répliqua que cette condition humiliante ne pouvait s'accepter ; le pourparler fut rompu et le duc de Lancastre fit sonner le signal.

Les deux ennemis s'élancèrent aussitôt l'un sur l'autre et s'attaquèrent avec tant d'animosité, se portèrent des coups si terribles, que mille étincelles jaillissaient de leurs armures ; au bout de quelques instants de ce combat acharné, l'épée de Cantorby lui échappa des mains et tomba par terre. Aussitôt Du Guesclin sauta à bas de son cheval, ramassa cette épée et la jeta hors du champ clos. Cantorby le voyant à pied, essaya de lui faire passer son cheval sur le corps, le Breton l'esquiva par son agilité, tachant en même temps de lui porter quelque coup dangereux. Cependant il sentit qu'il lui serait impossible de continuer longtemps un pareil exercice à pied et chargé d'une armure pesante. Profitant donc d'un moment où l'Anglais qui avait pris du champ pour revenir sur lui au galop, se trouvait à quelque distance, il s'assit froidement à terre, ôta ses genouillères qui le gênaient pour plier les jarrets, et tenant son épée droite en sa main, il attendit dans cette

posture Cantorby, qui, fondant sur lui au galop, comptait bien cette fois l'écraser. Mais notre Bertrand se jeta adroitement de côté et prit si bien son temps, qu'il enfonça jusqu'à la garde son épée large de quatre doigts, dans le poitrail du cheval de son adversaire. L'animal se sentant si grièvement blessé, se cabra, s'agita, ne reconnut plus de frein, son cavalier prévoyant sa chute, s'élança à bas pour ne pas être engagé sous son corps.

Dès lors les deux combattants s'attaquèrent à pied. Du Guesclin, pour que la partie fut égale, mit son épée au fourreau et ne se servit que de sa dague, Cantorby n'ayant plus que cette arme. Au bout d'un moment il le joignit corps à corps, l'enlaça dans ses bras de fer, l'enleva de terre, et l'ayant à demi étouffé, il l'étendit sur l'arène presque sans sentiment. Lui mettant alors un genou sur la poitrine et lui arrachant son casque, il lui mit la dague sur la gorge en lui ordonnant de confesser l'injustice de sa cause ou de se préparer à mourir. Cantorby furieux, refusa de rien avouer. Du Guesclin allait lui couper la tête, lorsque plusieurs chevaliers anglais s'avancèrent vers lui et lui demandèrent avec instance la vie de leur compatriote; il répondit qu'il ne l'accorderait qu'à la seule prière du duc de Lancastre. Ce prince d'abord n'en voulut rien faire, disant

que Cantorby était justement puni et que Du Guesclin ferait bien de le tuer. A la fin, vaincu par les supplications de Chandos, de Pembrok et des dames de la ville, le duc céda et s'adressant à Du Guesclin, lui dit : « Vaillant Bertrand, » me le donnez-vous? — Oui Monseigneur, ré- » pondit celui-ci, pourvu qu'il confesse la mé- » chanceté de sa cause. — Il le doit et je le lui » ordonne, répliqua le duc. » Cantorby alors confessa son tort, Du Guesclin lui laissa la vie; mais il fut selon la loi de ces sortes de combats, emporté hors du champ, étendu sur une claie et jeté par-dessus les lices, ce qui était une note d'infamie.

Du Guesclin victorieux fut conduit en triomphe chez le gouverneur, où il fut fêté et complimenté avec empressement par tous les habitants de la ville. Chandos et le duc lui-même lui donnèrent des fêtes, et ce dernier lui dit : « Bien heureux » est le Roi, Messire Bertrand, qui est servi par » un capitaine tel que vous ! »

Ce fut à l'occasion de ces fêtes que Du Guesclin fit la connaissance de l'aimable Stéphanie Raguenel[1] fille de Robert Raguenel, vicomte de la Bellière et l'un des champions du combat des trente. Il ne tarda guère à épouser ensuite cette demoiselle.

[1] Les auteurs du temps l'appellent *Tiphaine*, suivant la mauvaise coutume si ordinaire au moyen âge, de défigurer tous les noms propres.

A la suite du combat que nous venons de raconter, le duc de Lancastre abandonna le siége de Dinan.

En 1364, Jean IV (de Montfort) s'empara de Dinan que Du Guesclin lui reprit en 1373.

En 1488, le vicomte de Rohan, étant entré en Bretagne à la tête de l'armée du roi Charles VIII, vint investir la ville de Dinan. Elle lui fut remise sans coup férir par Amaury de la Moussaye, qui en était alors gouverneur.

Le roi Charles IX, la reine mère, le duc d'Anjou son frère (depuis Henri III) accompagnés de toute la cour, visitèrent la ville de Dinan, se rendant à S.t Malo.

Lors de la guerre de la ligue, le duc de Mercœur considérait Dinan comme sa principale place de sureté. Il en avait confié la garde au capitaine S.t-Laurent dont nous avons déjà parlé et qui était un de ses meilleurs officiers.[1] Au mois de Mai 1597, ce capitaine ayant été obligé de s'absenter momentanément, son lieutenant, qui penchait pour le parti royaliste, entreprit de remettre la place à Henri IV et arbora le drapeau blanc. Sa garnison ne le seconda pas, et S.t Laurent de retour, le fit pendre avec les

[1] S.t-Laurent était de la maison du Bois de la Motte.

Sieurs de Rais et de Pleumodan, soupçonnés d'avoir pris part au complot.[1]

L'édifice ancien, le plus remarquable de la ville de Dinan est l'église de S.t-Sauveur. Son portail surtout qui remonte à des temps déjà fort éloignés et dont l'architecture a beaucoup de ce style Byzantin qui s'introduisit en France aux neuvième et dixième siècle. Ce portail consiste en trois arcades à plein ceintres. Chaque arcade est à triples ceintres ornés d'un cordon en moulure et soutenus par des colonnes dont les chapiteaux sont ornés de figures monstrueuses d'animaux chimériques d'un dessin et d'un style très-curieux. Les colonnes les plus intérieures des arcades latérales, sont torses, ou ornées de haut en bas d'une moulure en spirale, type qui appartient absolument à l'architecture Byzantine.

83. Eglise de S.t-Sauveur.

L'arcade du milieu est seule ouverte, et sert d'entrée à l'église. Les deux autres sont pleines; on voit sous chacune d'elles deux statues très-mutilées, dont les traits sont effacés, qui ont les mains jointes, sont vêtues de longues robes et ont les pieds posés sur des animaux couchés dont on ne peut guère désigner l'espèce.

[1] Nous ne devons pas oublier de mentionner ici que c'est à Dinan que naquit le célèbre Mahé de la Bourdonnaye, gouverneur de l'île de France, et en quelque sorte fondateur ou du moins bienfaiteur de cette belle colonie.

Au dessus du ceintre de l'arcade du milieu est une figure de femme, ayant une espèce de coiffe carrée. A droite et à gauche, deux évangélistes, détails encore empruntés à l'architecture Byzantine. Enfin deux mascarons hideux sont de chaque côté de ces évangélistes.

La construction de ce portail curieux remonte au-moins au commencement du onzième siècle. Le pignon qui le surmonte est bien moins ancien ainsi que l'atteste la grande fenètre ogive et à compartiments gothiques-arabes dont il est percé. Tout le reste de l'église appartient aux treizième et quatorzième siècle.

84. Chapelle de S.t Malo, à Dinan.

La chapelle de S.t Malo d'une architecture à plein ceintres, mais très-bas et très-surbaissés, me paraît être encore plus ancienne que le portail de S.t Sauveur.

85. Cœur de Du Guesclin, conservé à Dinan.

La ville de Dinan renferme la relique la plus précieuse que possède aujourd'hui la Bretagne, le cœur du connétable Bertrand Du Guesclin. Ce grand homme par dispositions testamentaires, avait désiré que son cœur fut transporté à Dinan pour y être inhumé dans l'église des Jacobins de cette ville à côté du tombeau de Stéphanie Raguenel sa première femme, qu'il avait tendrement aimée. Cette dernière volonté fut religieusement accomplie.[1] En 1809 lorsqu'on démolit

[1] Le Roi Charles V voulant honorer sa mémoire de la manière la plus insigne, ordonna que le corps de son

l'église des Jacobins, on retrouva ce cœur vénérable et par un heureux hasard, je me trouvai moi-même alors dans la ville de Dinan où j'ai pu le contempler. Il était embaumé et enfermé dans un cœur en plomb. On avait placé par dessus une grande pierre plate, sur laquelle était sculptée en creux et d'une manière grossière le blason de Du Guesclin, c'est à dire *l'aigle de sable à deux têtes, éployée, becquetée et membrée de gueules, à la bande de gueules brochant sur le tout.* Au dessous était écrite en grands caractéres gothiques, carrés, mal formés et mal alignés, l'épitaphe suivante.

Ci gist le Cueur de Messire Bertran Dugueaqui en son vivant conestable de France qui trespassa le XIII *jour de juillet l'an mil* III^{cc} IIII^{xx} *dont son corps repose avec ceux des Rois à Sainct Denys en France.*

connétable fut transporté à S.t Denis et inhumé aux pieds du tombeau qu'il s'était déjà fait préparer pour lui-même et où il descendit deux mois après la mort de Du Guesclin. Louis le grand honora de la même façon la mémoire de Turenne, le Du Guesclin de son époque. – Les obsèques de Du Guesclin furent célébrés par un service solennel que lui fit faire Charles VI en 1389, et dont rend compte un morceau de poésie curieux en ce qu'il nous apprend quel cérémonial y fut observé. Nous le rapporterons à la fin de ce volume. Il a été composé dans le temps même.

M. Néel alors sous-préfet de Dinan, fit transporter solennellement le cœur de Du Guesclin dans l'église de S.t Sauveur. Il y fut déposé dans une excavation pratiquée exprès dans un des piliers, et la pierre tumulaire qui le recouvrait aux jacobins, fut placée au-devant, dans une position verticale.

Du Guesclin après avoir fourni sa glorieuse carrière, affermi son roi sur le trône, chassé les Anglais du royaume, rétabli deux fois sur le trône de Castille le prince Henri de Transtamarre, rempli enfin l'Europe entière de l'éclat de son nom et du bruit de ses exploits, Du Guesclin mourut de maladie le 13 Juillet 1380 devant la ville de Châteauneuf Rendan dont il faisait le siége. Les ennemis dans cette circonstance lui rendirent un honneur que n'obtint jamais aucun autre guerrier. Le gouverneur de la ville assiégée avait promis de la rendre au connétable s'il n'était pas secouru à l'époque du 12 Juillet; le secours ne vint pas; mais Du Guesclin expira dans la nuit du 12 au 13. Le gouverneur de Rendan malgré son trépas, ne s'en crut pas moins obligé de lui tenir sa parole. Il vint donc à la tête de ses officiers au camp de Du Guesclin, et s'agenouillant à la porte de la tente ou gissaient les restes du héros, il déposa les clefs de la ville sur son cercueil.[1]

[1] Ce trait sans exemple, inspira à Du Belloy ce beau vers de sa tragédie de *Gaston et Bayard :*
« Du Guesclin au tombeau, soumit encore des villes. »

La France possède encore l'épée de connétable 86. Epée de Du Guesclin.
de Bertrand Du Guesclin. Echappée comme par miracle aux bouleversements, aux ravages des révolutions, elle est conservée au musée de l'artillerie à Paris. Sa lame large de quatre doigts à sa base, est droite, a deux tranchants et se termine en pointe. Elle est longue d'environ deux pieds huit pouces. Au milieu est gravé un cercle semé de fleurs de lys. Sa base est aussi semée de fleurs de lys. Sa croisée en cuivre doré est droite mais se recourbe en une petite boule à chacune de ses extrémités. La poignée est d'ébène; le pommeau de cuivre doré a la forme d'une grosse boule plate; il est aussi semé de fleurs de lys au milieu desquelles était incrusté un petit écusson qui est tombé et sur le quel peut-être étaient représentées les armoiries du connétable.

A l'époque des journées de Juillet, des flots de populace se ruèrent sur le musée d'artillerie, pour le piller bien plus que pour s'armer, car quel usage eut-on pu faire de mousquets à mèche et d'arquebuses à rouet, dont on n'avait même pas les clefs nécessaires pour les bander? Un de ces misérables osa saisir l'épée du connétable, elle était trop lourde pour un bras tel que le sien, il la laissa, mais s'empara de son fourreau de velours violet semé de fleurs de lys d'or massif, qui tentèrent sa cupidité. Ce fourreau n'a pas

reparu. Du Guesclin dût frémir dans sa tombe, si du fond des caveaux de S.t Denis, ses mânes illustres ont pu voir les mains infames, qui ont renversé l'antique monarchie française, polluer la noble épée qui en avait été le plus ferme soutien ! [1]

Je quittai à regret Dinan, ville encore remplie du nom et des souvenirs de l'immortel connétable, ville où sa mémoire a laissé d'ineffaçables traces, et est prfondément gravée dans le cœur de tous les habitants. Mais ce fut pour me rendre sur un autre lieu qui me rappelait encore sa présence. Il est bien difficile de faire un pas dans la bretagne sans trouver quelqu'objet qui ne retrace un fait, une action relative à ce guerrier célèbre; prenant donc un chemin de traverse, je gagnai S.t Jouan de l'Isle, j'étais alors sur la limite orientale du département il me fallut pour n'en pas sortir, prendre une

87. Château de la Motte Broons.

direction retrograde et me rendre à Broons. C'est à un quart de lieue de cette petite ville, à droite et sur le bord de la grande route de Rennes, que l'on voit les vestiges du château où naquit

[1] La moitié environ des armes qui furent alors enlevées de cet intéressant musée, y a depuis été réintégrée; le reste ne s'y reverra probablement jamais. Le fourreau de l'épée de Du Guesclin n'a pas reparu, non plus que le beau fusil de chasse garni en diamants, envoyé en présent au roi Louis XVI par Tippoo-Saëb.

Du Guesclin en 1320. Je me souviens qu'il y a une trentaine d'années ces vestiges étaient encore bien visibles, et se composaient d'amas de ruines et de décombres; mais peu à peu les pierres se sont réduites en poussière, la végétation les a envahies et aujourd'hui quelques inégalités, quelques mouvements de terrain, quelques petites mares d'eau, restes des anciens fossés; indiquent seuls au passant le lieu du château où le héros de la Bretagne vint au monde. Pendant la restauration, le conseil du département avait voté des fonds pour la construction d'un obélisque érigé en ce lieu avec une inscription commémorative. Les événements de 1830 sont venus arrêter l'exécution de ce dessein généreux, et depuis il n'en a plus été question. Ce serait ici le cas de proposer une souscription, elle produirait bientôt j'en suis certain une somme plus que suffisante pour ériger le monument dont il s'agit. Quel est en effet le breton qui refuserait de contribuer, ne fût-ce que du denier de la veuve, à l'édification d'une pierre destinée à consacrer le lieu de la naissance du plus illustre de ses compatriotes, du plus grand guerrier qu'ait jamais eu la France dans les temps anciens et modernes! [1]

[1] Cette assertion j'en suis bien certain, ne blessera aucunement nos grands généraux des derniers temps, trop justes appréciateurs du vrai mérite pour ne pas être de mon avis.

Je revins à Lamballe, d'où je pris le che-
88.Moncontour. min qui conduit à Moncontour. Cette petite ville était autrefois passablement fortifiée et avait un château flanqué de fortes tours. Le ministre Richelieu, qui acheva de faire tomber le système féodal sous la massue de son despotisme et qui pour accomplir ce dessein fit ruiner en France la plupart des forteresses particulières, comprit le château de Moncontour dans la proscription générale; il fut démoli en 1624, on en voyait encore des vestiges il y a quelques années.

Ce fut à Moncontour que Jean de Blois, fils de l'infortuné Charles, tué à la journée d'Auray, épousa en 1387 Marguerite de Clisson. Le connétable son père, les sires de Laval, de Léon, de Derval, de Rochefort et de Beaumanoir, assistèrent à cet illustre hyménée.

En 1394 le Duc de Bretagne tenta de prendre Moncontour par escalade, mais il fut repoussé.

Cette ville appartenait en 1582 au duc de Mercœur, qui avait épousé comme on sait l'héritière de la maison de Penthièvre.

Pendant la ligue, en 1590, le prince de Dombes, général de l'armée du Roi, assiégea Moncontour, qui capitula après avoir soutenu un premier assaut. Le duc de Mercœur tenta en vain de la reprendre; il en fut vigoureusement repoussé par les sieurs

de la Tremblaye et Kergomar, qui y commandaient et qui lui firent beaucoup de prisonniers.

Enfin ce fut dans cette ville que mourut en 1591, comme on l'a pu voir ci-dessus, le brave et sage Lanoûe, l'un des plus habiles généraux de Henri IV, et celui de cette époque qui était réputé pour être le plus habile tacticien.

Traversant une contrée stérile, montagneuse et presqu'inculte, en passant par les paroisses de S.t-Careuc et Plaintel, je me rendis à Quintin. La première chose qui frappa mes regards en approchant de cette ville, fut un Men-Hir qui en est tout près, sur une colline qui domine l'étang. Sa hauteur est de vingt-cinq pieds, il est de figure presque fusiforme, ayant bien moins de largeur à sa base que dans son milieu, et son sommet se terminant en pointe. On le nomme dans le pays, *la roche longue*. Suivant une tradition superstitieuse répandue dans les campagnes environnantes, cette pierre danse lorsque minuit sonne. Il est assez singulier que des croyances semblables se retrouvent appliquées à des Men-Hirs, dans beaucoup d'autres provinces de France, où le peuple prétend qu'ils *dansent* ou *tournent sur eux-mêmes* à l'heure de minuit. Aussi les voit-on appelés en beaucoup de lieux, *la pierre qui danse* ou *la pierre qui tourne*.

89. Men-Hir près de Quintin.

90. Ville de Quintin.

La ville de Quintin ne possède d'autre monument un peu ancien que sa collégiale, fondée en 1405 par Geoffroy V, seigneur de Quintin, et Béatrix de Thouars son épouse. C'est un édifice d'un assez bon style d'architecture gothique, mais qui du reste ne présente aucune particularité digne de remarque. Cette collégiale est sous l'invocation de N. D. de S.t Blain.

Le premier seigneur particulier de Quintin, dont l'histoire fasse mention, est Geoffroy I, fils d'Alain I, comte de Penthièvre et de Goëllo; cette seigneurie lui échut pour partage en 1209.

Cette ville avait jadis un château-fort dont il ne reste aucun vestige. Elle fut érigée en baronnie en 1451, par le Duc Pierre II, en faveur de Tristan du Perrier, qui en était alors seigneur. Elle passa ensuite dans la maison de Rohan, par le mariage de Pierre de Rohan, seigneur de Gié, avec Jeanne du Perrier qui en était héritière.

En 1487 le capitaine Rocerf, commandant les troupes du Duc de Bretagne, assiégea, prit et ravagea Quintin, à cause que le sire de Rohan son seigneur, était du parti du Roi. Rocerf fit raser et démolir les fortifications et le château. Le sire de Rohan ayant ensuite repris sa ville, voulut en faire relever les murailles, mais pendant qu'on y travaillait, le capitaine Gouicquet, gouverneur de Guingamp, fondit dessus à l'improviste

à la tête de sa garnison, et s'empara de cette place hors d'état de lui faire résistance. Elle fut encore reprise quelque temps après par les troupes royales.

En 1592 Quintin tomba au pouvoir du duc de Mercœur, après douze jours de tranchée ouverte. Le siége fut vaillamment soutenu par la garnison, commandée alors par ce brave du Liscouët, qui figure si souvent et avec honneur dans l'histoire des guerres de ce temps. Il fut pourtant forcé de se rendre après avoir perdu un grand nombre de ses soldats. Mais au bout de peu de temps, le capitaine la Giffardière, commandant un corps de troupes royalistes, reprit Quintin au moyen des intelligences qu'il avait dans la place, et la remit définitivement sous l'obéissance de Henri IV.

En 1636 la baronnie de Quintin appartenait à la maison de la Trémouille, qui la vendit en 1638 au marquis de la Moussaye.

En 1666 Henriette Catherine de la Tour d'Auvergne, veuve d'Amaury de Goyon, marquis de la Moussaye et baron de Quintin, fit bâtir le château actuel de cette ville sur l'emplacement de l'ancien. C'est un vaste et très-spacieux édifice mais qui n'a rien d'élégant, quoiqu'on le regarde dans le pays comme une merveille. Les enfants de cette dame vendirent la baronnie de Quintin

en 1680, à Gui Aldonce de Durfort, maréchal de France, capitaine des gardes du corps, chevalier des ordres du Roi, lequel était fils cadet de Gui Aldonce de Durfort, marquis de Duras. Le Roi érigea en sa faveur la terre de Quintin en duché, par lettres patentes du 23 Mars 1691. Le nouveau duc mourut le 22 Octobre 1702.

Par lettres patentes du 15 Décembre 1706, le nom du duché de Quintin fut changé en celui du duché de Lorges. A une lieue et demie vers l'occident de Quintin est le bourg nommé *le vieux bourg de Quintin*, ou tout simplement le Vieux Bourg; quelques vestiges d'anciennes constructions, presqu'à rase terre et dont on ne peut déterminer ni l'origine ni la destination, semblent attester qu'il y eut en effet jadis, en ce lieu, quelqu'établissement assez considérable et antérieur à la fondation de la ville nouvelle de Quintin.

91. *Torques* ou colliers celtiques trouvés au Vieux Bourg.

En 1832 on fit dans la commune du Vieux Bourg, près du village de Hinguet, une découverte fort importante. Sous un de ces énormes blocs de pierre, simplement posés sur le sol, et que nous avons souvent désignés comme étant de vrais monuments celtiques, on trouva à peine enfoncés dans la terre (à six pouces seulement), neuf colliers ou *torques* celtiques en or massif, de formes cylindracées, ouverts en arrière, revêtus

de quelques ornements présentant en général une spirale, des dentelures ou des zigzags opposés en sens inverses. Le travail en était assez grossier et paraissait comme fait à la lime. Ces colliers n'étaient pas tous d'une même dimension ni d'un même poids. Le plus grand pesait 6 marcs 2 onces 1 gros; le second après celui-là était du poids de 5 marcs 5 onces; les autres pesaient généralement deux à trois marcs. Les neuf colliers ensemble pesaient 32 marcs 6 onces 36 grains d'or pur.

On a plusieurs fois trouvé des ornements analogues sous d'autres monuments celtiques, tant en France que dans les îles Britanniques, la Scandinavie, la Russie, etc. César dit positivement que les chefs Gaulois étaient dans l'usage de porter au cou et aux bras des colliers et des bracelets en or. Strabon et Pline rapportent la même chose. L'origine celtique des *torques* dont il s'agit, ne peut donc être contestée. On sait en outre que dans les temps anciens les Celtes avaient coutume de faire placer dans leurs sépultures, leurs armes et leurs ornements précieux. Nombre de fouilles ont constaté ce fait, signalé par les historiens de l'antiquité et célébré dans tous les chants des bardes.

La découverte des *torques* du Vieux Bourg de Quintin nous semble très-intéressante; elle

confirme ce que nous avons déjà dit au sujet de ces gros blocs de pierre brute, posés à nu sur le sol, et qui couvrent quelque fois en quantité immense ces champs incultes de la Bretagne, appelés *carneilloux* (cimetière, charnier). On ne peut douter d'après cette découverte et quelques autres analogues, que ces blocs de pierre ne désignent effectivement autant de sépultures. Il serait bien important de faire des fouilles sous ces monuments grossiers, surtout sous ceux vraiment gigantesques, qui dans le Finistère[1] couvrent le vaste carneillou de Trégunc (vallée des gémissements, des regrets). Je suis certain que de pareilles investigations faites en ce lieu, produiraient des résultats du plus haut intérêt pour l'archéologie celtique, si obscure et si peu connue. Les travaux n'en seraient ni bien difficiles, ni bien dispendieux; il ne serait question que de quelques livres de poudre pour faire sauter les blocs dont les débris pourraient encore être utilisés comme matériaux.

Les colliers d'or dont nous venons de parler ont été achetés par M. Bochard jeune, horloger de la ville de Rennes. Il les fit offrir au gouvernement pour enrichir un de nos musées, moyennant le remboursement de leur valeur intrinsèque. Cette offre n'a point été acceptée, on n'a pas

[1] Voir nos Antiquités du Finistère, tomes 1 et 2.

jugé à propos de faire l'acquisition de ces précieux objets d'antiquité celtique, malgré leur grande rareté et quoiqu'aucun des musées nationaux n'en possède pas un seul exemple. S'ils eussent été Romains, Grecs ou Egyptiens, on n'aurait pas balancé à les y placer! M. Bochard voyant sa proposition rejetée, fit fondre les colliers, mais avant de les livrer au creuset, ce généreux artiste voulant qu'au moins les figures pussent en être soumises aux amateurs de l'antiquité, les fit mouler en plâtre et lithographier à ses frais. Ces lithographies tirées à petit nombre d'épreuves, sont promptement devenues très-rares, et il est fort difficile de s'en procurer. J'ai longtemps fait, pour en recouvrer une, des démarches sans succès. Ce n'est que depuis peu que j'y suis parvenu, grâce à l'obligeance de M. Brossais, conseiller à la cour royale de Rennes, qui a bien voulu se donner la peine de m'en chercher un exemplaire lui-même et de me le faire passer. C'est donc à ce magistrat éclairé autant qu'aimable, que le public est redevable des copies que je lui offre dans la planche ci-jointe, des trois principaux colliers représentés dans cette lithographie.

Je revins à Châtelaudren, en passant par Cohiniac, et de là je fus à Guingamp, ville ancienne, jadis chef-lieu du comté de Penthièvre, où je 92. Guingamp.

devais trouver assez de matériaux pour m'occuper pendant plusieurs jours.

93. Fortifications. Je parlerai d'abord de ses fortifications que j'ai vues encore intactes et qui aujourd'hui n'existent plus. Construites en 1442, elles consistaient en un rempart épais, garni d'un fort revêtement en pierres de taille, bordé d'un parapet à créneaux et machicoulis et flanqué de plusieurs tours rondes, le tout était environné d'un fossé. Il y avait trois portes; celle *de Rennes* était une grande arcade ogive, percée dans la courtine qui unissait ses deux tours de défense, lesquelles étaient rondes et couronnées de créneaux. En avant était un ravelin, ouvrage avancé dont on munissait ordinairement les portes de ville au moyen âge, et qui a été remplacé dans la fortification moderne, par ce qu'on nomme une demi-lune. Dans le ravelin de la porte de Rennes de Guingamp, je vis une vieille couleuvrine de fonte, ayant deux tourillons de chaque côté et une volée fort longue. Elle pouvait être du calibre de quatre livres de balles et était placée dans une meurtrière.

La porte dite *de Tréguier*, parce qu'elle donnait sur le chemin qui conduit à cette ville. Elle était pareillement flanquée de deux tours rondes, mais celles-ci étaient en outre surmontées de tourelles.

La porte dite *de Brest*, située à l'occident, était une voûte ogive fort basse, pratiquée dans

une grosse tour à trois pans. C'est la première des trois que l'on a démolie, à cause des accidents qu'occasionnait aux voitures trop chargées, le peu de hauteur de sa voûte.

Ces portes étaient surmontées de bas-reliefs, représentant les armoiries de la maison de Penthièvre, supportées par des lions. Toutes trois étaient fermées par des herses et pont-levis.

Le château ou citadelle de forme carrée et flanqué de quatre grosses tours très-solidement construites, fut bâti pareillement dans le milieu du quinzième siècle, on en voit encore quelques restes. Malgré la solidité dont nous ont paru toutes ces constructions militaires, un vieux titre conservé à l'hôtel de ville de Guingamp dit que *l'ouvrage fut trouvé mal fait*, sur le rapport du toisé qui en fut fait en 1454, par Yves Guerguezengor, maître maçon expert.[1] Il est curieux de remarquer que d'après ce titre, il fut payé à cet artiste pour les frais de son expertise, une somme de *deux sols six deniers*, en y comprenant encore la dépense d'un souper donné aux bourgeois qui l'avaient assisté dans l'œuvre de son toisé, lequel souper coûta *un sol six deniers*. Quoique ce fut de sols d'argent qu'il s'agissait,

[1] Tel est le titre modeste que prenaient autrefois les architectes; que d'architectes aujourd'hui méritent à peine celui de maçons!

on peut être encore étonné de la modicité de ces prix.[1]

En 1468 il en coûta *neuf sols* à la ville, pour un repas donné à des commissaires du duc et aux notables réunis par son ordre, pour déterminer l'équipement des gens de guerre levés pour marcher contre le Roi de France Louis XI.

Le 9 Janvier 1484 le sénéchal de Guingamp donna un *grand souper* au chancelier et aux commissaires du duc. Ce repas ne lui coûta que six sols huit deniers.

94. Eglise de Notre-Dame.

Le premier objet qui doive attirer l'attention dans l'intérieur de la ville, est l'église de Notre-Dame, cet édifice dont le plan présente beaucoup d'irrégularité, surtout à l'extérieur, a été construit successivement à des époques différentes. Le chœur, le jubé, le clocher à flèche qui le surmonte et le portail qui donne du côté du château sont du quatorzième siècle, ainsi qu'on peut s'en convaincre à la hardiesse et à l'élégance des ogives et à la légèreté des colonnettes de ces différentes parties du bâtiment; lesquelles constituèrent pendant longtemps l'église entière et cette église était alors principalement considérée comme la chapelle du château. Le portail de ce côté porte même encore le nom particulier

[1] Ces sols d'argent valaient à peu près deux francs de notre monnaie actuelle.

de *porte au duc*, parce que lorsque le duc de Bretagne résidait à Guingamp, c'était par là qu'il entrait dans l'église quand il voulait assister à l'office divin en sortant de sa citadelle.

Le portail des douze apôtres situé du côté opposé et donnant sur la principale rue de la ville, paraît avoir été ajouté dans le quinzième siécle, ainsi que la sacristie dont la petite porte gothique est remarquable par l'élégance de ses proportions et la délicatesse de ses ornements.

Le grand portail occidental, et les deux grosses tours carrées qui l'accompagnent, sont du temps du roi François I et leur architecture est entièrement dans le style de la renaissance. On y remarque entr'autres figures un buste de François I d'une ressemblance parfaite.

Au bas de ce portail est une longue inscription en caractère gothiques carrés; mais elle est tellement mutilée que je n'en ai pu déchiffrer que ce qui suit.

La vigile S.t André vers none, l'an mil cinq cens vingt cinq, la grande. . . . .

Cela nous donne du moins l'époque précise de la fondation de cette partie de l'édifice, à laquelle cette inscription était relative. Je suppose qu'il faut lire selon l'usage après ces mots, *la grande tour* ou *porte de cette église fut fondée*, etc.

Les colonnes des parties les plus anciennes de l'intérieur de l'église de N. D. de Guingamp,

celles du jubé principalement, nous montrent une particularité que nous n'avons remarquée dans aucune autre église de Bretagne : des bustes partent en saillie et semblent sortir du milieu même de leurs fûts. Les uns représentent des figures grotesques, les autres peuvent être des portraits de personnages du temps. Quelques-uns sont accompagnés de bras. L'un de ces derniers représente un guerrier portant des brassards, mais ayant au lieu de casque, une espèce de couronne. Il se tire avec les mains les coins de la bouche de manière à faire une grimace hideuse. Sur la colonne correspondante est une tête de femme ayant une couronne de perle et une guimpe qui lui encadre le visage.

Une autre colonne nous montre la figure d'un guerrier qui a les cheveux coupés courts, les bras recouverts de mailles, et qui appuie son menton sur ses deux mains. Vis-à-vis est la tête d'une vieille femme.

Une tête de chien, celle d'un satyre se voient sur d'autres colonnes de ce jubé.

Sur celle d'un des bas côtés est le buste d'un évêque auquel une tête grotesque placée sur la colonne vis-à-vis, fait la grimace en se tirant fortement les coins de la bouche avec les mains.

Dans le bas côté opposé, sous un mascaron qui soutient un cartouche déroulé, on lit l'ins-

cription suivante en lettres majuscules grossièrement gravées en creux.

QVID ▫ QVID ▫ AGAS ▫ SAPIENTER ▫ AGVS ▫
ET RESPICE ▫ FINEM

Sous les orgues dont le buffet est orné de sculptures en chène d'un fort bon goût, on lit: *Ces orgues ont éte construites en* 1646, *du temps que nobles gens François le Goff et Pierre Alain étaient gouverneurs de ceste église.*

Les anciens vitraux qui étaient d'une beauté remarquable, n'existent plus aujourd'hui.

Il y avait jadis dans cette église une chapelle particulière fondée en l'honneur de la S.te Vierge par le fameux Gouicquet, qui commandait la milice bourgeoise de la ville de Guingamp sous le règne de Charles VIII, et qui deffendit valeureusement cette place assiégée par le vicomte de Rohan. Pendant la révolution, l'église de N. D. ayant été dévastée et convertie en un magasin à fourrage, la chapelle fondée par Gouicquet fut détruite; mais la statue de ce brave homme qui y était représenté comme fondateur fut sauvée de la destruction par un de ses descendants, le S.r Kerthomas, qui trouva moyen de l'enlever et de la transporter chez lui où je l'ai vue et dessinée. Cette statue, haute d'environ trois pieds, est en bois et avait été peinte de ses couleurs naturelles. Elle représente Gouic-

95. Statue du capitaine Gouicquet.

quet dans son costume militaire, c'est à dire, armé de toutes pièces, à l'exception de la tête qui est nue; par-dessus son armure il porte une longue cotte d'armes, qui tombe jusque sur ses genouillères. De sa main droite il tient son épée nue et prête à frapper, la gauche en soutient le fourreau, pendant du reste à un étroit ceinturon. Gouicquet a les cheveux coupés courts sur le front; mais longs et pendants sur les côtés, il porte les moustaches et la barbe.

96. Fontaine de plomb.

A l'extrémité de la place de la ville de Guingamp, est une charmante fontaine appelée *la fontaine de plomb*, parce qu'elle est effectivement faite en entier de ce métal. Elle consiste en trois bassins circulaires superposés les uns aux autres sur un axe commun. Des cygnes placés autour du premier bassin et jettant de l'eau par leurs becs, soutiennent le second sur leurs ailes étendues, et le troisième est supporté par des petites statues représentant des Nymphes ondines jettant de l'eau par leurs seins. Le style élégant de cette fontaine, la pureté du dessin des figures qui la décorent feraient honneur aux artistes modernes et pourtant tout cela fut fait dans le quinzième siècle par ordre du comte pierre de Bretagne. Il est peu probable que ce joli monument soit dû à un artiste breton, car à cette époque les beaux arts n'étaient guère cultivés

dans la Bretagne. Je présume qu'il a été fait par un de ces artistes italiens qui depuis 1460 environ fréquentaient la France et y ont laissé en divers lieux des monuments remarquables de leur transmigration. En 1464, la fontaine de Guingamp eut besoin de réparations et du remplacement d'un tuyau de plomb; le tout coûta la somme de quinze sols.

Guingamp renfermait autrefois plusieurs communautés religieuses aujourd'hui anéanties .On y remarque encore beaucoup de maisons anciennes.

Le couvent des cordeliers de Guingamp qui aujourd'hui est entièrement détruit, avait été fondé en 1283 par Gui de Bretagne comte de Penthièvre et Jeanne d'Avaugour son épouse, cette dernière y fut enterrée. Depuis, Charles de Blois qui affectionnait particulièrement les religieux Cordeliers, combla ce monastère de donations et de richesses. Il en augmenta et en embellit l'église. Après sa mort qui eut lieu, comme on sait, à la bataille d'Auray en 1364, son corps y fut transféré et inhumé. Jeanne de Bretagne comtesse de Penthièvre, sa veuve, morte le 10 Septembre 1386 y fut aussi enterrée. 97. Cordeliers de Guingamp.

En 1810, en remuant la terre dans l'emplacement de l'église de ce monastère pour y pratiquer un jeu de boule, on découvrit plusieurs tombes sur l'une desquelles était la statue cou- 98. Tombeau d'un Fleuriot, sieur du Roudourou.

chée d'un chevalier que l'on se figura être Charles de Blois lui-même. Cette tombe ne portant ni inscription ni date, on ne pouvait cependant assurer le fait. On m'écrivit pour me prier de venir le constater en me rendant sur les lieux. La découverte du tombeau de Charles de Blois me parut bien mériter la peine de faire le voyage de Guingamp quoique j'en fusse fort loin alors. Mais arrivé dans cette ville je vis que le monument en question n'était et ne pouvait être celui de l'infortuné prince auquel on l'avait attribué.

Le chevalier qui y était représenté portait l'armure du seizième siècle, avec de très-longues tassettes sur le devant des cuissards. Par-dessus ses armes il avait une cotte d'armes fort courte ou soubreveste, en usage sous les règnes de François I et Henri II. Il avait les mains jointes selon la coutume, son épée posée entre les jambes, sa tête nue avec les cheveux très-courts, des moustaches et une barbe telle qu'on la portait dans le seizième siècle, c'est-à-dire courte et frisée. Cette tête reposait dans un grand bénitier en forme de conque, au-dessus duquel une petite figure grotesque tenait dans chaque main un écusson blasonné. Sur le premier je reconnus parfaitement les armoiries de la famille des Fleuriot, sieurs de Kernabat et du Roudourou, près Guingamp. Ces armoiries sont, *d'argent au*

chevron de gueules accompagné de trois fleurs tigées et arrachées d'azur posées 2 *et* 1. L'autre écusson était mi-parti de ce même blason et de celui de l'épouse dudit Fleuriot, qui étaient *d'or à deux merlettes de sable.*

La prétendue tombe de Charles de Blois se trouva donc être réellement celle d'un simple gentilhomme des environs de Guingamp, mort vers le milieu du seizième siècle au plutôt.

Ce fut à Guingamp que naquit François Valentin, peintre breton, justement renommé pour son rare talent et duquel nous avons parlé plus amplement dans nos Antiquités du Finistère. M. Le Pivain, aîné, pensionnaire de la marine, voulut consacrer sa mémoire en faisant placer à ses frais sur la façade d'une des maisons de cette ville, une table de marbre noir, sur laquelle est gravée cette inscription en lettres d'or : 99. Inscription à la mémoire de Valentin.

A la mémoire de F.ois Valentin, peintre distingué de l'école française.

Il naquit à Guingamp le 3 *Avril* 1738 *et mourut à Quimper le* 21 *Septembre* 1805.[1]

La ville de Guingamp avait autrefois des seigneurs particuliers; elle passa dans la maison de

[1] Valentin fut enterré sous le porche de la petite église de Kerfeunteun, près Quimper (Voir nos Antiquités du Finistère).

Bretagne par le mariage d'Etienne, second fils du comte Eudon, frère d'Alain Fergent, avec Havoise, fille du comte de Guingamp. Etienne devenu l'aîné par la mort de son frère Geoffroy, tué à Dol en 1093, prit le titre de comte de Penthièvre.

Le comte Etienne et Havoise son épouse avaient fondé près Guingamp, l'abbaye de S.te-Croix, de l'ordre de S.t Augustin, on en voit encore des restes mais qui ne datent pas à beaucoup près du temps de cette fondation.

Henri de Penthièvre, leur fils aîné, fut seigneur d'Avaugour, et épousa en 1209 Alix de Bretagne. Vers l'an 1240 Yolande de Bretagne, fille de Pierre de Dreux, ayant épousé Hugues de Lusignan, comte de la Marche, on lui assigna pour dot, le comté de Guingamp.

En 1317 le duc Jean III donna la seigneurie de Guingamp en apanage à Gui de Bretagne, son frère.

Pendant la longue guerre de la succession au duché, entre Jean de Montfort et Charles de Blois, la ville de Guingamp fut plusieurs fois prise et reprise par les troupes des deux partis. Ses fortifications alors n'étaient qu'en bois, à l'exception du château que le duc Jean V fit démolir en 1409, et qui fut comme nous l'avons

dit ci-dessus, réédifié en 1442 par Pierre de Bretagne, comte de Guingamp, époux de Françoise d'Amboise.

En 1489 Charles VIII, voulant réduire la Bretagne sous son autorité absolue, y fit entrer une armée, dont une division commandée par le vicomte de Rohan, vint assiéger Guingamp. Cette ville se trouvait alors sans garnison, mais sa milice bourgeoise, commandée par le capitaine Gouicquet, la défendit vaillamment et fit contre les assiégeants plusieurs sorties vigoureuses. Ceux-ci avaient pour toute artillerie trois couleuvrines, avec lesquelles cependant ils finirent par faire une brèche praticable près de la porte de Tréguier. Ils donnèrent l'assaut, mais furent repoussés par la valeur de Gouicquet qui animait les siens par son exemple. Le vicomte de Rohan était presque rebuté par cette opiniâtre résistance, et il songeait à lever le siége, lorsqu'une des tours de la ville lui fut livrée par la trahison d'un des officiers de la milice; ses troupes y entrèrent et la mirent au pillage.

En 1420 le duc Jean V confisqua le comté de Penthièvre dont Guingamp était le chef-lieu, pour punir Marguerite de Clisson, veuve d'un des fils de Charles de Blois, de ses attentats et de ses tentatives multipliées de révolte. Ce comté fut restitué en 1535, par le Roi François I, à

Jean, comte de Penthièvre, et depuis lors ses successeurs ont toujours possédé cette ville.[1]

En 1626 Louis XIII fit démanteler le château de Guingamp.

100. Eglise de Notre-Dame de Grâce. A une petite demi-lieue de Guingamp, du côté du Sud-Ouest, est la belle église de Notre-Dame de Grâce, bâtie avec magnificence par Charles de Blois. Cet édifice étant du quatorzième siècle, c'est dire assez qu'il date de la belle époque de l'architecture gothique arabe ou ogivale, et l'église dont il s'agit montre en toutes ses parties ce style parvenu à l'apogée de sa perfection; ses grandes fenêtres en ogives élancées, sont découpées par des compartiments très-légers. Son clocher carré, dont quatre ogives et des clochetons dissimulent la masse, est environné d'une balustrade et surmonté d'une flèche de pierre très-hardie et très-élevée, qu'accompagnent quatre clochetons soutenus par des colonnettes. On voit dans l'intérieur, des corniches en bois ornées de sculptures représentant, parmi des enroulements de feuillage, des figures bizarres et grotesques d'hommes et d'animaux. Un des bas-reliefs de cette église représente un sujet qu'on s'étonne d'y rencontrer, c'est le diable entraînant après lui une charretée de moines. Ces caricatures ridicules

[1] Le comté de Penthièvre a passé par alliance dans la maison d'Orléans.

contre les moines et le clergé, se rencontrent plus fréquemment qu'on ne pourrait le croire sur nos églises du moyen âge. Mais on s'étonne à bon droit d'en trouver une sur un édifice bâti par les soins d'un prince aussi dévot que l'était Charles de Blois.

Malgré ses grandes dimensions l'église de Notre-Dame de Grâce n'est réputée que simple chapelle. Le cœur de Charles de Blois y était autrefois conservé, la révolution a fait disparaître cette relique.

101, Abbaye de S.te Croix.

L'abbaye de S.te Croix fondée au commencement du douzième siècle par Etienne, comte de Guingamp et son épouse Havoise, était située à l'extrémité du faubourg de cette ville, que longe le chemin de Corlay. Il ne reste plus aucun vestige des bâtiments construits du temps d'Etienne; l'église actuelle est tout-à-fait moderne. On voit seulement auprès, le manoir prieural, édifice du quinzième siècle, qui est assez remarquable par sa jolie tour hexagone à couronnement circulaire surmonté d'une flèche. A cette tour qui sert de cage d'escalier, comme cela se voit presque toujours dans nos manoirs bretons, est adossée une tourelle à cul-de-lampe.

Toutes les fenêtres sont carrées ou en accolade (forme très-usitée au quinzième siècle), elles sont ornées de moulures dans le goût du temps.

102. Tour du Bois de la Roche. A une petite lieue de Guingamp, sur une colline entièrement couverte de bois, s'élèvent les flèches aiguës de la tour du Bois de la Roche. Cette tour est tout ce qui reste d'un château autrefois beaucoup plus considérable, mais elle est en bon état et même habitée. Elle est ronde; environ aux trois quarts de sa hauteur, règne tout autour un avant-toit, soutenu par des encorbellements en bois imitant des machicoulis. Une flèche et de hautes cheminées couronnent son sommet ainsi que celui d'une tourelle ronde qui lui est adossée. Une autre petite tourelle plus élevée, et dont la couverture est en dôme, surmonte tout l'édifice et constitue un belvéder, d'où l'on découvre à perte de vue le paysage le plus riche et le plus varié.

Toutes les fenêtres sont de forme carrée et fort simple. Cette tour n'est pas ancienne et sa construction ne peut remonter au-delà des dernières années du seizième siècle. Le Bois de la Roche appartenait jadis à la famille du Liscouët, qu'un de ses membres a surtout rendue célèbre à l'époque des guerres de la ligue. Ce domaine est aujourd'hui à M. de Rison, colonel d'infanterie, retiré.

103. Abbaye de Begars. Pendant le séjour que je fis à Guingamp et dans les environs, je fus visiter la célèbre abbaye de Begars, située à trois lieues Nord de cette

ville, près la route qui mène à Lannion. Une longue avenue de sapins qui part de cette route, me conduisit à l'abbaye. En y arrivant je fus frappé du grandiose et du style imposant de l'architecture de ce vaste édifice, mais malheureusement tout cela était moderne et très-moderne. A l'exception de l'église, il ne reste presque rien des bâtiments anciens de cette maison religieuse.

Bâtie en 1140, à l'époque où l'architecture à plein ceintre s'effaçait pour faire place à l'ogive, l'église de l'abbaye de Begars présente comme la plupart des édifices de ce temps, un mélange des deux genres d'architecture qui régnèrent en France pendant le moyen âge. Les arcades intérieures de la nef et du chœur sont en ogives, toutes les petites fenêtres au-dessus sont à ceintres pleins. Toutes les arcades sont soutenues par de lourds piliers surmontés de chapiteaux massifs. Ces chapiteaux sont revêtus d'ornements simples et grossiers. Sur l'un d'eux qui est derrière le chœur, est représentée la figure d'un bœuf couché. Ceci peut-être est dû à une tradition du culte des Gaulois, sous la domination romaine. Ce peuple alors avait le bœuf en grande vénération et le représentait fréquemment sur ses monuments religieux, ainsi qu'on le voit sur un des fameux autels trouvés en 1711, sous le chœur de l'église de Notre-Dame de Paris; sur un

bas-relief gaulois, découvert bien plus récemment dans les décombres de l'église de S.t Marcel, de la même ville, et duquel mon savant ami Lenoir a publié la description et la figure dans les mémoires de l'académie celtique.

L'église de Begars est pavée de tombes plates, sur lesquelles on voit quelques écussons dont le blason est totalement effacé. Aucune ne porte d'inscriptions.

L'ancienne abbatiale, qui sert aujourd'hui d'étable et d'écuries, est un bâtiment du quatorzième siècle, dont les petites proportions, l'air humble et modeste, contrastent d'une manière frappante avec la magnificence fastueuse de l'édifice moderne.

On me montra un petit corps de bâtiment bas, noir et enfumé, à portes en ogives, à fenêtres à croisées, et solidement construit en grandes pierres de taille. Il renfermait les anciennes cellules des moines, les celliers et la cuisine, dont la cheminée est immense. Ce bâtiment m'a paru avoir été fait dans le treizième siècle, ou du moins presqu'entièrement restauré à cette époque.

L'abbaye de Begars, de l'ordre de cîteaux, fut fondée primitivement le 10 Septembre 1130, par quatre religieux venus du pays chartrain, lesquels avec l'autorisation du comte Etienne de Penthièvre et celle de Raoul, évêque de Tréguier, s'établirent

dans la forêt de Pluscoat, au lieu habité déjà par un hermite renommé dans la contrée et qui s'appelait Raoul Begars, d'où l'abbaye a tiré son nom, du moins à ce que prétendaient ses chroniques.

Pauvre dans le principe, l'abbaye de Begars reçut tant de donations et de bienfaits que ses richesses s'accrurent rapidement. Elle possédait à l'époque de la révolution un revenu de plus de quatre-vingt mille francs de rente annuelle.

104. Abbés de Begars.

Voici la chronologie de ses abbés dont le premier suivant un ancien catalogue se nommait:

1°. Jean, on ne sait rien de son histoire.
2°. Guillaume, on ignore quand il mourut.
3°. Geoffroy, assista à la fondation de l'abbaye de Beauport en 1202
4°. Salomon, vivait en 1267
5°. Even, vivait en 1309
6°. Pierre, vivait en 1321
7.° Hervé de Coet-Gourheden, vivait en 1369
8°. Philippe de Coet-Gourheden, frère du précédent, on ne sait rien de lui.
9°. Guillaume II, vivant en 1417
10°. Conan de Keremborgne, vivait en 1442
11°. Vincent de Kerleau, mort en 1476
12°. Guillaume l'Espervier, 1515
13°. Pierre de Kerleau, 1526
14°. Guillaume Kernevenoi, 1560
15°. Pierre de la Beaume, 1595
16°. Jean Fleuriot, 1624

17°. Alexandre de Cossé, 1675
18°. Louis Marcel de Coetlogon, 1707
19°. Melchior de Polignac, fut fait cardinal en 1713
20°. Ignace Chaumont de la Galezière, nommé abbé de Begars en 1742

(Je n'ai pu me procurer les noms des derniers abbés.)

105. Commanderie de Crec'h-Caër. A peu de distance de l'abbaye de Begars, de l'autre côté de la grande route de Lannion, et sur le chemin vicinal qui conduit à Louergat existait jadis une maison de l'ordre des Templiers, appelée *la Commanderie de Crec'h-Caër*. Il n'en subsiste plus que des restes de vieux murs d'enclos et une croix remarquable élevée sur un socle et sur laquelle, au-dessous du crucifix, est adossée la statue d'un templier en habit de maison, mais sans manteau. A sa ceinture il porte une *aumônière* ou escarcelle, où se mettait l'argent destiné aux charités. Sur un des côtés de cette croix on voit un écusson chargé des armoiries de l'ordre du Temple, *d'argent à la croix pattée ou orientale, de gueules*. On y remarque aussi une longue inscription gothique mais que le temps et les lichens dont elle est couverte, ont rendue illisible.

La statue du Templier est vêtue d'une robe ou *cotte* dont le corsage et la taille sont étroits et serrés. Cela me fait croire que cette croix

n'a été érigée que dans les derniers temps de l'existence publique de l'ordre, c'est à dire dans les premières années du quatorzième siècle, car ce fut alors que l'usage des vêtements étroits et serrés remplaça tout d'un coup celui des habits larges, amples et flottants que l'on portait encore en France au treizième siècle.

En continuant d'avancer à travers champs, dans la direction de la montagne de Menebrée, je trouvai sur les limites de la paroisse de Pedernec, un monument druïdique très-remarquable, quoiqu'il ait été mutilé au point qu'il faut aujourd'hui l'œil d'un archéologue habitué à observer ces sortes de monuments pour en saisir l'ensemble. Celui-ci m'a paru avoir constitué jadis un *Temple* ou enceinte sacrée des Druïdes avec tous ses accessoires. Il consiste en une enceinte elliptique formée par des terres amoncelées en forme de fossé, et qui peut avoir deux cent cinquante toises de longueur dans la direction du Nord au Sud. A l'extrémité Nord de cette ellipse est une espèce d'esplanade demi-circulaire, plus élevée que le reste de l'aire de cette enceinte, et sur laquelle sont rangés en demi-cercle douze gros blocs de pierre simplement posés sur le sol. Sept autres blocs semblables sont disposés en ligne droite sur le diamètre de ce demi-cercle qui fait le bord de

106. Monument druïdique aux environs de Begars.

de l'esplanade, et qui a 50 toises d'étendue. Quelques-uns de ces blocs de pierre ont été évidemment dérangés de leur position primitive.

A l'autre extrémité de l'enceinte, vis-à-vis, mais pourtant pas tout-à-fait dans le même axe que le demi-cercle, s'élève un Men-Hir de vingt-quatre pieds d'élévation dont le sommet se termine en pointe obtuse. Sa base naturellement comprimée a douze pieds de largeur. Sur une des faces de ce grossier obélisque, et vers la moitié de sa hauteur, sont taillés en creux et bien évidemment de main d'homme, trois cercles de différentes grandeurs, placés au-dessus les uns des autres, mais un peu obliquement. Je suis très-porté à croire que ces figures sont ici une allusion au culte astronomique, base principale de la religion druïdique. Le plus grand pourrait représenter le soleil, celui du milieu, la terre, et le plus petit la lune.

Quelques grosses pierres à demi-enfouies dans la terre et que l'on voit un peu en avant de ce Men-Hir, peuvent être les débris de l'autel ou Dolmen, mais leur état de mutilation ou de dérangement est tel que je n'oserais affirmer la chose. J'ai d'ailleurs observé que presque constamment les Dolmens qui accompagnent les enceintes druïdiques se trouvent toujours placés en dehors, comme s'il eût été interdit que le

sang des victimes sacrifiées sur ces autels barbares, vint à souiller le sanctuaire.

Dans l'enceinte que nous venons de décrire, l'esplanade environnée de pierres semble avoir été le lieu réservé à placer les Druïdes qui présidaient aux cérémonies qui s'y pratiquaient. Le Men-Hir est ici selon toute apparence l'emblême de la divinité,[1] *la pierre du pouvoir* comme la nommaient les Celtes.

Les Iles Britanniques renferment plusieurs enceintes druïdiques analogues à celle que nous venons de décrire, c'est à dire où l'on voit une esplanade environnée de blocs de pierre simplement posés sur la terre et semblant marquer la place particulière réservée aux pontifes de la religion. *L'archéologia Britannica* nous donne

[1] Dans nos *Antiquités du Morbihan*, ouvrage qui forme une véritable introduction à l'étude complète des monuments Celtiques, nous avons dit que chez les Celtes, les *Men-Hirs* étaient tantôt *des monuments funèbres*, tantôt *des monuments commémoratifs*, tantôt enfin *le symbole ou l'emblême de la divinité même*. Nous avons appuyé ces assertions de preuves nombreuses *qui n'ont été refutées par personne*, quoiqu'un faiseur de feuilletons ait dit qu'il ne partageait pas mon opinion à cet égard, sans du reste nous déduire aucune raison de cette dissidence, ce qui équivaut *à rien du tout*.

Dans nos additions au *voyage du Finistère de Cambry*, (édition Lefournier,) nous avons succinctement redit au sujet des Men-Hirs ce qu'on en a pu lire dans les antiquités du Morbihan ; nous y renvoyons nos lecteurs, ne voulant pas hérisser les pages de cet ouvrage de répétitions continuelles.

entr'autres, la description et la figure d'un sanctuaire de ce genre situé près de Fiddess-hill, dans le nord de l'Ecosse. Il a les plus grands rapports avec le nôtre; mais son enceinte, au lieu d'être elliptique, forme un cercle très-régulier.

Je quittai définitivement les environs de Guingamp pour regagner encore une fois la partie la plus montagneuse du département des-Côtes-du-Nord, celle qui avoisine les limites du Morbihan. Dans cette intention je pris la route de Corlay, le pays sauvage, mais romantique et varié que je parcourus en la suivant, aurait eu de quoi me satisfaire au-delà de tous mes désirs si j'eusse été seulement paysagiste; car il m'offrit à chaque pas des sites vraiment admirables, des points de vue d'une étendue immense; mais comme antiquaire, j'y trouvai peu d'observations à faire.

107. Abbaye de Coetmalouen. Je souhaitai principalement visiter la fameuse abbaye de Coetmalouen fondée en 1142 par Alain comte de Penthièvre et dont les annales de Bretagne font si souvent mention. Cette abbaye est située à trois lieues et demie de Guingamp dans la commune de S.t Gilles Pligeau. Quel désappointement fâcheux j'éprouvai en y arrivant.! Il n'existe plus le moindre vestige de ses anciens édifices, plus la moindre trace de l'église ni du cloître. Tout ce qu'on y voit encore

debout consiste das la façade d'un vaste bâtiment moderne d'une fort belle architecture, et qui quoique moins imposant que celui de l'abbaye de Begars n'est pas dépourvu de magnificence. Au milieu du fronton, je remarquai un grand écusson des armes de Bretagne *pleines*, ce qui me parut assez singulier sur un édifice érigé sous Louis XIV.

L'abbaye de Coetmalouen, de l'ordre de Cîteaux avait été fondée ainsi que nous venons de le dire, en 1142 par Alain le Noir, comte de Penthièvre. Il paraît que les archives de cette abbaye étaient fort mal tenues et l'on ne connaît la série de ses abbés que depuis

1°. Daniel, sur la vie du quel on ne sait rien
2°. Eudon, qui fut l'un des assistants à la fondation de l'abbaye de Beauport en 1202
Après lui règne une longue lacune et la série reprend à
3°. Geoffroy, vivant en 1309
4°. Geoffroi Pligau, mort en 1385
5°. Bertrand, vivait encore en 1489
6°. Jacques de Kerbihan, vivant en 1508
7°. Tristan Dolo, vivant en 1510
8°. Jean Roland, vivant en 1518
9°. Louis de Guemené, vivant en 1535
10°. Jean de Gagny, vivant en 1539
11°. François de Mauny, mort en 1545
12°. François de la Tour, mort en 1593

13°. Le Cardinal de Lorraine
14°. Erviz de Lorraine comte de Verdun mort en 1623
15°. Charles de Lorraine 1631
16°. Charles d'Acigné, se démit en 1639
17°. François de Lorraine, mort en 1661
18°. Jean du Val Broutel 1673
19°. François Gobelin 1691
20°. Pierre de Caroye 1708
21°. Jean Joseph Languet 1753
22°. N. de Laurans, vivant encore en 1760

108. Château de Corlay.

En arrivant à la petite ville de Corlay, la première chose qui me frappa fut son antique château situé à l'entrée, sur le penchant d'une colline et au bord d'un assez vaste étang. Il est solidement construit en maçonnerie, revêtu de pierres de taille. Son plan est de forme carrée avec une forte tour ronde dans les angles. Il ne reste plus que trois de ces tours, encore sont-elles en état de ruine. Une cinquième était auprès du portail qu'elle était destinée à défendre; c'est celle-là que l'on nommait *tour des amours*. On m'a rapporté qu'en la démolissant, on y avait trouvé un collier de cheveux tressés garni en or, quelques autres bijoux et un poignard; mais je n'ai pu apprendre quelle était l'origine du nom romanesque de cette tour.

Le portail consiste en une grande porte en ogive à côté de laquelle est une petite porte de

ronde dont l'arcade est à ceintre plein. Elles étaient closes par un pont levis et une planchette.

On voit encore en quelques endroits du rempart et au sommet de la tour qui donne sur l'étang, les ruines des machicoulis. L'intérieur de cette tour qui n'a que deux étages, est carré. C'est la première fois que nous faisons cette remarque, car le dedans de toutes les anciennes tours rondes que nous avons observées, était toujours hexagone ou octogone.

Pendant la ligue, Fontenelle s'empara du château de Corlay dont il fit une de ses principales places de sûreté. Y donnant un jour un grand bal, le plancher de la salle où l'on dansait s'écroula sous les danseurs qui tombèrent tous en bas, plus ou moins grièvement blessés. Fontenelle s'y cassa la jambe, et elle ne fut jamais si bien remise qu'il n'en demeurât boîteux tout le reste de sa vie.

On dit que c'est dans la grosse tour ronde qui donne sur l'étang, qu'il enfermait ses prisonniers et que plusieurs de ces malheureux pour consacrer le souvenir de leur captivité, y ont gravé leurs noms. Je vis en effet dans l'embrasure de la grande fenêtre ayant vue sur l'étang, plusieurs noms et dates gravés à pointe de couteau, les seuls remarquables sont :

Jean Macé S.r du Qvelennec. 1599.

Antoine Bacqver sergent en la vicomté de Rohan. 1600.

Abel du Rovle. 1593.

Estienne du Vieux Chastel.

De ces quatre noms, il ne peut y avoir que celui d'Abel du Roule, daté de 1593, et peut-être celui d'Etienne du Vieux Châtel, qui ne porte pas de date, qui puissent avoir appartenus à des prisonniers de Fontenelle, puisque les deux autres noms sont datés de 1599 et de 1600, et que ce brigand fut chassé du château de Corlay par le maréchal d'Aumont, auquel il le rendit en 1595.

Rien dans toutes les constructions du château de Corlay n'annonce une ancienneté antérieure au quinzième siècle.

109. Voie romaine près de Corlay.

A un quart de lieue du château, en remontant sur la route de Guingamp, on aperçoit à droite la coupe verticale d'une voie romaine, reconnaissable à ses couches alternatives de gros sable et de petites pierres plates, disposées par assises. La hauteur de cette coupe est de trois pieds, mais la largeur de la chaussée que l'on retrouve entière dans une lande peu éloignée, est de quarante-cinq pieds.

Cette voie romaine, qui de Corlay se dirige du côté de Carhaix, paraît n'être qu'une continuation de la grande voie que nous avons déjà observée près de la côte, et qui d'Erqui, passant à S.t-Alban et Iffiniac, rejoint Corlay après avoir traversé les communes de S.t-Gilles et de Lanfain.

L'église de Corlay est un laid et lourd édifice de la fin du seizième siècle (1575), époque de la décadence de l'architecture gothique, qui précéda celle de la renaissance. Je n'y vis rien de remarquable que deux statues placées au portail, l'une représente un S.t Nicolas en habits d'évêque, selon la coutume invariable des artistes bretons, qui costumaient ainsi leurs saints. L'autre représente un prince, la couronne en tête et revêtu d'une armure complète. Sa cuirasse est un *halecret* formé par devant de deux pièces transversales, on y remarque au côté droit, le *faucre* ou pointe de fer saillante et légèrement recourbée, qui servait à mettre la lance en arrêt. Les tassettes sont composées de plusieurs lames assemblées transversalement. Toute l'armure qui était dorée, porte le cachet du quinzième siècle. 110. Eglise de Corlay.

Cette statue a un ample manteau sur les épaules, sa main gauche tient un petit bouclier triangulaire, la droite est cassée. Mais au côté droit, un pseautier dans son étui est suspendu au bas de la cuirasse. Il n'y a aucune inscription qui puisse

indiquer quel personnage cette statue représente. Elle passe à Corlay pour être un St Corentin, toutes les personnes que j'ai questionnées à son sujet me l'ont unanimement assuré, cependant je suis sûr que c'est une erreur. Pourquoi S.t Corentin qui n'a jamais été ni prince ni guerrier, serait-il représenté ici avec une couronne ducale et revêtu d'une armure complète? Je soupçonne que c'est bien plutôt un duc de Bretagne. Au reste cette statue, qui comme je viens de le dire, porte tout le caractère de celles du quinzième siècle, et est par conséquent plus ancienne que l'église de Corlay, provient originairement d'un autre lieu, d'une vieille chapelle des environs de cette ville, qui, étant abandonnée, est tombée de vétusté, on a retiré de ses ruines la statue dont il s'agit et celle du S.t Nicolas qui lui fait pendant, et on les a placées au portail de l'église de Corlay.

On m'avait fortement recommandé d'aller voir au village de S.te-Trifine, à trois lieues de Corlay, la sépulture de S.t Tromeur, sur laquelle est une pierre où devait se trouver une inscription en caractères inconnus et qu'on soupçonnait être analogues à ceux que le P. Grégoire de Rostrenen donne comme les caractères de l'alphabet des anciens Bretons armoriques. Le désir de constater un fait aussi curieux me fit prendre le chemin

de S.[te]-Trifine dès que je n'eus plus rien à examiner à Corlay.

La sépulture de S.[t] Tromeur est dans le cimetière même de la paroisse et non dans l'église. C'est une fosse assez profonde, dont les parois sont revêtus de grandes dalles de pierre. A l'une des extrémités est une pierre placée en travers, et qui paraîtrait avoir servi à supporter la tête du cadavre, comme une espèce d'oreiller.

III. Sépulture et obélisque de S.[t] Tromeur.

A chaque coin de la fosse est une grosse pierre sphéroïdale, particularité que nous avons déjà remarquée sur la sépulture de *Salaün ar foll*, dans l'ancien cimetière de la paroisse de Guicquelleau (Finistère).

Au côté de la tête est une cinquième pierre arrondie, mais dans laquelle on a pratiqué une excavation pour recevoir de l'eau bénite.

A l'extrémité opposée de cette fosse est un pilier quadrangulaire d'une seule pierre de dix pieds de haut, plus large à sa base qu'au sommet, et grossièrement cannelé sur toutes les faces. Au haut on remarque un trou, dans lequel sans doute était implantée une croix.

C'est sur ce pilier chargé de mousse, de lichens, et connu sur les lieux sous le nom de *colonne de S.[t] Tromeur*, que se voit l'inscription dont on m'avait parlé. Elle ne consiste qu'en deux lignes l'une au-dessus de l'autre; cinq lettres

seulement composent la ligne supérieure, on en compte sept à celle de dessous. Nous les avons copiées le plus exactement possible, et on peut en voir la figure dans la planche ci-jointe.

Ces lettres ou caractères sont effectivement inconnus, ou du moins n'appartiennent à aucun caractère d'écriture intelligible. Voici ce qu'en dit D. Lobineau dans sa vie des Saints de Bretagne:

« Il y a dans le cimetière (de S.te Trifine), » une pyramide très-ancienne, sur laquelle on » voit des caractères inconnus, tels qu'il s'en ren- » contre sur quelques autres monuments anciens » répandus en quelques endroits de la province, » et ces caractères semblent avoir été ceux des » anciens Bretons et Gaulois.

Nous avons en effet trouvé quelque fois, sur de très-anciens monuments bretons, quelques caractères ou signes hiéroglyphiques, et nous espérons bien en découvrir encore d'autres qui peut-être à la fin donneront les moyens de trouver la clef de cette écriture symbolique des premiers siècles de notre ère, dont il paraît que les druïdes et les prêtres avaient seuls la clef, comme cela a lieu même encore aujourd'hui dans le pays de Galles, où les lettrés ont un alphabet qui leur est particulier et dont ils ont seuls l'intelligence.

Du reste parmi les douze lettres qui composent l'inscription du pilier de S.t Tromeur, nous

n'en avons reconnu que quatre qui puissent se rapporter à l'alphabet donné par le P. Grégoire, et il y a une remarque importante à faire au sujet de cet alphabet. Le P. Grégoire nous dit bien de quels monuments il en a tiré les caractères, mais il ne nous apprend pas qui a pu lui donner la valeur ou la signification de chacune de ces lettres dans notre alphabet actuel, quoiqu'il n'hésite pas à interpréter chaque lettre bretonne par une lettre française. De plus, si réellement il avait trouvé la clef de l'ancien alphabet armoricain, pourquoi donc ne nous a-t-il pas lu et expliqué les inscriptions des monuments d'où il l'a tiré?[1]

On a bâti dans des temps très-modernes une espèce de chapelle au-dessus du tombeau de S.t Tromeur, afin de le préserver des injures de l'air, mais en construisant cet édifice on a laissé en-dehors le pilier planté aux pieds de la fosse, de sorte qu'il se trouve aujourd'hui adossé à l'un des murs de cette nouvelle chapelle.

A l'extrémité opposée du cimetière on me fit voir une pierre très-grossièrement creusée en

[1] Ces monuments étaient un ancien calice de l'abbaye de Landevennec, une croix de pierre dans la paroisse de Plouzané, et une pierre provenant on ne sait d'où et qui se trouvait placée au-dessus de la porte du château de Lezarscouët. Tout cela a disparu depuis longtemps.

auge, qu'on dit être le tombeau de S.te Trifine, mère de S.t Tromeur.

L'église de la paroisse est un édifice du seizième siècle qui n'a rien de remarquable.

La légende de S.t Tromeur, (saint duquel nous avons déjà parlé à l'occasion de son église érigée dans la ville de Carhaix), n'est rapportée que d'une manière incidente ou accessoire, par nos anciens légendaires; elle mérite pourtant d'être connue à cause de sa liaison intime avec quelques points de l'ancienne histoire de Bretagne.

112. Légende de S.t Tromeur.

Dans la première moitié du sixième siècle, existait au pays de Vannes, un comte ou jarle, nommé Comore ou Conomore. C'était un homme féroce, qui se livrait avec emportement à toute la brutalité de ses passions. Dès qu'une femme de haute naissance lui plaisait, il l'épousait, mais dès qu'elle devenait enceinte, il l'égorgeait et en épousait une autre qui ne tardait pas à subir le même sort. Il s'était donc ainsi rendu veuf plusieurs fois successives, lorsqu'il devint amoureux de la belle Trifine, fille de Gueroch, Waroch ou Erech I, Roi de Vannes. Il la demanda en mariage. Le Roi qui chérissait tendrement une fille accomplie, répugnait à la livrer à un homme tel que Comore, que ses excès et sa férocité avaient rendu odieux. D'une autre part, il craignait de l'irriter par un refus; ce comte était

puissant, protégé par la Reine de France Ultrogothe, et par le Roi Childebert lui-même, qui l'avait nommé son lieutenant au pays de Vannes; Erech craignait de s'en faire un implacable ennemi. Après beaucoup d'hésitations, il finit pourtant par rejeter sa demande, en colorant son refus de prétextes spécieux et l'adoucissant par toute la politesse imaginable. Comore sérieusement épris de la princesse Trifine, ne se rebuta pas, et sachant que S.t Gildas avait grand crédit sur l'esprit du Roi de Vannes, il fut trouver ce pieux personnage, le pria d'intercéder pour lui et de lui obtenir la main de Trifine. Le Saint qui connaissait l'atroce caractère du comte, refusa d'abord de se mêler de l'affaire, mais Comore lui fit tant d'instances, tant de promesses et de serments de se convertir et de vivre désormais d'une manière exemplaire, que le Saint se laissa persuader, et qu'à sa prière Erech consentit enfin à unir sa fille avec le redoutable comte. Les premiers mois du mariage se passèrent fort bien. Comore fut plein d'attentions et de bons procédés pour sa femme, mais elle devint enceinte, et dès lors sa tendresse pour elle se changea en aversion. Il lui fit éprouver les traitements les plus durs et se décida à la tuer, comme il avait fait de toutes ses autres épouses.

Afin d'éviter ce sort qu'elle n'avait que trop

prévu, l'infortunée Trifine voulut le prévenir par la fuite. Elle s'échappa du château de Comore et prit le chemin de Vannes pour s'aller réfugier chez son père. Comore s'aperçut de sa fuite et se mit à la poursuivre; il l'atteignit dans un taillis où elle avait espéré se cacher, et lui trancha la tête. Il retourna ensuite tranquillement dans son château, méditer de nouveaux forfaits. Les domestiques qui avaient accompagné Trifine dans son évasion, coururent avertir Erech de sa triste aventure. Le Roi désespéré fut se jeter aux pieds de S.t Gildas, en le suppliant de lui rendre sa fille, puisque ce n'avait été que pour céder à son intercession qu'il l'avait livrée à l'affreux Comore. Le Saint consola ce père malheureux, et se rendant auprès du corps de sa fille, il la ressuscita aussitôt et la conduisit pleine de vie au palais du Roi. Peu de temps après, Trifine accoucha à terme, d'un fils que S.t Gildas baptisa de son nom, et qui fut surnommé *Trec'h-Meur*, (d'où l'on a fait Tromeur), cet enfant fut élevé dans le monastère de Rhuis, où il fit de très-grands progrès dans les lettres et où il s'adonna tout entier à la piété. Sa vie angélique était accompagnée de miracles que Dieu opérait par son ministère. Un certain dimanche le jeune Trec'h-Meur se promenant après l'office, dans la campagne, fut rencontré par son père qui le

reconnut. (La légende ne nous dit point à quel signe, car il ne l'avait jamais vu). Le barbare lui trancha la tête. Il fut mis par les Bretons au nombre des Saints martyrs, et sa fête était célébrée au diocèse de Quimper, le 8 Novembre, jour de sa mort. Son corps fut inhumé dans le cimetière de S.te-Trifine, entre Corlay et Rostrenen.

S.te Trifine, mère de S.t Tromeur, s'était retirée immédiatement après ses couches, dans un monastère de saintes filles, mais les légendes ne nous disent pas où était situé ce monastère. Elles ne nous apprennent pas non plus si elle était morte avant son fils ou si elle lui a survécu.

Le petit bourg qui porte encore son nom, est situé dans un canton très-écarté, peu fréquenté et couvert de bois; je le quittai pour gagner la ville de Rostrenen, en traversant les landes incultes et désertes de Gouarec.

La ville de Rostrenen ne consistait en l'an 113. Rostrenen.
800 qu'en un fort château dont il ne reste plus que la place sur les bords d'un étang marécageux. La famille des seigneurs de Rostrenen, était de la plus haute antiquité et l'une des plus illustres en Bretagne. L'un d'eux était connétable de France sous l'empereur Louis le débonnaire en 834. Un autre, Pierre de Rostrenen fut chambellan de Charles VII.

Cependant il ne reste dans la ville qui porte

leur nom aucun objet d'antiquité remarquable. Son église, lourd et massif édifice de la fin du seizième siècle, est du plus mauvais goût, la tour qui lui sert de clocher, a été refaite en entier en 1677 et son portail en 1776.

Sur le mur extérieur de la petite chapelle de S.t Antoine, qui est assez ancienne et bâtie dans le cimetière, je remarquai un bas-relief représentant notre seigneur portant sa croix, environné des soldats de Pilate. Ces soldats sont revêtus de l'armure du quinzième siècle, deux d'entr'eux seulement, ont un vêtement juste et tout couvert de plaques écaillées. Ce bas relief me semble provenir d'un édifice plus ancien que celui où on le voit aujourd'hui appliqué en hors d'œuvre et qui n'est que du seizième siècle. Il en est de même des deux statues de saints du portail et d'une troisième placée contre le mur opposé à celui sur lequel est le bas-relief.

Mon voyage dans les Côtes-du-Nord tirait à sa fin; apprenant que les châteaux jadis si fameux de Pestivien et de Plusquellec [1] étaient aujourd'hui entièrement effacés du sol de la Bretagne, je ne fus pas les chercher comme d'abord j'en avais eu le projet, et je me proposais de

[1] Le château de Plusquellec était très-fort et très-considérable. Il avait été bâti par les anciens comtes de Poher issus des premiers ducs de Bretagne.

rentrer dans le Finistère par Carhaix, dont je n'étais qu'à quatre lieues ; mais on m'avait tant parlé de prodigieux et nombreux monuments celtiques récemment découverts dans une partie de la forêt de Duault depuis peu mise en coupe que je ne voulus pas terminer mes recherches, sans les avoir vus et décrits, et que je me décidai à faire encore ce long circuit avant de regagner mes foyers.

Je fus au bourg de Kergrist, qui compte à peine une douzaine de maisons. Il est à deux lieues de Rostrenen, et malgré sa petitesse, il posséde une grande et belle église du commencement du quinzième siècle. L'élégance et la richesse de l'architecture de cet édifice me frappèrent d'étonnement. Je ne m'étais pas attendu à trouver rien de semblable dans un lieu si écarté et de si peu d'importance. Son portail est du meilleur style gothique, il est orné de beaucoup de petites figures avec des feuilles de vigne et des grappes de raisin, travaillées avec beaucoup de délicatesse et de légèreté. Cette église a des chapelles latérales dont les pignons extérieurs sont percés de grandes fenêtres en ogive à compartiments très-bien découpés. On y voit aussi plusieurs écussons d'armoiries avec leurs cimiers et supports sculptés en pierre; malheureusement, les blasons de ces écussons sont aujourd'hui effacés.

114. Eglise de Kergrist.

Il y a un portail latéral avec un porche sous lequel sont les statues des douze apôtres. La voûte en pierre de ce porche, n'a point été achevée. Dans l'intérieur de l'église, les sculptures des fonts baptismaux et celle d'une petite porte en bois, sur laquelle on voit les quatre évangélistes, sont fort remarquables; elles paraissent dater du seizième siècle.

Dans le cimetière est un reliquaire gothique qui est aussi d'un fort bon style.

115. Eglise de S.t Servais.

Le bourg de S.t Servais, où je me rendis ensuite, possède aussi une église assez remarquable, mais beaucoup moins que celle de Kergrist. Elle ne date que du seizième siècle, est d'un genre gothique encore assez élégant, et possède aussi un portail des douze apôtres dont le porche est voûté en pierre, avec arrêtes et nervures.

S.t Servais est à peu de distance de la partie de la forêt de Duault, où l'on m'avait dit que se trouvaient de si grands monuments celtiques, je me rendis sur les lieux; mais en y arrivant, je vis que ces prétendus monuments n'étaient que des rochers naturels qui, par leurs formes bizarres, avaient induits en erreur des personnes peu habituées à voir et à observer de véritables pierres celtiques monumentales. Un petit Men-Hir, haut de dix pieds, fut la seule bien réel-

lement érigée de main d'homme, que je trouvai dans cet endroit.

Je gagnai la petite ville de Callac qui, isolée au milieu d'une contrée sauvage, presque inculte et couverte de bois, me paraissait ressembler à une île au milieu d'une vaste mer. Il y avait jadis à Callac un château assez fort mais il est aujourd'hui entièrement rasé. L'église est moderne et n'a rien de remarquable. De Callac, je fus à Belle-Isle en terre, autre petite ville qui n'a rien d'intéressant; mais en allant de là au Pontou, je visitai la belle église de Plegat, grand édifice gothique du seizième siècle. Sa maîtresse vître surtout est admirable par la multiplicité, la délicatesse et la complication du dessin de ses compartiments. 116. Eglise de Plegat.

RECUEIL

DE

PIÈCES HISTORIQUES

ET DE POÉSIES ANCIENNES,

Relatives à l'Histoire de Bretagne et spécialement aux monuments ou aux personnages mentionnés dans ce volume.

§. 1.

Prose qui se chantait dans l'église de S.t-Florent le Vieil, en Anjou, contre Nomenoë, Roi de Bretagne, dont les irruptions étaient très-redoutées.

(Cette pièce est datée de l'an 3e du règne de l'empereur Charles le Chauve.)

Olim nitens clarissima,
Santi patris basilica,
Florenti precipua,
Sensit fera incendia,
A gente crudelissima,
Vere bruta britannia.
. . . .
Omnis enim cum gallia,
Florenti suffragia,

23

Deposeret tum cernua,
Contempsit hæc gens impia;
Olim pius rex Karolus
Magnus ac potentissimus
Fecit locum devotius;
Post imperans Hludovicus,
Qui filiis rebellibus
Regnum reliquit mortuus.
His quatuor mox partibus
Regnum sibi secantibus,
Bellum fecit horridius
Imperio sic turbido
Crescit malorum factio.
Tirannus omnis infremit
Quidam fuit hoc tempore
Nomenoïus nomine
Pauper fuit progenie
Agrum colebat vomere,
Sed reperit largissimum
Thesaurum terra conditum
Quo plurimorum divitum
Junxit sibi solatium;
Dehinc per artem fallere
Capit que mox succrescere
Donec super cunctos ope
Transcendant potentiæ.
Francis simul cum regibus
Cum cæteris rebellibus
Fit Karolo contrarius.
Hic Karolo cum fratribus
Bellum gerebat sæpius
Nec prævalebat hostibus

Tantis repulsus cladibus.
Confidit indè impius.
Prædes agit Nomenoïus
Instando Redonensibus
Deïndè Pictaviensium
Trans ligerim manentium
Pagum petit medalgicum,
Glomnam locum pulcherrimum
Turmani vocat monachium
Multamque dat pecuniam
. . . . Jubet mox statuam
Effigieri splendidam
Quam poneret pinnaculo
Ab occidentem patulo
Signum foret quod impio
Se subjugandum Karolo.
Iratus ille telibus
Locum petit velocius
Prædas jubet militibus
Accendit ignem protinùs
Flammas ubique Britones
Mox inferunt ira traces
Sanctus locus comburitur
Tantùm decus consummitur
Huc me dolores patriæ!
Tunc excitatus colitus
Sanctus adest Florentius
Respexit inflammantibus
Locum suum Britonibus.
O quanta esset ultio
Si non foret permissio!
Perculus est sed impius

Debilitatis pedibus
Precatus indulgentiam
Redire posset patriam
Reversus ad Britaniam
Nimiam dedit pecunium.
Abbas Guido bonus
Regi Karolo proximus.
Regem petit quantocius
Exponit iras Britonum
Magnum seclus crudelium.
Tunc rex dolens in pectore
Quœvit vicum mox reddere
Hinc Andegavium protinus
Urbem petit tristissimus,
Dat abbatiam loculi
Si Johannis editi
. . . .
. . . .

(La fin se trouve déchirée dans l'original.)

§. 2.

Permission accordée par Charles de Blois au sire de Kergournadec'h, de lever un aide sur ses sujets en 1357.

Charles, duc de Bretagne, vicomte de Limoges, sire de Guyse et de Maëne [1]; à nostre amé Vallet [2]

[1] Mayenne.

[2] Au moyen âge, le titre de *valet* ou *varlet*, n'entraînait avec lui aucune idée de servitude humiliante. il se donnait aux jeunes gentilshommes et même aux princes du sang qui n'avaient pas encore reçu l'ordre de chevalerie et était synonyme de ceux d'*écuyer* et de *damoisel*.

Guillaume de Lesquoet capitaine de nostre ville de Lesneven, Salut. Nous à la contemplation et priere de frere Even le Begaignon penitencier de nostre sainct pere le pape; avons octroyé au sire de Kergournadech que il ait et lève l'ayde ou taillée de sa terre et de ses hommes pour aider à nostre dicte ville, pour cause de soy montrer pour nous servir, tant en nostre dicte ville comme ailleurs. Si vous mandons et commandons que vous la ly laissez prendre, cueillir et lever sans nul empeschement y mettre; et si pour raison de ce aves pris ne faict prendre sur ses dicts hommes ne soubgez, si lui faire rendre et et mettre à délivrance. Donné à Nantes le onzième jour de Décembre l'an mil troys cens cinquante sept, et ce luy avons octroyé pour les dictes causes et jusques à nostre rappel. Donné dessus. Par Monsieur le Duc en son conseil,

G. Le Noir. (*Actes de Bretagne.*)

§. 3.

Monstre de Messire Bertrand Du Guesclin en 1371.

Bertrand Du Guesclin duc de Molines et connestable de France, à nostre amé Estienne de Braque thresorier des Guerres du roy nostre sire, salut. Nous vous envoyons sous nostre scel, la monstre de nous bannerest, un autre chevalier banneret, vingt et sept chevaliers bacheliers,[1] et neuf vingt Ecuiers de nostre

[1] On nommait ainsi les chevaliers du second ordre qui n'étant point assez riches pour lever à leurs frais une compagnie d'hommes d'armes, étaient obligés de servir sous la bannière d'un banneret. Les bacheliers portaient pour signe distinctif au bout de leurs lances, une petite bannière ayant une queue terminée en pointe. Celle des bannerets était tout à fait carrée, comme nous l'avons déjà dit.

hostel et compagnie, reçeûs à Pontorson pour servir le roi nostre dict Seigneur en ces présentes guerres en nostre compagnie et sous nostre gouvernement, le premier jour de may l'an 1371.

Premièrement nous bannerest, Monsieur Hervé de Maunay bannerest. Monsieur Bertrand de S.t Pern, Monsieur Olivier Porçon, Monsieur Guillaume de Montboucher, Monsieur Guillaume de la Boissière, Monsieur Jehan Raguenel, Monsieur Pierre de Pons, Monsieur Robin de Lauvalay, Monsieur Olivier Du Guesclin, Monsieur Jehan de Cevis, Monsieur Geoffroy seigneur de Meillechat, Monsieur Alain de Beaumont l'aizné, Monsieur Alain seigneur de Beaumont, Monsieur Laurens de Meel, Monsieur Fralin de Cambray, Monsieur Jacques de Penhoëdic, Monsieur Jehan de Beaumanoir, Monsieur Robin de Guité, Monsieur Jehan d'Orenges, Monsieur Jehan de Treal, Monsieur Guillaume d'Orenges, Monsieur Thiebault de S.t Didier, Monsieur Guillaume des Brieulz, Monsieur Henri de Pledran, Monsieur Geoffroy le Neveu, Monsieur Alain de Rouvré, Monsieur Jehan du Mur, Monsieur André Dauton. [1]

Escuyers. Geoffroy Payen, Olivier Coayquen, Hervé de Lemenenan, Guillaume de Parrigny, Alain de Busteon, Jehan Ferrieres, Gilles de Plouër, Bertrand de Montboucher, Jehan Raguel de Montigné, Copin Comble, Jehan du Fournet, Pierre du Fournet, Ber-

[1] On remarquera que dans cette montre, le titre de *Monsieur* n'est donné qu'aux chevaliers seulement; les écuyers y sont tout simplement désignés par leur nom, quoiqu'ils fussent également gentilshommes et souvent issus de familles plus illustres. Cela fait voir combien autrefois la qualité de chevalier était honorée par dessus toute autre.

trand de la Lande, Raoul Hay, Guillaume d'Enfernet, Pierre du Fresne, Guillaume des Portes, Robin de Burris, Jehan de Tremana, Guillaume Flambart, Colin du Boais, Regnault Augier, Guillaume Martin, Estienne Martel, Simon de Littré, Berthelot d'Engoulvent, Guillaume de Plesguen, Thibaut de Châteaubrient, Jehan David, Henri David, Geoffroy de Pargar, Jehan Merrien, Guillaume de la Marche, Hervé du Parc, Geoffroy de Crux, Geoffroy de Tracé, Philippot le Charpentier, Jehan Coyquel, G. de Malvoisin, Guillaume le Bouc, Rolland Coetleguen, Gilles Langlois, Guillaume Bodin, Jehan de Bourgogne, [1] Bertrand de Blois, Olivier Romelin, Guillaume de la Roche-rousse, Guillaume du Chastelet, Sagremon de Visque, Henry Quartier, Guillaume Boais, Guillaume de Quebriac, Jacques de la Ville en Glesche, Berenger de Bailles, Ferrand d'Yvoignes de Burgues, Jehan Gomez, Louis Gonzale, Perro Dias, Garcie de Chemoy, Alphonse Gonzale, Gomez de Medienne, Garcies de Guyeures, Dias Galoppez, Alvar Fernandez, [2] Perrot Bertrand, Robin le Bouteiller, Thomas de Quebriac, Oudinet de Pons, Perrot de la Cornillière, Jehan de la Cornillière, Gugon le long, Guillaume le Long, Olivier de Cocoreder, Eon Lallé, Robin Dantry, Raoul le Moëne, Raoul de Saint Pon, Jehan le Page, Guillaume Hay, André Thiebaud, Guillaume le Bouteiller de Dol, Olivier Loucel, Perrot

[1] Il ne faut pas croire que cet écuyer était de la famille ducale de Bourgogne, il porte ici le nom d'un petit fief des environs de Lanvollon.

[2] Tous ces gentilshommes Espagnols s'étaient attachés à la fortune de Du Guesclin pendant ses glorieuses expéditions en Espagne, et ils l'avaient suivis à sa rentrée en France.

de Langeviniere, Geoffroy de Guiadour, Maurice de Bois Rousseau, Jamet de Languenon, Alphonse Feraud, Guillaume Chambrier, Guillaume de Vaux, Jehan Garin, Guillaume du Gué, Jehan Chamballent, Jehan Fedille, Henry Hardouin, Olivier de Vitré, Jehan Appert, Alain le Littre, Henry de S.t Estienne, Henry Brient, H. de Voisin, Renaud de Bintin, Gervais Aubert, Thibault de Kervigny, Geoffroy Corbel, Therry de Metz, Macé David, Jehan de Monseguir, R. de Piedelou, Thibaut de Champaigné, Jehan de Champaigné, Guillaume de Maillechat, Eon le Garaber, Richard de Garguigniou, Jehan de Montmoron, Olivier Aguillon, Raoulet de la Boissière, Jean Mauhugeon, Thibaut Mauhugeon, Jehan de Breillet, Jehan de Porçon, Michel de la forest, Jehan du Boais, Guillaume Morillon, Hervé de Kerder, Guillaume le Brigant, Mahé Lucas, Alain de Cambout, Jehan Perceveaux, Joscelin Rudes, Geoffroy Visdelou, Rolland Herceart, G. Herceart, G. de Lanvalay, Jehan le Chapelain, Jehan Geslin, Jehan le Bouteiller de S.t Brieuc, Jehan Cadin, Guillaume de Plofragan, Geoffroy Laverti, Payen d'Averton, Robin Ogier, Morice de l'Epine, Raoul de l'Espinay, Karou de Plumaugat, Bertrand de Tirecoq, Robert de Texue, Perrot de Beaucé, Guillaume de Bintin, Jehan du Houx, Raoul Bougery, Jehan Aubane, Hervé de la Touche, Guillaume de la Fontaine, Estienne Huber, Jehan Torode, Jehan Bernard, Guillaume Renaud, Jehan de la Riviere, Guillaume Pinel, Jehan Burnel, Philippe du Bois, Guillaume le Gunidel, Guyon de Semillé, Richard Morel, Thomas Denonville,

Jehan Malherbe, Jehan le Boucher, G. de Kerville, Jehan Gentil, G. Esmeré, Colin du Pontbrient, Jehan Malherbe, Acarie le Bouteiller, Jehan de Vaux le Jeune, Rolland du Mené, Robert Coston, Jehan de Croez. (*Actes de Bretagne.*)

(La moitié au moins des familles mentionnées dans cette montre, existe encore.)

§. 4.

Revûe des troupes qui se trouvèrent au siège de Bécherel, sous les ordres de Du Guesclin, en 1371.

La revûe des gens darmes et archers ordonnez par le Roy nostre sire demeurer au siège devant Bécherel sous le gouvernement de Monsieur Bertrand Du Guesclin duc de Moulines, et connestable de France, receus audict lieu le premier jour d'Août 1371.

La reveüe de Messire Olivier de Montauban.

Le dict sire de Montauban banneret, Raoul de Coing de Lor, Jehan du Chastelier, Alain le Roux, Robert de Meleot, Guillaume de la Chapelle, Perrot de la Salle, Guillaume Richart, Thomas Bodiguer, Robert Languen, Gillet Morfouasse, R. de la Barre, Macé Brient, Jehan de Bodiguen, Thiebault de la Feuillée, Guill. Poitevin, Raoul de la Chese, Jehan Premorant, J. Tillart, Jehan Freseau.

La reveüe de Monsieur Pierre de Tournemine sire de la Hunaudaie.

Le dict Monsieur Pierre banneret, Monsieur Rolant

de Coaitmen, Alain Henriot, Alain de Trécaranteuc, Jehan de Kales, Guillaume le Clerc, Michel Janill, Alain Pierres, Alain Connein, Geoffroy Connein, Thomas de Conneriou, Jehan Normant, Monsieur Guillaume le Vayer, Jehan Roussel, Alain Menguy, Perrot Alain, Jean de Lesquoat, Jehan Thomas, Richart Rosty.

La reveüe Monsieur Geffroy Budes.

Le dict Messire Geffroy, Olivier Cadoret, Guillaume Roussel, Louis Alain, Geffroy du Bourg, Guyon Budes.

La reveüe des gens du sire de Beaumanoir par Perrin Barbu en son absence.

Le dict Perrin Barbu, Jehan du Frost, Thomas de la Houssaye, Geoffroy Ainsan, Guillaume de la Villemario l'aisné, Geffroy Simon, Thiebaut Wars, Alain de Chalonge, Guillaume de la Motte, Perrot de Champaigné, Perrot Ainsan, Guillaume du Chemin, Perrot de Courcoul, Guillaume Rogier, Henry de Penguily, Guillaume Sevestre.

La reveüe Monsieur Jehan de Beaumanoir et M. Robert de Guité, mareschaux de M. le Connestable.

Le dict Monsieur Jehan de Beaumanoir, le dict Monsieur Robert de Guité, Monsieur Geffroy de Maillechat, Raoul de Cohignac, Alain de Gouyllon, Olivier de Maillechat, Olivier Gouyon, Robert de Tresmondeuc, Olivier de Beaumanoir, Jehan de la Croizille, Jehan de Treemleloing, Olivier Hingant, Rolant Ferron.

Item soubz iceulx Monsieur Jehan et Monsieur Robert de Guité.

Rolant de la Villemario, Guillaume de la Motte, Geffroy d'Engoullevent, Alain de Broon, Robert Panmart, Simon le Forestier, Guillaume de la Villemario, Guillaume le Bolengier, Henry le Déan, Raoulet Har, Guillaume Martel, Raoul le Grant, Eon de Roel.

La reveüe de la compagnie de Amaury de Fontenay, faicte par Perrot le Vayer.

Le d. P. le Vayer, Jehan du Houx, René de Belocar, Raoul sire de la Chasteigneraye, Guillaume de la Fontaine, Alain du Plesseiz de Mécré, Guillemet Gicquel, P. de Lymelle, Bertrand des Amiorz, Jehan Boiden.

Soubz les dicts Monsieur Jehan et Monsieur Robert de Guité.

Monsieur Robin de Lanvalay, Perrot de Treslin.

Les dictes reveües ont esté faictes par Sevestre de la Feuillée chevalier, et Jehan Macé secrétaire du Roy. Le scel dudict de la Feuillée est une croix dentelée.

(*Actes de Bretagne.*)

§. 5.

La Monstre de Messire Alain Taillecol, dit l'abbé de Malepaye.

Deux chevaliers et trente-neuf escuyers de sa compagnie et soubz le gouvernement de Monsieur Bertrand

du Guesclin connestable de France. Le 27e jour de Janvier l'an 1370. Et quinze archers estoffez de sa compagnie, receûs comme dessus est dict.[1]

	Livres
Le dict Alain Taillecol, cheval brun bay,	100
Messire Robert de Champigné, cheval liart,	30
Messire Jehan de Souton, cheval fauve,	25

Escuyers.

Robert de Greignes, cheval clair fauve,	30
Guillaume de Romaré, cheval liart,	40
Jehan Durant, cheval clair fauve,	25
Guillaume de Guenestain, cheval noir fauve,	25
Perrot de Guenestain, cheval fauve,	30
Jehan Bardoul, cheval brun bay,	25
Pierre Rousselin, cheval clair fauve,	40
Baratier Guichart, cheval tout noir,	25
Alain de Treguientout, cheval tout noir,	35
Guillaume du Pin, cheval fauve,	25
Guillaume de la Pommeraye, cheval fauve raye noire,	25
Jehan le Neveu, cheval noir bay,	25
Jehan le Veer, cheval liart,	28
Guyot Petit, cheval clair fauve,	25
Colinet de Pusraux, cheval tout noir,	30
Denis Perceval, cheval clair bay,	26
Guillaume Bayleau, cheval clair fauve,	28

[1] Cette Montre est une de celles où le signalement des chevaux est indiqué, ainsi que la solde que chaque cavalier recevait par mois, ce qu'il est curieux de faire connaître. On voit qu'à grade égal, cette solde n'était pas la même pour tous; nous ne saurions dire d'après quelles bases était graduée cette différence. Peut-être l'était-elle d'après la réputation militaire, l'âge et la force physique de chaque homme.

	Livres
Haugier de Clarambaut, cheval noir bay,	40
Maceot Bouchier, cheval liart,	26
Hyvon Douxamy, cheval clair fauve,	30
Guillet de Guigerval, cheval tout noir,	40
Guillaume Goric, cheval clair bay,	25
Girart de Commaigon, cheval tout noir,	30
Hennequin Touchet, cheval fauve,	40
Hervé de Lisle, cheval liart,	26
Joumet Labbé, cheval clair bay,	30
Lucas Montanis, cheval clair fauve,	26
Jehan le Corbe, cheval tout noir,	30
Bernard Lalement, cheval tout noir,	30
Jehan de la Vairie, cheval brun bay,	40
Guillaume Momdyau, cheval fauve,	25
Nicolas de Cormier, cheval tout noir,	26
Michel Laumont, cheval liart,	26
Thomas Miston, cheval brun bay,	26
Guillaume le Rottier, cheval tout noir,	26
Martin de Launay, cheval brun fauve,	28
Jehan du Bois, cheval noir gris,	28
Simonet du Morcel, cheval fauve,	26
Guillaume de la Haye, cheval fauve,	30

Archiers estoffez.[1]

Olivier le Beer, cheval liart,	30
Raoul de la Baire, cheval tout noir,	25
Jehan Joletain, cheval tout noir,	25
Guillaume Meraut, cheval liart,	26

[1] C'est-à-dire archers à cheval; on les nommait ainsi parce qu'ils étaient mieux équipés, mieux *étoffés* que les archers à pied.

	Livres
Perrot le Drapier, cheval tout noir,	25
Jehan Rivière, cheval clair fauve,	26
Philipot Alain, cheval tout noir,	40
Guillaume de Godamville, cheval liart,	26
Jehan Frecelais, cheval brun bay,	30
Olivier Peche, cheval fauve,	16
Jehan Haneu, cheval rouge bay,	30
Geoffroi noblet, cheval noir fendu,	25
Pierre Morel, cheval gris moucheté,	30
Jehan de la Rivière, cheval brun bay,	25
Guillaume Gobinet, cheval clair bay,	22

(*Chambre des comptes de Paris.*)

§. 6.

Quittance de Messire Bertrand Du Guesclin, pour solde de compte d'un mois de ses appointements de connétable de France.

Sçachent tous que nous Bertrand Du Guesclin, duc de Moulines, comte de Longueville et de Bourges, connestable de France : avons eû et receû d'Estienne Braque trésorier des guerres du Roy nostre sire, la somme de neuf cents soixante francs d'or, pour le demeurant à payer de deux mil francs d'or, pour nostre estat de ce présent mois, de laquelle somme de neuf cents soixante francs d'or dessus dicts, nous nous tenons pour bien contents et payez. Donné à Paris sous nostre petit scel en l'absence de nostre grand. Le vingtiesme d'Avril mil trois cents soixante et unze.

Signé Jean Macé. (*Chambre des comptes de Paris.*)

§. 7.

Quittance du Vicomte de Coetmen.

Sçachent tous que nous Rollant vicomte de Coetmen chevalier, confesse avoir reçeû de Estienne Braque, trésorier des guerres du Roy nostre sire, la somme de sept vingt six livres en blans de cinq deniers tournois pièce, de prests sur les gaiges de dix payes d'hommes d'armes à nous ordonnés par le Roy nostre dit seigneur, pour la garde et seureté de nos forteresses estant au pays de Bretaigne pour un mois commençant le quinziesme jour de Mars l'an mil trois cent soixante et douze. (Avec un scel de cire noire aux armes de Coetmen.)

(*Chambre des comptes de Paris.*)

§. 8.

Quittance de Brient de Lannion.

Sçachent tous que je, Brient de Lanion chevalier, gouverneur de la comté de Montfort pour très noble et puissant *Prince* Monsieur Bertrand Du Guesclin connestable de France et comte dudit Montfort, confesse avoir eû et receû des aides sur le fait de la guerre par la main de Pierre frere Jehan commissaire et receveur sur iceluy faict à Montfort, à Houdenc et ès païs d'environs, la Somme de vingt neuf livres six sols huit deniers tournois en deduction et rabais du tier que le dict Monsieur le comte prend par don du roy nostre sire, des aydes courans en sa dicte comté; c'est à sçavoir pour trois mois d'Octobre,

Novembre et Décembre, des impositions des lieux dessusdits et païs d'environs, de l'an soixante et quatorze finissant l'an soixante et treize ; de laquelle somme de vingt neuf livres six sols huit deniers tournois dessus dicts, je me tiens à bien payé et en quitte les dessus dicts Thomassin et Pierre et tous les autres à quittance en appartient, en tesmoin de ce j'ay scellé cette quittance de mon propre scel et en graigneur sur ce d'iceluy y fait mettre le contrescel des sceaux de la chastellenie de Montfort. Qui fust faicte et donnée le vendredy penultiesme jour de Décembre l'an mil trois cent septante et trois.

(*Chambre des comptes de Paris.*)

Il est à remarquer que dans cette pièce, Du Guesclin est qualifié du titre de Prince.

§. 9.

Obsèques de Bertrand Du Guesclin dans l'église de l'abbaye royale de S.t Denis en France. (Poésie du quatorzième siècle.)

1.

Jhesus Christ qui a grand poissance
Veuil tous ceulx de mal garder
Qui du Connestable de France
Monsieur Bertrant orront chanter.
Oyr porront de l'ordenance
Comment le Roy qu'on doit aimer
Fist faire à S.t Denis en France
Mémoire du noble guerrier.

2.

L'an de grâce trois cents et mille
Et quatre vingt et puis neuf ans,
Sept jours en May ne fust pas guile
Fist de France le Roy poissant,
Faire un service moult noble
A Bertrant qui tant fust vaillant,
Maint Roy, maint Duc, maint Comteable
Furent au service présent.

3.

Oncques mes si noble assemblée
Ne feut veüe neullement
La ot mainthe thorche allumée
Et maint cierge certainement.
Huit destrier c'est chos prouvée
Furent en armes noblement
De Bertrant qui l'ame ayt sauvée
Orent les armes pleinement.

4.

Quatre destriers qui en l'église
Feurent en offrande menés
Deus en y ot de tête grise
Comme pour un tournoy armés,
Et les autres deus en la guise
De guerre feurent ordenez,
Quatre escuyers pleins de franchise
Ot sus comme les destriers armez.

5.

Deus escus y ot pour la guerre
Et deux auxi pour le tournoy,
S'il est nul qui me veuil enquerre
Qui les porta, mult bien le scay.
Je crois oncques home sur terre
Ne vit mes aussy bel arroy,
Puis prescha l'evesque d'Ausserre [1]
Mais ains de l'offrande diray.

6.

Il y avait quatre bannieres
Deux pour guerre et deux pour tournoy,
Quatre espées nobles et cleres
Deux d'un et deux d'autres pour vray.
Or vuej à conter la maniere
De l'offrande sans nul delay,
Là faisoient maintes prieres
Pour Bertrant, prince, duc et roy.

7.

Le franc comte de Longueville [2]
Porta le premier des escuts
Frere fuest de Bertrant sans guile
Dieux rescieve s'ame là sus.

[1] A ce service solennel que Charles VI fit célébrer en mémoire de Du Guesclin, l'évêque d'Auxerre prononça en chaire l'éloge funèbre du héros. C'est le premier discours de ce genre qui ait été prononcé dans une église de France.

[2] Olivier Du Guesclin, frère du connétable.

Li cons de Damartin nobile
Fu avec luy n'en doutez nulz,
Le second ecus par S.t Giles
Fust porté du seigneur Cremus

8.

Alain de Biaumont sans doubtance
Li porta et deus chievaliers
Monsieur Olivier sans faillance
De Maunay y porta le tiers.
Le quart escu par réverence
Fu porté de nobles guerroyers
Maugny, Beaumanoir en présence
Et le Bègue [1] fesoient le tier.

9.

Puis y fu noblesse haultaine
Quant vint aux espées porter,
Quar le noble duc de Touraine
En porta l'une sans doubter.
Et le conte, chose est certaine,
De Nevers volt après aller,
Les autres de pensée saine
Alerent après présenter.

10.

De Navarre Monsieur Pierre
Porta la tierce vrayement,

[1] Le Bègue de Villaine, compagnon d'armes de Du Guesclin qu'il avait fidèlement suivi dans toutes ses expéditions. Ce fut lui qui fit Pierre le cruel prisonnier après la bataille de Montiel.

La quarte présenta grand'erre
Henry de Bar certainement.
Je crois qu'oncques en nulle terre
Ne fust plus noble parement
Qu'il ot pour ceux qui gist en terre
A qui Dieu face sauvement.

11.

Quatre bennieres sans faillance
Ala on après présenter
L'un emporta par réverence
Le Beaudrain bien l'oy nommer
Trésiguidy [1] de s'aliance.
Et la seconde volt porter
Le mareschal sans defaillance
Qui Blainville [2] se feit nommer

12.

Monsieur Guillaume des Bordes
Avec celuy qui la portoit,
Et la tierce portait ly Borgnes
De Montdouchet, avec estoit
Un escuyer oui mult et noble
D'Angenais, et la quarte avoit
Grandpré, Beaujeu, auxi par ordre
Chacun son offrée fesoit.

13.

Après cela je vous affie
Furent présentez li cheval

[1] Le sire de Trésiguidy était alors gouverneur de Paris

[2] Jean de Mauquenchy, seigneur de Blainville, maréchal de France.

Le premier je vous certifie
Mena Monseigneur de Laval,
Là bref fu en sa compagnie
Clisson le bon, [1] seigneur loyal
Mena l'autre queque nul die
La Marche fut o luy esgual

14.

Et le tiers destrier sans esloigne
Si fust présenté noblement
Par le noble duc de Bourgoigne
Et de Borbon certainement.
Le quart destrier sans nul essoine
Si présenta très noblement
Duc de Lorraine sans vergoigne
Phelipes de Bar ensement

15.

Quant l'offrande si fu passée
L'évesque d'Ausserre prescha
Là ot mainte larme plorée
Des paroles qu'il recorda.
Quar il conta coment l'espée
Bertrant du Glaesquin ben garda
Et come en bataille rangée
Pour France grand peine endura

16.

Les Princes fondoyent en larmes
Des mots que l'evesque montrait

[1] Olivier de Clisson le plus illustre des guerriers Bretons après Du Gueselin.

Quar il disoit : plorez gens d'armes
Bertrant qui tretous vous amoit ;
On doit regretter les fetz d'armes
Qu'il feist on temps que il vivoit
Dieux ayt pitié sus toutes ames
De la sienne quar bonne estoit

17.

Charles le noble roy de France
Qui Dieux doint vie et bonne fin,
A fait faire cette remembrance
Du noble Bertran de Claiquin. [1]
Qu'on doit bien avoir souvenance
Du noble guerrier enterrain ;
Dieux otroit à s'ame honorance
Es cieulx où sont ly Séraphin.

Amen.

(*Tiré d'un manuscrit de l'église de S.t Aubin d'Angers.*)

[1] Nous avons déjà fait observer combien au moyen âge on variait pour l'orthographe et la prononciation des noms propres, celui de Du Guesclin se trouve dans les manuscrits du temps, écrit souvent *Claiquin*, *Claikin*, *Gleaquin*, *Glayaquin*, etc.

§. 10.

Le Siége de Guingamp, poëme breton du commencement du seizième siècle.

SÉZIC GUINGAMP.

SIEGE DE GUINGAMP.

1.

Ebars ar blaves mil a pemp kant
Dans l'année mil et cinq cent
E teuas ar sézic war Guingamp,
Il vint le siége sur Guingamp,
Ha brema ar bloaz mil pemp kant seiz
Et à présent l'an mil cinq cent sept
Oa disquennet ar sézic war Breiz.
Etait descendu le siége sur Bretagne.

2.

War porz Miguel oa ar Saozon,
Sur la porte Miguel étaient les Anglais,
An Allemantet war porz Roazon,
Les Allemands sur la porte de Rennes,
War porz ar Ploum ber oa ann Irlantet,
Sur la porte de Ploum ber étaient les Irlandais,
Ac enn eur plaç all ar Flamantet.
Et dans une place autre les Flamands.

3.

Ar prince Dénoblin a goulenné,
Le prince Dénoblin demandait,
War porzou Roazon pa zarbaré,
Sur les portes de Rennes quand il manœuvrait ;
Porzer ! digoret ar percher-ma !
Portier ! ouvrez ces portes-ci !
Ar prinç Dénoblin a so ama. . . .
Le prince Denoblin est ici. . . .

4.

Ar prinç Dénoblin a so ama,
Le prince Dénoblin est ici,
Triwac'h mil cavalier so gant-han,
Dix-huit mil cavaliers sont avec lui,
Triwac'h mil cavalier paotret vaillant
Dix-huit mil cavaliers hommes vaillants
Da lakaat ar sézic war Guingamp.
Pour mettre le siége sur Guingamp,

5.

Hac ar porzer kos pa a glevaz,
Et le portier vieux quand il entendit,
D'ar prinç Dénoblin a respontaz :
Au prince Dénoblin il répondit :
Ar percher-ma ne vont ket digoret
Ces portes-ci ne seront pas ouvertes
Na d'eoc'h, na da prinç all a bed ;
Ni à vous, ni à aucun autre prince ;

6.

Ken na mo goulennet digant an Dukes Anna,
Jusqu'à que je n'aye demandé d'avec la Duchesse Anne;
Hounnes a so mestress war ar percher-ma.
Celle-là est la maîtresse sur ces portes-ci.
Dukes ! digoret e vezo, ar percher-ma
Duchesse ! ouvrira-t-on ces portes-ci
D'ar princ Dénoblin so arruet ama ?
Au prince Dénoblin qui est arrivé ici ?

7.

Triwac'h mil cavalier tud vaillant
Dix-huit mille cavaliers hommes vaillants
Da lakaat ar sézic war Guingamp.
Pour mettre le siége sur Guingamp.
An Dukes Anna a respontas
La Duchesse Anne répondit
D'ar canonier kos pa glevas :
Au canonnier vieux quand elle entendit :

8.

Va doriou a so moraillet,
Mes portes sont verrouillées,
Ha va mogueriou a so cimantet,
Et mes murailles sont cimentées,
Ne rann ket kaz ho gwelet,
Je ne fais aucun cas de les voir,
Kear Guingamp ne vezo ket kemeret ;
La ville de Guingamp ne sera pas prise ;

9.

Mar hoc'h heus ar canoun bras karget,
Si vous avez le canon grand chargé,
Ar kear Guingamp e vezo diffenet,
La ville de Guingamp elle sera défendue,
Ha pa vijent tri mis anter azé
Et quand ils seraient trois mois entiers là
Ne rann ket kaz eus a nicun arré.
Je ne fais aucun cas d'aucun d'eux.

10.

Ar canonier koz a respontaz
Le canonnier vieux répondit
D'ar Dukes Anna, pa lavaraz :
A la Duchesse Anne, quand elle dit :
Brema e teuann d'har karga,
A présent je viens de le charger,
Tregont boulet rolet so ama.
Trente boulets ronds sont ici.

11.

Barr eun anter poëzel a mitraill ploumb,
Comble un demi-boisseau de mitraille plomb,
Mui pe kémend all a poultr a canoun,
Plus ou autant de poudre à canon,
Ha mui pe kemend all a dragé braz,
Et plus ou autant encore de dragées grandes,
Da rei d'ar prinç Dénoblin war he faç.
Pour donner au prince Dénoblin sur sa face.

12.

Na oa ket hé guer peur achuet,
Elle n'était pas sa parole tout-à-fait achevée,
Ar canonier kos a so lazet
Le canonnier vieux est tué
Gant eun tenn poultr gwen demeus eur gambr
Avec un coup de poudre blanche d'une chambre [1]
Gand eur cavalier hanvet Goasgarant.
Par un cavalier nommé Goasgarant.

13.

An Dukes Anna a lavare
La Duchesse Anne disait
D'ar canonieres kos neuze :
A la canonnière vieille alors :
Aoutrou Doué ! pretra vezo grët ?
Seigneur Dieu ! que sera-t-il fait ?
Ar canoun bras a so braket.
Le canon grand est braqué.

14.

Ar canonieres a lavare
La canonnière disait
D'ar Dukes Anna, pa glévé :
A la Duchesse Anne, quand elle entendait :
Pa ar canoun bras so karget,
Puisque le canon grand est chargé.
M'em bezo rebech va priet.
Moi j'aurai revanche de mon mari.

[1] Par un coup d'arquebuse tiré de la fenêtre d'une chambre.

15.

Na oa ket ho guer peur achuet,
Il n'était pas leurs paroles tout-à-fait achevées;
Ar vogeriou a so bet freuzet,
Les murailles ont été abattues,
An doriou a so bet torret.
Les portes ont été cassées.
Karguet oa ar kear a soudardet.
Remplie était la ville de soldats.

16.

Ar prinç Dénoblin a lavaré
Le prince Dénoblin disait
Ebars ar kear Guingamp, pa rentré :
Dans la ville de Guingamp, quand il entrait :
D'heoc'h, va soudardet, ar merc'hed koant,
A vous, mes soldats, les filles jolies,
Ha d'in an aour ac an arc'hant.
Et à moi l'or et l'argent.

17.

An Dukes Anna a lavaraz
La Duchesse Anne dit
D'ar prinç Dénoblin, pa zaludas :
Au prince Dénoblin, quand il la salua :
Ma vije bet karget ar canoun bras,
S'il avait été chargé le canon grand,
Mé mé gounet hirio va goaz.
J'aurais moi gagné aujourd'hui mon mari.

18.

Ar Dukes Anna en em strinkas
La Duchesse Anne se jeta
War an douar ien ha noaz :
Sur la terre froide et nue :
Itron Maria a guir chicour
Notre Dame Marie de bon secours
Pliget ganeoc'h hor sicour ! . . . .
Plaise à vous nous secourir ! . . . .

19.

Ar canonieres a lavaré,
La canonnière disait,
D'ar bec ann tour plat pa arrué :
Au haut de la tour plate quand elle arrivait : [1]
Me wel azé eur régiment o c'hoarzin
Je vois là un régiment rire
D'abord c'houi ho welo chagrin.
Tout à l'heure vous les verrez chagrins.

20.

N'a oa ket he guer peur achuet,
Elle n'était pas sa parole tout-à-fait achevée;
Ann tan d'ar canoun he deus laquët,
Le feu au canon elle a mis,
Triwac'h kant ar-ré he deus lazet,
Dix-huit cents d'eux elle a tués,
Mui pe kemend all he deus blecet.
Plus ou autant elle a blessés.

[1] C'est-à-dire quand elle fut arrivée sur la plate forme de la tour.

21.

Ar prinç Dénoblin a goulenné
Le prince Dénoblin demandait
Gant eur furor bras, pa tremene ;
Avec une fureur grande, quand il passait ;
Pelec'h-emâ merc'hed ar kear-ma
Où sont-elles les filles de cette ville-ci
A laka ar canoun da strinka.
Qui mettent le canon à éclater.

22.

Kriz ê vijé ar c'haloun n'a gwelgé,
Dur aurait été le cœur s'il ne pleurait,
Ebars ar kéar Guingamp, hini è vijé
Dans la ville de Guingamp, aucun ne serait
Da welet ar merc'hed, ar gragé,
En voyant les filles, les femmes
O touguen an diliat ho gwélé.
A porter les hardes de leur lit.

23.

O lakaat diliat ha liennach
A mettre des hardes et du linge
Evid en em cuzaat eus an arrach,
Pour se cacher de la rage,
Evit prenna prenestou ha camprou,
Pour fermer des fenêtres et des chambres,
En em zavetei eus ar canoniou.
Et se sauver des canons.

24.

An Dukes Anna a redaz,
La Duchesse Anne courut,
Ebars an ilis bras en em strinkaz :
Dans l'église grande elle se jeta
Itron Maria a guir chicour
Notre-Dame Marie de bon secours
Grit deomp tréch'i war hon adversour!
Faites-nous triompher sur nos ennemis!

25.

Ha c'houi ve countant Guerc'hes Marie,
Et seriez-vous contente Vierge Marie,
Da lakaat hô ti da varchossi,
De mettre votre maison à servir d'écurie,
Hô sicristiri da c'hav ar guin,
Votre sacristie à cave à vin,
Hag hoc'h auter bras d'ann daol guégin?
Et votre autel grand de table de cuisine?

26.

N'a oa ket hé féden peur achuet,
Elle n'etait pas sa prière tout-à-fait finie,
Ar kléier da zonna so commancet,
Les cloches à sonner sont commencées,
Eo commancet ar kléier da zoun,
Est commencé les cloches à sonner,
Hag ar spouranné enn oll c'haloun.
Et l'épouvante dans tous les cœurs.

27.

Ar prinç Dénoblin a commandé
Le prince Dénoblin commandait
D'hé pagic bihan, hac en galvé,
A son page petit, et l'appelait,
Pagic, pagic, va pagic bihan,
Page, page, mon page petit,
Te a so diligant ha buhan ;
Toi tu es diligent et prompt ;

28.

Kerz buhan d'ar bec ann tour plat
Vas vîte au haut de la tour plate
Da gouzout piou a so d'ho brancellat,
Pour savoir qui sont à les branler,
Ha mar deus den unan d'ho zoun
Et s'il y a une personne à les sonner
Plant da glévé enn hé galoun.
Plante ton épée dans son cœur.

29.

Ouz da gostes te euz sabrenou
A tes côtés tu as des sabres
Gant da zaouarn t'en em ziffennaut.
Avec tes mains tu te défendras.
He a ia é crec'h ô cana,
Il va en haut en chantant,
Hag a zisken enn traon ô guéla :
Et il descend en bas en pleurant :

30.

Enn bec ann tour plat me a so bet,
Au haut de la tour plate moi j'ai été,
Ha, mad ann doué, me m'eus guelet,
Et, rien du tout, moi je n'ai vu,
Nemet ar Verc'hes Marie hag he Vab,
Que la Vierge Marie et son Fils,
Ar ré so d'ho brancellat.
Ceux qui sont à les carillonner.

31.

Ar prinç Dénoblin a lavaré
Le prince Dénoblin disait
D'hé oll soudardet, pa ho glévé:
A ses tous soldats, quand il les entendait:
Profit, va soudardet, pep hini eur skoed,
Donnez en offrande, mes soldats, chacun un écu,
Hac ann dud noblanç a roio deck.
Et les gens nobles donneront dix.

32.

Me va unan a brof daouzeck
Moi moi-même je donne douze
Da repari an domach me m'eus grët.
Pour réparer le dommage que moi j'ai fait.
Bridomp hon keseck, ha deomp enn hent,
Bridons nos chevaux, et allons en route,
Ha lezomp ho ziez gant ar sent.
Et laissons leurs maisons avec les saints.

33.

Ar prinç Dénoblin a lavaré
Le prince Dénoblin disait
Eus a kear Guingamp pa partié :
De la ville de Cuingamp quand il partait :
O veza'r kear Guingamp kemeret
En ayant la ville de Guingamp prise
Ouz penn c'houec'h kement me m'eus kollet.
Plus de six fois autant moi j'ai perdu.

34.

Ma kollann va bucz ô vont d'ar guer
Si je perds la vie en allant à la maison
Me em bezo kollet tout enn entier.
Moi j'aurai perdu tout en entier.
Kerzomp buhan kostes hon bro,
Allons vîte vers notre pays,
Evit ma kemerimp repo.
Pour que nous prenions du repos.

Le sujet de ce poëme est évidemment le siége de Guingamp fait en 1489 par le vicomte de Rohan, quoiqu'on le place ici en 1500 et que l'on y substitue au vicomte un personnage imaginaire, le prince Dénoblin.

L'auteur de ce morceau ne s'y est nullement attaché à la vérité historique.

§. 11.

Couplets supplémentaires à la ballade de l'héritière de Keroullas donnée dans le Tome 2 de nos Antiquités du Finistère.

J'ai publié dans la deuxième partie de mes Antiquités du Finistère, l'intéressante ballade bretonne de l'*héritière de Keroullas*, sur la version qui m'en avait été communiquée par M. de Blois, lequel l'avait recueillie lui-même dans la bouche des femmes de la campagne aux environs de Morlaix. Mais malgré le soin que mon savant confrère a apporté à transcrire tout ce qu'il a pu se procurer de cette ballade, il m'avait toujours semblé que sa version n'était pas complète et que les villageoises de qui il la tenait en avaient sûrement oublié quelques couplets.

Ce que j'avais présumé s'est confirmé, depuis la publication de mon dernier travail, trois autres couplets de la ballade en question ont été retrouvés, encore dans les environs de Morlaix [1]: Les voici.

BRETON.	FRANÇAIS.
1.	1.
Ar pennerez a Keroullas	*L'héritière de Keroullas*
He devoa un attendu braz	*Avait un grand plaisir*
Ho c'hoari an diz voar an tablez	*A jouer aux dés sur la table*
Gant bugaled an autronez	*Avec les enfants des messieurs.*

[1] C'est à Madame de S.t Prix que je suis redevable de la connaissance de ces couplets supplémentaires. Cette dame s'occupe avec beaucoup de zèle de la recherche des anciennes poésies bretonnes et elle en a déjà rassemblé plusieurs qu'il serait intéressant de publier. C'est elle aussi qui m'a donné communication du *Siége de Guingamp*, rapporté ci-dessus, morceau devenu très-rare et presqu'impossible à trouver.

2.	2.
Evit ar bloas m'an n'ha rayo quet	*Pour cette année, elle ne le fera pas*
Rac he moyen n'ha zepandequet,	*Car ses biens elle ne dépense pas,*
Minorés eo abeurs he zad	*Elle est mineure du côté de son père,*
Congé ar c'herent a vez mad	*Ses parents ne lui en donnent pas la permission.*

3.	3.
Evid m'ha c'herent abeurs ma zad	*Pour mes parents du côté de mon père*
N'ho deus biscoaz caret m'ha mad	*Ils n'ont jamais aimé mon bien être*
Nemed disirout m'ha maro	*Ils ne desirent rien que ma mort*
Evit heritout d'am mado	*Pour hériter de mes biens.*

Ces trois couplets doivent, je crois, être placés dans l'ordre où nous les rapportons, tout au commencement de la ballade et précéder les trois premiers de la version que nous avons déjà publiée.

Malgré ce supplément, on aperçoit encore des lacunes dans la longue histoire de l'héritière, et il y a grande apparence qu'il nous en manque encore plusieurs couplets qu'il n'est pas impossible de retrouver. C'est aux philologues bretons qu'il appartient surtout de faire des recherches sur ce sujet.

§. 12.

COMPLAINTE DE FONTENELLE,

Poésie Bretonne du commencement du 17e siècle, telle qu'elle est encore chantée aux environs de Lannion.

(Le héros de cette complainte est le fameux Guy Eder baron de Fontenelle, que ses cruautés, pendant la guerre de la ligue, avaient rendu le fléau de la basse Bretagne; mais le poète qui l'a composé y a singulièrement altéré la vérité historique, ou même s'en

est à peu près totalement affranchi, quoique son sujet principal roule sur l'enlèvement de la jeune héritière de Mésarnou. Ce n'est donc pas comme document de l'histoire que nous rapportons ce morceau, mais seulement comme un exemple de plus de l'ancienne littérature bretonne.)

Fontenelle a barous Prat,	*Fontenelle du bourg de Prat*
Brava map a huiseas dillat,	*Le plus joli garçon qui s'habillât,*
An eus enlevet eur benneres,	*A enlevé une héritiere*
Dy voar barlen he magueres.	*De dessus les genoux de sa mère.*
Fontenelle a c'houlennet,	*Fontenelle demandait*
Deus ar penneres pen zaludet :	*A l'héritiere qu'il saluait :*
« Pennerezic d'y a lavaret	*« Héritiere venez à moi parler,*
» Petra er cleus-ze e clasquet?	*» Que cherchez-vous dans ce fossé ?*
— » Me so e clasq bouquejou n'an,	*— » Moi je cherche des fleurs d'été*
» Dam breur maguer a garan ;	*» A mon frère de lait par moi aimé.*
» Mes aon m'eus quen a crenan,	*» Mais j'ai peur, que j'en suis saisie,*
» Harrufe aman fontenellan ;	*» que Fontenelle n'arrive ici.*
— » Penneres d'y lavaret,	*— » Héritière venez à moi parler*
» Fontenella a anavet ?	*» Ce Fontenelle vous le connaissez ?*
— » Fontenella ne anavean quet,	*— » Je ne connais pas Fontenelle*
» Clevet coms anean a meus greet,	*» De lui j'ai entendu parler*
» Clevet laret e déboche merc'het	*» J'ai oui dire qu'il débauchait les filles*
» Es special ar bennerezet. »	*» Et surtout les héritières. »*
Fontenella pa'n eus hy clevet	*Fontenelle quand il l'a entendu parler*
A vriatat eny ec'heo croguet,	*La prend entre ses bras*
Voar e varc'h en eus hy laquet	*Sur son cheval il l'a placée*
En Sant-Malo en eus hy casset,	*A Saint-Malo l'a envoyée*
Da Leandy neusse deposet.	*Aux Ursulines l'a déposée*
Pa e ar pevoarzec bla achuet,	*Quand elle a eu fini ses quatorze ans,*
Neussé en'eus hy eureujet,	*Alors il l'a épousée.*
Da Coadelan e zy bet eat ;	*A Coadelan ils sont allés,*
Eur map bihan a deus ganet,	*Un petit garçon elle a eu,*
Eur map quen coant ac an det,	*Un fils aussi beau que le jour*
Anval eus e dad Fontenella.	*Ressemblant à son père Fontenelle.*
Liser dean zo dicasset	*Une lettre lui a été envoyée*
Da Paris e renc monet.	*A Paris il faut qu'il se rende.*
Fontenella a lavare ;	*Fontenelle disait*

Dar pennerez an dé arrue,	*A l'héritière le jour venu,*
« Oh unan o lezan	*« Seule ici je vous laisse*
» Da Paris e partian. »	*» Pour Paris je pars. »*
Ar bennerez a lavare	*L'héritière alors disait*
Da Fontenelle ac an des-se :	*A Fontenelle ce même jour :*
« Fontenelle chomet er guer	*« Fontenelle restez à la maison*
» Me a peo e huidoch messager,	*» Je payerai pour vous messager,*
» Rac e houidoc'h na heet quet.	*» Car pour vous, vous n'irez point.*
— » Messagerien ahoalac'h a meuz casset	*— » Assez de messagers j'ai envoyé,*
» Me ya ma unan da voëlet,	*» Je vais voir par moi-même.*
» Gret er fat do map bihan	*» Faites bien à votre petit enfant*
» Ma vo autrou en Coadelan. »	*» Pour qu'il soit seigneur de Cadelan. »*
Fontenelle a lavare	*Fontenelle lui-même disait*
Da dud youanc eun dé a voé :	*Aux jeunes gens de Prat, ce jour :*
» Me a rayo dec'h eur bannier ar gaera,	*« Je vous donnerai belle bannière*
» a gouiscament da Rosera,	*» Et j'habillerai N. D. du Rosaire*
» Ma po sonch a Fontenelle. »	*» Pour que vous vous souveniez de Fontenelle. »*
En Paris pa he arruet,	*A Paris lorsqu'il est arrivé*
Salut Roué a Rouanès	*Il salue le Roi et la Reine*
« Deut on ma unan do palès. »	*« Je suis venu seul dans votre palais »*
Ar Roué an eus respontet	*Le Roi a répondu*
Da Fontenelle pa'n euz-en clevet :	*A Fontenelle quand il l'a entendu :*
« Pa ec'h deut, deut mat a vïet,	*« Puisque vous êtes venu, vous êtes bien venu*
» C'houi a han na neet quet. »	*» Car d'ici vous ne vous en irez point »*
Fontenelle pa'n eus clevet	*Fontenelle quand il a entendu*
De pach bihan en eus laret :	*A son petit page il a dit :*
« Pach, pach, ma pagic bihan	*« Page, page, mon petit page*
» Het evidon da Coadelan	*» Vas pour moi à Coadelan*
» A laret-tu d'ar bennerès	*» Et dis à l'héritière*
» Da douguen muy a danteles;	*» de ne plus avoir tant de dentelles.*
» Digaz d'in eur rochet da huisca	*» Envoie-moi une chemise pour mettre*
» Ac eun nissel d'am lienna	*» Et un drap pour m'ensevelir*
» Ac un assiet sulaouret	*» Et une assiette dorée*
» Da laquat ma fen da sellet. »	*» Pour y placer ma tête à voir. »*
Ar pach bihan a lavare,	*Le petit page disait*
En Coadelan pa arrue	*Quand à Coadelan il arriva*
Salud dec'h penneres	*« Salut à vous héritiere*

« Me zo deut aman euz a beurs o priet	» *Je suis venu de la part de votre mari*
» Do pedi da dont dar parlès	» *Vous prier de vous rendre au palais*
» Da gomps gant ar Rouanès,	» *Pour venir parler à la Reine.*
» Digas eur rochet d'ean da huisquy,	» *Apportez-lui une chemise pour mettre*
» Ac eur nissel d'en lienny,	» *Et un drap pour l'ensevelir*
» Ac un assiet sulaouret	» *Et une assiette dorée*
» Da laquat e ben da sellet. »	» *Pour y placer sa tête à voir.* »
Ar pennerès pa deus clevet	*L'héritière quand elle eut entendu*
Dar pach bihan e deus lavaret :	*Au petit page elle a dit :*
« Dibret din ma ancanne guen	« *Mets la selle sur mon cheval blanc*
» Ma hin da Paris breman souden. »	» *Pour que j'aille de suite à Paris* »
Ar Rouannès a lavare	*La Reine disait*
D'euz prenest e falès eun de a voë:	*De la fenêtre de son palais un jour venu,*
« Me voel arru ar bennerès	« *Je vois arriver l'héritière*
» Dindanny eun habit bleu ampes ;	» *Et sur elle un habit bleu d'empois*
» Ma voui-jé ar pes a ouson-me	» *Si elle savait ce que je sais*
» Ne douque quet an habit-se.	» *Elle ne porterait point cet habit,*
» Ac e touc-che un habit du ar guerra	» *Mais elle porterait un bel habit noir*
» Da douguen caon da Fontenella. »	» *pour porter le deuil de Fontenelle.* «
En Paris pa eo arruet	*A Paris quand elle est arrivée*
Saludi ar Rouannès a deus gret	*Saluer la Reine elle a fait*
« Salud dec'h ma mèronnès	« *Salut à vous ma marraine*
» Me a zo deut yaouanc do palès	» *Je suis venu jeune dans votre palais*
» Da c'houlen digan-ec'h ma friet,	» *Pour vous demander mon époux*
» A zo en Paris prisonniet. »	» *Qui est prisonnier à Paris.*
— C'hui o priet na po quet	— » *Pour vous votre mari vous n'aurez pas*
« Rac tri dez so e heo dibennet. »	» *Car voilà trois jours qu'il est décapité.*
— Evidoc'h da vesa Rouanès	— » *Pour vous quoique vous soyez Reine*
« Me o façado en o pales	» *Je vous claquerai dans votre palais*
» Eun den a fèçon a m'oa eureuget	» *Un homme de bonne façon j'ai eu*
» Piou a sille dec'h am bije bet. »	» *Qui voudriez-vous que j'eusse épousé.* »

§. 13.

AUTRE VERSION

DE LA COMPLAINTE DE FONTENELLE [1],

Recueillie à Trémel.

(Celle-ci, un peu plus détaillée que la précédente, roule absolument sur le même épisode de la vie de Fontenelle.)

Fontenelle an eus grët lé,	*Fontenelle a juré,*
Biquen en Léon ne entréje,	*Qu'il n'entrerait jamais en Léon.*
A gouscoude en eus lavaret gaou,	*Et cependant il a menti.*
Tremenet gantan Plounevez ar Faou,	*Apres avoir passé Plounevez le Faou,*
Méné Aré, Plougouvez,	*La montagne d'Aré, Plougouves,*
Ar chapel nevez.	*La chapelle neuve,*
Fontenelle a houlenne	*Fontenelle demandait,*
En Coadelan pa arrué:	*A Coadelan quand il arrivait:*
Bonjour a joa en ty-man,	*Bonjour et joie dans cette maison*
Ar bennerez pelec'h e-man?	*L'héritiere où est-elle?*
Ar bennerez a so cousquet,	*L'héritiere est endormie,*
Teulet evoës ne diffunet.	*Prenez garde de l'éveiller.*
Rey-tu dime an alc'houéau,	*Donnez-moi les clefs,*
Mar de cousquet me he diffunau,	*Si elle dort, je la réveillerai.*
Ar bennérès à lavare,	*L'héritiere disait,*
Da Fontenelle pa diffune:	*A Fontenelle quand elle s'éveillait:*
Me ne gredan quet a vale,	*Je n'ose pas promener,*
Gant aoun rac Fontenelle.	*Par la crainte de Fontenelle;*
Clevet em eus lavaret,	*J'ai entendu dire,*
Et tébauche merc'het, ac spécial penne-rézet,	*Qu'il débauchait filles, et surtout héri-tiers.*
Mar de rac Fontenelle et spontet	*Si c'est de Fontenelle que vous avez peur,*
Eh dioutan e parlantet.	*C'est à lui que vous parlez.*
Ar bennerez a lavare,	*L'héritiere disait:*
De mathés vian eno neuse:	*A sa petite servante, en ce moment-là:*
Mathés vian am sicouret,	*Ma petite servante secourez-moi,*

[1] Ces deux complaintes sur Fontenelle m'ont été communiquées par M. le comte de Kergariou.

Evit courage ne vanquan quet.	*Quant au courage je n'en manquerai point.*
Eun hach pennec a voa ganti,	*Une hache pointue était entre ses mains,*
Ac e prétande er sceï.	*Et elle voulait l'en frapper,*
Fontenelle a lavare,	*Fontenelle disait,*
D'ar bennérés eno neuse :	*A l'héritiere en ce moment-là :*
Pennérés n'em scoët quet,	*Héritiere ne me frappez pas,*
Péotramant c'hui a vo n'ec'het,	*Autrement vous serez chagrine,*
Mar galvan ma soudardet,	*Si j'appelle mes soldats,*
Pennérés enno e cren-fet.	*Héritiere alors vous tremblerez.*
Fontenelle a houlenne,	*Fontenelle demandait*
Eus ar bennérés enno neuse :	*A l'héritiere en ce moment :*
Pennerez din er lavaret,	*Héritiere dites-moi,*
A c'hui a deufe ganen da zouar galled,	*Viendrez-vous avec moi dans les terres françaises?*
Da gabitenés voar deir armé?	*Pour commander trois armées,*
A da briet da Fontenelle?	*Et comme femme à Fontenelle?*
Goel ec'he ganen mont da zouar ar Folgoët,	*J'aime mieux aller dans les terres du Folgoët,*
A hanné e voélin douar ma sat,	*De là je verrai les terres de mon père,*
A ray vat d'am daoulagat.	*Ce qui fera plaisir à mes yeux.*
Fontenelle a lavare,	*Fontenelle disait,*
De pach bian enno neuse :	*A son petit page en ce moment-là :*
Pach bian, quet da houlen digor digant Mari,	*Mon petit page, va demander ouverture à Marie,*
Ma ne houlen quet diéri, tory;	*Si elle ne veut pas ouvrir, casse,*
Lac an illis vras da varchossy,	*Fais de l'église une écurie,*
Ar secrétéri d'ar sellier ar guin,	*De la sacristie un sellier à vin,*
An n'auter vras da dol guiguin.	*Du grand autel une table de cuisine.*
Pa voa guella ganté ar cher vat,	*Lorsqu'ils faisaient meilleure chère,*
E commanças ar cleyer da brancellat,	*Les cloches commencerent à sonner;*
Fontenelle a leusque huannad :	*Fontenelle lache un soupir :*
Pachic, pachic bian,	*Page, mon petit page,*
Te a so diligent ha buan,	*Tu es diligent et vif,*
Quet buan ebars en tour,	*Va promptement dans la tour,*
Da c'hout piou a so eus o son.	*Pour savoir qui est à sonner.*
Ar pach bian a lavare,	*Le petit page disait,*
Deus an tour pa disquenne :	*Lorsque de la tour il descendait;*
Huellan ma hellan hon bet,	*J'ai été le plus haut que j'ai pu,*
Den a bet na m'eus guelet,	*Et je n'ai vu personne,*
Nemet ar Voerc'hes ac et map,	*Que la Vierge et son Fils,*
A so o daou eus o brancellat :	*Qui tous les deux sont à sonner.*

Fontenelle a lavare	*Fontenelle disait*
De soudardet eno neuse :	*A ses soldats en ce moment :*
1200 soudardet a so ganen,	*1200 soldats sont avec moi,*
Profomp aman pep a scoët nevez,	*Déposons ici chaque un écu neuf,*
Ar bennérés a me a profo daouzec,	*L'héritière et moi nous déposerons 12 écus.*
Ha deom-ni breman gant hon n'hent,	*A présent suivons notre chemin,*
Ha laisomp ho zies gant ar sent.	*Et laissons aux saints leurs maisons.*
Fontenelle a c'houlenne	*Fontenelle demandait,*
En Trévrian pa arruë :	*A Trébriand quand il arrivait :*
Ma merrer dign e lavaret,	*Mon fermier dites-moi,*
Pelec'h e-ma ho merc'het?	*Où sont vos filles?*
Unan a renquan da gaët,	*Il m'en faut une.*
Autro, mais ma excuset,	*Seigneur mais excusez-moi,*
N'o c'heus quet eom ma merc'het,	*Vous n'avez pas besoin de mes filles,*
Æ m'an gannec'h pennérés Coadelan,	*Vous avez avec vous l'héritière de Coadelan*
Coanta plac'h a so er bet-man.	*La plus jolie fille de tout le pays.*
Deut so liser da Fontenelle,	*Une lettre est envoyée à Fontenelle*
Da vont da gaët ar Roué.	*Pour aller parler au Roi.*
Fontenelle a lavare,	*Fontenelle disait,*
D'eus Trévrian pa sortie :	*Lorsque de Trébriand il sortait :*
Quen a vo da bardon Trémel,	*Adieu, au pardon de Trémel :*
Mar bean bëo e theuin d'ar guer,	*Si je vis, je viendrai à la maison,*
Ma marvan e theui liser,	*Si je meurs, j'enverrai lettre.*
Fontenelle a lavare,	*Fontenelle disait,*
En palès ar Roué pa arrue :	*Au palais du Roi quand il arrivait :*
Bonjour Roué a Rouannès,	*Bonjour Roi et Reine,*
Deut hon do coëlet do palès.	*Je suis venu vous voir dans votre palais.*
Ar Roué a respontas,	*Le Roi a répondu,*
Da Fontenelle pa en clèvas :	*A Fontenelle quand il l'a entendu :*
Pa oh deut mat e viet;	*Puisque vous êtes venu, vous êtes bien venu*
Evidoc'h d'ar guer n'a héet quet;	*Pour vous, à la maison, vous n'irez point;*
Fontenelle a respontas,	*Fontenelle a répondu*
Dar Roué pa en clèvas :	*Au Roi quand il l'a entendu :*
Re yaouanc ec'h eo da varna,	*Il est trop jeune pour juger,*
Da laquat ar c'hanon-me d'ar maro.	*Pour me condamner à la mort.*
Ar Roué a respontas,	*Le Roi a répondu,*
Da Fontenelle gant maliç bras :	*A Fontenelle avec une grande malice :*
Mar don-me ré yaouanc da varner,	*Si je suis trop jeune pour juger,*

Té a so ré gos da ravager.	*Vous êtes trop vieux pour ravager.*
Fontenelle a lavare,	*Fontenelle disait,*
De pach bian, eno neuze:	*A son petit page en ce moment-là:*
Pach, pach bian,	*Page, mon petit page,*
Té so diligent a buan;	*Tu es diligent et vif,*
Quet breman da Coadelan,	*Va maintenant à Coadelan,*
Da vit eur c'houplat linceil moan dam lienan.	*Prendre une couple de draps fins, pour m'ensevelir.*
Ar Roué a respontas,	*Le Roi a répondu,*
Da Fontenelle pa en cleivas:	*A Fontenelle quand il l'a entendu:*
Salocroas, Fontenelle ne vet quet!	*Grand Dieu, Fontenelle!*
E quartiero dispennet,	*En quartiers vous ne serez point déchiré,*
Dispennet é quartiero,	*Vous ne serez point déchiré en quartiers,*
A laquet voar coz inchau.	*Et jeté sur les vieux chemins.*
Fontenelle a lavare,	*Fontenelle disait,*
Dé pach bian eno neuze:	*A son petit page, en ce moment-là:*
Pach bian, pach bian,	*Mon petit page, mon petit page,*
Quet breman da Coadelan,	*Va maintenant à Coadelan,*
Da vuit eur plat alaouret,	*Prendre un plat doré,*
Da laquat ma fen pa vo trohet.	*Pour mettre ma tête lorsqu'elle sera coupée.*
Ar Roué a respontas	*Le Roi a répondu,*
Da Fontenelle pa en cleivas:	*A Fontenelle quand il l'a entendu:*
Ne vit quet voar ar pavé tolet,	*Vous ne serez point sur le pavé jeté,*
Da ober boul hillaut dar vugalet.	*Pour faire boule aux quilles aux enfants.*
Fontenelle a lavare	*Fontenelle disait,*
De pach bian eno neuzé:	*A son petit page en ce moment-là:*
Dal eur guichennat eus ma bleo melen,	*Tiens quelques brins de mes cheveux blonds*
Da stagan eus pors Trévrian,	*Pour attacher à la porte de Trébriand,*
Evuit ma laro Trevriennis,	*Pour que les habitants de Trébriand,*
Bénédiction Doué voar iné ar marquis.	*Disent, que la bénédiction de Dieu soit sur l'ame du marquis.*

§. 14.

Note relative à la famille de Tinteniac.

Dans la seconde partie de mes Antiquités du Finistère, j'avais dit (page 162), d'après des renseignements inexacts qui m'avaient été fournis par quelqu'un que j'avais cru digne de foi, que la ligne masculine de la famille de Tinteniac était aujourd'hui éteinte. C'est une erreur que je m'empresse de rectifier sur les réclamations de cette famille historique en Bretagne.

Sous le règne de Louis XVI, la branche aînée de la maison de Tinteniac était représentée par le marquis de Tinteniac, capitaine aux gardes françaises, qui épousa une demoiselle de Kersulguen-Kerlozrec, de laquelle il eut deux fils. C'est lui qui tenait un si grand état de maison dans son beau château de Kymerch, et y donnait ces fêtes brillantes dont on garde encore le souvenir dans le pays. Après la révolution de 1789, le marquis de Tinteniac émigra. Rentré en France, sous le consulat de Bonaparte, il mourut à Paris en 1804 ou 1805.

Son fils aîné, le comte de Tinteniac, lieutenant des chevaux-légers, avait épousé une demoiselle de Kersauson, héritière de la maison de Brezal, près Landerneau. Il émigra avec son épouse, dont il avait quatre enfants, deux garçons et deux filles. Revenus en France à l'époque de l'amnistie qui y rappelait les émigrés, le comte et la comtesse de Tinteniac furent habiter Paris; ils y sont morts tous les deux il y a quelques années.

Le second fils du marquis, dit le chevalier de Tinteniac, se fit remarquer dans la guerre de la Vendée, par le zèle et le dévouement avec lesquels il remplit plusieurs missions périlleuses. Il se trouva au débarquement de Quiberon. Chargé de pénétrer dans l'intérieur du pays, à la tête d'une colonne de quinze cents hommes, afin d'y opérer une diversion, il fut tué quelques jours après au combat de Coëtlogon.

Des deux fils de son frère le comte, l'aîné, Hyacinthe de Tinteniac, devenu aveugle, est mort à Paris depuis peu d'années.

Le second, M. Ange de Tinteniac, représentant actuel de cette famille illustre, habite la ville de Lorient où il mène une vie assez retirée. Il a plusieurs enfants, dont deux garçons, qui perpétueront sans doute avec honneur le nom glorieux que leur ont légué leurs ancêtres.

§. 15.

Liste des Bannerets qui ont siégé au parlement de Bretagne, en 1451 et 1455, sous le duc Pierre II.

Les Seigneurs :

D'Acigné.
De Bazoges.
De Beaufort.
De Beaumanoir.
De Beaumont.
De Beloczac.
De Betton.
De Beuves.
De Bleheban.
Du Bois de la Motte.
Du Bois de la Roche.
De Broon.
De Campzillon.
De Châteauneuf.
Du Châtel.
Du Châtelier d'Ereac.
De Château Giron.
De Châtillon.
De Clisson.
De Coatfrec.
De Coesme.
De Coëtmen.
De Coetquen.
De Coetivy.
De Combour.
De Donges et Rochefort.

De l'Epine Gaudin.
Du Faouet.
Le Vicomte du Faou.
De la Feuillée.
De Fresnay.
Du Gué.
Du Guémadeuc.
De Guemené-Guingamp.
De la Guerche.
De Kergorlay.
De Guinen.
De la Houssaye.
De la Hunaudaye.
Du Juch.
De Kaër.
De Kaërimerech.
De Kermavan.
De Kerouseré.
De Keranrais.
De Lesnen.
De Lestournoüarn.
De Loheac.
Du Loroux Bottereaux.
De la Merzelière.
De Martigné.
De Matignon.
De Maure.
De Montauban.
De Montrelais.
De la Motte S.t Gilles.
De Molac.
De la Muce.

De Nevet.
D'Oudon.
De Palletz.
De Penhoët.
De Pestivien.
De Plœuc.
Du Perrier.
Du Plessis-Balusson.
Du Poulmic.
Le Vicomte de Pommerit.
De Pont l'Abbé.
De Plusquellec.
De la Rabaudière.
De la Roche Serviere.
De la Roche Montbourcher.
De la Roche Rousse.
De Rosmadec.
De Rostrenen.
De Rougé.
De Saffré.
De S.[t] Pern.
De Tiovarlain.
De Tizé.
De Treal.
De Tremedern.
De Trevecar.
Du Vaucler.
De la Vieille Vigne.
Du Vieux Châtel.
D'Uzel.

(*Actes de Bretagne.*)

§. 16.

Lettre de Pierre Mauclerc pour les chevaliers du Temple.

Petrus dux Britanniæ, comes Richmundiæ, et Aelidis ducissa Britanniæ et comitissa Richmundiæ, universis Christis fidelibus, tam clericis quàm laïcis præsentibus et futuris ad quorum notitiam præsens charta pervenerit, salutem in vero Salvatore. Sicut nostri interest officii malefacta corrigere, sic ea quæ mediante justitia acta sunt, manu tenere et confirmare debemus. Indè est, quod universitati vestræ præsentis cartulæ testimonio volumus declarare, quod nos pro redemptione animæ nostræ et animarum parentum et antecessorum et successorum nostrorum concessimus et hac charta nostra confirmamus deo et fratribus militiæ Templi omnia bona et eleemosynas et beneficia quæ antecessores nostri duces et ducissæ Britanniæ et homines nostri pia de cause dictis fratribus in toto ducatu nostro Britanniæ, sicut per eorum carta intelleximus, dederunt et suis cartis confirmaverunt cum omni immunitate et libertate, quæ dictis fratribus ab antecessoribus nostris fuit concessum, scilicet à comite Conano piæ memoriæ, et ab Hoëlo comitæ et ab Alano comitæ et à Conano filio Alani et à comitæ Gaufredo, et à Constantia comitissa, necnon et omnia illa quæ dictis fratribus in toto ducatu nostro in futurum rationabiliter in eleemosynam fuerint donata, excepta quadam villa de Medeia, et exceptis hospitibus quos ipsi fratres quærebant in quibusdam villarum nostrarum, scilicet in Castrolini et in Castro Novo et in Lemnon et in Monte Releis

et ad Jugonem, et ad Montem-Contoris, quos dictis fratribus volumus concedere. Ut hoc autem firmum et stabile permaneret presentem cartulam sigillarum nostrum munimine fecimus corroborari actum anno ab incarnatione domini millesimo ducentissimo septimo decimo. (1217.)

(*Actes de Bretagne.*)

§. 17.

Notice biographique sur Jean Chandos, Robert Knolles et Hue de Caverlay, capitaines célèbres du quatorzième siécle.

Quoique Chandos, Knolles et Caverlay soient nés en Angleterre, ils ont joué un rôle si important dans les affaires de la Bretagne, et surtout dans les grands événements militaires dont cette province fut le théâtre pendant la dernière moitié du quatorzième siècle, qu'ils sont en quelque sorte liés à son histoire, dans les pages de laquelle leurs noms sont reproduits à chaque instant.

L'histoire particulière de ces grands capitaines est donc bien digne de la curiosité et de l'intérêt de toutes les personnes qui désirent bien connaître celle de notre Bretagne, et elle n'est point étrangère au sujet de cet ouvrage. Nous croyons donc faire grand plaisir à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux un précis sommaire mais exact de la vie de trois guerriers illustres, qui furent les contemporains de Du Guesclin et eurent souvent l'honneur de mesurer leurs armes contre les siennes. Leur biographie doit être d'autant plus appréciée

que c'est un sujet qui jusqu'ici n'avait été traité par personne d'une manière spéciale.

Cette notice au reste ne m'appartient pas ; elle est due entièrement à l'érudition et aux recherches de M. le comte de Blois, ancien capitaine de vaisseau, correspondant de la société des antiquaires de France, et le seul membre encore vivant de l'académie royale de la marine de Brest. Je dépose donc ma plume ici et je la remets aux mains de mon savant confrère, de celui dont les lumières et les conseils m'ont souvent guidé dans mes travaux ; c'est lui qui va parler.

1. JEAN CHANDOS.

Sir John Chandos ou Chandois, car on trouve ce nom écrit de ces deux manières appartenait à une famille normande de distinction, passée en Angleterre à la suite de Guillaume le Conquérant, et pour laquelle la terre de Snott-Hill ou Snod-Hull, au comté d'Hereford, fut érigée en baronnie par Edouard I, en 1282. John ou Jean Chandos appartenait à une branche cadette de cette maison. Il se signala à la bataille de Crécy et y mérita l'honneur d'être fait chevalier de l'ordre de la Jarretière, par Edouard III, lors de la première promotion que ce monarque fit dans cet ordre, en 1350. Il fit ensuite la guerre en Bretagne et se trouvait au siége que le duc de Lancastre mit devant Rennes, en 1354. Il dirigeait l'armée du comte de Montfort à la bataille d'Auray, en 1364, et fut celui qui contribua le plus à son succès, il eut la gloire d'y faire Du Guesclin prisonnier. Le duc de Bretagne Jean IV, pour lui en marquer sa reconnaissance, lui

donna, en 1365, la belle terre et le château du Gâvre. Cette faveur mécontenta Olivier de Clisson, qui sollicitait le don de cette terre voisine de celle de Blain qu'il possédait, et elle fut la source de ses brouilleries avec le duc.[1]

Chandos suivit le prince de Galles[2] en Espagne, lorsqu'il prit le parti de Pierre le Cruel contre son frère Henri de Transtamarre, et il fut fait chevalier banneret sur le champ de bataille, après la victoire de Navarette remportée par le prince anglais. Chandos s'était dès-lors créé à la guerre une fortune assez considérable, car il déclara au prince auquel il donna sa bannière à déployer, qu'il avait suffisamment de biens pour la soutenir avec honneur. On voit qu'il possédait en effet, outre la terre de Gâvre, en Bretagne, la seigneurie de Radburn, dans le comté de Derby, où il fit bâtir un fort beau château.

Chandos fit aussi avec succès la guerre en Normandie, et y prit sur les Français la place de S.t-Sauveur le Vicomte, près Honfleur. Il la fortifia, et Edouard III l'érigea en sa faveur en vicomté, pour récompenser ses éminents services. Ce prince le fit dans la suite son connétable de Guyenne.

Chandos et Du Guesclin, quoique rivaux et combattant sous des drapeaux sans cesse opposés, avaient l'un pour l'autre une amitié et une estime réciproques. Et quand ce dernier, prisonnier à Bordeaux depuis la bataille de Navarette, languissait dans les fers, Chandos eut

[1] Lorsque Clisson qui détestait les Anglais, apprit que le Gâvre avait été donné à Jean Chandos, il s'écria en fureur : *Je me donne au diable si jamais Anglais sera mon voisin !* et il fut mettre le feu à ce château.

[2] Surnommé *le prince noir*, à cause de la couleur de son armure.

la noble générosité de lui offrir sa bourse, pour l'aider à acquitter une partie du prix énorme auquel le Roi d'Angleterre avait porté sa rançon. Offre que des motifs de délicatesse empêchèrent Du Guesclin d'accepter.

Jean Chandos fut blessé à mort d'un coup de lance par Guillaume Boistel, chevalier breton, au combat du pont de Lussan, près la Roche-Posay en Tourraine, l'an 1370. Il fut transporté au château de Chauvigny, où il mourut peu après.[1] Sa terre de Radburn passa dans la suite par une héritière, dans la famille de Pole. La maison de Bridges qui a hérité d'une des branches de celle de Chandos, a fait revivre son nom, sous lequel elle possède un duché érigé en sa faveur par le Roi Georges I, en 1719.

2. Robert KNOWLES.

Sir Robert Knowles, que nos historiens bretons appellent Knolles ou Cnoles, était natif de la ville de Pontefract, à présent Pomfret, dans le comté d'Yorck. Son origine était obscure, mais il s'éleva par son courage et ses talents aux premiers emplois militaires, et s'acquit de la gloire et des richesses. Il commandait les Anglais au combat des trente ; Il se trouva à la bataille de Mauron en 1351, au siége de Rennes en 1357, et à celui de Dinan en 1359. Peu après il ravagea le Berry et l'Auvergne. Il était à l'armée du comte de Montfort lors de la trève des landes d'Evran en 1363, et il combattit l'année suivante à la bataille d'Auray, où il fit prisonnier le comte d'Auxerre. Jean IV, duc

[1] On montre encore auprès de Montmorillon, petite ville peu distante de Chauvigny, un tombeau en pierre, qu'on dit être celui de Chandos.

de Bretagne, le gratifia en 1365, du don de la baronnie et du château de Derval, qu'il avait confisqués sur la maison de Rougé attachée au parti de Charles de Blois.

En 1369 Knowles faisait la guerre en Picardie et en Champagne à la tête d'une nombreuse armée que Du Guesclin chassa de ces provinces. Il fut l'année d'après en Anjou, où il fut complètement battu par le héros breton qui remporta sur lui la victoire décisive de Pontvallain. Jean IV le fit son lieutenant général en Bretagne, durant son absence, lorsqu'il fut forcé de quitter le duché à cause du soulèvement de ses sujets, en 1373.

Knowles défendait le château de Brest lors du blocus qu'y mit Du Guesclin la même année, et profitant d'une suspension d'armes qui avait été arrêtée pour cette place, il la laissa et courut en hâte défendre son château de Derval qu'assiégeait le duc d'Anjou. Knowles n'ayant pas voulu reconnaître la capitulation que son neveu, commandant Derval en son absence, avait conclue avec ce prince, cette circonstance amena des cruautés odieuses de part et d'autre[1], mais dont les Anglais donnèrent les premiers l'exemple.

Knowles était capitaine ou gouverneur de Brest en 1378, pour Richard II, Roi d'Angleterre, qui tenait cette place par cession du duc. Il fut le soixante-quatorzième chevalier honoré de l'ordre de la jarretière, mais je ne sais pas précisément la date de sa promotion.

Aussi bon citoyen que brave militaire, il contribua

[1] Les ôtages eurent la tête tranchée. Ceux donnés aux assiégés furent décapités par ordre de Knovvles sur un échaffaut dressé à une des fenêtres du château, En représaille, les ôtages qui étaient au camp des assiégeants, le furent pareillement sur la crête du fossé et en vue de la garnison.

de ses deniers à la construction d'un beau pont en pierres, sur la rivière de Medway, dans la ville de Rochester. Antérieurement, en 1380, il avait concouru avec Caverlay à la fondation de l'hospice des Anglais, à Rome. Maison où les Anglais conduits dans cette ville pour des affaires ou pour des motifs de dévotion, étaient reçus et entretenus gratuitement pendant plusieurs jours, selon leur rang et conformément à leur état. Il fonda de plus avec sa femme, à Pontefract sa ville natale, un collége de chanoines auquel était joint un hôpital pour les pauvres des deux sexes.

Il avait acquis le manoir et seigneurie de Sconethorpe, dans le comté de Norfolk; il y mourut en 1406 ou 1407. Son corps fut transporté à Londres et y fut inhumé auprès de Constance sa femme, dans l'église de Black-Fryars qu'il avait fait reconstruire à ses frais. Sa postérité, suivant Dugdale, a été honorée de plusieurs pairies, et entr'autres du comté de Bambury, en 1626. Elles sont maintenant éteintes, mais il existe encore en Angleterre une famille de baronnets du nom de Knowles; on ignore si elle descend réellement de sir Robert. Du Guesclin estimait Knowles et en faisait le plus grand cas.

3. Hugues de Caverlay.

Sir Hugh de Calverly ou Calveley, (car on trouve son nom écrit de ces deux façons,) et que nos historiens nomment Hue de Caurelée, Caverlay et Carvalay, était un gentilhomme du comté de Chester, qui y possédait un manoir et seigneurie de son nom, à trois lieues de la ville de Chester. Il se distingua

dans les guerres de Bretagne, d'Espagne et de France, et y acquit beaucoup d'honneur, de réputation et de fortune. Il était un des champions au combat des trente et se trouvait à la bataille d'Auray. Il y eut une discussion avec Chandos qui remplissait les fonctions de major-général de l'armée, [1] relativement au poste qu'il lui avait assigné; mais qui était un poste de confiance.

Caverlay possédait l'estime et l'amitié de Du Guesclin qui l'avait battu au combat de Montmuran en 1353 et avec lequel il fit depuis la première campagne de Castille en 1365. Le brave connétable en laissa échapper un témoignage flatteur, lorsque sir Hugh s'exposa avec un seul vaisseau pour couvrir les navires chargés du trésor du duc Jean IV, contre l'attaque des vaisseaux français, et les fit entrer à S.t Malo en 1379.

Caverlay commandait une des *Grandes Compagnies*, qui dévastaient la France en 1365, et en semblait le chef le plus accrédité. Ce fut à lui que Du Guesclin s'adressa pour déterminer les compagnies à le suivre en Espagne, ce qu'il parvint à obtenir [2] Caverlay, avec

[1] Ce qu'on appelait alors *Sergent de bataille*. Chandos avait dans cette journée, confié à Caverlay le commandement du corps de réserve qui ne donna qu'à la fin de l'action; mais dont la charge vigoureuse décida autant que la mort de Charles de Blois, la victoire en faveur de l'armée du comte de Montfort.

[2] *Les Grandes Compagnies* qui formaient une armée considérable, étaient un rassemblement confus de soldats licenciés ou sans emplois, de cadets de famille et de gentilshommes sans fortune tant Français, qu'Anglais ou Flamands. Tous guerroyaient pour leur compte et pour gagner leur vie, ravageant les provinces, enlevant les châteaux, attaquant même et rançonnant les villes. L'existence d'un pareil corps était une plaie terrible pour la France, et Du Guesclin en trouvant moyen d'en délivrer sa patrie, lui a rendu peut-être le service le plus grand de tous ceux par lesquels il s'est illustré.

les Anglais sous ses ordres, partagèrent l'honneur et les succès de la première expédition du connétable en Castille. Mais le prince de Galles s'étant joint à l'armée de Pierre le Cruel avec une armée auxiliaire, Caverlay, pour n'être pas obligé de combattre contre son prince et ses propres compatriotes, quitta l'armée de Du Guesclin et passa dans celle du prince Edouard. Il se trouva donc ainsi opposé à celui sous les drapeaux duquel il venait de servir, mais ses raisons étaient trop légitimes pour n'être pas appréciées de Du Guesclin et ils n'en demeurèrent pas moins bons amis.

Lorsque le vaillant Breton sortit sur parole de sa prison de Bordeaux, (il avait été pris par le prince de Galles à la bataille de Navarette comme on l'a dit ci-dessus,) Caverlay lui offrit trente mille doubles (monnaie d'Espagne) pour l'aider à payer sa rançon. Du Guesclin eût pu les prendre à compte des arrérages des profits qu'ils avaient faits ensemble pendant la première campagne de Castille, mais il les refusa, se reservant d'accepter ses offres dans le cas où les secours de ses amis de France viendraient à lui manquer.[1]

Sir Hugh état capitaine ou gouverneur de Calais en 1376 et 1377. Il servait comme amiral de la flotte du roi d'Angleterre en 1379; se trouvait au siége de Nantes en 1383. Il avait été avec Robert Knowles en 1380, l'un des premiers et des principaux fondateurs de l'hospice des Anglais dans la ville de Rome,[2] établissement qui fut longtemps le seul de

[1] Ce qui n'eut pas lieu tant s'en faut; le roi de France d'abord paya sur son épargne la moitié de cette rançon.

[2] Voyez ci-dessus l'article de Knowles.

ce genre. Enfin il mourut en 1395 ou 1396, sans postérité ; possédant plusieurs terres dans le comté de Berks, et laissant pour héritier David de Calverly son petit neveu, âgé seulement de huit ans. On croit cette famille éteinte.

OBSERVATIONS

SUR

LES PLANCHES

QUI ACCOMPAGNENT CE VOLUME.

Le portrait du connétable Du Guesclin que nous donnons dans notre première planche, est le seul ressemblant et authentique qui soit parvenu jusqu'à nous. Il a été fait dans le temps même et d'après nature, par Jean de Bruges, peintre du roi Charles V et se trouve dans une grande miniature sur velin qui accompagne le manuscrit *des hommages du Beauvoisis*, conservé à la bibliothèque royale à Paris. C'est d'après cette miniature que nous avons copié très-exactement les traits de l'illustre guerrier et qu'ils sont ici reproduits.

La statue de Du Guesclin, que l'on voit sur son tombeau dans les caveaux de l'abbaye de S.t-Denis, et qui a été exécutée peu de temps après sa mort, offre aussi à la vérité une image ressemblante de ce héros, que nous aurions pu copier. Mais il est aisé d'y reconnaître par l'applatissement des lèvres et l'affaissement de tous les traits du visage, que cette statue a été minutieusement copiée d'après le plâtre qui fut

moulé sur le cadavre du connétable, avant de le mettre au cercueil. [1] Cette altération cadavéreuse de sa figure est cause que nous avons préféré donner au public le portrait qui avait été fait quelques années avant, sur le vivant, et à une époque où l'original était dans la force de l'âge.

La figure 1 de la planche 2 est le Men-Hir avec des emblêmes chrétiens qui se voit aux environs de Lannion sur la route de Plœmeur à l'île grande. Le dessin de ce monument est dû à M. le comte de la Fruglaye. — La figure 2. de la même planche représente l'énorme pierre vacillante de Perros-Guirec. — 3 est un petit Men-Hir qui se trouve à peu de distance du village de S.t-Michel en Grève.

Le château de Coatfrec près Lannion, est représenté dans la planche 3. vu du côté qui donne vers la forêt.

Dans la planche 4. on voit la forteresse de Tonquedec prise du côté de sa première entrée qui paraît à gauche, accompagnée de meurtrières et des coulisses des flèches de son pont levis. La grosse tour qu'on remarque à l'extrémité à droite est le donjon du château, marqué I dans le plan que nous en donnons.

La planche 5 est une vue de la façade de cette même forteresse qui donne sur la première cour.

[1] Je possède dans mon cabinet un buste de Du Guesclin que j'ai fait mouler sur sa statue sépulchrale de S.t-Denis, on peut y remarquer les particularités que je signale ici.

La tour qui se voit en second plan, et qui est surmontée des ruines d'une tourelle, est celle qui est désignée par la lettre K dans le plan, et qui est détachée du corps de la place.

Dans la planche 6., on voit le plan de ce château, le plus entier qui nous reste en basse-Bretagne. Cette planche porte avec elle son explication.

La planche 7 offre une vue des ruines de l'abbaye de Beauport près de Paimpol, prise du côté opposé au bord de la mer. Le bas côté de droite étant écroulé, laisse apercevoir toute la nef de l'église. J'observe que j'ai dessiné cette vue en 1815; je ne suis pas retourné à Beauport depuis cette époque, et probablement aujourd'hui ses ruines encore bien plus dégradées qu'elles ne l'étaient alors, peuvent avoir changé d'aspect.

La planche 8. est le temple de Lanleff, elle montre ici le dehors de l'enceinte intérieure de ce monument du côté où l'enceinte extérieure est totalement écroulée. La partie de bâtiment qui est adjacente à gauche est une portion de l'église actuelle de Lanleff, et le petit édifice que l'on voit à droite, est un porche ajouté au temple dans des temps très-modernes.

Dans la planche 9. nous faisons voir au lecteur l'intérieur de l'intéressant monument de Lanleff. Dans cette figure, j'ai supprimé à dessein le gros if, qui se trouve planté au centre du temple, parce qu'il eût nui à la vue de l'ensemble et masqué des détails de cet édifice qu'il était important d'apercevoir.

La planche 10 est le château de la Hunaudaye, on peut y remarquer la forme ogivale de ses machicoulis.

Dans la planche 11 nous avons donné, figure 1, l'épée de connétable de Bertrand Du Guesclin, telle qu'on la voit aujourd'hui au musée d'artillerie à Paris, où nous l'avons dessinée d'après nature. — La figure 2 est la masse d'armes du même guerrier, elle est totalement en fer. — La figure 3 est le casque de Pierre de Rohan, seigneur de Gié, du Verger et de Ham, comte de Marle, fait maréchal de France en 1475. Ce casque est remarquable par la forme de sa visière qui se prolonge horizontalement en une pointe pyramidale. — 4 est la hache d'armes du même guerrier. Ces deux armes sont tirées du château du Verger, en Anjou, qui lui appartenait. La famille de Rohan est, comme on sait, la plus ancienne et l'une des plus illustres en Bretagne.

Dans la planche douzième et dernière nous avons représenté des détails architectoraux du temple de Lanleff. Les figures 1, 2, 3, 4 et 5 sont des chapiteaux de colonnes où l'on remarque des têtes de béliers. Le chapiteau de la figure 8 montre un disque solaire, et celui de la figure 9 deux animaux accouplés. — La figure 12 est l'obélisque funèbre de S.t Tromeur, dont l'inscription est représentée à part, n.º 13. — 14 sont les caractères celtiques du peulven de Plouagat. — Les figures 15, 16 et 17 représentent trois des principaux colliers d'or massif, trouvés sous une pierre celtique

du carneillou du vieux bourg de Quintin. Nous les avons copiés d'après la lithographie qui nous a été envoyée de Rennes par M. Brossais, conseiller à la cour royale.

Les figures suivantes représentent divers exemples de ces armes celtiques dont nous avons parlé souvent dans le cours de nos ouvrages, et qui se rencontrent si fréquemment dans les fouilles faites sous les monuments des Celtes. La figure 18 est une hache de pierre de serpentine verdâtre, trouvée près d'un Men-Hir, entre Carnak et Locmaria-Ker (Morbihan). — 19 est une autre hache de fort beau jaspe vert, trouvée avec vingt-trois autres, au pied de la grande tombelle appelée le grand-mont (même département). — 20 est une hache de bronze, trouvée sous le grand dolmen voisin de la route de S.t-Pol-de-Léon à Roscoff (Finistère). — 21 et 22 sont deux de ces coins de bronze creux dont on ignore l'usage et qui se trouvent souvent en très-grande quantité sous les monuments druïdiques ; ceux-ci ont été découverts au nombre de vingt-deux contre le Dolmen des environs de Goulven, dont nous avons parlé dans notre Finistère. — 23 est une des nombreuses haches de bronze trouvées sous une des pierres du carneillou de Cléder (Finistère). Tous ces différents objets sont conservés dans notre cabinet.

Nous eussions bien désiré et la chose même eût été nécessaire, que le nombre de ces planches eût été au moins doublé. Les matériaux ne nous manquaient

pas pour cela, tant s'en faut, mais nous avons été arrêtés par la crainte de porter forcément ce volume à un prix trop élevé, ce qui eût rebuté plus d'un lecteur.

Toutes les planches que nous donnons ici ont été lithographiées à Brest par M. Roger; et malgré les préventions défavorables que des personnes excitées par une basse jalousie, avaient cherché à m'inspirer contre cet artiste, je dois déclarer qu'il a parfaitement répondu à ce que j'espérais de son talent, et qu'il a copié avec l'exactitude la plus scrupuleuse les dessins que je lui avais confiés.

FIN.

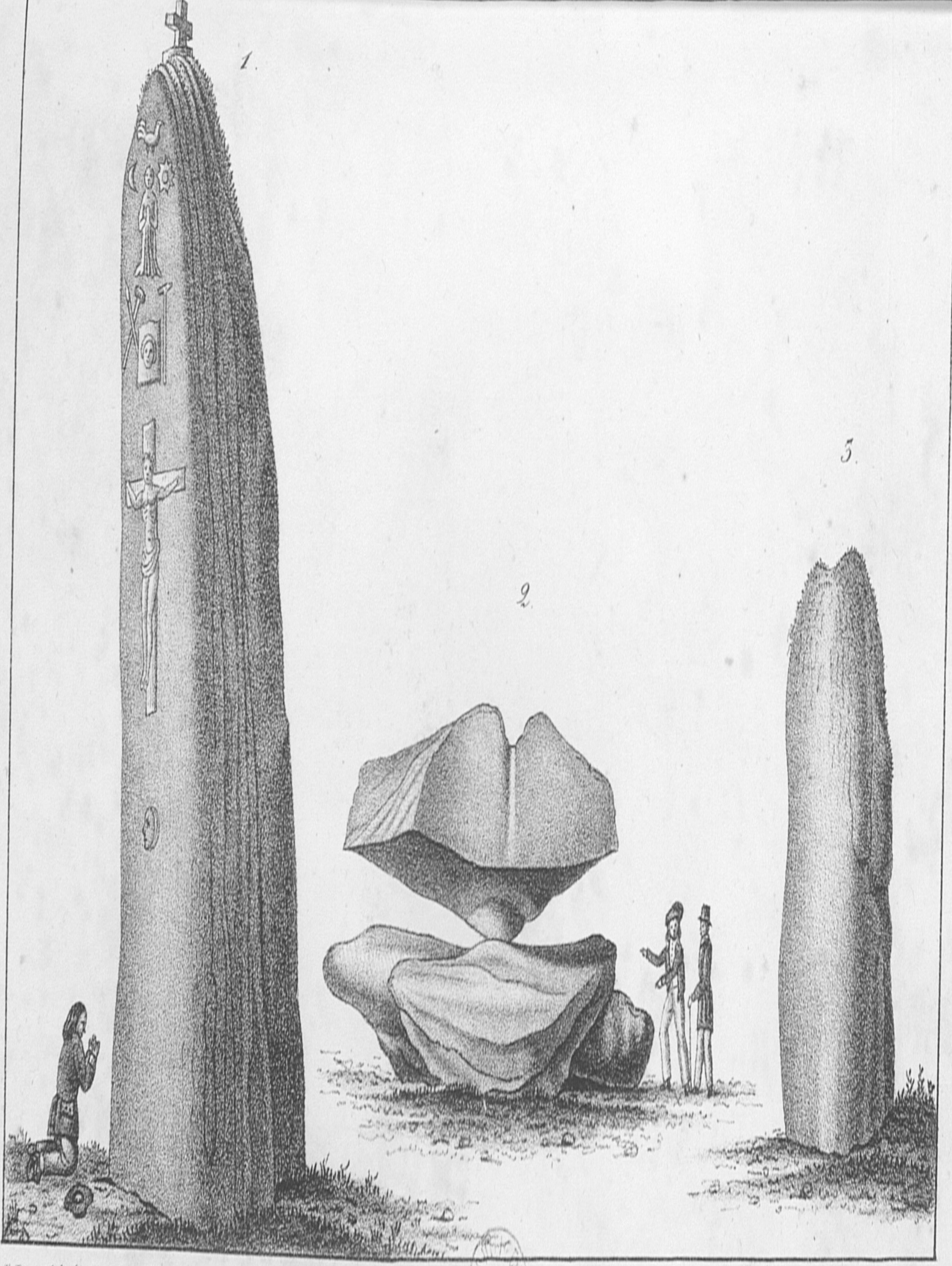


Bertrand du Guesclin

d'après une miniature originale peinte par
Jean de Bruges, peintre du Roi Charles V.

D'après M. de Fréminville.

Litho: Roger. Brest.

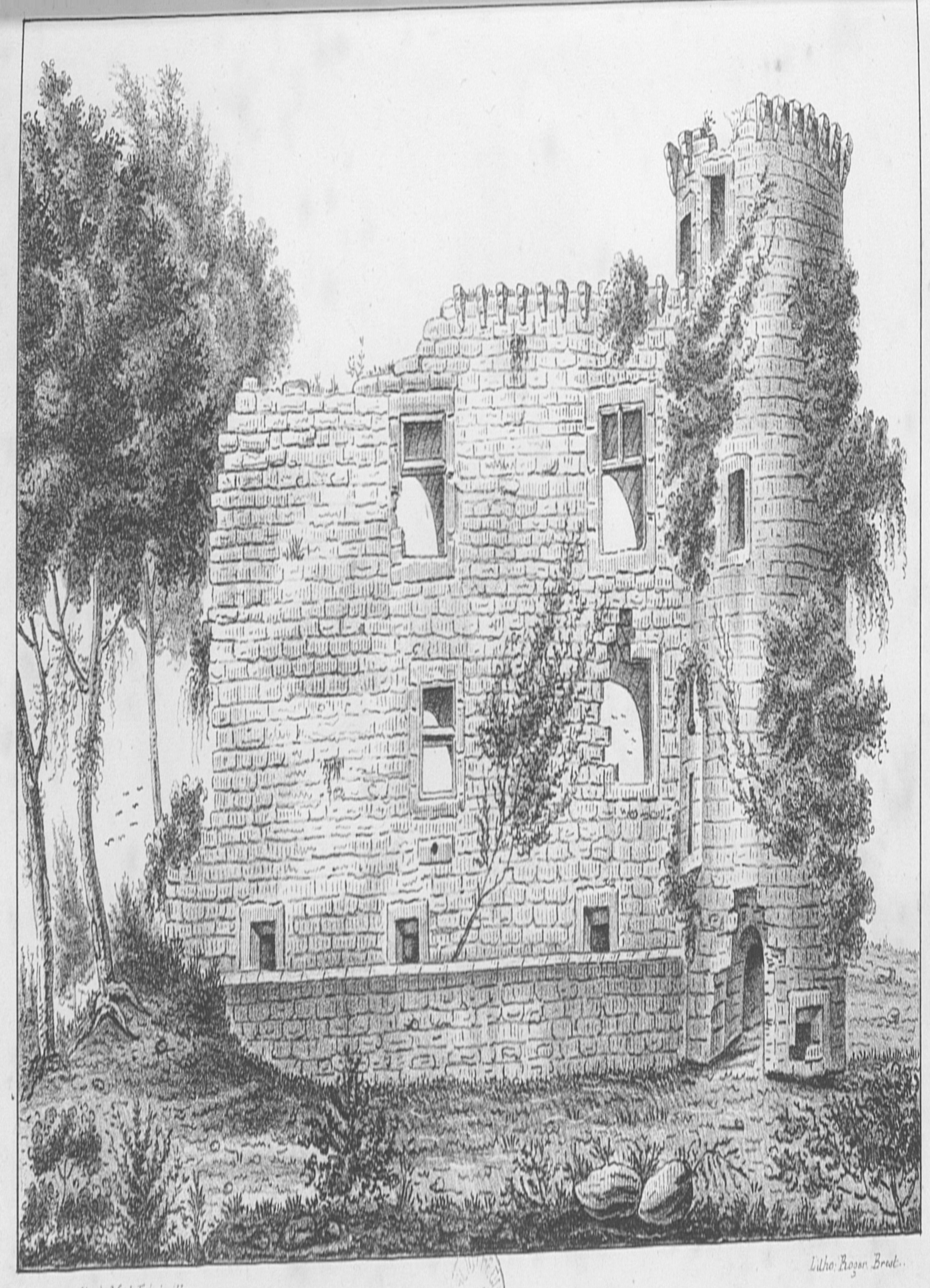


E. Roger del. d'après M. de Fréminville.

Litho. Roger, Brest.

1. _ Men-hir avec emblêmes Chrétiens, aux environs de Lannion.

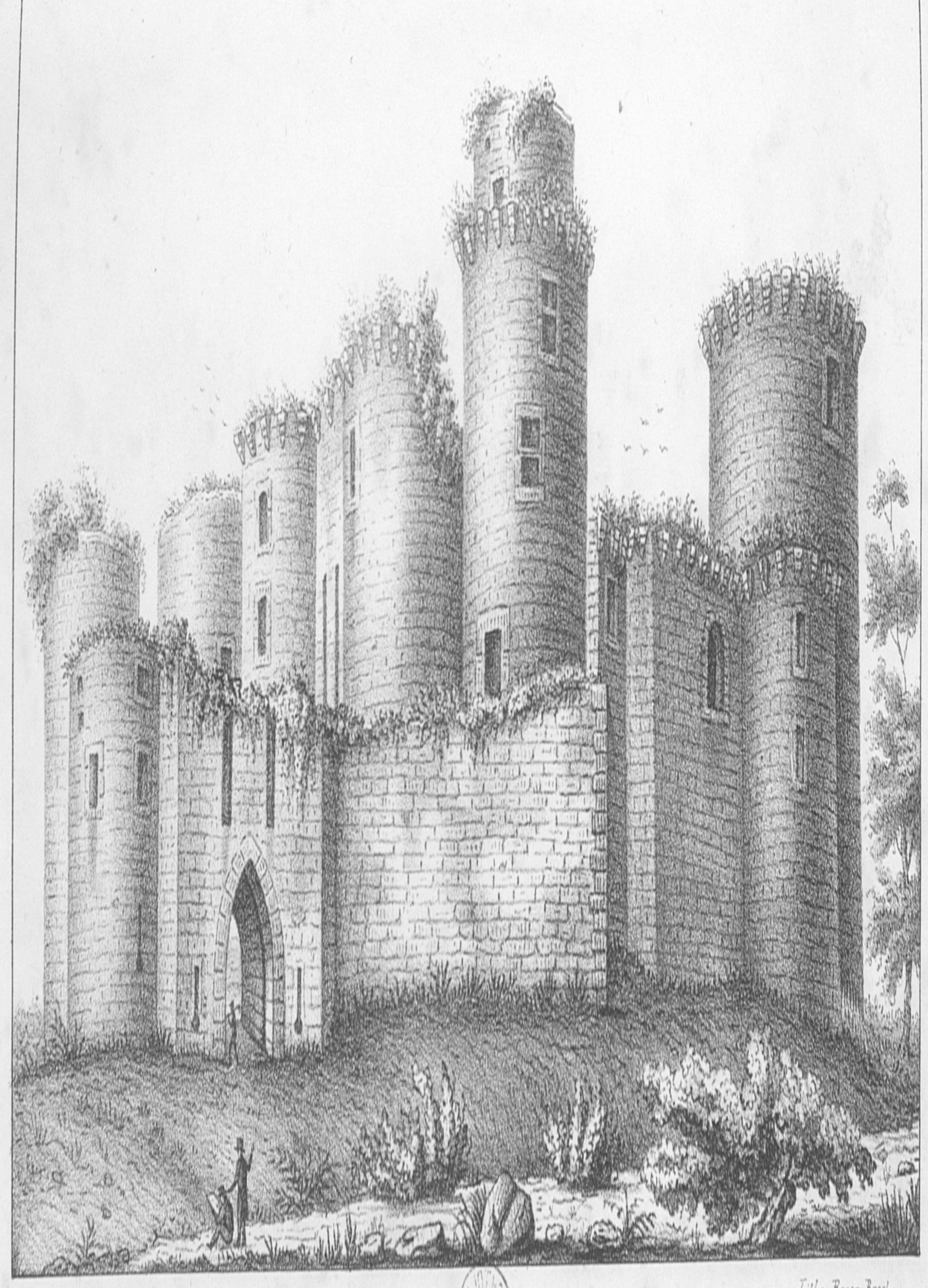
2. _ Pierre-vacillante de Perros-Guirec _ 3. Men-hir près St. Michel en Grève.



E. Roger del. d'après M. de Fréminville

Litho. Roger Brest.

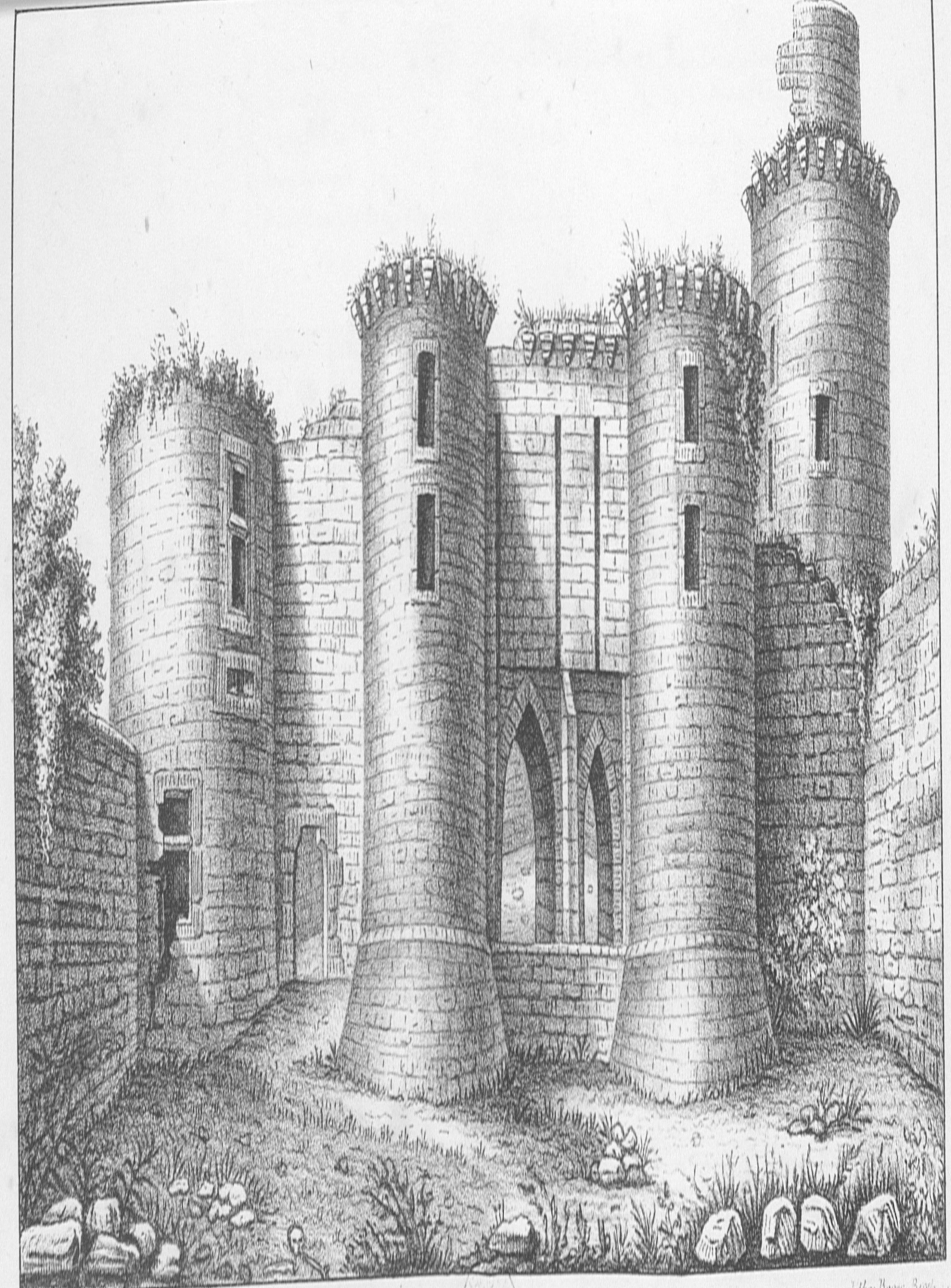
Château de Coatfrec.



E. Roger d'après M. de Fréminville

Litho: Roger. Brest.

Vue générale et extérieure du Château de Tonquedec.



E. Roger d'après M. de Fréminville

Litho. Roger Brest.

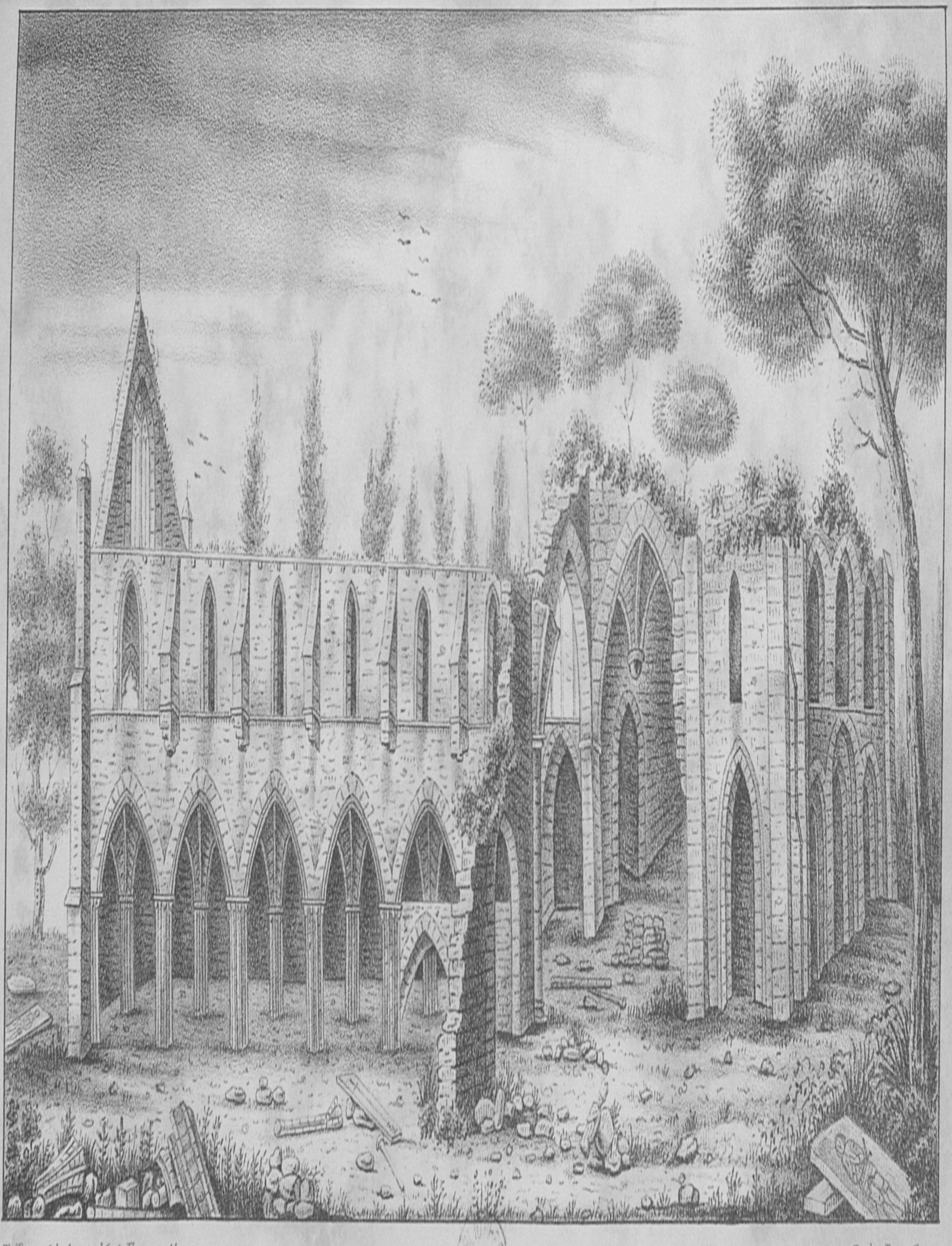
Façade intérieure du Château de Tonquedec.

Renvoi.

A. Première porte.
B. Première cour.
C. Seconde porte.
D. Porte de ronde.
E. Seconde cour ou cour d'honneur.
F. Appartemens ruinés.
G. Chapelle.
H. Grande Salle.
I. Donjon.
J. Arrière-cour.
K. Pont-Levis communiquant du parapet des remparts au second étage des tours.

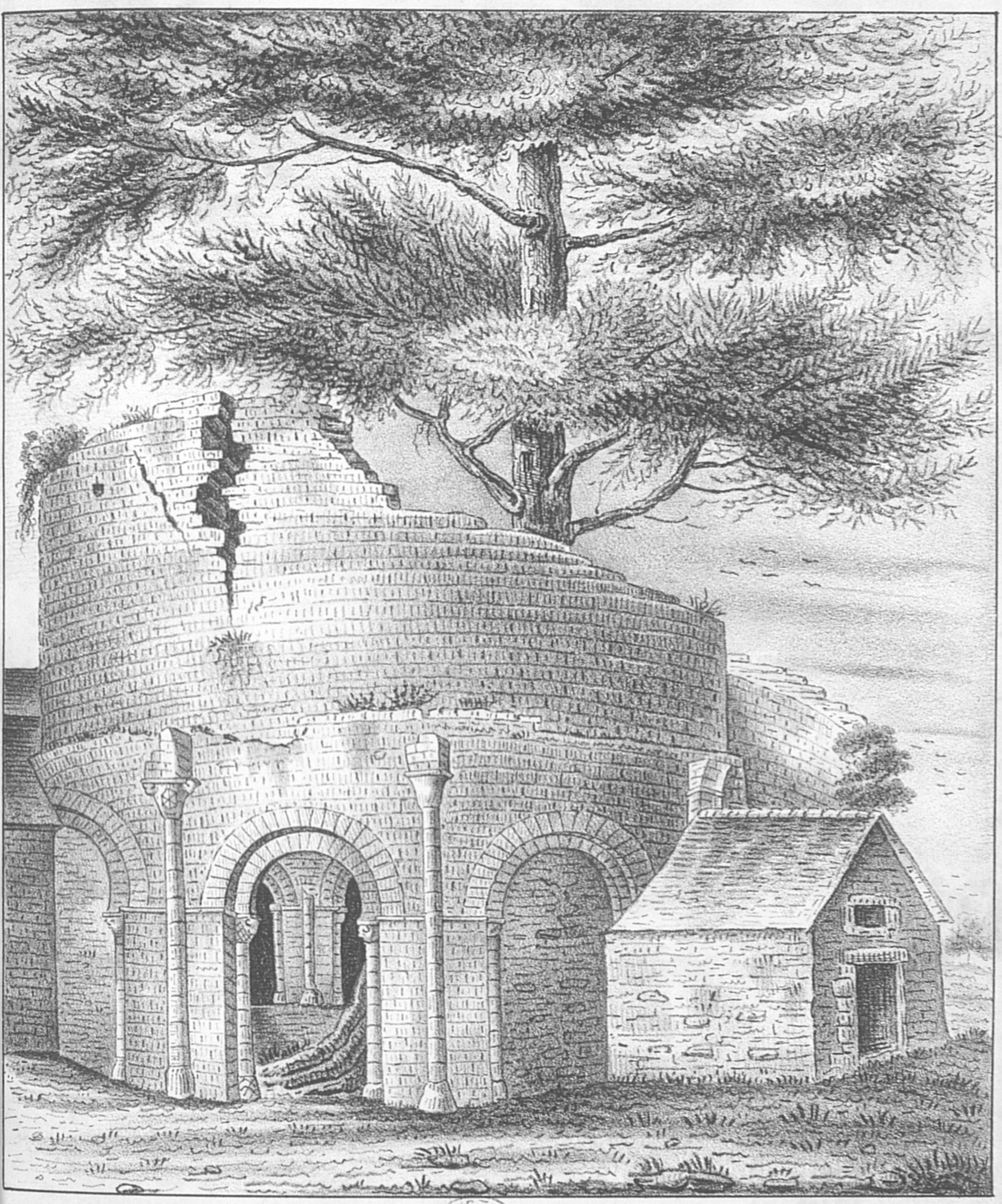
Roger del. d'après M. de Fréminville. Litho: Roger. Brest.

Plan du Château de Tonquedec.



F. Roger del. d'après M. de Fréminville — Litho. Roger & Brest.

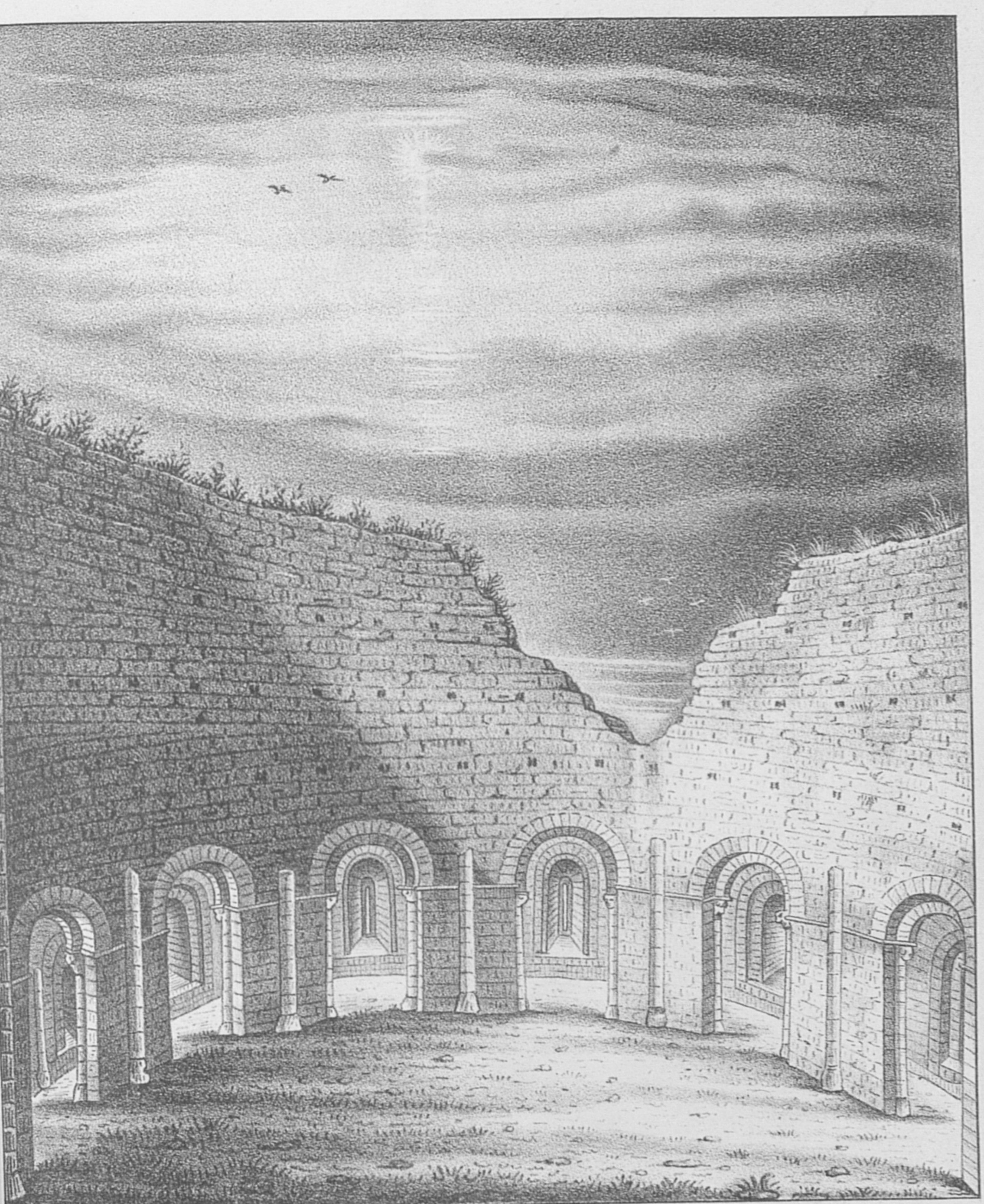
Ruines de l'abbaye de Beauport près Paimpol.



E. Roger del. d'après M. de Fréminville

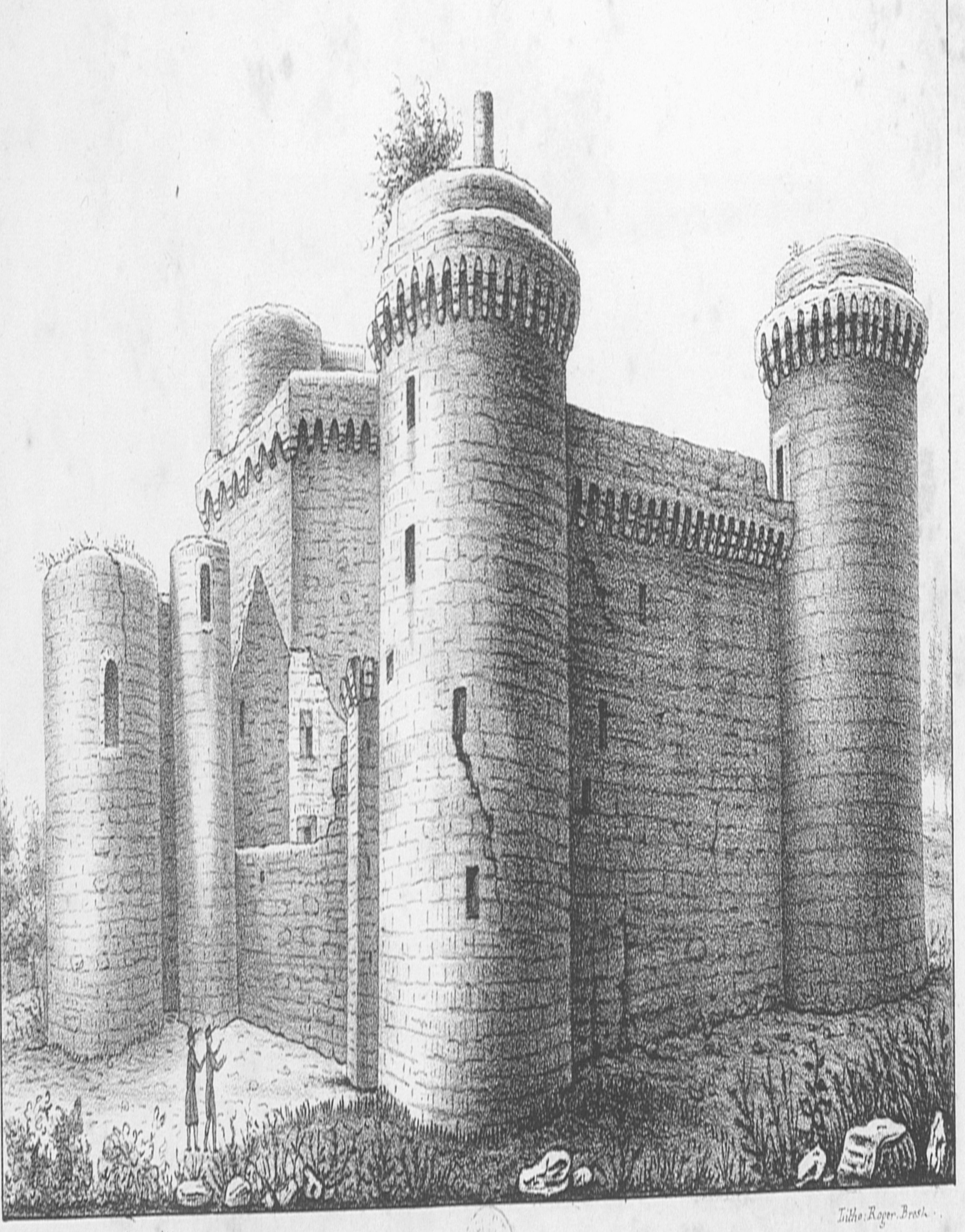
Litho: Roger. Brest.

Vue extérieure du Temple du Soleil à Lanleff.



E. Roger del. d'après M. de Fréminville. Litho. Roger. Brest.

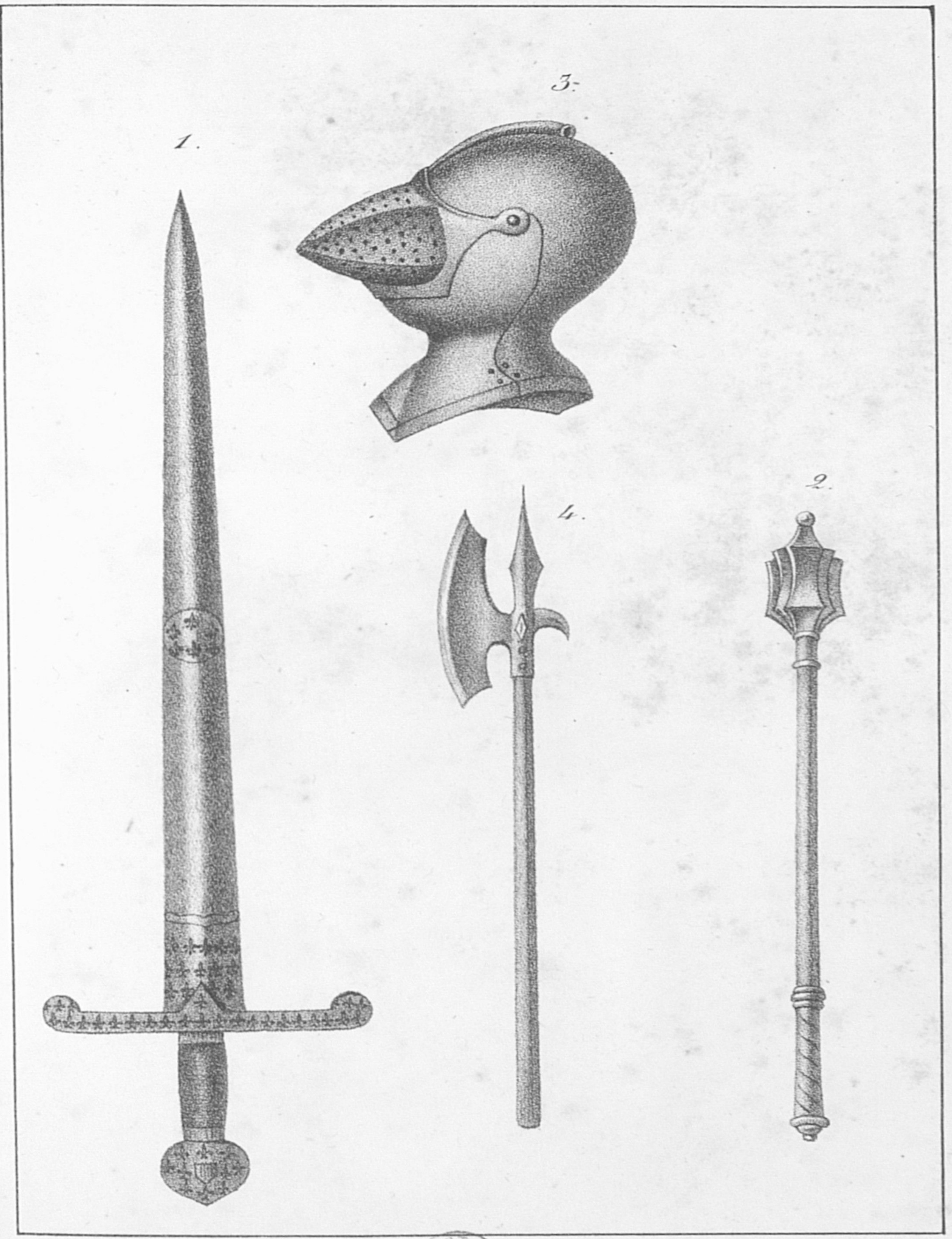
Vue intérieure du Temple du Soleil à Lanleff.



E. Roger. d'après M. de Fréminville.

Litho: Roger. Brest.

Château de la Hunaudaye.



E. Roger del. d'après M. de Fréminville

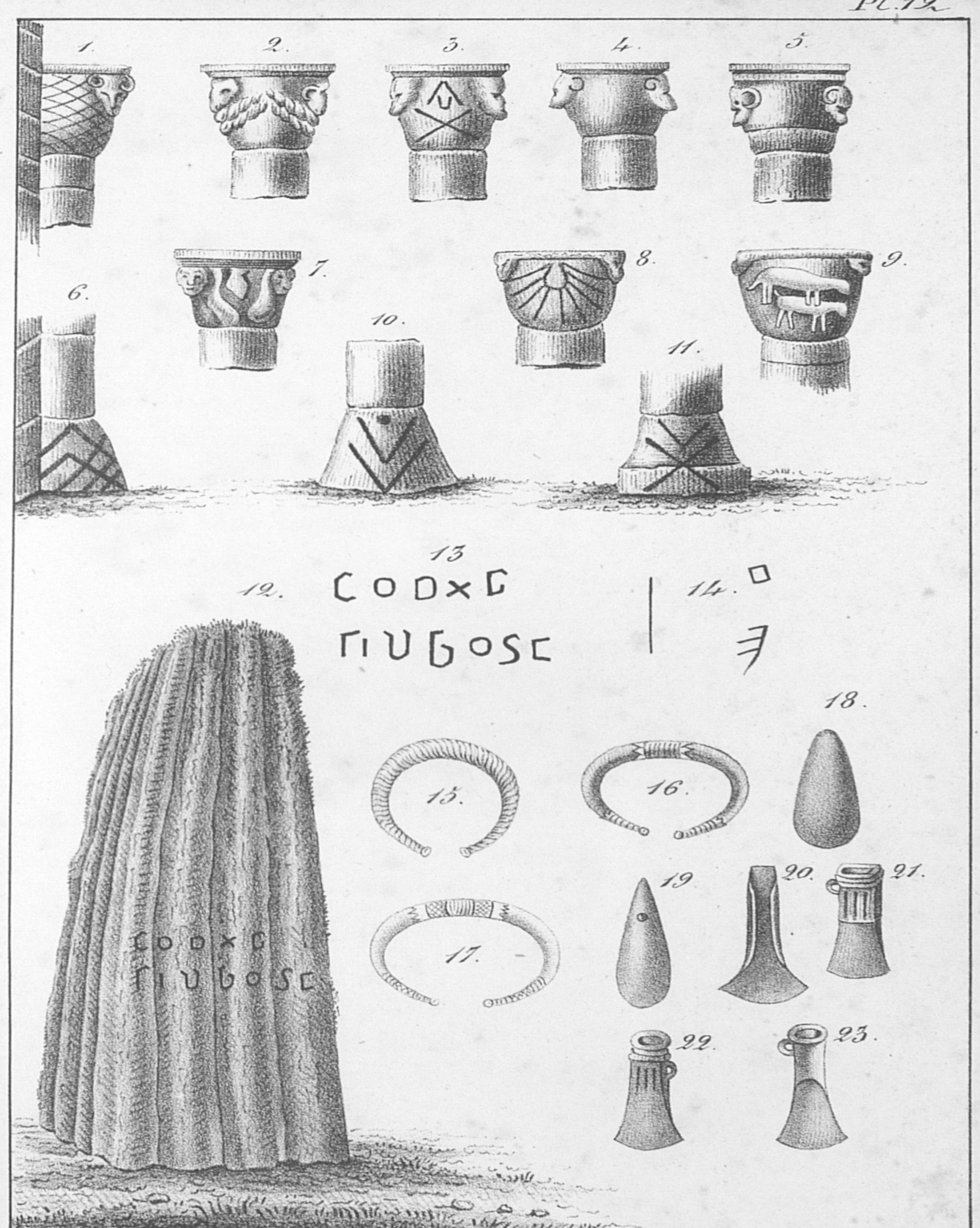
Litho: Roger. Brest.

1. Epée de Connétable de Bertrand du Guesclin ;

2. Sa Masse d'armes.

3. Casque du Maréchal Pierre de Rohan ;

4. Sa hache d'armes.



E. Roger del. d'après M. de Fréminville. Litho: Roger. Brest.

1_11 Chapiteaux et bases de Colonnes du temple de Lanleff._12. Obélisque du tombeau de St. Tromeur_13. Inscription de l'obélisque. 14. Caractères de Peulvan de Plouagat._15_17. Torques ou Colliers Celtiques d'or massif_18,19. Haches Celtiques en pierre._19_23. idem [illegible]

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

*

ERRATA.

Page 160, ligne 19, au lieu de : on *le* voit même, etc., lisez : on *la* voit même.

Page 243, ligne 11, au lieu de : *il* le coucha en joue, lisez : *elle* le coucha en joue.

AVIS AU RELIEUR

POUR LE PLACEMENT DES PLANCHES.

1 Le portrait du connétable Du Guesclin doit être placé en tête du volume et en regard du titre.

2 La planche 2 qui représente des monuments druïdiques sera mise en regard de la page 34.

3 Le château de Coatfrec, planche 3, en regard de la page 40.

4 La vue générale du château de Tonquedec, planche 4, en regard de la page 44.

5 La façade intérieure de ce château, planche 5, en regard de la page 46.

6 Le plan général de la même forteresse, planche 6, en regard de la page 48.

7 La vue de l'abbaye de Beauport, planche 7, en regard de la page 104.

8 La vue extérieure du temple de Lanleff, planche 8, en regard de la page 150.

9 La vue intérieure du même monument, planche 9, en regard de la page 156.

10 Le château de la Hunaudaye, planche 10, en regard de la page 252.

11 La planche 11 représentant d'anciennes armes doit être placée en regard de la page 302.

12 Et la planche de détails, nº. 12, sera mise en regard de la page 342.

Nota. L'indication des libraires chez qui l'ouvrage se trouve doit précéder le faux titre.

ANNONCES

Pour paraître dans le courant de l'Année 1839.

HISTOIRE DU CONNÉTABLE DU GUESCLIN, considérée sous le rapport poliorcétique, stratégique et militaire en général; spécialement destinée à l'usage des écoles militaires du royaume et des officiers de l'armée française, par M. de Fréminville, auteur des Antiquités de la Bretagne.

NOUVELLE RELATION DU VOYAGE DU GÉNÉRAL D'ENTRECASTEAUX, A LA RECHERCHE DE LA PÉROUSE, rédigée sur les journaux et mémoires particuliers de plusieurs personnes de cette expédition. Augmentée du récit des circonstances qui ont fait découvrir le lieu du naufrage des deux frégates *la Boussole* et *l'Astrolabe*, et d'une dissertation sur celui où s'est probablement passé la catastrophe définitive de cette expédition malheureuse. Par le même auteur.






QUI SE TROUVENT A LA MÊME LIBRAIRIE.

Antiquités du Finistère, par le Chevalier de Fréminville, première Partie, 1 volume in-8° bro..................	5f	00c
Antiquités du Finistère, par le Chevalier de Fréminville, deuxième Partie, 1 volume in-8°, broché.............	8	00
Antiquités du Morbihan, par le Chevalier de Fréminville, deuxième Edition, 1835, 1 volume in-8°, broché......	4	00
Combat des Trente, Poëme du XIVe Siècle, par le Cher de Fréminville, 1 volume in-8°, broché, Brest, 1819...	1	50
Voyage dans le Finistère, par Cambry, nouvelle Edition accompagnée de Notes historiques, archéologiques, physiques, et de la Flore et de la Faune du département, par le Chevalier de Fréminville, 1 vol. in-8° bro. de 31 feuilles, grande justification, Brest, 1836..............	6	50
Notice sur le Chateau de Kerjan, par Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, Avocat, Docteur en Droit, Membre de diverses Sociétés littéraires; in-18 bro., Brest, 1834..	»	75
Colloque Français et Breton, in-12, broché..........	»	75
Dictionnaire Celto-Breton ou Breton et Français, par Le Gonidec, in-8°, broché.........................	6	00
Dictionnaire Français-Breton, par le P. F. Grégoire de Rostrenen, 2 volumes in-8° bro., 1834...............	18	00
Elémens succincts de la Langue des Celtes-Gomériens ou Bretons, par le Brigant, in-12, broché, (rare)........	1	50
Grammaire Française-Celtique ou Française-Bretonne, par P. F. Grégoire de Rostrenen, in-12, broché.......	1	50
Rudiment du Finistère, composé en Français et mis en Breton, par T. Le Jeune, in-8°, broché..............	1	50
Histoire de la Petite Bretagne ou Bretagne Armorique, par Manet, 4 volumes in-8°. (2 *volumes ont paru*.).....	30	00

Les Vies des Saints de Bretagne et des Personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans cette Province, par Dom Alexis Lobineau; Nouvelle Edition, par l'Abbé Tresvaux, 5 volumes in-8°; 3 vol. sont en vente; prix 5 francs le vol. *La souscription est fermée.*

